REVUE

DES

DEUX MONDES

LVI[e] ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-QUINZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1886

HÉLÈNE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XVII.

Les premières journées qu'Hélène passa à Paris, dans un petit hôtel de la rue du Bac dont Simonne lui avait donné l'adresse, furent comme un cauchemar plein de transes et de folles terreurs. Elle s'imaginait que M. de La Roche-Élie était capable de la faire rechercher par la police, et n'osait sortir. L'hôtel, aux chambres d'une propreté douteuse, semblait mal habité ; elle s'y sentait en butte à une curiosité malveillante, et, pour elle, habituée depuis l'enfance à une vie confortable, ce séjour, dans une maison meublée de quatrième ordre, ce voisinage d'hôtes bruyans et équivoques, étaient un supplice de tous les instans. Elle ne mangeait et ne se couchait qu'avec répugnance, et, quand elle s'endormait d'un sommeil craintif, elle était réveillée en sursaut par de soudaines paniques qui la tenaient pendant des heures tremblante et les yeux fixés sur la porte, dont elle croyait voir la serrure céder sous une pression du dehors. Ajoutez à cela l'incertitude du lendemain et la peur de se trouver, un matin, sans argent, dans cette grande ville où elle se savait isolée comme au fond d'un désert. — Au milieu de ces heures d'angoisse, la première éclaircie qui la rasséréna un peu fut un billet de Philippe, plein de protestations d'amour et de pa-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars, du 1er et du 15 avril.

roles d'espoir. Il avait vu Simonne et il avait appris, par elle, dans quelles conditions la jeune femme avait dû quitter l'hôtel de La Roche-Élie. En quelques mots très tendres, il exprimait à Hélène combien il regrettait d'avoir si cruellement troublé son repos. Pour ce qui était de lui, les choses s'étaient arrangées beaucoup mieux qu'il ne s'y attendait : personne ne se doutait qu'il fût le héros de l'aventure dont la ville s'entretenait déjà tout bas, et son élection paraissait certaine. Dans quelques semaines, il serait à Paris, aux pieds de celle qu'il aimait plus passionnément que jamais...

Comme une joie n'arrive jamais seule, peu de temps après l'envoi de ce billet, Hélène reçut, par l'entremise de M. Tiffeneau, la notification des résolutions prises à son sujet par M. de La Roche-Élie. — La réflexion et les conseils de quelques amis avaient calmé les premières exaspérations de Sosthène. Il avait compris qu'il ne pouvait traîner son nom de magistrat devant les tribunaux, et qu'il était de son intérêt d'étouffer au plus vite cette scandaleuse histoire dont on parlait déjà trop. Il avait renoncé à demander une séparation judiciaire, et, afin d'éviter tout prétexte à discussion, il consentait amiablement à restituer à la coupable sa fortune personnelle, à la condition qu'elle ne reparût plus à Tours et qu'elle cessât de porter le nom de La Roche-Élie. Par le même courrier, M. Tiffeneau avisait Hélène que la somme de cent quarante mille francs, montant en capital et intérêts de sa dot et de la succession de sa mère, était déposée à Paris dans une maison de banque dont il lui envoyait l'adresse, avec toutes les pièces nécessaires au retrait des fonds.

C'était plus que la jeune femme n'avait osé espérer. Avec son ignorance des nécessités de la vie et son absolue insouciance de l'avenir, cette somme lui semblait une fortune inépuisable. Son indépendance lui paraissait assurée, elle était libre, et Philippe allait arriver. Elle voulut tout d'abord se préparer, dans un quartier éloigné du centre un nid confortable où elle aurait la joie de le recevoir. Sur ces entrefaites, Simonne, instruite du tour avantageux que prenaient les affaires de sa maîtresse, s'était empressée de la rejoindre à Paris. Avec son concours, Hélène procéda à sa nouvelle installation. Elle loua dans le quartier Monceau un petit appartement donnant sur des jardins ; elle le meubla coquettement, dépensant sans compter et se laissant aller étourdiment à son goût des choses élégantes et coûteuses. Le hasard voulut qu'elle habitât dans le voisinage d'une de ses anciennes amies des Aigues, miss Walford. — La jeune miss avait épousé un fonctionnaire du gouvernement anglais aux Indes, mais elle s'était bien gardée de suivre M. Higginson à Calcutta, et elle s'était établie à Paris, en attendant le retour prochain de son seigneur et maître. — La connaissance

fut rapidement renouée, et la jolie Anglaise introduisit Hélène dans son cercle intime : — une société d'oisifs et de mondains, composée surtout d'élémens appartenant à la colonie américaine et russe, qui campe sur les hauteurs des Champs-Élysées. Cette société riche, aimable, un peu excentrique, avait un caractère tout particulier : — on n'y rencontrait guère que des femmes sans maris, et les maris qui la fréquentaient n'y amenaient jamais leurs femmes. — On s'y amusait beaucoup du reste, on y était fort tolérant et on ne s'y inquiétait pas trop du passé des gens, pourvu qu'ils eussent un nom sonore, l'usage du monde, et les apparences de la fortune. Hélène se trouva insensiblement mêlée aux plaisirs de ses nouvelles relations : promenades au bois, soirées au Cirque ou à l'Opéra, lunchs, concerts, elle goûta un peu de tout, cherchant ainsi à tromper son impatience et à remplir les jours qui la séparaient encore de l'époque où Philippe arriverait à Paris. — Une après-midi, à la sortie d'une vente de charité qui réunissait la société aristocratique parisienne et la fleur du panier de la société étrangère, elle se retrouva face à face avec Delphine de Boiscoudray.

Delphine se montra tout d'abord bonne personne; elle tendit la main à son ancienne protégée, se félicita de l'heureux hasard qui les réunissait, et lui offrit de la ramener dans sa voiture. Dès qu'elles furent en tête-à-tête dans le coupé, les questions commencèrent. Avec sa voix prétentieusement enfantine, la comtesse, qui touchait maintenant à la quarantaine, lui demanda de l'air le plus innocent du monde :

— Qu'est-ce qu'on m'a donc raconté, chère petite?.. Est-il vrai que vous soyez brouillée avec votre mari?

— C'est vrai, répondit brièvement Hélène en rougissant.

— Oh! ne prenez pas cette mine confuse... M. de La Roche-Élie n'est pas aimable, et je comprends que vous n'ayez pu l'aimer... Seulement, laissez-moi vous le dire avec la franchise d'une véritable amie, vous avez eu tort de pousser les choses à cette extrémité... Une femme bien née, ma chérie, doit toujours sauver les apparences et éviter un éclat... Mon Dieu, je ne suis pas rigoriste et j'excuse les faiblesses du cœur... Nous autres, quand amour nous tient, adieu prudence!.. J'admets qu'on ait un amant, mais...

Dupée par les airs de fausse bonne femme de la comtesse, Hélène ne vit pas le traquenard qu'on lui tendait, et avec son impétuosité ordinaire, elle s'écria étourdiment en interrompant Delphine :

— M. de Préfaille n'est pas mon amant!..

Mme de Boiscoudray lui lança un regard dur :

— Ah! c'était Philippe!.. Quelle sottise!.. Vous pouviez faire manquer son élection...

— Rassurez-vous, madame, personne ne l'a vu chez moi, et les soupçons de M. de La Roche-Élie se sont portés ailleurs...

— N'importe, ma chère, c'était une grande imprudence... Philippe a sa fortune à refaire; il ne peut la rétablir que par un beau mariage, et si vous avez quelque affection pour lui, il faut le lui prouver en ne l'aimant pas en égoïste!

La physionomie et les façons de la comtesse étaient devenues glaciales. Elle avait été ressaisie par une sorte de jalousie rétrospective, et d'ailleurs elle avait des projets sur Philippe, qu'elle voulait marier richement. Aussi, lorsqu'elle quitta Hélène, elle lui était devenue manifestement hostile. Loin de l'engager à la venir voir, elle lui fit malignement comprendre qu'il lui était difficile, aux yeux du monde, d'approuver sa conduite et qu'elle regrettait de ne pouvoir reprendre les relations d'autrefois...

La jeune femme rentra chez elle troublée et mortifiée. Mais une lettre de Philippe qu'elle trouva sur sa table dissipa vite ce nuage d'inquiétude. — L'élection avait eu lieu; M. de Préfaille était nommé à une grande majorité et il comptait arriver à Paris le surlendemain. Elle ne songea plus qu'à la joie de le revoir et elle remplit de fleurs son petit appartement pour fêter la venue de l'ami si longtemps attendu.

Il apparut enfin, souriant, rajeuni et embelli encore par son récent triomphe, et elle se jeta dans ses bras, sans remords, sans arrière-pensée, sans aucune de ces hypocrites résistances et de ces marchandages en détail dont les femmes les plus aimantes croient souvent devoir assaisonner le don de leur personne. N'était-elle pas à lui déjà par la pensée depuis bien des années?.. Ne lui appartenait-elle pas corps et âme? Sa destinée était liée à la sienne; elle lui aurait volontiers crié comme Ruth à Noémi : « Ton Dieu sera mon Dieu et je serai ensevelie où tu le seras... » Les premières semaines qui suivirent leur réunion furent un temps de délices, une paradisiaque envolée vers le ciel de la passion sans nuages. Mais quand Philippe eut savouré la prime fleur de cette rare tendresse, quand il eut pleinement satisfait sa curiosité et qu'il eut vidé à grands traits cette coupe pleine de la liqueur sapide et capiteuse d'un amour jeune, enthousiaste et quasi virginal, il commença à se montrer plus calme et parla des devoirs que lui imposaient ses nouvelles fonctions.

Il pressentait qu'Hélène, avec tout l'exclusivisme des femmes aimantes et violemment passionnées, voudrait l'avoir tout à elle, comme elle se donnait toute à lui, et il craignait d'entraver sa car-

rière en se laissant absorber par cette affection qui allait devenir tyrannique. Et puis, il subissait inconsciemment l'influence du changement de milieu ; cette bonne fortune qui l'aurait charmé à Tours, perdait une partie de son prix à Paris, où le plaisir abonde. D'ailleurs, comme le lui avait conseillé Mme de Boiscoudray, il comptait profiter de sa situation politique pour conclure un beau mariage. Delphine lui avait trouvé une héritière, la fille unique d'un grand industriel, pourvue de plusieurs millions, et il ne désirait nullement compromettre le succès de cette affaire matrimoniale en renouant trop solidement une liaison qui pouvait, s'il n'y prenait garde, se changer en une chaîne.

Peu à peu son assiduité se ralentit ; il eut moins d'empressement et plus de réserve. Dans ses façons plus nonchalantes et moins abandonnées, on devinait déjà l'attitude d'un galant homme qui ne veut pas rompre brusquement, mais qui serait heureux de dénouer en douceur les liens trop serrés d'une affection trop enveloppante. Un jour qu'Hélène se plaignait tendrement de l'envahissement de la politique et exprimait avec timidité le désir de mêler étroitement sa vie à celle de Philippe, en habitant plus près de lui, il répondit avec une certaine raideur que ce qu'elle demandait était impossible. A cette femme qui lui avait sacrifié son repos et sa réputation il parla des exigences de sa situation de député et de la nécessité de ne pas donner prise à la médisance de ses collègues. Avec de sages périphrases et de courtoises atténuations, il essaya d'insinuer à Hélène que peut-être il serait prudent d'espacer davantage leurs entrevues, et qu'ils devaient l'un et l'autre éviter « d'afficher » leur liaison.

La jeune femme sentit la rougeur lui monter au front. Les paroles de Philippe tombaient comme une eau glacée sur sa tendresse enthousiaste. En même temps, son orgueil blessé la rendait perspicace, elle se souvenait des recommandations perfides de Mme de Boiscoudray, et elle soupçonnait vaguement sous cette affectation de prudence un égoïste désir de liberté... Ainsi elle s'était donnée tout entière, estimant que Philippe saurait apprécier à sa valeur le don qu'elle lui faisait, et il n'attachait qu'un prix médiocre aux trésors d'amour et de dévoûment qu'elle avait mis à ses pieds !.. A cette pensée, sa fierté se révoltait, des bouillonnemens de colère lui soulevaient tout le corps.

— Vous ne m'aimez plus ! s'écria-t-elle avec emportement.

Il essaya de protester ; mais le désir d'éviter une scène, le manque de conviction, perçaient si bien sous ses protestations, qu'elle l'interrompit avec une violence croissante :

— Non, vous ne m'aimez plus !.. A quoi bon ajouter le mensonge

à la cruauté?.. Ne me mettez pas, je vous prie, au niveau des maîtresses vulgaires dont on se débarrasse avec des subterfuges... Je suis femme à supporter la vérité, si amère qu'elle soit; gardez vos précautions oratoires pour d'autres... Je vous en dispense et je vous rends votre liberté!

Philippe fut repris d'admiration et eut comme un revif d'amour en voyant Hélène si superbe dans sa hautaine indignation. La colère lui donnait un éclat et un charme qui la rendaient de nouveau désirable aux yeux de ce voluptueux. Il redevint soudain très tendre et s'efforça de retrouver, pour la calmer, les blandices et les séductions d'autrefois. Il l'avait saisie dans ses bras, essayant d'acheter son pardon avec des caresses fondantes et des supplications câlines; mais la jeune femme était déjà désabusée; elle devinait que, sous ces faux semblans de tendresse, il n'y avait plus rien que le désir d'un égoïste sensuel qui voulait bien d'elle comme une maîtresse d'un jour, mais qui se réservait de l'abandonner quand il aurait satisfait son caprice. Prise de dégoût, elle s'arracha de ses bras, et, le repoussant avec une hauteur méprisante :

— Vos caresses sont une nouvelle injure, lui cria-t-elle... Allez-vous-en!

— A votre aise! dit-il froidement; vous serez obéie...

Et, sans lui laisser le temps de se repentir, furieux et agacé, il partit.

Elle restait interdite et épouvantée de la brutalité de ce dénoûment, qu'elle avait provoqué... Ainsi tout était fini!.. Finie, cette passion qui avait illuminé sa jeunesse; renversée, l'idole à laquelle elle avait follement immolé la sécurité de sa vie et l'honneur de son nom; emportés comme une fumée, ces beaux rêves d'un rare et sérieux amour qu'une fidélité persistante aurait innocenté aux yeux du monde!..

Pendant quelques jours, elle avait attendu Philippe, espérant qu'il se repentirait et qu'il reviendrait se jeter à ses pieds. Mais il ne reparut pas, et elle était trop orgueilleuse pour le rappeler...

Oh! les nuits qui avaient suivi cette rupture; les nuits mornes, sans sommeil, sans larmes, pleines d'une stupeur farouche; — la sonnerie lente des heures interminables, et au dehors, par intervalles, un rapide roulement de voiture qui la faisait tressaillir et qui retentissait dans la rue déserte comme le fracas d'un étrange écroulement; — puis les soudains silences, où, dans la demi-obscurité de sa chambre, il lui semblait entendre à côté d'elle une voix répéter à satiété : « C'est fini!.. Fini à jamais! » — Et les journées d'une monotonie navrante; les journées passées dans un fauteuil, les yeux fixes, en une sorte d'hypnotisme douloureux, tandis

qu'au dehors, Paris, enfiévré de printemps, roulait ses charrettes jonchées de fleurs, ses équipages emportant au bois des femmes en fraîches toilettes de mai ; tandis que le parc Monceau s'épanouissait et que les cris tapageurs de la rue montaient, traversés par des pépiemens d'oiseaux!.. Une seule pensée obsédante martelait tout le temps son cerveau avec une douloureuse persistance : — Elle n'avait que vingt-trois ans, et cette vie, qu'elle avait tant aimée, s'écoulait entre ses doigts comme une eau insipide et inutile... Il lui semblait qu'elle était murée au fond d'une oubliette, d'où elle entendait le tumulte du monde gronder bien loin au-dessus de sa tête, — et que jamais elle ne reverrait plus le soleil ni l'animation des vivans...

XVIII.

Août commence à peine, et la saison, à Cauterets, est encore très brillante. Ce matin, un radieux soleil illumine là-bas les châtaigniers luisans, les maïs plantureux et les cimes bleuâtres de la vallée d'Argelès ; mais là-haut, dans les forêts de sapins qui vont du pont d'Espagne au lac de Gaube, une buée grise masque le ciel, rampe le long du défilé rocheux où bondit le gave, et plonge dans une demi-obscurité l'étroit sentier qui monte en zig-zag vers la vallée supérieure. La route n'en est pas moins déjà fréquentée par une bruyante cavalcade de baigneurs qui vont déjeuner à l'auberge du lac. Les piétinemens des chevaux, les claquemens de fouets et les éclats de voix résonnent gaîment dans le brouillard. La cavalcade est nombreuse et résume assez exactement la société composite, exotique et mondaine qui peuple en ce moment les hôtels en vogue de Cauterets. — En tête, à côté du guide, chevauche, en éclaireur, Chabrignac, l'organisateur, le boute-en-train de toutes les parties ; Chabrignac, toujours jeune, — bien qu'il flotte entre quarante et cinquante ans, — toujours affairé, passant une moitié de sa vie à découvrir des étoiles, à les lancer dans le monde des théâtres, et l'autre moitié à déplorer leur noire ingratitude : — derrière lui, mollement cahotée et poussant des cris de terreur au moindre écart de son cheval, s'avance la vicomtesse de Tannois, une quinquagénaire obèse, moitié bas-bleu, moitié parasite, qui, ayant renoncé pour son compte à Satan et à ses pompes, occupe sa maturité à se mêler d'intrigues amoureuses pour le compte des autres ; — puis viennent le prince Spalato, un Dalmate aux moustaches trop noires, et le comte Béla Tolnay, un jeune Magyare anémique, frêle et pâle comme un cierge ; — enfin, deux anciennes connaissances : Mme Higginson, née Walford, et Hélène

de La Roche-Élie, qui a repris son nom de demoiselle et s'appelle maintenant Mme des Réaux.

Hélène est toujours très belle, bien qu'un peu maigrie. Le corsage vert myrte de son amazone moule encore étroitement sa poitrine ronde, ses épaules tombantes et sa taille souple. Son petit chapeau, surmonté d'une aigrette de plumes de coq de bruyère, coiffe coquettement sa tête fine où la masse des cheveux roux retombe en catogan sur la nuque. Sa figure, blanche comme un lis, tranche doucement sur le fond de cette toilette sombre. Dans sa main gantée elle tient un fouet espagnol dont elle s'amuse comme une enfant à agiter les pompons rouges et les grelots. Et, à travers le brouillard, sa voix mordante monte à chaque instant, entrecoupée d'éclats de rire, répondant ironiquement aux complimens des cavaliers, raillant les peurs de Mme de Tannois, surexcitant par son entrain toute la cavalcade encore endormie par le froid du matin.

Peu à peu, la montée devient plus âpre, les sapins ont des formes plus grêles et se montrent plus clairsemés parmi les roches pelées ; on gravit un dernier escarpement, puis on découvre la vallée de Gaube, à demi voilée de brume, et le lac d'une limpide couleur glauque, étalant son eau calme dans un encadrement de sommets décharnés et grisâtres. Au bord de l'eau se dresse, solitaire, une cabane de pêcheur pompeusement décorée du nom d'*Hôtel-de-la-Vallée*. C'est là qu'on met pied à terre et qu'on procède à l'installation de la table du déjeuner. Chabrignac, très affairé, s'occupe du déballage des provisions qu'on a apportées à dos de mulet. Il connaît les maigres ressources de l'auberge et il a emballé lui-même dans des paniers une précieuse provende : — pâtés de gibier, volailles froides, fruits, bouteilles de champagne et de bordeaux, tout, jusqu'au café, qu'on n'aura plus qu'à réchauffer. Quand il s'est assuré que les provisions sont arrivées en bon état, il court à l'auberge recommander au patron de soigner le plat local : la friture de truites du lac. Enfin, la table est prête et dressée en plein air. Les convives affamés s'y asseyent, encore tout frissonnans, et attendent avec impatience que le soleil perce la nuée pour leur donner un peu de chaleur.

Mais le soleil s'obstine à ne pas se montrer : les vapeurs grises s'épaississent encore et le déjeuner commence en face d'un paysage austère et glacé. Heureusement, les vins lampans et mousseux remplacent la lumière absente et réchauffent les corps grelottans. Les langues se délient, les rires partent de nouveau avec les bouchons des bouteilles de champagne. Le prince Spalato et le comte Tolnay, qui sont de solides buveurs, commencent à devenir tendres et à parler de l'amour avec des métaphores orientales exprimées en un

français douteux ; Chabrignac confie à voix haute à Mme de Tannois qu'il a découvert une nouvelle étoile : la nièce du guide ; dix-sept ans, un profil mauresque et une admirable voix de contralto. Hélène, qu'un demi-verre de champagne a mise en verve, les excite et leur tient tête à tous. Au dessert, les cerveaux sont très allumés et Mme Higginson propose une promenade en barque jusqu'à la cascade de la Spumouse, dont on entend au loin le bouillonnement sourd au pied du Vignemale. Tandis que l'un des pêcheurs de l'auberge apprête la barque, Hélène se dérobe et bientôt, grâce au brouillard, fausse compagnie à la bande tapageuse.

Elle suit solitairement un sentier pierreux qui côtoie le bord du lac, et, enveloppée dans un plaid, elle va s'asseoir au pied d'un éboulis de roches dont la dernière assise trempe dans l'eau verte. La brume qui flotte sur le val de Gaube l'entoure de toutes parts et l'isole du reste du monde. La petite auberge a disparu dans un nuage. Hélène ne distingue plus que les sommets gris ou neigeux du massif du Vignemale. Elle entend, comme dans un rêve, la barque qui passe au large et la voix de Chabrignac qui déclame des vers de Musset ; puis les éclats de rire sont étouffés par le grondement de la cascade ; tout s'efface dans le brouillard et la jeune femme reste seule avec ses pensées. Sa verve du déjeuner est brusquement tombée, ses traits se tirent et expriment une lassitude encore plus morale que physique ; une toux nerveuse secoue par momens sa poitrine frémissante, et ses grands yeux assombris restent fixés sur l'eau verte. On dirait que tout son passé s'y reflète et qu'à travers les déroulemens des brumes blanches qui se traînent à la surface du lac, elle voit surgir les images des choses et des êtres qui ont eu une influence tragique sur sa destinée.

Le brouillard gris et glacé qui l'isole lui remémore les premières semaines navrantes qui ont suivi sa rupture avec M. de Préfaille. Les clameurs lointaines de la barque qui emporte les convives du déjeuner lui rappellent comment peu à peu une réaction s'est produite en elle et comment, reprise du besoin impérieux de s'étourdir, elle a cherché l'oubli de sa peine dans le tumulte et les dissipations bruyantes de ses nouveaux amis de la colonie étrangère. — Sa santé se détraquait, et, prise de la crainte de mourir, elle a voulu au moins goûter auparavant tout ce que la vie peut encore lui donner de plaisirs. Elle a été dévorée soudain d'un désir pervers d'avoir sa revanche, de faire subir aux autres les peines qu'on lui a infligées. Elle est redevenue élégante et follement mondaine. Sa beauté, à laquelle la douleur a ajouté un éclat maladif singulièrement attirant, lui a valu d'éclatans triomphes ; elle a été passionnément aimée et désirée. Autour d'elle s'est empressée une cour

d'adorateurs ; elle a pris plaisir à les exciter et à les pousser à bout, mais jamais son sang-froid ne l'a abandonnée ; on cite dans son cercle de nombreux amoureux qu'elle a désespérés, mais on ne lui connaît pas un amant. Au milieu de ses dissipations et de ses excentricités, elle est restée froide et chaste comme cette neige, dont elle voit là-bas les plaques blanches transparaître dans une éclaircie, aux sommets du Vignemale. Dans le train étourdissant de sa nouvelle existence, deux ou trois fois seulement son cœur a été ému et cette émotion a été causée par un nom lu dans un journal : — celui de Raymond Descombes. — Le jeune compositeur est sorti de la pénombre des débutans ; ses suites d'orchestre ont été plusieurs fois exécutées avec succès dans des concerts, et on parle d'un opéra de lui reçu dans un théâtre subventionné. Quand son nom est tombé par hasard sous les yeux d'Hélène, elle est longtemps restée rêveuse, et lentement l'image des anciens jours s'est dressée devant elle. Elle a revu les jardins du Pressoir, la levée de la Loire au crépuscule, les landes semées d'ajoncs de La Châtaigneraie... et son cœur a battu. — Puis le torrent des distractions parisiennes l'a ressaisie et les souvenirs un instant évoqués se sont évanouis dans le tapage des fêtes de chaque jour...

Au bout d'un an de cette folle course au plaisir, sa santé s'est altérée sérieusement ; elle souffre d'une affection des voies respiratoires, et son médecin lui a conseillé les eaux de Cauterets. Et c'est ainsi qu'elle se trouve ce matin au lac de Gaube, avec toute la bande mondaine de ses adorateurs et de ses amies.

L'oblongue et pierreuse coupe du lac demeure toute fumeuse. Les nuées blanches, poussées par le vent, s'échevèlent aux pointes des rochers, se déchirant, se tordant, et glissant sur l'eau comme de frêles apparitions ; et, à travers le voile gris du brouillard, le ruissellement de la Spumouse résonne au loin, pareil à la voix grondante d'une mauvaise fée. Hélène, frissonnante, se tient toujours immobile, assise sur un bloc de granit, regardant distraitement l'eau verte et écoutant au-dedans d'elle-même les souvenirs qui grondent sourdement comme la cascade, là-bas. Tout à coup des appels répétés la tirent de sa somnolente rêverie, des pas se rapprochent, et Mme de Tannois émerge tout essoufflée du fond de la brume.

— Comment ! vous étiez là, ma chère ? s'écrie-t-elle ; et voilà un quart d'heure que nous vous cherchons !.. Pourquoi ne nous avez-vous pas accompagnés ?.. La cascade est très curieuse et Chabrignac nous a dit adorablement *la Nuit de mai*.

— J'étais fatiguée, répond impassiblement Hélène, et je me suis assise.

— Quelle imprudence !.. Par cette matinée glaciale, et patraque comme vous l'êtes, vous jouez avec votre santé, ma chère amie !..

— Bah ! qu'importe ! répond-elle en haussant les épaules et en se serrant dans son plaid.

— Allons, venez vite vous réchauffer avec un verre de punch... Les chevaux sont prêts et on va partir.

Elle obéit et revient lentement vers la bande, qui s'est attablée autour d'un punch brûlant. On boit le coup de l'étrier, et on monte à cheval. La descente s'opère bruyamment. Quand on arrive au pont d'Espagne, le brouillard commence à se dissiper. Les nuées glissent à la base des montagnes ; elles passent blanches sur le ciel, grises à la surface du sol, et là-bas, à travers la brume déchirée, on voit les cimes des pics d'Argelès tout dorés de soleil. Hélène s'arrête un moment à contempler le spectacle féerique de ces lumières brisées, irisées, tamisées par les vapeurs flottantes. Elle est rejointe par Chabrignac, auquel le punch a donné une pointe de tendresse mélancolique :

— Quel spectacle grandiose ! s'écrie-t-il lyriquement ; quelles divines colorations !

— Vous m'agacez, Chabrignac, interrompt-elle rudement; ne pouvez-vous admirer en silence et sans devenir dithyrambique ?

— Eh quoi ! madame, cette poésie de la montagne ne vous amollit-elle pas le cœur ! Êtes-vous toujours aussi insensible aux souffrances de ceux qui vous aiment ?

— Mon cher, allez chanter cette romance-là à Mme Higginson ; elle vous comprendra peut-être... Pour moi, c'est de l'hébreu et cela m'ennuie.

— Ainsi vous ne croyez pas à l'amour ?

— Je vous le répète, je n'y crois plus.

— Vous ne croyez pas qu'un homme soit capable de mettre toute sa vie dans une passion malheureuse et d'en souffrir énormément ?

— Si fait, j'en ai connu un,.. un seul qui aimait de la sorte.

— Et il a été aimé ?

— Non, celle à qui il avait donné son amour l'a laissé tomber. Comme c'était un objet fragile, il s'est brisé en mille pièces et la petite bête qui était dedans est morte. Voilà !.. Maintenant laissez-moi passer; vous voyez bien que vous gênez mon cheval. . . .

. . . .

On a observé que, lorsqu'un air nous revient tout à coup à la mémoire d'une façon obsédante, c'est que souvent un instrument ou une voix le chante à quelque distance, et que les vibrations très faibles de cette musique lointaine sont perçues inconsciemment par

nos oreilles. De même, lorsque notre pensée est invinciblement ramenée vers un absent, il arrive parfois que celui que nous croyons loin de nous se trouve précisément, à notre insu, dans le voisinage, et agit secrètement sur notre esprit. — Tandis qu'Hélène descendait du pont d'Espagne, ce phénomène mystérieux était en train de s'opérer, et l'ami auquel elle faisait allusion dans son entretien avec Chabrignac entrait presque au même moment dans les rues de Cauterets.

A la fin de juillet 1874, Raymond Descombes, ayant travaillé d'arrache-pied à son opéra pendant tout l'hiver et une partie de l'été, s'était senti complètement énervé, vanné et *vidé*. Il résolut de quitter Paris et d'aller se mettre au vert dans quelque pays de montagnes, où il se ragaillardirait en respirant le grand air à pleins poumons. Il avait l'esprit libre de toute préoccupation : son opéra était reçu, la partition manuscrite était à la copie, la distribution avait été arrêtée et les répétitions ne devaient commencer qu'en octobre. Il partait donc sans arrière-pensée, ayant deux bons mois de vacances devant les mains et se promettant d'en jouir pleinement. Il voyagea tout d'une traite jusqu'à Luchon et ne s'arrêta que lorsqu'il fut au cœur de la montagne. Alors il parcourut lentement la chaîne des Pyrénées, cheminant à petites journées et souvent à pied, le sac au dos. Il s'arrêta à Bagnères-de-Bigorre, grimpa jusqu'au sommet du Pic-du-Midi, redescendit à Barèges et gagna Luz, dont le paysage à la fois grandiose et pastoral le retint, charmé, pendant toute une semaine ; puis il résolut de visiter la vallée de Cauterets avant de gagner Pau et Biarritz. Il arriva à l'hôtel de France par une fin d'après-midi brusquement ensoleillée, à l'heure où les excursionnistes reviennent en cavalcades et où les rues s'emplissent d'un bruit joyeux de grelots et de piaffemens de chevaux. Après avoir fait un brin de toilette, il dîna à table d'hôte et, allumant un cigare, alla achever sa soirée à la promenade du *Mamelon vert*.

La longue allée qui contourne le flanc de la montagne était pleine de promeneurs. Autour du rond-point, où une musique militaire jouait des valses, les chaises étaient presque toutes occupées. La journée avait été chaude et chacun semblait heureux de respirer l'air attiédi du soir, en jouissant du spectacle de la gorge de Cauterets déjà assombrie et des pics encore baignés de lumière. Raymond allait et venait à travers les groupes de baigneurs et de baigneuses, en admirant les derniers reflets du soleil couchant sur la neige des hautes cimes. A l'un des détours de l'avenue, il se croisa avec une jeune femme très élégante, escortée d'une femme de chambre qui portait un manteau. La promeneuse paraissant fort jolie, les yeux du jeune homme s'arrêtèrent distraitement à la con-

sidérer, et tout d'un coup il crut remarquer un mouvement de surprise dans les traits rapidement entrevus de l'étrangère. Elle était à dix pas; il fit volte-face et s'arrangea de façon à la croiser de nouveau, tout en se disant à son tour qu'il y avait pour lui, dans la démarche et l'air de cette belle personne, je ne sais quoi de familier et de déjà vu. Lorsqu'au bout de quelques minutes elle revint sur ses pas, leurs regards se rencontrèrent, et cette fois il tressaillit en se demandant si ses yeux ne le trompaient point. Tandis qu'il restait immobile, la jeune femme, après un moment d'hésitation, s'arrêta, sourit et tendit brusquement la main à Raymond.

— Bonsoir, monsieur Descombes! murmura-t-elle.

Cette fois, il la contemplait face à face et il n'y avait plus de doute possible.

— Hélène des Réaux! s'écria-t-il.

— Mais oui, c'est moi... Suis-je donc si changée que vous ne reconnaissiez plus votre vieille amie?

Il la regarda avec une expression mêlée de joie et d'embarras. — Oui, c'était bien l'amie d'autrefois. C'était le même teint blanc, les mêmes cheveux trop lourds, tombant à demi dénoués sur la nuque, les mêmes grands yeux verts si lumineux et si purs... seulement cernés maintenant d'un cercle bleuâtre. — Raymond, encore mal revenu de sa surprise, balbutiait des excuses et exprimait gauchement à Hélène son contentement de la revoir. Quant à celle-ci, elle était très émue, mais elle s'efforçait de dissimuler son émotion sous une effervescence nerveuse et toute à la surface. Elle prit vivement le manteau que portait la femme de chambre :

— Tu peux t'en retourner, Simonne, ajouta-t-elle; monsieur me ramènera.

Restés seuls, ils firent quelques pas silencieusement dans la direction du rond-point, trouvèrent deux chaises vacantes un peu à l'écart et s'y assirent. Bien qu'ils eussent beaucoup de choses à se dire depuis leur dernière et lointaine entrevue, les commencemens de la conversation se traînaient péniblement. Un sentiment de délicate réserve suspendait les questions sur les lèvres de Raymond, et Hélène elle-même, malgré son affectation d'assurance, semblait redouter de réveiller les souvenir du passé.

— Vous êtes seule ici? demanda enfin Raymond.

— Oui, seule...

Et tandis qu'elle prononçait ces mots, une confuse rougeur empourprait ses joues et ses yeux se baissaient. Elle les releva bientôt après et, regardant Raymond en face :

— Vous connaissez sans doute mon histoire?

— Mais,.. murmura-t-il avec embarras, je crois...

— Je vois à votre air que vous en savez assez. — N'insistons pas là-dessus, je n'aime pas à me rappeler les choses désagréables... Parlons de vous... Je me suis tenue au courant de vos succès... Vous voilà célèbre!.. Vous avez réalisé votre rêve, vous, et vous êtes heureux!

— Mon Dieu! je suis assez content de mes affaires, bien que, dans notre métier, vous savez? on ne soit jamais satisfait... Tant de choses restent à faire!.. C'est comme une montagne : quand on a bien grimpé et qu'on se croit arrivé, on s'aperçoit que d'autres sommets se dressent au-dessus du plateau qu'on a atteint... Mais vous, madame, avez-vous donc à vous plaindre de la vie?

— Moi? répliqua-t-elle avec un accent qui avait quelque chose de navrant,.. c'est une autre affaire... Enfin, je suis encore relativement heureuse, puisque je suis libre de mes actions... Vous habitez Paris, n'est-ce pas?.. Comment ne vous y ai-je jamais rencontré?.. Êtes-vous... marié?

— Non,.. et, franchement, je n'ai jamais eu le temps d'y songer... Pendant ma carrière d'artiste, ajouta-t-il avec une tristesse un peu sarcastique, j'ai reconnu combien vous aviez raison jadis quand vous me disiez que les gens qui ont leur fortune et leur avenir à faire ne doivent pas songer au mariage...

Elle ne répondait pas, et une toux creuse secouait par momens sa poitrine.

Il la regarda avec une attention plus affectueuse et reprit :

— Êtes-vous ici pour votre santé?

— Oui, j'y soigne tant bien que mal une laryngite, et vous?

— Oh! moi, j'y suis venu en simple promeneur; j'arrive de Luz... Un pays charmant, plein de beaux arbres, de prairies touffues, d'eaux jaillissantes. Une véritable Arcadie encadrée dans d'admirables montagnes... Connaissez-vous Luz?

— Non, mais vous me donnez envie de l'aller voir.

Elle renversa un moment sa tête en arrière, respira longuement et contempla l'azur profond du ciel crépusculaire.

— Que ce bleu du ciel est exquis! soupira-t-elle; on voudrait pouvoir y mordre!

L'orchestre venait de commencer une valse : elle tressaillit et, se retournant vers Raymond :

— La reconnaissez-vous?.. continua-t-elle; c'est le *Beau Danube bleu*.

Et ils redevinrent silencieux, goûtant tous deux le charme à la fois amer et doux des souvenirs de leur jeunesse. — La fraîcheur tombait, Hélène fut reprise d'un accès de toux plus violent.

— L'humidité vous fait mal, s'écria tendrement Raymond en la forçant de s'envelopper dans son manteau.

— Bah! dit-elle en secouant les épaules, dans deux mois, j'irai à Nice et le Midi me remettra... Je n'aime pas qu'on me rappelle mes maux... Courte et bonne, c'est maintenant ma devise... Voyez-vous, je suis une païenne, et j'ai résolu de prendre sans compter toutes les joies que la vie pourra encore me donner... Cela durera ce que cela pourra...

— Mais c'est de l'enfantillage et, avec ce régime-là, vous deviendrez sérieusement malade...

— Eh bien! alors, je ferai comme les animaux, j'irai me cacher dans un coin pour mourir sans que personne en sache rien... Mais ne gâtons pas cette belle soirée en parlant de ces vilaines choses!

Elle s'était levée et avait pris le bras de Raymond. Ils redescendirent la grande allée du *Mamelon vert*. Ils marchaient lentement, ayant en face d'eux les cimes des glaciers du Vignemale, qui semblaient briller d'une lueur phosphorescente, tandis que le reste des montagnes s'enfonçait déjà dans l'ombre. Vers l'ouest, dans l'échancrure de l'un des pics, une étoile luisait comme une perle d'or. Les promeneurs se raréfiaient, la musique s'était tue, un calme rassérénant emplissait maintenant la vallée, interrompu seulement par les basses grondantes du gave. A mesure que la nuit veloutait les crêtes des montagnes, les étoiles scintillaient avec plus d'intensité; elles semblaient danser au-dessus des cimes glacées, et il y avait comme une fête dans le ciel.

— Quelles belles nuits que ces nuits des Pyrénées! s'écria Hélène, et comme je suis heureuse de notre rencontre!.. Savez-vous? vous allez venir prendre le thé chez moi, et nous arrêterons ensemble le programme d'une partie à Luz... Je veux que vous me conduisiez vous-même dans votre Arcadie, et en attendant je vais vous faire les honneurs de mon chez moi.

Raymond s'inclina et se laissa guider par Hélène jusqu'à son logis. Elle habitait le premier étage d'une maison particulière, à l'entrée du bourg, non loin de la promenade du Parc. A leur arrivée, ils trouvèrent Simonne sur le seuil d'un petit salon dont les fenêtres ouvertes donnaient sur la campagne, et qu'éclairait une lampe coiffée de son large abat-jour anglais.

— Simonne, dit gaîment Hélène en jetant son manteau à la femme de chambre et en se décoiffant, prépare-nous du thé... Je n'y suis pour personne!..

Le petit salon avait l'aspect nu et banal des pièces qu'on loue toutes meublées aux étrangers dans les villes de bains. Des fauteuils et un canapé de velours tabac d'Espagne, une table ronde,

une garniture de cheminée en simili-bronze et des vues des Pyrénées en composaient tout le luxe. Quelques livres sur la table, un piano ouvert et un grand vase plein de magnifiques iris de montagne, lui donnaient seuls quelque chose d'intime et d'hospitalier.

Simonne apporta le thé et Hélène le servit elle-même, avec l'amusement enfantin d'une fillette qui joue à la maîtresse de maison. Pendant quelques minutes, cette occupation du thé les détourna l'un et l'autre des pensées mélancoliques qui leur remontaient du cœur à la tête ; mais quand ils se retrouvèrent chacun devant leur tasse vide, l'embarras qui les avait déjà paralysés lors de leur rencontre au *Mamelon-Vert* les ressaisit tous deux.

— Vous allez me trouver bien exigeante, dit la jeune femme, afin de rompre ce silence pénible. Faites-moi un grand plaisir... Mettez-vous au piano et jouez-moi quelque chose de vous.

Raymond s'empressa d'obéir et, s'asseyant devant le clavier, commença à frapper quelques accords ; puis il exécuta des fragmens de son opéra. Peu à peu, se laissant aller au charme des ressouvenirs, il retrouva des motifs anciens, — ceux qu'elle aimait à Tours, — vieux airs de gavottes du XVIIIe siècle, brunettes, chansons rustiques... Tout cela se fondait dans une improvisation tantôt tristement farouche et passionnée, tantôt tendre et naïve comme un chant primitif.

Hélène, assise sur un fauteuil bas, la tête renversée, les bras croisés, se livrait tout entière au doux entraînement de ces mélodies du temps passé ! Quand Raymond s'arrêta enfin, elle releva vers lui une figure émue où scintillaient deux yeux mouillés :

— C'est beau ! murmura-t-elle ; c'est beau !

Et tout à coup elle fondit en larmes.

— Qu'avez-vous? s'écria Raymond ; vous ai-je chagrinée sans le vouloir ?

— Non, non, ce n'est rien... C'est nerveux, répondit-elle en essuyant ses yeux ; votre musique m'a trop rappelé l'ancien temps, voilà tout... Allons un moment à la fenêtre, le grand air me remettra...

Ils s'accoudèrent l'un près de l'autre à l'appui de la croisée, mais là encore les souvenirs du passé les attendaient traîtreusement. Ce tête-à-tête en face de la campagne endormie leur rappelait trop vivement la veillée déjà lointaine à la fenêtre de La Châtaigneraie pour qu'ils pussent s'abstenir d'évoquer ces fuyantes images de leur première jeunesse.

O les heures envolées, les heures matinales et charmantes qu'on ne retrouvera plus, quoi qu'on fasse, avec quelle douceur obsédante elles vous reviennent et quelle magie leur prête l'éloigne-

ment! Comme elles nous touchent droit au cœur et en font jaillir tendrement la source des larmes! — En vain, dès le premier moment de leur rencontre, ils s'étaient promis intérieurement de ne point se reparler du passé, de ne pas réveiller des espérances et des émotions à jamais ensevelies; à leur insu, le Souvenir avec sa baguette magique touchait leurs lèvres closes, et ils ne pouvaient plus s'empêcher de regretter à haute voix la fuite des jours qui ne devaient plus revenir.

Le cœur d'Hélène déborda le premier, et brusquement elle conta à Raymond tout ce que d'abord elle s'était défendu de lui révéler : — les mirages décevans de son amour pour M. de Préfaille, la folie de son mariage, les misères de sa vie domestique à l'hôtel de La Roche-Élie, son nouvel entraînement vers Philippe, le scandale qui avait suivi, le dégoût dont l'avait abreuvée le piteux et brutal dénoûment de cette passion absorbante. Elle lui avoua tout avec ce besoin d'expansion qui pousse les femmes à se jeter aux pieds d'un confesseur, moins pour lui demander une absolution que pour soulager leur âme.

Raymond l'écoutait avec un mélange d'étonnement, de gêne et de compassion.

— Savez-vous? lui dit-elle en se cachant la figure dans les mains, j'ai été lâche à l'époque où j'ai quitté M. de La Roche-Élie... Il a cru que c'était vous qui étiez mon amant, et je vous ai laissé soupçonner!..

Raymond ne lui répondit pas, mais il sentit une chaleur lui monter de la poitrine jusqu'aux joues. Son cœur battait plus vite, son sang coulait plus chaud dans ses veines. Il songeait qu'Hélène, la bien-aimée de jadis, était à ses côtés; son bras effleurait le sien, et elle était toujours aussi belle, aussi dangereusement séduisante qu'autrefois. Dans la nuit de la fenêtre, il ne distinguait pas ses traits, mais il voyait ses grands yeux humides briller à la lueur des étoiles, et peu à peu la tête lui tournait. Il lui prit les mains, les lui serra tendrement, et, comme elle se remettait à tousser, il l'emmena loin de la croisée, sur un canapé.

— Oui, soupira-t-il enfin, j'ai su vaguement un peu de tout cela, et je vous plaignais profondément quand les rumeurs des bavardages tourangeaux arrivaient jusqu'à moi... Ah! Hélène, pourquoi ne peut-on pas recommencer sa vie?..

— Oui, pourquoi? dit-elle en se tordant rageusement les mains, pourquoi?.. Voilà ce que je me répète chaque jour... Mais le passé est le passé, et je crois que Dieu lui-même ne pourrait le ressusciter... Le présent seul nous appartient!.. N'est-ce pas que vous me trouvez misérable et que je vous fais pitié?

— Pitié !.. Ce mot-là ne convient ni à vous ni à moi... Vous êtes toujours l'adorable Hélène d'autrefois, et, de vous à moi, il ne pourra jamais être question que de l'amitié la plus tendre et la plus dévouée...

— Êtes-vous sincère?.. Eh bien! prouvez-le-moi, ne m'abandonnez pas à mes vilaines pensées noires... Restez quelque temps à Cauterets... Je vous assure que j'ai besoin, grand besoin d'un ami vrai pour me sauver de moi-même... Voulez-vous être cet ami-là?

Il y avait dans la voix d'Hélène un si touchant accent de prière qu'il en fut remué, et il se mit à sa discrétion.

— Merci! dit-elle très bas.

Ils restèrent un moment silencieux. Par les fenêtres, la voix du gave leur arrivait dans la nuit, et cette rumeur du torrent, que jadis Hélène ne pouvait écouter sans un serrement de cœur, maintenant lui semblait douce et caressante.

— Merci! répéta-t-elle en se levant avec lui... Il se fait tard et il faut nous quitter pour ce soir... Êtes-vous libre demain?

Il répondit affirmativement.

— Eh bien! demain, si vous voulez, nous prendrons des chevaux, nous irons ensemble à Luz et à Gavarnie, et vous me servirez de mentor... Ne me refusez pas!.. Profitons de ce que le temps est beau et de ce que la bonne chance nous a réunis... Il faut cueillir les plaisirs présens comme des fleurs qu'on n'est pas sûr de retrouver... Ainsi, je compte sur vous?..

— Oui, c'est convenu...

— A demain donc! s'écria-t-elle en lui tendant ses mains.

Il les prit, les baisa longuement toutes deux... Elle ne songeait plus à les retirer et souriait, tout émue, tandis que lui se sentait de nouveau pris d'un amoureux vertige... Enfin, elle le renvoya, et Simonne l'escorta jusqu'au seuil de la maison.

XIX.

Le lendemain matin, pour la première fois depuis longtemps, Hélène se leva sans éprouver cette inquiétude vague, et cette sensation de précoce lassitude qui accompagnaient presque toujours ses réveils. Elle s'enveloppa de son peignoir et courut ouvrir sa fenêtre. Le ciel était d'un azur foncé. Dans toute la vallée il n'y avait pas le plus petit flocon de brume. Au pied de son balcon, un coin de pré était encore baigné d'ombre dans son encadrement de

peupliers. A droite et à gauche, des montagnes dressaient leurs flancs boisés; l'une déjà ensoleillée à la cime, l'autre comme estompée d'une brume bleue. Au loin, les pics de la vallée de Cauterets découpaient sur le ciel leurs profils aigus d'un gris lilas. Le gave chantait joyeusement. Tout annonçait une splendide journée, et Hélène se sentait légère et pleinement heureuse à l'idée de s'enfuir à Luz avec cet ami retrouvé miraculeusement et vers lequel son cœur était maintenant si tendrement attiré. Elle allait sonner Simonne pour lui recommander de hâter les préparatifs du départ, quand la femme de chambre entra avec une lettre qu'on venait d'apporter.

Hélène regarda la suscription du billet; l'écriture ne lui était pas familière... Elle l'ouvrit distraitement, le parcourut et, pâle, les yeux assombris, les lèvres crispées, le posa sur la table avec un geste découragé...

— C'est bien, dit-elle à Simonne, va,.. je n'ai plus besoin de toi.

Voici ce qui était arrivé : — La veille au soir, Raymond avait quitté la maison du Parc dans un état d'attendrissement et d'enivrement tout voisin de l'amour. Les yeux verts l'avaient reconquis; les blanches mains d'Hélène, qu'il venait de couvrir de baisers, lui semblaient encore pressées contre ses lèvres; leur contact agissait sur lui comme un charme, et son cœur battait voluptueusement à l'idée que, s'il était resté près d'elle une minute de plus, il n'aurait pu résister à la tentation de la serrer dans ses bras et de la dévorer de caresses. Certains pressentimens qui ne trompent guère lui disaient que cette fois il n'eût pas été repoussé. Il en frissonnait tout seul dans la rue déserte où il cheminait lentement, les yeux levés au ciel, embrassant d'un regard ébloui la voûte d'un bleu sombre où les étoiles scintillaient si fort, dans la pureté de l'air, qu'elles semblaient se rapprocher de lui. La voix du torrent le berçait, et il croyait entendre dans le ciel chanter comme des violons célestes, tous les ressouvenirs de sa vingtième année. Cette ivresse dura ainsi pendant tout le trajet de la maison du Parc à l'hôtel de France; mais, quand Raymond se retrouva dans sa chambre d'auberge, en face de sa valise à peine défaite, le prosaïsme des objets qui l'entouraient ramena insensiblement son esprit vers la réalité, et la réflexion commença à jeter son eau froide sur l'enthousiasme de la première heure.

Raymond, bien que touchant à peine à la vingt-huitième année, n'avait plus ni la naïveté, ni la foi confiante de la jeunesse. Le frottement de la vie parisienne, les milieux artistes dans lesquels il s'était trouvé, le spectacle journalier des entraves que certaines

liaisons apportent à la régularité du travail et à la maturité de la production chez ceux qui s'occupent d'art, l'avaient rendu prudent, circonspect et même un peu sceptique. Quand, au moment de déboucler sa valise, il se rappela qu'il s'était engagé à retourner à Luz en compagnie d'Hélène, il ne put s'empêcher de penser aux suites possibles de cette aventure.

Assurément, ces deux jours à passer dans la montagne en tête-à-tête avec une femme qu'il avait adorée et pour laquelle il éprouvait encore une vive affection, lui offraient une perspective pleine de promesses très tentantes, mais qu'en adviendrait-il? Il se connaissait : sa passion, dont il avait eu grand mal à se guérir, risquait de se renflammer dans l'intimité de cette promenade. Si Hélène le repoussait de nouveau, les désillusions qu'il éprouverait amèneraient un trouble sérieux dans sa vie, et il ne se souciait plus de subir les tortures qui avaient si longtemps détruit son repos après la funeste soirée des Aigues; — si au contraire (et quelque chose au fond de son cœur lui disait que tel serait le véritable dénoûment), si Hélène, cette fois, venait à l'aimer véritablement,.. ce serait peut-être alors un pire danger. Il n'était pas homme à l'abandonner après avoir fait d'elle sa maîtresse, et il s'attacherait fortement à cette jeune femme qu'il ne pouvait épouser. En ce cas, ils vivraient ensemble, avec toutes les conséquences et tous les encombres du mariage, sans en avoir la sécurité. Toujours l'ombre de M. de La Roche-Élie se dresserait à l'horizon. Il aurait une femme qu'il faudrait cacher, qu'il ne pourrait produire dans le monde, et qui, elle-même, souffrirait bientôt de cette situation équivoque. Et puis, bien qu'il admirât Hélène aussi vivement qu'autrefois, néanmoins il avait acquis à ses dépens une clairvoyance qui lui manquait jadis. Tout en la trouvant souverainement belle, tout en rendant justice à sa grâce et à son esprit, il lui était impossible de fermer les yeux à ses défauts. Il la savait violente, excessive et fantasque, très gâtée par les adorations du monde, obéissant au premier mouvement de son cœur, à la première impulsion de ses nerfs, comme toutes les femmes chez lesquelles la raison ne fait pas équilibre à la sensibilité et à l'imagination... Avec une nature aussi mobile, aussi passionnée et orageuse, que serait la vie commune? Comment trouverait-il la paix d'esprit, la régularité quotidienne, la sécurité du lendemain si nécessaire aux gens qui travaillent? Le scepticisme du Parisien reprenait le dessus et une petite voix sifflante et ironique lui murmurait à l'oreille : — « Cette femme à laquelle tu risques de sacrifier ta carrière d'artiste, la connais-tu bien seulement? C'est une créature adorable, mais redoutable et mystérieuse comme un sphinx... Elle a aimé M. de Préfaille, et si Philippe a été son amant, qui

te répond qu'il ait été le seul? Cette jalousie du passé sera pour toi un tourment de chaque jour. Tu souffriras, tu la feras souffrir et vous serez malheureux tous deux... Non, sois sage ; laisse aux oisifs le plaisir de courir de pareilles bonnes fortunes. L'artiste doit se vouer à l'art comme le prêtre à l'église... Si tu m'en crois, tu n'iras pas à Luz... »

Dès ce moment, la résolution de Raymond fut arrêtée. Il comprit que le seul moyen de résister à la tentation était de fuir ; il savait que, s'il revoyait Hélène, il ne serait plus maître de sa personne, et avec une impitoyable rigueur, il décida qu'il quitterait Cauterets le lendemain dès l'aube. Il sonna, demanda sa note, commanda une voiture pour sept heures du matin, puis se fit apporter du papier et écrivit :

« Chère Hélène,

« Pardonnez-moi mon manque de parole. En rentrant à l'hôtel j'ai trouvé un télégramme qui me rappelle à Paris. J'aurai le regret de ne point vous accompagner à Luz, et je partirai dans quelques heures, emportant le souvenir de la meilleure soirée que j'aie passée depuis bien longtemps. Peut-être tout est-il pour le mieux ! En vous revoyant, je sens que je vous aurais aimée de nouveau, et nous en aurions souffert tous deux... Adieu ; je vous garde au fond du cœur une affection de frère ; si jamais plus tard vous aviez besoin d'un ami dévoué, appelez-moi et j'accourrai.

« RAYMOND. »

Et c'était ce billet qu'Hélène froissait douloureusement dans ses mains, tandis que, sur la route de Cauterets, bien loin déjà au fond de la gorge, sonnaient les grelots des chevaux qui emportaient Raymond Descombes vers la gare de Pierrefitte.

Ainsi s'éteignait cette lueur d'espoir qui avait un instant brillé dans le vide de sa vie. Le premier et le meilleur ami de sa jeunesse l'abandonnait sans pitié. Elle lui avait presque offert son amour et il s'enfuyait en lui laissant ce cérémonieux et froid billet, où il déclinait une tendresse qu'autrefois il avait sollicitée avec des larmes. Lui, aussi, prenait cruellement sa revanche du refus de la soirée des Aigues !.. Encore un désenchantement ! encore une humiliation !.. Seraient-ce au moins les derniers ? — Quelle malédiction portait-elle donc en elle qui desséchait toujours sur pied ses désirs les meilleurs et les plus droits, qui déjouait ses

plus énergiques efforts pour s'arrêter sur la pente où elle se sentait glisser ? Décidément une force inconnue et hostile la poussait toujours plus loin hors de la route unie et bourgeoisement sablée que suivent les gens corrects... Eh bien ! le sort en était jeté, elle reprendrait sa chevauchée vagabonde au hasard des chemins de traverse, jusqu'au jour prochain où elle roulerait au fond de quelque abîme...

Elle alla vers la fenêtre, déchira en minuscules morceaux le billet de Raymond et les lança dans la prairie, où ils s'éparpillèrent comme une envolée de papillons blancs. Puis elle sonna sa femme de chambre :

— Habille-moi, lui dit-elle.

Simonne procéda silencieusement à la toilette de sa maîtresse, et quand elle eut accroché la dernière agrafe, noué le dernier ruban, elle resta dans la chambre, tournant autour d'Hélène, comme quelqu'un qui veut parler et qui éprouve quelque embarras à commencer :

— Madame ira-t-elle à Luz?

— Non.

— Alors madame n'a plus besoin de moi?

— Non, tu peux t'occuper du déjeuner.

— C'est que j'aurais un mot à dire à madame.

— Parle donc et finis-en!

— Voilà... J'espère que madame ne s'en fâchera pas... J'ai l'intention de me marier.

— Te marier?.. Et avec qui?

— Avec un pays, François Blanchet, que j'ai rencontré ici et qui est valet de chambre chez un banquier.

— Ah!.. Est-ce pour bientôt?

— Mais pour le plus tôt possible... Nous avons fait venir nos papiers, et comme François retourne dans huit jours à Paris avec son maître, si ça ne contrariait pas madame, je lui demanderais la permission de partir en même temps.

— Alors, toi aussi, tu m'abandonnes?

— J'en ai bien du regret... Mais madame sait ce que c'est qu'un mariage... Comme dit François, il ne faut pas que ça traîne, et aussitôt arrivés là-bas, nous ferons publier nos bans.

— Et comment comptes-tu vivre, une fois mariée?

— J'ai quelques économies et je voudrais m'établir couturière dans le quartier où demeurent les maîtres de François : il continuerait à être valet de chambre tout de même, mais j'aurais un petit appartement... J'ai toujours rêvé d'avoir un chez-moi... Madame ne m'en veut pas?

— Non, ma fille, je n'ai plus la force d'en vouloir à personne... D'ailleurs, tu m'as été trop dévouée pour que j'oublie jamais les services que tu m'as rendus.

— Et je suis prête encore à recommencer... J'espère que madame me permettra de lui écrire et qu'elle voudra bien m'informer de son retour à Paris, afin que je puisse l'aller voir et me mettre à sa disposition.

— Oui, oui, merci... Marie-toi donc, puisque tu en grilles d'envie; sois heureuse, comme dans les contes de fées, et aie beaucoup d'enfans!..

Cette conversation fut interrompue par Mme de Tannois, qui fit irruption dans la chambre d'Hélène :

— Ouf! ma chère, on entre chez vous comme dans un moulin!.. Vous savez que je vous enlève... Le comte Tolnay et Chabrignac ont organisé une partie au Pic du Midi, c'est l'affaire de deux ou trois jours; nous coucherons en route. Spalato est parti en fourrier préparer les logemens... Ce sera délicieux... Vite, que Simonne vous prépare tout ce qu'il faut pour le voyage... et en route!.. Les voitures sont en bas...

Hélène prit la toque que lui tendait Simonne, et alla machinalement vers la fenêtre.

— Est-on nombreux? demanda-t-elle en levant distraitement les yeux vers le Péguère, qui découpait sur le ciel bleu sa cime d'un vert sombre.

— Non,.. rien que nous : Béla Tolnay et Mme Higginson dans la première voiture; Chabrignac, vous et moi dans la seconde... Voilà tout!

La jeune femme eut un geste violent, un geste où il y avait à la fois du dépit, de la bravade et une ironique résignation...

— Allons! soupira-t-elle, c'était écrit!.. Simonne, apprête la valise et les manteaux; nous partons!..

XX.

Vers la fin de l'année 1874, le président Sosthène de La Roche-Élie fut nommé conseiller à la cour d'Orléans. Lorsqu'il alla au ministère de la justice remercier le garde des sceaux, il fut reçu par le secrétaire-général, homme d'esprit, dévoué au gouvernement de l'ordre moral et parent éloigné du nouveau conseiller. Ce haut fonctionnaire lui fit un accueil aimable et le loua fort de son zèle pour la cause conservatrice.

— Le ministre, lui dit-il, apprécie grandement votre capacité,

votre caractère et la fermeté de vos opinions; il vous veut du bien et votre nomination à la cour n'est qu'une faible preuve des bonnes dispositions dont il est animé. Nous voulions faire mieux pour vous et vous asseoir d'emblée sur un siège de président de chambre, seulement nous nous sommes heurtés à une pierre d'achoppement: votre situation matrimoniale... J'accorde que vous n'avez rien à vous reprocher dans cette malheureuse affaire; mais, aux sceaux, vous le savez, on est à cheval sur le décorum. La haute magistrature est comme la femme de César... Non-seulement elle ne doit pas être soupçonnée, mais elle ne doit pas prêter le flanc au ridicule. Le garde des sceaux craint que les motifs qui vous ont forcé de vous séparer amiablement de Mme de La Roche-Élie n'affaiblissent aux yeux de la cour et du public le prestige et l'autorité nécessaires à un président... Vous êtes jeune et vous avez un bel avenir devant vous; permettez-moi, dans votre intérêt, de vous donner un conseil de parent et d'ami : si Mme de La Roche-Élie ne s'est pas rendue indigne de toute réconciliation, si vous croyez pouvoir lui accorder un pardon sans que votre dignité ait à en souffrir, n'hésitez pas et régularisez votre situation. Vous ne vous êtes pas encore montré à Orléans : n'y paraissez qu'avec votre femme. Nous vous donnerons un congé de deux mois, s'il le faut, pour travailler à ce raccommodement avant de vous installer. Nous tenons à vous être agréables. — Je puis même vous dire confidentiellement que la place de premier président vaquera prochainement, et que, si alors vous vous trouvez dans des conditions... normales, vous serez certainement le candidat du ministre... A bon entendeur salut!

Cet entretien rendit M. de La Roche-Élie rêveur. Il était fort ambitieux, et la perspective de devenir dans un avenir prochain le premier magistrat d'une cour voisine de Paris ouvrait de nouveaux et vastes horizons à ses convoitises. Malheureusement la condition imposée à la réalisation de ses rêves ne laissait pas d'être délicate. Depuis dix-huit mois qu'il vivait séparé de Mme de La Roche-Élie, il n'avait eu sur le compte de sa femme que des renseignemens peu nombreux et assez vagues. Du reste, il n'aimait pas qu'on prononçât son nom devant lui, et une certaine fausse honte l'empêchait de questionner les rares personnes qui auraient pu lui parler d'elle. Mlle Hortense de La Roche-Élie n'avait pas, il est vrai, la même retenue, et elle récoltait avec une avidité maligne et un empressement peu charitable les moindres médisances qui pouvaient achever de noircir la jeune femme dans l'esprit de Sosthène; mais, ces histoires peu vraisemblables, amplifiées encore en passant par la bouche très partiale de Mlle Hortense,

n'étaient accueillies qu'avec une méfiance morose par le président. Bien qu'il évitât de faire allusion à Hélène, M. de La Roche-Élie pensait souvent à elle. En dépit de sa faute et de son ingratitude, l'enchanteresse qui avait troublé le cœur vierge de Sosthène gardait encore sur lui un mystérieux empire. C'était la seule femme qu'il eût aimée et dont le souvenir brûlant agitât les rêves de son célibat forcé. Même coupable, elle lui était encore chère, et sans la crainte qu'il avait de sa sœur, peut-être eût-il déjà spontanément agi pour amener cette réconciliation dont le ministère faisait la condition *sine qua non* de sa promotion à la présidence. Il nourrissait toujours tout bas l'espoir d'un rapprochement et, dans cette prévision, avant de partir pour Paris, il avait, tout en rougissant de sa faiblesse, fait demander l'adresse de Simonne à ses parens de Saint-Symphorien, et il était resté visiblement déconcerté en apprenant que cette fille avait quitté Hélène pour se marier.

Encore tout ému des ouvertures et des conseils du secrétaire-général, il traversa le jardin des Tuileries en rêvant au parti qu'il devait prendre. Plus il réfléchissait à sa conversation avec le haut fonctionnaire de la place Vendôme et plus il inclinait à l'indulgence. Seulement il fallait compter avec sa sœur, et la pensée des récriminations et des airs de victime d'Hortense lui donnait la chair de poule. Après avoir longuement pesé le pour et le contre, il s'arrêta à un parti qu'affectionnent généralement les timides : celui de ne parler de rien avant d'avoir tout terminé. Étant décidé à agir à l'insu d'Hortense, il chercha un moyen de faire discrètement une enquête sur la vie privée d'Hélène. Habitait-elle Paris ? Était-elle dans une situation qui permît à M. de La Roche-Élie de la reprendre sans donner un trop violent accroc à sa dignité ? Rien qu'en se posant ces questions, le malheureux Sosthène sentait son cœur se serrer douloureusement. Il résolut, avant tout, de voir Simonne et d'obtenir d'elle les premiers renseignemens.

Mme François Blanchet occupait au haut de la rue Gay-Lussac un petit appartement, au cinquième d'une maison neuve située en face du dépôt des omnibus. Tout en grimpant l'interminable escalier, encore imprégné d'une humide odeur de plâtre, Sosthène s'arrêtait à chaque étage et se demandait avec angoisse quel serait le résultat de cette hasardeuse investigation. Enfin il atteignit le palier du cinquième et aperçut, clouée à l'une des portes, une carte où il lut : « Mme Blanchet. — Robes. » Il sonna et une apprentie vint ouvrir.

— Mme Blanchet ? demanda-t-il d'une voix mal assurée.

Tandis que l'apprentie allait parlementer à l'intérieur, il resta sur le carré, où une porte entrebâillée lui laissait voir une étroite

cuisine en soupente d'où s'exhalait une odeur de friture. Enfin Simonne parut et ne put réprimer un mouvement de violente surprise en reconnaissant M. de La Roche-Élie.

— Madame, murmura-t-il, je désirerais vous parler en particulier.

Elle lui fit traverser une salle à manger qui servait en même temps d'ouvroir, et l'introduisit dans sa chambre à coucher, qui donnait sur la cour et qui, avec la première pièce, composait tout l'appartement des époux Blanchet.

— Ici, monsieur le président, dit Simonne en refermant soigneusement la porte de communication, nous ne serons pas dérangés. Veuillez donc vous asseoir.

Il prit la chaise de paille qu'elle lui offrait et sembla se recueillir un moment; ses gros yeux inventoriaient distraitement l'ameublement très simple de la chambre: le lit d'acajou à bateau, les rideaux de cretonne commune, le papier bleu, la couronne de fleurs d'oranger, sous globe, sur la cheminée, entre les photographies de François Blanchet en redingote et de Simonne en mariée.

— Madame, commença-t-il en rougissant, vous avez quitté depuis peu de temps le service de... Mme Hélène des Réaux, et vous avez dû, probablement, rester en relations avec elle?

Tandis qu'il posait cette question avec la solennité d'un magistrat instructeur, Simonne l'examinait à la dérobée et se demandait où il voulait en venir. La démarche de M. de La Roche-Élie l'intriguait et, avant de répondre, elle aurait bien voulu démêler quel motif avait poussé le président à la relancer jusqu'au fond de la rue Gay-Lussac. Elle s'en tira en noyant sa réplique dans un flot de paroles évasives : — Assurément elle avait conservé de bonnes relations avec madame... Elle l'avait toujours servie avec affection et dévoûment, et, n'eût été son mariage avec Blanchet, jamais elle ne l'aurait quittée... Elle l'aimait trop, et on lui mettrait plutôt la tête sur le billot que de lui faire dire quelque chose qui pourrait porter tort à madame!..

— Il ne s'agit de rien qui puisse nuire à votre ancienne maîtresse, interrompit M. de La Roche-Élie; ma démarche est au contraire toute dans son intérêt... J'ai besoin de connaître son adresse et j'ai pensé que vous auriez l'obligeance de me l'indiquer.

Mais Simonne restait méfiante et elle ne crut pas devoir encore satisfaire la curiosité de son interlocuteur.

— Mon Dieu, répondit-elle, je l'ignore moi-même... Quand j'ai quitté madame, elle était à Cauterets pour sa santé, et je crois qu'elle avait l'intention d'aller ensuite dans le midi... Je n'en sais pas davantage.

Elle mentait et le magistrat, qui la dévisageait, s'en douta à un imperceptible tressaillement des muscles du visage de Mme Blanchet. Alors il se décida à recourir aux derniers argumens qu'il tenait en réserve :

— Je vous le répète, reprit-il en se levant, il s'agit de l'intérêt de Mme Hélène... Il est nécessaire que je connaisse son adresse, et vous seule pouvez me la donner... Quand nous aurons éclairci ce premier point, j'aurai certains renseignemens indispensables à obtenir de votre maîtresse et vous comprenez qu'il me sera difficile de les lui demander moi-même. Je compte sur votre dévoûment dans cette circonstance et j'espère que vous consentirez à me servir d'intermédiaire; mais, comme les démarches que vous ferez vous prendront du temps et nécessiteront quelques frais, il est juste que je vous indemnise d'avance...

En même temps il étala sur la tablette de la cheminée un billet de cinq cents francs. A la vue de cette somme, il y eut dans les yeux gris de Simonne un rapide pétillement de plaisir et de convoitise qui n'échappa point à l'observation de M. de La Roche-Élie et qui le renseigna sur la mesure du désintéressement de l'ancienne femme de chambre.

— Du moment que c'est un service à rendre à madame, s'écria Simonne avec quelque chose de plus expansif et de plus moelleux dans la voix, vous pouvez être certain, monsieur le président, que Blanchet et moi, nous nous mettrons à sa disposition et à la vôtre!.. Je pense que, d'ici à quelques jours, j'aurai de ses nouvelles, car elle me priera sans doute de m'occuper de ses emplettes pour l'hiver, et je ne manquerai pas de vous en informer...

— Écrivez-moi à Tours dès que vous le pourrez, répliqua Sosthène, et dans le cas où Mme Hélène rentrerait à Paris, prévenez-moi immédiatement... J'aurai peut-être alors à vous charger pour elle d'une communication importante.

Il prit son chapeau comme pour sortir, puis, avec une certaine hésitation, il revint sur ses pas et ajouta :

— Vous m'avez dit, Simonne, qu'elle était à Cauterets... Est-ce qu'elle est sérieusement malade?

— Madame toussait beaucoup; mais les eaux et le grand air l'avaient soulagée... La pauvre, elle a eu tant de soucis depuis un an que sa santé en a pâti!.. Quand on est dans la peine, on ne se porte jamais bien...

— Dans la peine?.. On m'avait pourtant raconté que les distractions ne lui manquaient pas et qu'elle menait une vie très agitée... Voyons, Simonne, soyez sincère... Qu'y a-t-il de vrai là dedans?

La Roche-Élie avait posé cette question avec un tremblement dans

la voix et une intonation presque suppliante qui frappèrent la perspicace Mme Blanchet.

— Miséricorde! pensa-t-elle, on dirait qu'il est encore amoureux de sa femme? Est-ce que par hasard il aurait l'idée de se raccommoder avec elle?

Et, tout d'un coup, comme on aperçoit tout un paysage à la lueur brève d'un éclair, la fine et pratique Tourangelle entrevit la possibilité d'une réconciliation, dont elle serait la cheville ouvrière et qui amènerait dans le tiroir des époux Blanchet une série de papiers bleus semblables à celui qui s'étalait sur la cheminée. Aussi se récria-t-elle avec une pantomime expressive :

— Il n'y a pas ça, monsieur le président, pas ça! répéta-t-elle en faisant claquer son ongle sous une de ses dents; ce sont des menteries inventées par des gens de Tours... Ah! la pauvre dame, que de fois je l'ai trouvée dans sa chambre, pleurant toutes les larmes de son corps et se tournant le sang à force de se désoler!.. A Cauterets, elle ne voyait que des personnes d'âge, comme M. de Chabrignac et Mme de Tannois, et elle ne songeait qu'à soigner sa santé...

M. de La Roche-Élie parut satisfait de cette réponse.

— Au revoir!.. Simonne, dit-il en prenant congé, n'oubliez pas de me tenir au courant de tout ce que vous saurez. Je compte sur vous... et si vous me rendez service, croyez-moi, je ne l'oublierai pas.

Lorsque Sosthène fut parti, Mme Blanchet resta quelque temps encore dans sa chambre, méditant sur cette visite inattendue et sur le parti qu'elle pourrait en tirer. Puis elle relut la dernière lettre d'Hélène, car elle avait menti effrontément à M. de La Roche-Élie, et elle venait de recevoir des nouvelles de sa femme...

Hélène était à Menton. — Après le dernier et mortifiant désenchantement causé par le brusque départ de Raymond, elle avait été prise d'un désir maladif de pousser les choses jusqu'à l'outrance, de se venger de la vie en se nuisant à elle-même et en commettant quelque suprême folie. Par bravade, par dépit et par lassitude, elle s'était un moment attendrie pour Chabrignac; mais elle avait eu presque aussitôt honte de ce ridicule égarement et horreur de l'homme, qui tirait déjà bruyamment vanité de cette éventuelle bonne fortune. Elle s'était enfuie de Cauterets, écœurée, se méprisant profondément et n'ayant plus même la ressource de cette fierté qui la soutenait. Pendant le reste de l'automne, elle erra successivement à Pau, à Biarritz, puis à Montpellier et à Cannes, s'évertuant à ne plus penser, à vivre dans une sorte de demi-sommeil et traînant languissamment, au soleil des stations méditerranéennes, sa santé de plus en plus délabrée. A la fin de novembre, elle se réfugia à Menton, comme un oiseau mortellement blessé qui se rencogne dans l'angle d'une cor-

niche pour y mourir en paix. Mais, là encore, elle rencontra d'anciennes relations et ne put trouver la complète solitude à laquelle elle aspirait. D'ailleurs une autre raison, toute matérielle, la força bientôt à chercher un nouvel asile. Elle reçut un jour, de la maison de banque où elle avait déposé ses fonds, le compte de son crédit et s'aperçut qu'elle allait se trouver sans argent. Elle avait mené si bon train les cent quarante mille francs versés par M. de La Roche-Élie qu'il lui en restait à peine quatre mille. Le même jour, elle se fit amener par sa maîtresse d'hôtel un des meilleurs médecins de la ville et le pria de lui dire franchement ce qu'il pensait de sa santé. Le docteur la questionna, l'ausculta minutieusement, puis lui donna la banale réponse qu'il répétait à toute sa clientèle de phtisiques, et dont ses lèvres murmuraient presque machinalement l'invariable formule :

— Votre état est grave, madame, mais avec des précautions, un régime sévère et un séjour prolongé dans le midi, il n'y a rien de désespéré.

Hélène le regarda bravement en face.

— Docteur, répliqua-t-elle, je suis courageuse et je désire sérieusement savoir à quoi m'en tenir... Ne me déguisez pas la vérité.

— Quel intérêt aurais-je à vous tromper? répondit-il en appuyant ses paroles d'un vague sourire professionnel ; vous êtes jeune, et notre climat opère des cures merveilleuses... Je vous le répète, il faut vous soigner et tout ira bien.

Il rédigea une ordonnance et se retira ; mais, à peine avait-il refermé la porte, qu'Hélène la rouvrait doucement et le suivait silencieusement dans le couloir. Comme elle l'avait supposé, la maîtresse de l'hôtel guettait le médecin sur les marches de l'escalier.

— Hé bien! docteur, demanda-t-elle, comment avez-vous trouvé la jeune dame?

Le vieux praticien fit un geste significatif des bras et des épaules :

— Hum! murmura-t-il, elle n'ira pas jusqu'au printemps.

Hélène avait appris ce qu'elle voulait savoir; elle rentra chez elle et écrivit à Simonne. Dans cette lettre, que Mme Blanchet avait déjà entre les mains lors de la visite de M. de La Roche-Élie, la jeune femme l'informait de son prochain retour à Paris et de son désir de trouver, dans son voisinage, un très modeste logement. Elle la priait, en conséquence, de charger un homme d'affaires de vendre le mobilier de l'appartement du quartier Monceau et de

payer, avec le produit de cette vente, les termes arriérés et quelques dettes criardes.

Elle désirait, comme elle l'avait dit autrefois à Raymond, aller mourir en un coin obscur, loin de tous les gens qui l'avaient connue dans l'éclat de sa grâce et de ses triomphes. Elle mettait une sorte de pudeur à ne pas se montrer à ses anciens amis dans le misérable état de dépérissement où la réduiraient les dernières crises de sa maladie. Par un suprême mouvement d'orgueil, elle voulait en disparaissant laisser encore derrière elle le souvenir de sa beauté.

Elle reçut la réponse de Simonne presque par le retour du courrier. M[me] Blanchet la suppliait de ne s'inquiéter de rien; on arrangerait tout pour le mieux, et, en attendant qu'on trouvât un logement à sa convenance, elle lui offrait une chambre rue Gay-Lussac. Immédiatement, Hélène régla tout pour son départ, et huit jours après, une voiture la déposait chez Simonne, qui la reçut avec de bruyantes démonstrations affectueuses.

— Ma pauvre fille, lui dit Hélène, je te reviens bien malade!

— Ne vous tourmentez pas, madame, répondit M[me] Blanchet, nous vous soignerons.,. Savez-vous ce que nous avons décidé avec Blanchet?.. Si cela vous convient, vous resterez chez nous... Nous avons transporté notre lit dans la salle à manger et nous vous donnerons notre chambre, où vous serez tranquille et où on vous casera le mieux possible... Ah! dame, vous verrez, ce n'est pas riche,.. mais c'est offert de bon cœur.

— Ma chère enfant, repartit Hélène en la remerciant, je n'ai pas le droit d'être exigeante, car ma bourse est en aussi triste état que ma santé. — Elle lui tendit son porte-monnaie : — Voici tout ce qui me reste : trois mille francs... Prends-les... Cet argent suffira, je l'espère, à me défrayer pendant le peu de temps que j'ai à vivre... Tout ce que je désire maintenant, c'est l'oubli et la paix.

Dès le soir, elle fut installée dans la chambre ouvrant sur la cour, où un lit de fer avait remplacé la couchette en acajou du ménage Blanchet. Le surplus du mobilier était demeuré dans le même état : la couronne de fleurs d'oranger s'étalait toujours sous son globe entre deux flambeaux de zinc bronzé. Quelques chaises de paille, un fauteuil, une table et une commode-toilette complétaient ce très sommaire ameublement. La fenêtre donnait sur des toits, au-dessus desquels on apercevait, dominant tout un massif de maisons, le grand orme dépouillé de la cour des Sourds-Muets. Après le *home* confortable du Pressoir, les richesses du château des Aigues, le luxe solennel de l'hôtel de La Roche-Élie, c'était là le dernier refuge de l'orgueilleuse fille de Jean-Jacques des Réaux : — une

chambre étroite dans un logement d'ouvriers, à deux pas des faubourgs besogneux et plébéiens qui bordent la Bièvre. — Mais peu importait à Hélène: elle autrefois si délicate, si petite-maîtresse et si raffinée dans ses habitudes d'élégance, était indifférente à tout. Quand elle eut poussé sa malle dans un coin, posé sur la table un coffret à bijoux et un buvard de peluche bleue : les deux seuls objets qui lui rappelassent encore son existence mondaine, — elle éprouva un soulagement à se sentir dépaysée, oubliée, ensevelie dans ce quartier perdu où ne parviendraient point les rumeurs du monde qu'elle avait quitté et où elle pourrait mourir silencieusement, sans être troublée par la rencontre de ceux qui avaient joué un rôle odieux ou pénible dans sa vie passée.

Mais elle avait compté sans la politique de M[me] Blanchet, qui tenait à gagner l'argent de Sosthène et à amener, coûte que coûte, un rapprochement dont elle espérait tirer de nouveaux profits. — Une après-midi, tandis que la jeune femme lisait près d'un pauvre feu de coke, elle entendit frapper à la porte de sa chambre; avant même qu'elle pût répondre, cette porte fut rapidement ouverte, puis refermée avec précaution. Hélène reçut une secousse qui lui coupa la respiration en voyant devant elle M. de La Roche-Élie : « Pardonnez-moi, madame,.. commença-t-il d'une voix timide, — et soudain il s'arrêta, empoigné lui-même à la gorge par une émotion violente, stupéfait à l'aspect du changement survenu dans cette femme qu'il avait quittée si admirablement belle et qu'il retrouvait lamentablement amaigrie. — Hélène n'était plus que l'ombre d'elle-même; ses épaules et sa poitrine avaient perdu leurs contours arrondis et charmans; son corps flottait dans l'ampleur d'un peignoir de cachemire bleu; ses joues s'étaient creusées, les os saillaient sous la peau des pommettes; seuls ses magnifiques cheveux un peu en désordre et ses yeux démesurément agrandis dans la cavité des orbites profondes donnaient encore à sa figure émaciée un charme tragique.

Une rougeur lui montait aux joues; elle s'était levée tremblante et s'appuyait d'une main à la table placée devant elle :

— Monsieur, dit-elle avec un accent où il y avait à la fois quelque chose d'effrayé et de suppliant, que me voulez-vous?.. Pourquoi êtes-vous venu ici?..

— Rassurez-vous, madame, reprit-il gravement, je ne viens pas dans des intentions hostiles... Je désire au contraire, dans cette courte entrevue, éviter de réveiller le souvenir de choses pénibles pour vous et pour moi.

Elle le regardait avec une peur méfiante et répétait sourdement :

— Que voulez-vous ?

— Votre intérêt et le mien... Le lieu où je vous retrouve, l'état de santé où je vous vois, m'encouragent à vous apporter des paroles de conciliation... Ne trouvez-vous pas que l'épreuve a assez duré ?.. Ne pensez-vous pas que cette misérable chambre, que cette promiscuité avec des subalternes, sont indignes de M[me] de La Roche-Élie ?..

Elle l'interrompit en secouant la tête :

— Je ne porte plus votre nom... Il n'y a plus ici qu'Hélène des Réaux, et l'hospitalité que m'offrent de braves gens ne blesse pas ma dignité.

— Mais elle blesse la mienne ! répliqua Sosthène en se redressant, et je ne puis pas abandonner ici la femme dont la loi m'a établi le gardien et le protecteur... Écoutez-moi, Hélène, je veux tout oublier... Je vais quitter Tours pour Orléans, où m'appellent mes nouvelles fonctions. Je vous offre,.. je vous prie d'y venir avec moi... Vous y reprendrez le rang qui vous appartient ; vous y retrouverez la considération, une vie calme, un foyer, une affection qui ne demande qu'à renaître...

L'accent presque attendri avec lequel il prononça ces dernières paroles toucha le cœur d'Hélène, et ses yeux se mouillèrent. Un moment elle vit, comme dans un éblouissement, la possibilité de se relever de la déchéance où elle était tombée, de reparaître, ne fût-ce qu'une heure ! dans un monde qui était le sien, de ne pas mourir comme une déclassée. — Puis elle songea qu'il lui faudrait rentrer, la tête basse, dans cette maison d'où on l'avait chassée, subir l'humiliation des airs triomphans et de la dédaigneuse pitié de la vierge aux orties, — et brusquement le mirage de ce retour à la vie correcte d'autrefois s'évanouit. D'ailleurs, au fond d'elle-même, quelque chose d'honnête et de loyal protestait contre une pareille compromission. Cet homme qu'elle avait trompé ignorait jusqu'à quel degré elle était coupable, jusqu'à quel point elle avait pu déchoir...

— Je vous remercie, murmura-t-elle après un silence, c'est impossible... Si vous avez bien voulu oublier, moi je n'ai oublié ni les mépris de votre sœur, ni mes propres torts... Je me souviens que je vous avais promis, sinon de vous aimer, du moins de vous être fidèle, et je me rappelle dans quelles conditions je suis sortie de chez vous... Je ne puis plus y rentrer.

— Mais puisque je consens à pardonner ! s'écria La Roche-Élie, interloqué et dépité.

— Il y a des pardons qu'on ne peut accepter... N'en parlons plus.

— Réfléchissez encore, insista-t-il d'un ton plus âpre ; vous ne pouvez vous résigner à vivre dans ce taudis...

— Je m'y résignerai... D'ailleurs, ajouta-t-elle avec un triste sourire, le supplice ne sera pas long... Adieu !

— Laissez-moi espérer que ce sera au revoir, dit-il, très vexé, en tournant le bouton de la porte.

— Non, non... Adieu !

XXI.

On était en février, et dans les jardins de la rue des Feuillantines, les merles lançaient déjà leurs sifflemens avant-coureurs du printemps ; tout annonçait que le pronostic du médecin de Menton se réaliserait ponctuellement et qu'Hélène ne verrait point verdoyer le grand orme de la cour des Sourds-Muets. Elle s'affaiblissait chaque jour davantage ; elle avait perdu l'appétit et le sommeil ; quand les crises étaient trop douloureuses, elles se faisait une piqûre de morphine et l'action anesthésique de cette substance la plongeait dans une torpeur qui lui donnait un bien-être relatif. Elle était délivrée du tourment de penser et son esprit flottait dans une succession de rêves confus qui la berçaient avec une telle douceur que, pour se procurer ce demi-anéantissement, elle doublait souvent la dose et s'acheminait ainsi plus vite vers le dénoûment fatal.

Étendue sur son lit, elle était un matin perdue dans une de ces apaisantes somnolences, quand Simonne entra brusquement dans sa chambre, apportant des drogues qu'elle était allée quérir chez le pharmacien. Depuis l'insuccès de la visite de M. de La Roche-Élie, les façons affectueuses de Mme Blanchet s'étaient sensiblement altérées et son zèle s'était ralenti. Elle et son mari ne pardonnaient pas à la malheureuse femme d'avoir déçu leurs espérances et de s'être refusée à une réconciliation qui aurait eu le double avantage de les débarrasser d'une malade encombrante et de leur rapporter quelques billets de mille francs. Ils ne se gênaient plus maintenant pour montrer leur dépit à Hélène et pour lui laisser voir qu'elle leur était à charge. Ils apportaient dans leurs plaintes la franchise brutale et les formes blessantes des gens sans éducation. Ces mortifiantes récriminations la faisaient souffrir cruellement, tout ce qui lui restait de fierté était foulé aux pieds, mais elle était arrivée à un tel état de langueur qu'elle n'avait plus la force de se révolter. Ses jambes même lui refusaient le service, et elle était condamnée à rester la proie de ces hôtes hargneux qui la harcelaient de leurs

lamentations et ne lui laissaient pas même ce repos qu'elle avait cru trouver chez eux.

Simonne était entrée avec si peu de précautions et avait remué les meubles avec une telle brusquerie qu'Hélène sortit de son assoupissement.

— Je viens de chez le pharmacien, dit Mme Blanchet en posant les fioles sur la table de nuit, et je vous apporte vos médicamens... Il y en a pour vingt francs.

— Merci! murmura-t-elle; tu as payé, Simonne?

— Oui; mais je dois faire remarquer à madame que je n'ai plus d'argent.

— Il ne reste plus rien des trois mille francs?

— Les trois mille francs?.. Ma fine, il y a beau temps qu'ils sont envolés... Madame ne se souvient donc pas que la vente de ses meubles n'a pas suffi à payer le propriétaire de son appartement, et qu'il a fallu ajouter une somme assez ronde?.. Et puis il y avait par-ci par-là, dans le quartier, des notes de fournisseurs qu'on est venu me réclamer... Ah! pour sûr qu'ils sont partis les trois mille francs, et nous y avons même mis du nôtre...

— Ma pauvre fille! s'écria-t-elle, anxieuse, qu'allons-nous devenir?

— Est-ce que je sais, moi?.. Quand on songe que si madame ne s'était pas entêtée, elle serait à cette heure comme un coq en pâte chez M. de La Roche-Élie, qui ne demandait qu'à ouvrir les bras pour la recevoir!..

— Simonne, ne me tourmente pas,.. tu sais bien que c'est impossible.

— Impossible? Et pourquoi donc?.. Le pauvre homme nous a encore écrit il y a quelques jours pour demander si vous aviez changé d'idée, et vous n'auriez qu'un mot à dire!..

— Jamais!.. C'est pour moi une question de conscience et de délicatesse.

— Laissez donc!.. Tout ça est bel et bon quand on a de quoi vivre de ses rentes, mais quand on est obligé de loger chez les autres, ça n'est pas raisonnable... Je ne me plains pas, moi!.. Madame sait que je suis prête à tous les sacrifices, et je lui en ai donné des preuves!.. Mais Blanchet s'impatiente; il dit que la vraie délicatesse, c'est de ne pas imposer des privations à de pauvres gens qui ont grand'peine à joindre les deux bouts!.. Et dame, il a un peu raison, cet homme!.. Comment ferons-nous quand nous aurons dépensé notre dernier sou?.. Ah! si j'étais à la place de madame, c'est moi qui écrirais bien vite à M. de La Roche-Élie!

— Simonne, aie pitié! Patiente jusqu'au bout!.. D'ailleurs, j'ai encore mes bijoux... Donne-moi le coffret.

Ce coffret en cuir de Russie, au chiffre d'Hélène, contenait tout ce qui restait de ses élégances et de ses vanités d'autrefois : des perles, la parure de turquoises qu'elle portait au bal où elle avait revu M. de Préfaille; des bracelets, un collier et des boutons de diamant qui lui venaient de sa mère... Parfois elle aimait à l'ouvrir, à respirer l'odeur à demi évaporée des sachets qui l'imprégnaient, à tirer des cases capitonnées les bijoux, les uns après les autres, et à les regarder en évoquant les joies du temps passé :

— Tiens! dit-elle, prends ces boutons, prends ce bracelet... Cela vaut de l'argent... Vends-les, mets-les en gage, fais-en ce que tu voudras... Mais ne me torture plus!.. Laisse-moi mourir en paix!.. Ça ne durera pas longtemps.

Et, en effet, ça ne devait plus durer longtemps. Les forces s'en allaient rapidement, la maigreur augmentait; Hélène ne pouvait plus lever les bras pour se coiffer, et, comme cela ennuyait Mme Blanchet de passer une demi-heure chaque jour à démêler, à brosser et à renouer l'abondante chevelure crêpelée de sa maîtresse, elle obtint du docteur qu'il ordonnerait à la malade, comme mesure d'hygiène, de les couper. D'après les prescriptions du médecin, on manda un coiffeur, et les ciseaux de cet homme fauchèrent impitoyablement les magnifiques cheveux d'or fauve dont elle était si fière et qu'elle voulait garder jusqu'au dernier moment par une coquetterie suprême.

Quand elle les vit tomber en monceau sur les draps du lit, elle passa un moment ses doigts amaigris dans les anneaux de ces belles boucles rousses à travers lesquelles un rayon de soleil de février glissait, comme pour leur donner encore une fois toute leur splendeur; puis des larmes montèrent dans ses yeux et coulèrent lentement sur ses joues. Elle comprenait que maintenant tout était fini. C'était déjà une partie d'elle-même que prenait la mort...

Dans l'après-midi, quand elle fut seule, elle se glissa hors du lit, s'enveloppa dans son peignoir et, se traînant jusqu'à la table où était son buvard, elle écrivit cette dernière lettre :

« Mon cher Raymond, bien que vous vous soyez montré cruel pour moi à Cauterets, je crois cependant que vous êtes le seul homme qui m'ait sérieusement aimée. En vous séparant de moi, vous m'avez écrit que, si j'avais un jour besoin de vous, je pouvais compter sur votre dévoûment. Eh bien! ce moment est proche. Je vais mourir, et nous ne nous reverrons plus. Je vous institue mon exécuteur testamentaire et je vous lègue mon corps. Je ne veux pas que les La Roche-Élie s'en emparent, et je vous supplie, comme un

ami, comme un frère, de me faire enterrer dans un coin bien vert où vous planterez beaucoup de fleurs. Vous trouverez avec ce billet un paquet de mes cheveux qu'on vient de couper et que vous admiriez tant autrefois. Prenez-les, gardez-les en mémoire de moi ou, s'ils vous gênent comme je vous ai gêné à Cauterets, brûlez-les afin qu'ils ne tombent point dans d'autres mains que les vôtres. Adieu! vous qui m'avez aimée au temps jadis. Je vous envoie avec ma dernière pensée mon premier et mon dernier baiser.

« Hélène. »

Par une seconde lettre rédigée en forme de testament, elle légua ses bijoux à Simonne et confirma solennellement la disposition par laquelle elle chargeait Raymond Descombes de tout ce qui concernait sa sépulture; puis elle fit un paquet de ses cheveux, y attacha son testament, ainsi que le billet adressé à Raymond, et enferma le tout dans un des tiroirs de la commode.

Maintenant, la mort pouvait venir. — Comme Hélène se recouchait péniblement, elle entendit en bas des instrumens qu'on accordait : une harpe et deux violons, tenus par trois de ces petits musiciens italiens qui vont jouer dans les cours. Tout d'un coup, les instrumens résonnèrent et les premières mesures du *Beau Danube bleu* montèrent jusqu'à la malade. Son cœur se serra. C'était toute sa jeunesse qui chantait dans les instrumens de ces musiciens ambulans. Elle ferma les yeux, et, dans un demi-sommeil, elle revit les magnolias en fleurs du Pressoir et les terrasses verdoyantes des Aigues, surplombant l'Indre pleine de soleil. — Quels beaux rêves elle avait faits! Et comme tous ces rêves avaient menti!.. Qu'était-ce donc que la vie et à quoi rimait-elle, puisque les seules joies qu'elle donnait se composaient d'illusions creuses et fragiles comme des bulles de savon?.. Et il lui semblait ouïr la voix anhélante de son père, lui répétant dans la chambre nue de La Châtaigneraie : « Tu es née pour être dupe et tu mourras dupée!.. » Dupée? Oui, elle l'avait été... par Philippe, par le monde, par Simonne, et la pire duperie avait encore été celle de sa beauté et de son orgueil!.. Et, de nouveau, comme dans un cauchemar, elle entendit la voix sifflante de Jean-Jacques des Réaux lui crier : « La vie est une mauvaise farce et une misère!.. »

Ce fut sa dernière soirée lucide. Les jours qui suivirent ne furent plus qu'une suite de crises aiguës, avec des alternatives de lourds assoupissemens, jusqu'à ce qu'un matin, aux premiers tintemens de l'*Angelus*, elle s'endormit pour toujours.

Et ainsi finit Hélène des Réaux, celle que le vieux Nogueras appelait « la petite reine, » — dans une pauvre chambre d'emprunt, seule, découronnée de ses beaux cheveux d'or, et si frêle, si diminuée par la maladie, si légère, qu'un enfant aurait pu la soulever...

Quand Simonne, à huit heures, en écartant les rideaux du lit, s'aperçut que la mort était venue, sa première préoccupation fut d'envoyer un télégramme à M. de La Roche-Élie, car elle ne se souciait pas de supporter les frais d'enterrement. — En ouvrant le télégramme, Sosthène reçut comme un coup en pleine poitrine; néanmoins, les refus d'Hélène ayant blessé au vif son amour-propre et refroidi son cœur, il se remit assez rapidement de son émotion en se disant que cette mort, en définitive, arrangeait les choses tout aussi bien qu'une réconciliation, puisque son veuvage lui constituait une situation très correcte; il se sentit même assez soulagé à la pensée que ce dénoûment lui épargnait toute espèce de conflit avec sa sœur. Il envoya de l'argent à Simonne, en lui recommandant de ne rien épargner pour que les obsèques fussent dignes de Mme de La Roche-Élie, et il l'informa qu'il arriverait à Paris le matin même des funérailles.

Mme Blanchet se conforma ponctuellement aux ordres de Sosthène et elle fit bien les choses. Le corps d'Hélène, vêtu de blanc, fut mis en bière dans un double cercueil tout capitonné de satin, orné d'une plaque d'argent portant cette inscription gravée :

JOSÈPHE-JACQUELINE-HÉLÈNE
DES RÉAUX,
ÉPOUSE DE JEAN-MARIE-SOSTHÈNE
DE LA ROCHE-ÉLIE,
DÉCÉDÉE LE 28 FÉVRIER 1875
A L'AGE DE 24 ANS.

Sosthène arriva exactement au jour fixé pour la cérémonie, qui eut lieu à midi, à Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Quelques lettres d'invitation avaient été envoyées par Simonne, et d'anciens amis d'Hélène étaient venus en curieux. Le magistrat, grave, recueilli, solennel, conduisait seul le deuil, suivi à distance par les Blanchet, leurs ouvrières et quelques voisins. L'église était entièrement tendue de noir, avec écussons aux armes des Réaux et des La Roche-Élie. Au fond du chœur, dans la lumière de cinquante cierges et de huit candélabres, se dressait un grand catafalque, sur lequel

se détachait seule une énorme couronne de perles noires, offrande des époux Blanchet; — on avait oublié de donner des fleurs à celle qui les aimait tant! — Après le service, on conduisit au cimetière Montparnasse le cercueil qui devait être déposé dans un caveau provisoire, en attendant que la famille le fît transporter à Tours.

Dès que le prêtre eut dit les dernières prières, Sosthène monta dans une voiture de deuil et retourna rue Gay-Lussac, afin de visiter la chambre mortuaire et d'emporter les papiers que Mme de La Roche-Elie avait pu laisser.

En ouvrant le tiroir de la commode, en présence de Mme Blanchet, le premier objet qui le frappa fut le paquet préparé par Hélène. Il lut la suscription des billets, déchira l'enveloppe du testament, et rougit de honte et de colère en retrouvant encore, entre lui et la morte, le nom détesté de celui qu'il regardait comme l'amant de sa femme. Il rejeta avec dépit les papiers sur la table :

— Est-ce que la pauvre madame a écrit ses dernières volontés ? demanda curieusement Simonne, entre deux sanglots de commande.

— Oui, grommela-t-il en prenant son chapeau pour sortir ; je n'ai plus rien à faire ici.

— Mais, le corps !.. Quand doit-on l'emmener à Tours ?

— Je n'en sais rien. Cela ne me regarde plus !

Et il partit furieux, en s'enveloppant dans sa morgue et sa dignité outragées.

Lorsque Simonne remit le paquet à l'adresse de Raymond Descombes, celui-ci voyageait en Italie, d'où il ne revint qu'au bout d'un mois ; de sorte que, pendant des semaines, la dépouille d'Hélène n'eut pour abri que les pierres banales du caveau provisoire. Mais, à son retour, Raymond accomplit fidèlement le dernier vœu de la morte. Il fit transporter le cercueil dans le petit cimetière de Saint-Symphorien, à quelques pas du Pressoir, et c'est là que repose enfin Hélène des Réaux, sous un tertre vert où fleurissent des violettes à chaque retour du printemps.

ANDRÉ THEURIET.

SOUVENIRS [1]

I.

La session de 1818 s'ouvrit par un petit succès pour le parti doctrinaire, suivi bientôt d'un petit échec. Sur les cinq candidats à la présidence, présentés au roi par la chambre des députés, quatre appartenaient à ce parti presque imperceptible, M. de Serre, M. Royer-Collard, M. Camille Jordan, et M. Beugnot. M. de Serre fut choisi.

Il entreprit d'inaugurer sa présidence par la réforme, ou plutôt par la refonte du règlement de la chambre, en prenant pour thème le règlement de la chambre des communes. C'était imiter ce qu'avait fait avec succès M. Dumont à Genève ; je l'avais expliqué à mes nouveaux amis. M. de Serre fut moins heureux que M. Dumont. Il trouva dans l'esprit de routine, à nous légué par nos premières assemblées, un obstacle insurmontable. Sa proposition, attaquée de toutes parts, fut écartée le 20 février. Je l'ai bien souvent regretté depuis, et je demeure convaincu que les principales dispositions de ce règlement, s'il eût été adopté, auraient exercé sur la marche des discussions, et, par cela même, sur la direction générale des affaires, une grande et salutaire influence. Chose singulière que M. de Serre, ancien émigré, officier de l'armée de Condé, avocat de province, magistrat uniquement versé dans les habitudes de palais, eût mieux compris, d'instinct et comme par divination, les conditions essentielles du gouvernement parlementaire que le plus éclairé de ses collègues.

Les trois grands projets de loi qui défrayèrent, si l'on peut ainsi

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

parler, la session, lui furent présentés dès son début : le projet de loi sur la presse, le 17 novembre; le projet de loi sur le nouveau concordat, le 22 du même mois; le projet de loi sur le recrutement, le 29.

Ce fut dans la discussion sur la presse que le parti doctrinaire planta son drapeau. Presque tout cet état-major sans soldats figurait au conseil d'état. Lors de la délibération préparatoire, au sein de ce conseil, tous avaient proposé de déférer au jury la connaissance des délits de presse. Vaincus sur ce premier terrain, ils en appelèrent à la chambre des députés et reproduisirent leur proposition sous forme d'amendement. C'était faire acte, sinon d'opposition, au moins d'indépendance. J'étais du complot.

La discussion fut brillante et hardie. M. Royer-Collard alla jusqu'à soutenir que le jury était la seule juridiction légitime en matière de presse, attendu, disait-il, que les délits de cette nature ne sont appréciables *qu'en équité*. C'était compromettre la cause en dépassant la mesure. J'eus, à ce sujet, plus d'une prise avec lui.

M. Pasquier, alors garde des sceaux, ayant rappelé à la tribune la célèbre discussion qui eut lieu, en 1791, dans la chambre des communes, sur la nature et les limites de la juridiction du jury en matière de presse, et ayant fait à ce sujet quelques méprises, notre canapé tint conseil. En ma qualité d'écolier tout frais émoulu de ses classes, je préparai pour Camille Jordan les élémens d'une réplique qui fut fort applaudie. Ce fut un véritable succès dont j'eus ma petite part.

Ce projet de loi sur la presse, très mal fagoté de tous points, et fort maltraité dans la discussion, sortit blessé à mort de la chambre des députés, bien que l'amendement sur le jury eût été rejeté. La chambre des pairs l'acheva; mais, avant de mourir, il avait fait un petit. Son dernier article prorogeait d'un an la censure sur les journaux et les écrits périodiques. Durant le fort du combat, il en fut détaché et devint fort irrégulièrement un projet de loi à part. Admis, sous cette forme, par mes nouveaux amis, il fut combattu par les anciens, et moi-même je l'attaquai à la chambre des pairs avec beaucoup de vivacité. J'avais tort assurément. La liberté des journaux était impossible en présence de cinq cent mille étrangers; mais si l'attaque ne réussit pas, elle me réussit, et mon incartade fut écoutée avec faveur.

Le projet de loi sur le concordat ne vint point à discussion. Après de vifs et longs démêlés, le ministre et la commission ne parvinrent point à s'entendre, et bientôt après, le concordat lui-même fut abandonné. C'était l'enfant chéri de M. de Blacas, alors exilé à l'ambassade de Rome; c'était une œuvre de pure contre-révolution; le parti y tenait plus que le roi, et le roi plus que ses ministres.

J'aurai, plus tard, occasion de revenir sur ce sujet à propos d'une négociation dont je fus chargé, en 1833, par délibération expresse de la chambre des députés, et dont j'aurai à raconter le singulier dénoûment.

Ce qu'avait été, pour la session de 1817, la loi des élections, la loi du recrutement le fut pour la session de 1818, je veux dire un champ de bataille entre le ministère et l'opposition royaliste. Elle fut aussi, comme la loi sur la presse, un champ d'escarmouche entre le ministère et le parti doctrinaire.

L'idée fondamentale de cette loi, telle que l'avait conçue le maréchal Saint-Cyr, était empruntée aux travaux de mon grand-père, déposés au ministère de la guerre, et dont je possède la copie. Le maréchal Saint-Cyr lui-même s'est empressé de le déclarer, à plusieurs reprises, dans le cours de la discussion, et de se prévaloir de l'autorité d'un nom justement honoré. Cette idée, c'était de partager l'armée française en autant de corps d'armée qu'il existait en France de circonscriptions distinctes, chaque circonscription demeurant chargée d'entretenir au complet le corps d'armée qui portait son nom, et chaque corps étant lui-même une armée au petit pied composée de régimens de toutes armes avec artillerie, génie, train, etc. Ce système fut très vivement attaqué et très solidement défendu. Il ne m'appartient point de l'apprécier en militaire ; politiquement, je lui trouve de grands avantages que je me suis efforcé d'expliquer ailleurs. Mais là n'était point, toutefois, le terrain du combat. Il était dans le titre des vétérans, lequel avait pour but de remettre sur pied l'armée de la Loire, récemment licenciée ; il était dans l'avancement par ancienneté, lequel, bon ou mauvais en soi, avait pour but de soustraire l'armée à l'influence de la cour et à l'invasion rétrospective de l'émigration.

Sur ces deux points, la lutte fut violente, injurieuse, interminable. L'opposition royaliste épuisa tout son arsenal d'invectives et de récriminations. Le ministère, soutenu par le parti doctrinaire, répondit avec vigueur et autorité. La loi elle-même avait été préparée, sous les yeux du maréchal, par une commission que présidait M. de Barante. L'exposé des motifs avait été rédigé par M. Guizot, et le discours par lequel le maréchal termina la discussion était tout entier de la même main.

Le succès en fut immense. Mais, tout en soutenant le ministère dans toutes les parties essentielles de la loi, le parti doctrinaire l'attaqua vivement sur un point particulier. Il insistait pour que le contingent levé chaque année devînt chaque année l'objet d'une loi. Le ministère s'y refusait, je ne sais trop en vérité pourquoi. En définitive, le conflit aboutit à un compromis. Il fut réglé que la loi permanente déterminerait en principe le contingent annuel et qu'une loi particulière

fixerait chaque année le nombre d'hommes qui serait prélevé sur ce contingent et la répartition par département. Rien n'était plus raisonnable. La discussion, dans la chambre des pairs, fut aussi longue sans être aussi violente que celle de la chambre des députés. J'étais inscrit en faveur de la loi ; mais mon tour n'arriva pas.

Les travaux des chambres étaient mon point de contact habituel avec le parti doctrinaire et mon unique point de contact avec le gouvernement proprement dit. Je n'étais pas considéré par lui comme un adversaire, sans être compté, toutefois, comme l'un des siens. A la cour et dans la haute société, je passais pour un jacobin sans que ma mauvaise réputation rejaillît entièrement sur ma femme et sur ma maison. Au contraire, l'excellente réputation de ma femme rejaillissait sur moi, et l'amabilité de son frère servait d'excuse à ma sauvagerie. Ils fréquentaient ensemble le grand monde et l'attiraient en partie chez moi. L'extrême beauté de ma femme, la supériorité de son esprit, la vivacité et l'agrément de sa conversation, exerçaient sur tout ce qui l'approchait un charme irrésistible.

La société que je recevais dans ma maison et dont M. Guizot a indiqué les traits principaux, la physionomie générale, dans le second volume de ses *Mémoires*, était formée d'élémens très divers : au premier rang figuraient les principaux débris de la société de Mme de Staël, lesquels se divisaient déjà en deux camps opposés : d'une part, MM. de La Fayette, Benjamin Constant, etc. ; de l'autre, MM. Mathieu de Montmorency, de Montlosier, de Custine et autres. Venaient ensuite les principaux membres de l'opinion libérale dans les deux chambres, qui se réunissaient périodiquement chez M. Laffitte, et les principaux membres de cette opinion intermédiaire que l'on commençait à nommer le centre gauche, et qui se réunissaient périodiquement chez M. Ternaux. Venaient enfin, en dehors de la politique, les jeunes gens dont mon beau-frère était l'ami et les jeunes femmes avec lesquelles ma femme était liée : Mme de Castellane, Mme Anisson, Mme de Sainte-Aulaire. J'avais connu Mme de Sainte-Aulaire avant son mariage et rencontré dans le monde M. de Sainte-Aulaire dès ma première jeunesse. Depuis la restauration, ma liaison avec l'un et l'autre était devenue de plus en plus intime. C'était dans leur maison comme dans la mienne que le parti doctrinaire tenait le dé. Il se divisait déjà lui-même, tout petit qu'il était, en chefs et adeptes, et, tout récent qu'il fût, en jeunes et vieux doctrinaires. Les sages du parti étaient, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, M. Royer-Collard, M. de Serre, M. Camille Jordan, et M. Beugnot, auprès duquel M. Guizot prenait déjà place, quoique beaucoup plus jeune. M. Royer-Collard avait pour lui l'autorité ; M. de Serre, l'éloquence ; M. Guizot, l'activité d'esprit sur toutes choses, la hauteur des vues et la diversité des connaissances ; Camille Jordan était le plus aimable et le plus

attachant. Son âme était candide et élevée, sa disposition affectueuse et modeste, sa mémoire riche en souvenirs, si l'on peut ainsi parler sans tautologie; il avait une tendresse d'âme pénétrante et qui s'alliait avec une verve de sarcasme tout à la fois ingénue et piquante : on l'appelait le « mouton enragé. »

Les jeunes doctrinaires qui se sont depuis fait tous un certain nom dans les lettres ou la politique, se groupaient alors derrière M. Charles de Rémusat, le *princeps juventutis* de l'époque, l'esprit le plus richement doué par la nature que j'aie jamais connu, et derrière M. Germain, le beau-frère de M. de Barante, homme de cœur et de raison, qui promettait beaucoup, et qui nous a été trop tôt enlevé.

Les plaisanteries, ainsi que je l'ai dit plus haut, les quolibets pleuvaient sur le parti doctrinaire; royalistes et libéraux, petits journaux et gros pamphlets s'en donnaient à cœur-joie. Pour y couper court, M. de Rémusat imagina de s'emparer de ces plaisanteries et de les pousser à outrance, afin de mettre les rieurs de notre côté, en nous exécutant de bonne grâce. Il composa, et chanta, de salon en salon, une chanson parfaitement drôle, que tout le monde se prit à répéter en riant, et qui, je l'espère, ne sera point perdue, bien qu'elle n'ait été imprimée nulle part. Je n'en ai retenu que ce peu de vers qui peuvent en donner quelque idée.

Aujourd'hui tout le monde pense.
En y pensant, je me suis dit :
D'un parti chacun est en France;
Il m'en faut un grand ou petit;
Or, il en est un fort paisible,
Qui daigne m'ouvrir sa maison :
C'est un parti très peu visible,
Et presque un être de raison.

Avant-hier, quelqu'un m'y présente,
Le parti s'était attroupé;
Toute la faction pensante
Se tenait sur un canapé.

— Nos Majestés sont décidées,
Dit le doyen, je vous admets;
Sous la garde de nos idées
Venez placer vos intérêts;
Mais en suivant notre bannière,
Souvenez-vous de parler haut;
Répandez partout la lumière,
Sans être plus clair qu'il ne faut.

Faites de la métaphysique;
Tous les matins exactement
Abstenez-vous de la pratique
Toute l'année étroitement.

Doutez fort de la théorie,
Afin de vivre longuement;
De notre abstraite confrérie
C'est le triple commandement.

Notre parti, qui croît à l'ombre,
A besoin d'un public discret;
Vous jouerez le rôle du nombre;
Placez-vous sur ce tabouret.

— Monsieur, quand donc espérez-vous
Que notre règne nous arrive?..
— Monsieur, l'avenir est à nous.
— Mais il n'y paraît pas encore.
— N'importe, le temps n'est pas mûr;
Mais il viendra. — Quand? — Je l'ignore,
Et voilà pourquoi j'en suis sûr.

Cet agréable badinage réconcilia le public avec les prétentions qu'on nous attribuait fort gratuitement, et nous permit de continuer, à petit bruit, les conciliabules hebdomadaires où nous discutions les questions à l'ordre du jour.

De tous les membres du ministère les deux seuls qui vinssent chez moi étaient M. Molé, que je connaissais de longue date, et M. Decazes, qui avait épousé la fille aînée de M. de Sainte-Aulaire, issue d'un premier mariage. M. Molé, je l'ai déjà dit, était fort aimable, et malgré la vivacité de nos opinions, malgré la réserve que lui imposaient son caractère et sa position, il paraissait se plaire dans notre société.

Les visites de M. Decazes étaient plus rares. Nous ne le voyions même guère que chez sa belle-mère. Il se plaisait moins que M. Molé à la conversation littéraire qui partageait vivement nos préoccupations du moment. C'est à cette époque, si je ne me trompe, et ce fut dans le salon même de Mme de Sainte-Aulaire, que M. de Lamartine fit sa première apparition à Paris. Il me semble encore entendre la lecture de ses premières *Méditations;* il me semble être encore témoin des premiers éblouissemens qu'elles produisirent. C'est également à cette époque que parut, non sans exciter d'un côté une grande indignation, et de l'autre une admiration non moins grande, le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion.* Il va sans dire que j'étais au nombre des indignés. D'autres écrits dignes de fixer l'attention publique signalèrent en même temps le réveil de l'esprit littéraire sous les auspices de la vie politique; les leçons de philosophie de M. de Laromiguière, cet aimable métaphysicien dont j'ai parlé plus d'une fois; les recherches philosophiques de M. de Bonald, l'*Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, par M. Lemontey; les Mé-

moires de Mme d'Épinay. Dieu sait à quelles interminables discussions ces ouvrages donnaient lieu dans notre salon, et quelle vivacité de reparties ces discussions excitaient entre tant de personnes de tant d'esprit.

Nous y payâmes notre tribut, mon beau-frère et moi, en publiant les *Considérations sur la révolution française*, dernier ouvrage de Mme de Staël, auquel elle travailla jusqu'au jour où sa main défaillante laissa échapper la plume, ouvrage terminé sans être achevé, et qu'elle nous avait expressément chargés de revoir. Cela était indispensable. Mme de Staël composait un livre pour ainsi dire au courant de la plume. Son écritoire fort modeste et que je conserve pieusement était placée sur ses genoux; elle écrivait presque sans ratures, sur des cahiers sans marges, et quand le livre était fini, elle faisait copier toute la série des cahiers en les chargeant d'additions et de variantes; à cette première copie succédait une seconde; puis souvent une troisième, qui subissait le même système de correction, et ce n'était d'ordinaire que sur cette troisième copie que commençait l'impression, sauf à retravailler encore le texte sur les épreuves.

Le manuscrit des *Considérations sur la révolution française* n'en était qu'à la seconde copie, que je conserve dans la bibliothèque de Broglie. Il avait d'autant plus besoin d'être sévèrement revu que son auteur y attachait plus de prix. C'était au vrai, dans sa pensée, la vie politique de M. Necker, faisant contre-partie à sa vie privée; c'était un dernier monument de piété filiale, dont les dernières parties ne devaient être, dans l'origine, que le commentaire vivant et le développement historique des principes posés et des événemens exposés dans la première.

Comme il est aisé d'en juger, l'ouvrage, en avançant, avait grandement dépassé la pensée primitive; il avait acquis, peu à peu, infiniment plus d'étendue et de portée; il fit grand bruit; le parti royaliste s'en montra fort irrité; le côté extrême du parti libéral médiocrement content : tout le reste du public le regarda comme la vérité même et en fit son bréviaire. Nous fîmes, en commun, mon beau-frère et moi, le travail de revision; mais, plus libre de son temps, la principale partie du fardeau tomba sur lui.

Au milieu de ces occupations et préoccupations diverses, l'hiver s'écoula rapidement. La session ayant fini de bonne heure, de bonne heure aussi nous partîmes pour la Suisse et nous nous fixâmes à Coppet pour y passer la belle saison. Ce fut au mois de mai qu'y naquit ma seconde fille. Nous y retrouvâmes la société dont j'ai présenté le tableau, mais enrichie d'un personnage qui figurait à peine dans ce premier tableau et qui commençait à attirer sur lui les regards.

M. Rossi (Pelegrino), né à Massa Carrara, dans les états du duc de Modène, élevé à Bologne, entré jeune au barreau de cette ville, où siégeait une cour impériale très éclairée, sous la domination, bénigne à tout prendre, du vice-roi d'Italie, M. Rossi, dis-je, avait donné dès ses premières études les preuves multipliées d'une très haute et très rare intelligence. Il m'a conté à cet égard une petite anecdote qui se rapportait, j'ai lieu de le croire, à lui-même, bien que par modestie il l'attribuât à un anonyme. L'empereur Napoléon, passant à Bologne et visitant l'université, s'amusait à interroger les écoliers sur divers sujets et, en particulier, sur les sciences mathématiques et physiques. Le corps des professeurs lui présenta un jeune homme doué, disaient-ils, des facultés les plus rares et les plus précoces. L'empereur le mit sur la sellette, le pressa de questions, et fut charmé de ses réponses. Toutefois, durant le cours d'une démonstration épineuse et compliquée, un chiffre échappa au jeune adepte; l'empereur, après l'avoir laissé continuer quelques instans, le voyant dans l'embarras, lui tira doucement l'oreille et, lui indiquant du bout du doigt l'omission, lui suggéra un expédient pour y parer. Il n'était pas toujours de si belle humeur.

Parvenu au premier rang parmi les avocats de Bologne et devenu du même coup le chef du parti libéral dans cette ville, la plus libérale de l'Italie, le jeune Rossi ne put éviter, lors de la sotte expédition de Murat en 1815, de seconder cette entreprise, dont l'issue ne se fit pas attendre. Sans devenir, après la facile victoire des Autrichiens, l'objet d'une persécution directe, il fut obligé de s'éloigner. Après avoir erré en Italie sans trouver sécurité nulle part, il vint, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, chercher en Suisse un asile qu'il obtint de la généreuse protection de Genève, qui non-seulement le défendit contre les tracasseries étrangères, mais ne tarda pas à l'adopter.

Bien en prit à cette république, si petite en territoire et en population, et qui a tenu pendant plusieurs siècles une si grande place en Europe. Ce fut pour elle une illustration de plus, et les services qu'il lui a rendus, soit comme professeur, soit comme membre du conseil représentatif, soit comme député à la diète fédérale, ne seront point oubliés tant qu'il restera dans Genève des cœurs honnêtes, des esprits éclairés, et le regret de ses meilleurs jours.

Au moment où nous revînmes à Coppet, M. Rossi était déjà, je crois, citoyen de Genève et professait avec éclat le droit romain dans l'établissement consacré à l'enseignement supérieur qui, sous le nom d'*auditoire*, correspond à ce que nous nommons en France les facultés. En enseignant, il étudiait. Frappé de la singulière analogie qui se rencontre entre la procédure civile et criminelle de l'Angleterre et celle de Rome au temps de la république, il dirigea de

ce côté ses recherches, avec l'activité et la sagacité qui le distinguaient sous l'apparence d'une indolence italienne. Je me liai intimement avec lui; il m'apprit beaucup de choses que j'ignorais et je ne lui fus pas tout à fait inutile.

Au nombre des personnages de distinction que je rencontrai cette année pendant mon séjour en Suisse, je dois placer le roi actuel de Wurtemberg, prince éclairé, libéral, d'un abord facile, d'une conversation un peu brusque, mais spirituelle et animée. Il ne m'était pas inconnu; je l'avais vu à Coppet en 1816, du vivant de Mme de Staël, peu de mois avant son avènement et comme prince royal. Je le retrouvai en 1818 à Rolle, chez le vieux duc de Noailles, retiré en Suisse sous l'aile et dans la maison du docteur Butini, son médecin.

Le duc de Noailles était un vieillard doux et aimable, un reste de grand seigneur philosophe que la révolution, en l'exilant et le dépouillant, n'avait pas entièrement détaché de ses inclinations libérales. A quatre-vingts ans et plus, c'était un royaliste sans préjugés de cour ni de caste, un libre penseur en toutes choses, mais dont la bonne humeur apparente était, néanmoins, un peu troublée, en secret, par l'approche de la grande épreuve; il lui échappait à ce sujet des pensées et des questions qui trahissaient un peu l'état de son âme.

Chose singulière! je fis à la même époque la même remarque à l'égard de deux autres octogénaires d'origine bien différente, mais placés, par les circonstances de leur caractère et de leur vie, dans une situation d'esprit analogue.

M. de Bonstetten, bien connu dans le monde littéraire, l'ami de Haller, pour qui l'épithète de grand a eu peut-être quelque chose d'excessif, l'ami de l'illustre historien Jean de Müller, habitait, comme le duc de Noailles, la maison du docteur Butini, auquel il confiait comme lui le soin de ses dernières années. Aristocrate bernois, tout à fait exempt des préjugés étroits et hautains de sa famille, de sa caste, de son pays, libéral après comme avant la révolution, après comme avant la restauration franco-helvétique, philosophe du XVIIIe siècle, éclairé et tempéré par l'étude assidue de Leibniz, métaphysicien dont les écrits, trop tôt et trop oubliés, renferment beaucoup d'idées neuves et d'aperçus ingénieux, M. de Bonstetten, retiré à Genève pour éviter la réaction bernoise, dans laquelle sa famille s'était jetée tête baissée, était considéré par les siens comme un vieil enfant et un radoteur d'impiété et de révolution. Cela était, à coup sûr, très inique et très odieux; mais il y avait quelque chose de vrai à le considérer comme un enfant. Sous le poids des infirmités de la vieillesse, il avait la gaîté spontanée, continue, ingénue de l'enfance, la gaîté

sans cause et sans but; à travers les préoccupations du présent et les souvenirs du passé, il avait la frivolité et l'étourderie du jeune âge; il jouait, en quelque sorte, avec la vie comme un écolier échappé des bancs du collège, et pourtant, sur ce front chargé de rides, dans ces yeux presque éteints, à travers le délabrement de ces traits flétris, on voyait traverser, par éclairs, les idées élevées du philosophe, les pressentimens sérieux du protestant, — un peu latitudinaire à la vérité, — sans que rien parût le satisfaire assez pour s'y arrêter.

Tout autre était l'ami de Diderot, le contemporain et le concitoyen de Lavater, M. Meister, habitué des salons de Paris au temps de M. Necker, disciple assidu des philosophes qui les fréquentaient. Retiré à Zurich, son pays natal, depuis le jour où la révolution les avait fermés, il y cultivait les lettres avec l'ardeur et la persévérance d'un homme au début de sa carrière. Lorsque je l'ai visité, et ce ne fut qu'une seule fois, il venait de relire d'un bout à l'autre, avant de dire adieu au monde, ses classiques grecs et latins. Ses principes philosophiques tenaient bon, mais son neveu et son héritier, M. Hess, l'un de mes bons amis, gagnait du terrain contre eux petit à petit. Il y avait loin, cependant, de Diderot à Zwingle, dont M. Hess écrivait alors pieusement la vie. Je ne sais jusqu'à quel point, en définitive, le rapprochement s'est opéré. Je me rappelle ces trois vieillards avec un intérêt doux et mélancolique, en remerciant Dieu, après quarante ans, d'avoir ménagé à ma vieillesse de meilleures consolations.

Tandis que je passais ainsi mon temps au bord du Léman, voyant mes amis, cultivant de nouvelles connaissances, travaillant à loisir, mais avec ardeur, de nouveaux événemens se préparaient en France et ne devaient pas tarder à m'y rappeler.

L'occupation étrangère ne devait pas dépasser cinq ans; elle pouvait être abrégée d'un commun consentement. Le 25 septembre, les souverains alliés, réunis à Aix-la-Chapelle, furent appelés à en délibérer. M. de Richelieu ayant répondu de la France, s'étant en quelque sorte porté garant de l'état des esprits et des affaires, ayant souscrit, au nom de la France, l'engagement d'acquitter, à diverses séries d'époques fixes, ce qui restait dû des diverses contributions de guerre imposées au vaincu, il fut décidé qu'à dater du 30 novembre au plus tard l'évacuation serait opérée, résolution qui fut consignée dans différentes notes et consacrée par une déclaration solennelle. Mais, presque au même instant, les élections nouvelles semblaient donner un démenti à la confiance qu'inspirait la parole de M. de Richelieu; elles furent plus vives encore que celles de l'année précédente. M. de La Fayette fut élu dans la Sarthe, Manuel dans la Vendée; M. Ternaux ne l'emporta que d'un petit nom-

bre de voix sur Benjamin Constant à Paris. L'alarme prit aux souverains alliés, avant que l'encre de leur signature aux nouveaux arrangemens fût séchée; elle gagna M. de Richelieu lui-même, qui revint à Paris, ayant pris, sinon tout à fait avec les souverains alliés, du moins avec lui-même, l'engagement de changer la loi des élections.

Il arriva le 28 novembre. Son intention était connue à Paris, et son ministère, à ce sujet, était partagé : d'un côté M. Lainé, M. Molé et M. Pasquier ; de l'autre M. Decazes et le maréchal Saint-Cyr ; entre deux, M. Corvetto, qui n'aspirait qu'à se retirer et profita de la première apparence de division pour céder la place à M. Roy. Le public était dans l'anxiété. La chambre des pairs inclinait vers le sentiment de M. de Richelieu, la chambre des députés y résistait, et ses premiers choix, à l'ouverture de la session, qui eut lieu le 10 décembre, ne laissaient aucun doute à cet égard. J'étais moi-même de retour à Paris depuis quelque temps, et je partageais vivement l'inquiétude générale. La loi des élections était l'œuvre, à coup sûr, et passait alors pour le chef-d'œuvre du parti doctrinaire. J'y étais pour quelque chose ; nous pensions d'ailleurs, et cela sans doute était vrai dans une certaine mesure, qu'abandonner la loi des élections, c'était abandonner la politique du 5 septembre et se jeter dans les bras du parti rétrograde.

La crise ministérielle commença dès le 9 novembre et se prolongea jusqu'au 28 décembre, à travers des vicissitudes ordinaires en pareil cas, mais auxquelles je ne pris personnellement aucune part. A la fin, la chambre des députés l'emporta, et le 29 décembre *le Moniteur* enregistrait, dans sa première colonne, un nouveau ministère, qu'on a depuis nommé, et non sans raison, le ministère doctrinaire, bien qu'il ne comptât dans ses rangs qu'un seul des chefs de ce parti : le parti lui-même en était le nerf et la pensée ; c'était lui qui triomphait. M. le général Dessolle succéda à M. de Richelieu, M. Decazes à M. Lainé, M. Portal à M. Molé, M. de Serre à M. Pasquier et M. Louis à M. Roy. L'avènement de ce ministère ayant fait époque dans l'histoire politique de la restauration et dans ma propre vie politique, j'en parlerai avec quelques détails dans le chapitre suivant. Aussi bien, il entrait en fonctions le jour du nouvel an.

II.

Je l'avouerai sans détour et sans ménagement : si cet écrit devait tomber jamais sous les yeux de mes amis politiques, peut-être m'en sauraient-ils mauvais gré ; s'il devait tomber sous les yeux de nos communs adversaires, ils s'en montreraient peut-être satis-

faits; mais, avant tout, la vérité. Je regarde notre conduite (et par *nous* j'entends ici le parti libéral dans ce qu'il a eu de plus honnête et de plus sensé), je regarde, dis-je, notre conduite en ce qui touche le maintien de la loi des élections, et, par suite, le renversement du ministère Richelieu, comme une faute capitale.

Tous, en effet, nous acceptions la restauration, ou par principe, ou par penchant, ou par raison. Il fallait dès lors traiter avec elle, sans humeur, sans dédain, sans impatience, tenir compte de ses côtés faibles, louvoyer, pour ainsi parler, entre ses écueils. Il ne fallait ni s'étonner ni se plaindre de rencontrer dans la maison régnante très peu d'inclination pour le régime constitutionnel : mais c'était une vraie bonne fortune que le roi se crût, pour tout de bon, l'auteur de la charte, et qu'il y mît un amour-propre d'auteur. Il ne fallait ni s'étonner ni se plaindre de trouver l'émigration, — l'émigration du dedans comme celle du dehors, et Dieu sait que cette dernière n'était pas la pire, — de la trouver, dis-je, pétrie de préjugés et de sottises, forcenée de rancunes, ardente à la curée de toutes les bonnes choses de ce monde, demandant tout, réglant tout, brouillant tout, également incapable de rien faire et de renoncer à rien ; mais c'était une vraie bonne fortune d'avoir à la tête du gouvernement un émigré, — un émigré de la vieille roche, sorti en 1789, rentré en 1814, un émigré homme de bien, de cœur et de raison, un émigré, patriote à l'étranger, indépendant à la cour, méprisant la popularité de caste comme celle de faction; d'un désintéressement à toute épreuve, d'une fidélité à l'abri de tout soupçon ; bon administrateur autant qu'on le peut devenir en pays barbare, modeste sur ce qu'il ignorait, mais tenant bon, en toute chose, pour le bon droit et le bon sens. Pour une restauration, peuple et roi, gouvernant et gouvernés, c'était la perle de grand prix. Il ne fallait enfin ni s'étonner ni se plaindre que, après dix ans de régime révolutionnaire et quatorze ans de gouvernement absolu, il ne se rencontrât, en France, que bien peu d'hommes ayant au cœur l'amour de la liberté, et, dans l'esprit, l'intelligence de ses conditions essentielles ; mais c'était une vraie bonne fortune d'avoir au ministère des hommes appartenant à la France nouvelle et menacés dans leur existence politique par les ressuscités de l'ancienne France, des hommes rompus aux affaires, exercés à tous les détails de l'administration civile et militaire, sous l'œil et la main d'un despote habile et vigilant ; des hommes obligés, bon gré mal gré, de prendre leur point d'appui et leurs moyens d'action dans le régime parlementaire, dans les institutions libérales. Tels étaient M. Pasquier, M. Molé, M. Corvetto, et même, à certains égards, le maréchal Saint-Cyr.

Un tel roi, un tel premier ministre, un tel ministère, il les fallait

conserver comme la prunelle de l'œil; il fallait non-seulement les maintenir, mais les maintenir dans leurs bonnes dispositions ou naturelles ou de circonstance, et, pour cela, il ne fallait ni les presser outre mesure, ni les effrayer mal à propos. Il fallait même leur passer beaucoup de fautes; on n'est parti qu'à ce prix; on ne garde qu'à ce prix le terrain gagné. Un jour, en 1831, au plus fort des luttes de cette époque, M. Casimir Perier nous disait : *Je n'ai que faire de votre appui quand j'ai raison; c'est quand j'ai tort qu'il faut me soutenir*. Il était dans le vrai, et cette boutade vaut un axiome. Nous n'en savions pas tant en 1819, mais nous en savions assez déjà pour être inexcusables de sacrifier le ministère Richelieu au maintien de la loi des élections.

Au vrai, M. de Richelieu n'avait tort qu'à demi, et ne s'effrayait pas sans motif. La loi des élections, bonne en principe, était, sur certains points, imprudente, et portait évidemment des fruits révolutionnaires. Il n'était guère possible de la maintenir telle quelle; et la preuve, c'est que, dès l'année suivante, un ministère formé précisément dans ce dessein fut forcé d'y renoncer. Le bon sens recommandait un compromis. En substituant à l'élection par département l'élection par arrondissement; en abolissant ainsi le scrutin de liste; en limitant le nombre des électeurs admis au simple titre de la patente, comme nous avons limité en 1850 le nombre des électeurs admis au titre du suffrage universel, je veux dire par la condition sensée et morale de trois ou cinq années de domicile, on aurait désarmé la loi du 5 février de tous ses inconvéniens, et satisfait le roi, ses ministres, les gens sensés, sans briser le ministère : tout au contraire, cet exemple de modération et de sincérité les aurait engagés de plus en plus dans la bonne voie, et, selon toute apparence, conduits plus loin, pas à pas, qu'aucun de nous à cette époque n'aurait osé l'espérer. Au lieu de cela, notre résistance (je dis *notre*, quoique je n'y fusse que pour mes vœux et mon langage dans les conversations privées), notre résistance, dis-je, entraîna la retraite de M. de Richelieu et la rupture du ministère, sans nous donner pouvoir d'en former un nouveau qui fût à nous et qui fût de force à mener à bien la lutte qui lui tombait en partage.

Le successeur de M. de Richelieu, M. Dessolle, était un vieux général de l'armée du Rhin, d'un esprit fin et modéré, mais étranger aux difficultés du gouvernement parlementaire, dont la conduite en 1814 et durant les Cent jours avait été honnête et sensée, les services médiocres et la réputation à peu près tombée dans l'oubli; c'était, en réalité, un pis-aller, ou, si l'on veut, un homme de paille destiné à garder la place d'un premier ministre pour M. Decazes, qui ne paraissait pas encore d'étoffe à l'occuper.

M. Louis était un excellent ministre des finances, sans être homme de tribune ; M. Portal, un homme éclairé, bon travailleur et de bon conseil. M. de Serre seul représentait le parti.

L'attaque contre le nouveau ministère s'engagea dès le début de la session. Ce fut à grand'peine que l'indispensable loi qui prorogeait pour six mois la perception de l'imposition foncière, vivement combattue par le côté droit dans la chambre des députés, passa dans la chambre des pairs ; ce fut à grand'peine que la proposition de décerner à M. de Richelieu une récompense nationale, assurément bien méritée, traversa les deux chambres sans amendement. Même résistance de la part du côté droit au projet de loi destiné à régulariser la date de l'année financière ; mais ce n'était là que le prélude de la grande attaque. Le 20 février, jour où la chambre des pairs était convoquée pour examiner le projet de loi sur l'année financière, on vit le vieux Barthélemy, l'ancien directeur fructidorisé, demander la parole et proposer de remettre sur le tapis la loi des élections.

On s'y attendait. Le côté droit de la chambre avait fait alliance avec le ministère récemment renversé ; nous étions sur ce terrain en grande et manifeste minorité. Aussi, malgré les efforts du ministère nouveau, il n'y eut point d'incertitude et presque point de discussion. J'étais inscrit, et des premiers, contre la proposition. Je ne pus obtenir la parole, et je fus réduit à faire imprimer mon discours, qui, je crois, n'était pas mauvais et contenait quelques éclaircissemens de bon aloi sur la nature et le jeu des institutions parlementaires. Même chose arriva et m'arriva au sujet de la loi dont on venait d'interrompre la discussion. Le 26 février, la proposition Barthélemy était adoptée à 94 voix contre 60 ; le 4 mars, la loi sur l'année financière était rejetée à 93 voix contre 64. La majorité, dévouée à l'ancien ministère, poursuivait triomphalement son hostilité contre le nouveau. Je regrettai de n'avoir pu me faire entendre. J'avais préparé un ordre d'argumentation qui, je pense, aurait fort embarrassé nos adversaires.

La guerre étant ainsi déclarée dans le sein de la chambre des pairs, et, par contre-coup, entre les deux chambres, force était bien d'y pourvoir. Le 5 mars, c'est-à-dire le lendemain du jour où fut rejetée la loi sur l'année financière, une importation, vulgairement dite une fournée de soixante et un pairs, fut infligée à notre chambre. On y voyait figurer la plupart des débris du régime impérial, à l'exception du maréchal Soult, sur qui pesaient encore les souvenirs de 1815 et de Waterloo ; on y voyait figurer la plupart des généraux de l'armée de la Loire, les persécutés de 1815, Becker, Belliard et d'autres encore. Au second mois de notre ministère libéral, nous en étions aux coups d'état ; je dis aux coups d'état, bien que ce fût

plutôt une infraction à l'esprit qu'à la lettre de la charte. Raffermi de ce côté, le ministère fit rejeter, de haute lutte, la proposition Barthélemy par la chambre des députés, qui ne demandait pas mieux. La discussion fut foudroyante pour le côté droit; M. de Serre, hardi, éloquent, passionné; M. de Sainte-Aulaire y dénonça le massacre des protestans dans le département du Gard, avec un autre succès que M. d'Argenson n'avait fait en 1815.

Le haut du pavé étant ainsi regagné, il fallait signaler son passage aux affaires et consacrer sa victoire par quelques succès d'éclat. Le plus pressé, c'était la législation de la presse; plus d'étrangers sur le territoire, plus de prétexte pour tergiverser et remettre au lendemain; nous avions démoli, en 1818, tous les projets du ministère défunt; le temps était venu de réaliser nos principes et d'acquitter nos promesses.

M. de Serre était officiellement garde des sceaux et, de fait, le représentant au ministère du parti doctrinaire. C'était à lui, en cette double qualité, de payer de sa personne; il nous prit, M. Guizot et moi, pour associés, ou, si l'on veut, pour metteurs en œuvre, et définitivement, après quelques pourparlers, le travail que j'avais préparé prévalut dans ses données essentielles. Comme il fait encore aujourd'hui, après maintes vicissitudes, le fond de notre législation actuelle, j'en suis responsable en tout ce qui m'appartient, et ce qui m'appartient, le voici:

J'avais divisé l'ensemble de la législation sur la presse en trois parties distinctes: 1° la définition des crimes et des délits; 2° la procédure; 3° les garanties à exiger de la presse périodique. Cette division, adoptée par le gouvernement, ne pouvait rencontrer alors et n'a rencontré depuis, dans les chambres, aucune difficulté. De là trois projets de loi, trois projets simultanément présentés, mais distincts; j'insistai sur ce point, et je l'obtins, ayant toujours été très ennemi de tout principe de codification. Mes raisons, je les ai consignées dans une note très étendue qu'on trouvera dans mes papiers.

Les trois projets reposaient sur une base commune, à savoir qu'il n'y avait lieu d'admettre aucune distinction entre les divers instrumens de publicité, imprimerie, lithographie, dessin, gravure, voire même la parole publiquement proférée; mais que le fait de publication devait être réel, volontaire et régulièrement constaté.

J'avais divisé le premier projet de loi en quatre sections: la provocation aux crimes ou délits; l'outrage à la morale publique; l'offense envers les autorités constituées; la diffamation et l'injure contre les personnes privées. J'eus d'abord maille à partir avec mes collaborateurs, qui prétendaient réduire ces quatre chefs à la provocation, en attribuant à ce motif un sens étendu et élastique;

mais je n'eus pas de peine à leur démontrer qu'il était aussi contraire à la réalité des faits qu'à la rigueur du langage de confondre les actes qui préparent simplement au mal avec ceux qui l'exécutent directement et le consomment. Ce premier point gagné, j'avais réduit à la simple complicité la provocation suivie d'effet, ce qui me dispensait de toute définition, en faisant rentrer celle de la provocation, prise au sens général, dans la définition de la complicité telle qu'elle est admise au code pénal; chaque espèce de provocation particulière trouvait alors sa définition propre dans celle même de chaque espèce de crime ou délit ; puis enfin, lorsque la provocation n'avait pas été suivie d'effet, il suffisait, toutes choses restant au même état, de réduire proportionnellement la peine.

Le procédé logique était inattaquable ; il était si simple, si droit, si bref que, en théorie, il a jusqu'ici tenu bon; mais son défaut, si c'en était un, étant d'exclure tout arbitraire, il n'y eut d'autre moyen de lui échapper que de le surcharger d'exceptions. C'est à quoi ne manqua pas le conseil des ministres, M. Decazes en tête, ouvrant ainsi la route à ses successeurs qui depuis, d'époque en époque, l'ont largement frayée. Je dois néanmoins cette justice à M. de Serre, qu'il me soutint jusqu'au bout. Sous le nom d'outrages à la morale publique je comprenais, dans ma pensée, non-seulement l'outrage à la morale universelle, non-seulement l'outrage à la religion naturelle, base et sanction de la morale, mais l'outrage à chaque culte particulier, à chaque croyance naturelle ou positive, en la considérant comme objet de respect légitime et légal, comme conséquence d'un droit sacré, celui de chercher la vérité et d'honorer Dieu selon ses lumières et sa conscience. Laissant parfaitement libre toute controverse philosophique, toute controverse religieuse, sous l'unique condition de n'être pas *outrageante*, c'est-à-dire d'être exprimée dans un langage grave et modéré, j'entendais déclarer contraire à la morale et interdit par l'honnêteté publique tout ce qui dépassait cette mesure, le législateur se tenant pour incompétent à protéger autre chose que le droit de toutes les convictions sincères aux égards et aux ménagemens réciproques. L'intention était juste et sage; la liberté de discussion, en toutes matières, n'est compatible avec le bon ordre et la paix publique qu'à ce prix ; mais cette idée était difficile à rendre clairement dans la précision aphoristique du langage légal.

Ma rédaction telle quelle, adoptée par le ministère, faute de mieux, fut attaquée presque également par les libres penseurs et par les croyans de toutes les persuasions; mais elle fut défendue avec habileté par M. Cuvier; avec autorité par M. Royer-Collard; et par M. de Serre avec une incomparable éloquence ; elle triompha, mais plutôt de haute lutte, dans les deux chambres, et ne

tarda pas, comme ma théorie de la provocation, à se perdre dans les exceptions et les ambages.

J'avais choisi le mot *offense* pour désigner le délit commis par voie de publication contre le roi, les chambres, les princes de la maison royale et les chefs des gouvernemens étrangers.

Ce mot répond, en effet, à une nuance d'idée juste et délicate. Les personnes individuelles ou collectives que leur dignité place au-dessus de toute atteinte peuvent être *offensées*, elles ne peuvent être ni *diffamées* ni *calomniées*. Le mot fut trouvé bon, et il est resté. La diffamation, la calomnie n'ont de prise que d'égal à égal, c'est-à-dire entre personnes que le pacte constitutionnel ne place point *hors de pair*, lors même qu'il admettrait entre elles certaines distinctions. La diffamation, c'est l'imputation d'un fait déshonorant; la calomnie, c'est l'imputation *mensongère* de ce même fait.

Tenant compte de la différence dans la sphère où les deux termes pouvaient être appliqués, je laissais, dans mon projet, à la partie lésée, le choix de poursuivre en diffamation ou en calomnie. C'était lui conserver, dans le dernier cas, le droit de mettre son adversaire au pied du mur, en le sommant de prouver le fait avancé par lui, mais c'était, j'en conviens, dans l'autre cas, laisser planer sur la partie lésée quelque soupçon de la vérité du fait imputé. Mon système était, je crois, juste et viril; il ne sacrifiait point l'innocent au coupable; mais, grâce à la mollesse de nos mœurs, ce fut le système opposé qui prévalut. On n'admit que la poursuite en diffamation.

Je passai, quoique à regret, condamnation quant aux personnes privées, mais je tins bon en ce qui touche les fonctionnaires publics. Je maintins, et je fis prévaloir à grand'peine que tout fonctionnaire public attaqué pour un fait relatif à ses fonctions serait tenu, en portant plainte, de provoquer ou de supporter la preuve du fait imputé, et n'aurait, si le fait était reconnu vrai, droit à aucune réparation. Cette disposition excita les plus vifs débats dans notre petit conseil préparatoire; j'y fus soutenu par M. de Serre, M. Royer-Collard et M. Guizot; je n'exagère point quand je dis que M. Cuvier en pleura de dépit et d'inquiétude. Il céda néanmoins; la discussion ne fut ni moins vive ni moins réitérée dans les chambres; elle eut momentanément le même succès; je dis momentanément, car ce fut une des premières dispositions sacrifiées dans la réaction qui s'ensuivit dès l'année d'après; à mon sens, elle faisait partie implicite sans doute, mais intégrante, de la constitution elle-même.

Point de difficulté quant à la définition de l'injure. Point de difficulté dans le projet sur la procédure quant au renvoi des provoca-

tions, outrages, offenses et diffamations à la juridiction de la cour d'assises, c'est-à-dire du jury ; mais grande difficulté, au contraire, quant au principe de la saisie appliquée aux écrits poursuivis. J'étais contre toute saisie, avant, pendant et même après la poursuite, suivie de condamnation. J'avais soutenu cette théorie avec une extrême vivacité et une profonde conviction l'année précédente ; je la reproduisis sans succès, malgré mes efforts; je n'obtins autre chose qu'une régularisation du système de la saisie, qui ne rendît pas le fait de la publication illusoire et mensongère.

Quant au régime de la presse périodique, j'en laissai le soin à mes collaborateurs. M. Guizot, principal auteur de ce troisième projet, le défendit avec beaucoup de vigueur et de succès. Ce fut dans cette occasion qu'il prononça une phrase mémorable et qui n'a pas obtenu la célébrité qu'elle mérite : « En politique, les principes absolus ne sont absolus qu'en ce sens qu'ils sont despotiques et qu'ils ne veulent pas permettre qu'on examine s'ils ont raison. »

Je ne m'étendrai pas davantage sur le reste du projet de loi, renvoyant, pour l'ensemble, les principes généraux et les questions de détail au grand rapport dont je fus chargé et à la défense que j'en présentai depuis dans deux occasions solennelles. On trouvera d'ailleurs dans mes papiers le texte même de la loi principale, telle que je la concevais, dans sa simplicité pure et rigoureuse.

Tout ceci n'a plus guère aujourd'hui d'importance, dans l'état de servitude volontaire dont jouit et se réjouit la France (1). Qui pense à la liberté de la presse, sinon pour lui donner le coup de pied de l'âne? Mais si jamais cet état des esprits vient à changer, si les jours de 1789 et de 1830 viennent à reluire quelque peu, peut-être que les travaux dont il s'agit ici mériteront de n'être pas tout à fait oubliés.

Cette discussion sur la presse fut le beau moment du ministère doctrinaire. Le reste de la session n'eut pas le même éclat ; toutefois, les diverses propositions du ministre des finances obtinrent, et, ce qui vaut mieux, méritèrent l'approbation générale. Parmi les projets de loi qu'il présenta, le plus attaqué fut celui dont le but était de répandre, en quelque sorte d'éparpiller la dette publique, au lieu de la tenir concentrée à Paris. Il autorisait les receveurs généraux à payer dans chaque département les intérêts de la dette, et les contribuables à compenser ces intérêts avec l'impôt foncier. Je défendis vivement ce projet ; j'en montrai les avantages présens et à venir, ces derniers surtout. M. Louis n'en avait pas été assez frappé et convint qu'il n'avait pas su si bien faire. J'ai repris

(1) Il faut se rappeler que ceci était écrit en 1857.

depuis ces idées en sous-œuvre dans un travail sur les emprunts et les impôts, qu'on trouvera dans mes papiers.

La session fut close le 17 juillet. Elle avait été brillante, agitée et tumultueuse. M. de Serre en avait eu tout l'honneur, bien qu'il s'y fût compromis deux fois en sens opposé par la hardiesse de son langage : l'une, en avançant que la majorité de la Convention avait toujours été pure ; l'autre, en déclarant que les régicides bannis ne rentreraient jamais en France.

Je m'étais intimement lié avec lui durant le cours de cette session. C'était moi qu'il consultait sur la préparation de ses travaux, sur l'état réel, pratique, de toutes choses en Angleterre, et qui, au besoin, le défrayais d'argumens. Nous faillîmes, néanmoins, nous brouiller sur l'affaire des régicides, non que je fusse, sur ce crime, d'une autre opinion que lui, mais c'était aggraver l'injustice dont les régicides étaient victimes, et nul ne savait mieux que M. de Serre que leur exil était injuste ; nul n'avait lutté plus que lui pour le prévenir. C'était, en outre, rompre sans motif et sans ménagement avec le parti libéral, qui soutenait alors le ministère, et montrer peu d'égards pour moi, qui étais, en quelque sorte, le lien de cette alliance. On eut quelque peine à nous remettre bien ensemble; je promis, non sans rancune, en partant pour la Suisse, de revenir pour siéger dans la commission chargée de préparer la réforme du jury.

Je ne passai, cette année, que deux mois en tout à Coppet, et je n'y perdis point mon temps : j'y préparai mon grand travail sur la réforme du jury, travail qui me conduisit plus loin que je ne comptais. En mettant la main à l'œuvre, je me trouvai progressivement engagé à y faire entrer la réforme de notre code d'instruction criminelle en ce qui touche à l'administration des preuves, ce que les Anglais nomment l'*évidence;* à l'interrogation des témoins, ce que les Anglais nomment *cross examination;* à l'interrogatoire des accusés; au rôle du président dans le débat; au système des plaidoiries avant et après le débat.

On trouvera dans mes papiers la minute de ce grand travail, dont je discutai d'avance les points essentiels, pendant les vacances de la cour royale de Paris, avec l'un de ses membres, M. Girod, de l'Ain, dont l'habitation était voisine de Coppet. J'étais d'ailleurs éclairé et soutenu dans cette discussion par M. Rossi, M. Dumont et M. Bellot.

Je rencontrai cette année en Suisse, mais par accident et en qualité de simples voyageurs, deux hommes que j'avais connus dans des positions fort différentes, M. de Bubna et M. de Bassano. M. de Bubna était alors gouverneur de la Lombardie. Il venait de Milan; j'ignore si son voyage à Genève cachait quelque arrière-pensée poli-

tique. Ce que je puis dire, c'est que je le trouvai très différent de ce qu'il paraissait en 1809, lors des pourparlers qui précédèrent la paix de Vienne. A cette bonhomie soldatesque, à cette franchise indiscrète dont il faisait étalage, avait succédé une attitude froide et réservée; il parlait peu et ne s'expliquait qu'en termes évasifs sur l'état de l'Allemagne et sur les dispositions des puissances du Nord à l'égard de la France. Je n'insistai point, et tout se borna, entre nous, à un dîner que je lui offris et à une visite qu'il me fit avant son départ. Je retrouvai, au contraire, M. de Bassano tel que je l'avais connu. Il n'avait rien perdu de son admiration naïve et pédante pour son empereur. Napoléon n'avait jamais fait la guerre que par nécessité; il n'avait jamais été l'agresseur; c'était le plus doux des hommes; il n'avait succombé que sous la trahison du dehors et du dedans. Nous revînmes plus d'une fois sur le passé; mais je l'interrogeai vainement sur les causes qui avaient déterminé l'envoi de M. de Narbonne à Torgau: il éluda la réponse; c'était pourtant là surtout ce que je désirais tirer de lui.

De retour à Coppet, je fis mes paquets; on me redemandait à Paris; la commission appelée à préparer la réforme du jury venait de se former; elle allait commencer son travail. J'avais, d'ailleurs, un autre motif non moins pressant. Je me sentais atteint d'un mal qui pouvait devenir grave et qui menaçait d'arrêter, à son début, ma carrière publique; c'était une affection du larynx: les premiers symptômes s'étaient manifestés pendant mon séjour en Suisse, mais ils avaient fait, en peu de jours, des progrès rapides. Il était urgent d'y mettre ordre. Je partis avec mon beau-frère; ma femme et mes filles ne nous rejoignirent qu'au bout de quelques jours; nous y étions rétablis au commencement de septembre.

Je trouvai, en arrivant, nos affaires fort brouillées et en très mauvais état. Il n'y avait rien là que de naturel. Durant les trois premières années qui suivirent la seconde restauration, le ministère de M. de Richelieu avait lutté contre le parti réactionnaire, en s'appuyant sur le roi, sur la partie sensée, ou du moins obéissante, de la cour et de la haute société, sur la bourgeoisie tout entière, et enfin sur les quatre grandes cours d'Angleterre, de Russie, d'Autriche, et de Prusse, dont les ambassadeurs formaient à Paris une sorte de congrès en permanence. Rien de pareil n'existait plus ou plutôt l'ordre était renversé.

A l'exception du roi, qui soutenait toujours, ostensiblement et de cœur, M. Decazes, tous les amis du ministère Richelieu attaquaient le ministère qui l'avait remplacé. Les ambassadeurs faisaient chorus. La portion tranquille et sensée de la bourgeoisie s'effrayait du progrès des idées révolutionnaires. Le parti libéral, triomphant, arrogant, le vent en poupe, ne secondait notre pauvre parti minis-

tériel effrayé, éperdu, qu'en s'en moquant et en se promettant tout haut de lui passer bientôt sur le corps.

Ce qui compliquait la situation, c'était l'état des affaires en Allemagne, et l'attitude menaçante de la Sainte-Alliance. Je ne puis entrer ici dans aucun détail sur les agitations qui suivirent, dans toute cette grande fraction de l'Europe, la paix de 1815, sur les récriminations mutuelles des peuples et des gouvernemens, sur l'effervescence des universités, le tumulte des associations, ces boutefeu du grand mouvement patriotique de 1813; mais toujours est-il que le succès plus apparent que réel de l'esprit révolutionnaire, en France, réagissait au-delà du Rhin, et l'assassinat de Kotzebue, au nom de la liberté, au cri de: *Vivat Teutonia!* ayant jeté la terreur dans tous les hauts lieux, la France, son ministère actuel en tête, se trouvait au ban de toutes les cours et de tous les souverains.

Au moment où j'arrivai à Paris, tous les plénipotentiaires de tous les états allemands, grands et petits, se réunissaient à Carlsbad, afin, disait-on, de pourvoir à la sûreté commune. M. de Metternich et M. de Hardenberg s'étaient mis d'accord, quelques jours auparavant, à Tœplitz. On ne savait rien encore de leurs projets, mais l'inquiétude était grande dans notre camp; elle était au moins égale à celle que nous inspirions et qui ne tarda pas à s'accroître encore.

La réunion des colléges électoraux, en effet, avait été fixée au 11 septembre, et le mouvement des esprits ne promettait rien de bon. Une vacance ayant eu lieu dans la Sarthe, Benjamin Constant avait été élu; ce fut bien mieux, ou plutôt bien pis, si l'on regarde aux conséquences, quand vint l'élection du nouveau cinquième. L'extrême droite ayant fait alliance avec l'extrême gauche, sur cinquante-quatre élections, celle-ci en obtint trente-cinq, celle-là quatre, et le ministère seulement quinze. Grégoire fut élu par une majorité de trente-huit voix dont l'extrême droite lui fit cadeau.

Presque au même moment, on connut à Paris les résolutions arrêtées à Francfort et le terrible protocole qui soumettait, dans toute l'Allemagne, au contrôle de la diète les constitutions des états, le régime des universités, celui de la presse, celui des associations, en armant ce corps du droit d'intervention et en créant dans son sein un tribunal d'inquisition politique.

On apprit enfin que ce n'était pas là tout; que le congrès s'était ajourné au mois de novembre et devait se réunir à Vienne. On répétait de bouche en bouche, on répétait dans tous les partis, soit à bonne, soit à mauvaise intention, que des explications seraient demandées au gouvernement français sur la marche qu'il se proposait de suivre; les uns tremblaient de tous leurs membres; l'espérance éclatait dans les yeux des autres.

Le ministère, c'est-à-dire le roi, M. Decazes et le parti doctrinaire, — car les ministres autres que M. Decazes et M. de Serre, excellens chacun pour son compte, ne comptaient guère en politique, — le ministère, dis-je, ainsi défini, se trouvait donc placé dans la fâcheuse alternative ou de tenir la gageure contre l'influence des ambassadeurs, l'attitude menaçante de leurs cours, les invectives de la haute société, les alarmes de la bourgeoisie honnête et timide, ou de modifier profondément sa ligne de conduite en sacrifiant plus ou moins la loi des élections.

Frappé lui-même, et comment ne l'être pas? de l'ascendant croissant du parti révolutionnaire dans les élections, des idées révolutionnaires dans la gauche ministérielle, le ministère pensa, tout bien considéré, que la partie n'était plus tenable; qu'il fallait faire au feu sa part et réformer une loi qui mettait périodiquement tout en péril. Quand je dis le ministère, j'entends par là M. Decazes, M. de Serre et M. Portal; les trois autres ministres, M. Dessolle, M. Louis et le maréchal Saint-Cyr, trouvaient le changement plus périlleux que le *statu quo*; mais leur résistance, si je ne me trompe, pouvait être surmontée; il ne fallait pour cela qu'une chose : d'accord sur le mal, il fallait se mettre d'accord sur le remède; d'accord sur le but, il fallait l'être sur le moyen.

Là fut la pierre d'achoppement. Le parti doctrinaire lui-même, ce parti si peu nombreux, et dont la force principale était dans l'union de ses membres, se coupa en deux : d'un côté, M. Royer-Collard, M. Camille Jordan, M. Beugnot, M. de Barante; de l'autre, M. de Serre, M. Guizot et moi, M. Decazes et le roi inclinant en notre sens.

Il y avait un point néanmoins sur lequel l'expérience nous avait tous éclairés : plus d'élections par département, plus de scrutin de liste; à cet égard, nulle difficulté, mais, d'un commun aveu, le remède, réduit à cela, n'était pas suffisant, et, pour faire passer une mesure aussi restreinte, il était fort douteux qu'on pût trouver dans la partie modérée du côté droit le nombre de voix qu'on perdrait du côté gauche. M. Royer-Collard et son petit groupe trouvaient ce complément au remède dans la réduction du nombre des électeurs; c'est-à-dire dans le retranchement, sur chaque liste, d'un nombre déterminé de *moins imposés*.

M. de Serre et moi, trouvant au contraire le nombre des électeurs déja trop restreint, nous proposions de le maintenir intégralement, en attribuant *aux plus imposés* deux voix au lieu d'une, conformément au principe admis dans la société commerciale, où le nombre de voix attribué à chaque actionnaire augmente avec le nombre des actions. Dans notre système, l'élection aurait été répartie par arrondissement, et tout contribuable payant 300 francs

de contributions aurait eu voix dans le collège ainsi formé. Puis ensuite, les contribuables payant 600 francs de contributions auraient formé un collège de département.

Le premier de ces deux systèmes était sincère presque jusqu'à la naïveté ; c'était un pur expédient ; en coupant la queue de chaque liste, il tranchait le nœud gordien sans essayer de le dénouer ; l'exclusion des *moins imposés*, sans autre motif que le danger de leur influence, avait quelque chose d'arbitraire et de brutal ; mais, si l'idée d'opérer le retranchement en imposant aux électeurs, en général, la condition d'un certain nombre d'années de domicile, et aux électeurs patentés celle d'un certain nombre d'années d'exercice dans leur profession, idée parfaitement morale et sensée, s'était alors présentée à l'esprit, ce système, à coup sûr, aurait mérité la préférence.

Il existait, en théorie, contre le nôtre, de très graves objections ; en pratique, comme on le verra, il n'a pas mal réussi ; mais ce qui effrayait principalement les esprits timides était précisément ce qui nous le rendait cher. On ne pouvait guère augmenter le nombre des collèges électoraux sans augmenter proportionnellement le nombre des députés. C'était toucher à la charte, revenir au demi-coup d'état du ministère Talleyrand-Fouché, sacrifié par l'ordonnance du 5 septembre ; or, du moment où l'on portait la main à l'arche sainte, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout ? pourquoi ne pas recueillir, plein et entier, le bénéfice de l'entreprise ?

Tous les hommes éclairés s'accordaient à reconnaître que le nombre des députés était trop restreint ; tous reconnaissaient que la condition de quarante ans était excessive ; l'expérience prouvait de plus en plus que le renouvellement par cinquième, en mettant chaque année la chambre en coupe réglée, y mettait, par contre-coup, le ministère quel qu'il fût : *les feuilles tombent en octobre*, disait plaisamment M. Cuvier, *et les portefeuilles tombent en novembre*. Notre plan n'allait à rien moins qu'à combiner le double vote des plus imposés, l'accroissement du nombre des députés, la réduction de l'âge à trente ans et le renouvellement intégral. Ce n'était plus un expédient en quelque sorte honteux de lui-même : c'était l'inauguration du système parlementaire pris par ses grands côtés. La grandeur du but et la libéralité du fond couvraient largement, selon nous, ce que le vote pouvait avoir, à juste titre, d'impopulaire. C'était un coup d'état *légal*, et un coup de force *libéral*. L'ensemble du corps législatif, c'est-à-dire le roi et les deux chambres, devait, comme en Angleterre, prendre le nom de parlement.

On trouvera dans mes papiers l'original du plan que j'avais conçu

et soumis à M. de Serre ; il diffère, sous plus d'un rapport, si j'ai bonne mémoire, du plan définitivement adopté et publié par M. Guizot dans le second volume de ses *Mémoires;* on y trouvera l'exposé des motifs, tel que je l'avais préparé pour M. de Serre, et diverses notes très étendues sur les principales questions engagées dans ce projet.

Nos divisions intestines ne pouvaient rester secrètes. Le public en fut promptement informé. A l'instant, les trois ministres qui persistaient à soutenir la loi des élections devinrent les héros du parti libéral. Les trois autres et le parti doctrinaire tout entier ne furent plus que des apostats, des renégats, des intrigans de bas étage achetés à beaux deniers comptans. J'étais le premier dénoncé; j'étais en quelque sorte le bouc émissaire. Sorti récemment des rangs du parti libéral, où les autres n'avaient jamais figuré, je n'étais pas seulement un déserteur avec armes et bagages, j'étais un traître qui livrait ses compagnons d'armes. C'étaient là les moindres gracieusetés dont m'affublaient chaque jour les journaux du parti. A mesure que mûrissait, en effet, le projet de réformer la loi des élections, la dissidence se prononçait de plus en plus entre les ministres ; une crise approchait, et, par contre-coup, la séparation se prononçait également de plus en plus entre le parti libéral et le parti doctrinaire ; elle éclata tout à fait par le procès intenté à la Société de la liberté de la presse, société dont je dois dire ici quelques mots.

J'en avais été l'un des fondateurs ; elle s'était formée, en 1818, des débris d'une autre société mort-née, en 1817, dont l'inventeur était Manuel et dans laquelle, tout plein alors d'une ardeur de novice, je m'étais engagé très étourdiment. Cette première société avait pour but de recueillir des souscriptions au profit des écrivains condamnés pour cause politique. Rien n'était plus irrespectueux pour la justice et, au fond, plus illégal. Je ne tardai pas à le reconnaître.

Manuel, le *doli fabricator*, s'était porté fort pour M. Laffitte, qui devait être le caissier des souscriptions ; il avait rédigé le programme ; nous l'avions fait circuler ; mais, M. Laffitte ayant désavoué Manuel, nous en fûmes pour notre courte honte ; nous retirâmes le programme et la société mourut sans avoir vécu ; c'est, encore un coup, de ses débris que nous formâmes une société nouvelle dont le but était légal : nous entendions discuter entre nous les conditions d'une bonne législation sur la presse. Cette fois encore, néanmoins, il y avait quelque chose à dire. Au nombre de plus de vingt, n'étant point munis d'une autorisation en forme, on pouvait à la rigueur nous chercher noise, mais l'usage de tolérer plus ou moins de semblables réunions, qui se tenaient tantôt chez

l'un, tantôt chez l'autre, s'étant introduit depuis quelque temps, le ministère Richelieu ferma les yeux, et, plus tard, le ministère Dessolle, auquel nous donnions un bon coup de main dans la grande discussion sur la presse, nous protégea ouvertement.

Tout alla bien tant que le ministère Dessolle lui-même alla bien; mais dès qu'il se divisa, la société en fit autant; nous y étions en minorité, mes amis et moi, le cas n'était pas rare pour des doctrinaires; nous cessâmes de la fréquenter; d'autres prirent nos places; notre opinion sur la réforme électorale y fut attaquée avec la dernière vivacité; attaqués furent, du même coup, M. Decazes et M. de Serre, lesquels, trouvant qu'ils avaient sur les bras assez d'embarras inévitables sans en conserver de gratuits, firent signifier à la société de cesser ses réunions sous peine d'être poursuivie juridiquement.

Là-dessus, grand fracas, grande rumeur, serment de résister jusqu'au martyre, tout le cortège des démonstrations obligées en pareille occurrence. Je fus sommé de vive voix de m'expliquer, d'avoir à répondre sur la conduite à tenir. Je répondis très simplement qu'il ne pouvait y avoir deux avis; que, la société n'étant point en droit légal d'exister dès que la tolérance dont elle avait été l'objet lui était retirée, il ne lui restait plus qu'à se soumettre, sauf à réclamer par les voies légales contre le maintien de l'article 291 du code pénal. Je fus sommé de faire imprimer ma réponse; je le fis en quelques lignes, et j'attendis sans sourciller la bordée d'injures et de récriminations que tous les journaux libéraux épuisèrent à l'envi sur moi.

En toute autre circonstance, je ne m'en serais guère préoccupé, mais dans celle où nous étions placés, ce surcroît de déchaînement rendait ma position personnelle plus critique et la conduite que j'avais à tenir plus difficile. Le ministère entrait en dissolution; M. Dessolle, M. Louis, le maréchal Saint-Cyr, se retiraient décidément; force était de les remplacer, force était de constituer un nouveau ministère dont la réforme électorale (je me sers de ce mot pour abréger) fut le mot d'ordre et la raison d'être. Des ouvertures furent adressées à plusieurs personnages, ou, pour parler plus modestement puisque j'en étais, à plusieurs personnes, entre autres à M. Royer-Collard, à M. Mollien et à moi-même. J'ai assez connu M. Royer-Collard pour affirmer que, dans aucun cas, sous aucun régime, il n'aurait accepté le ministère. Ses grandes qualités et ses petits défauts lui rendaient, presque au même degré, la responsabilité insupportable; mais il avait, cette fois, une excellente raison pour refuser. S'il était d'avis de modifier la loi des élections, il était décidément contraire au plan proposé par M. de Serre et M. Decazes. J'étais exactement dans la position inverse. J'étais

l'un des auteurs de ce plan. Refuser de concourir à le faire prévaloir et à payer de ma personne, c'était m'exposer à des reproches fondés et donner à penser que j'étais un esprit timide et téméraire tout ensemble : mais, d'un autre côté, entrer au ministère presque au lendemain du jour où j'avais quitté les rangs du parti libéral, y entrer pour tendre la main au côté droit, pour servir une cause que l'opinion publique, celle même des hommes honnêtes et éclairés, comme les ministres sortans, qualifiaient de contre-révolutionnaire, c'était justifier en apparence les accusations de trahison, de corruption, de vénalité qui fondaient sur moi de toutes parts. Je les aurais peut-être mises sous mes pieds si j'avais eu plus de confiance dans mon talent de parole, alors à son début et qui n'a jamais été de premier ordre; mais je me voyais en perspective le bouc émissaire du ministère où j'allais entrer; en butte avant tout autre, à la tempête, selon la tactique des partis, qui saisissent merveilleusement le côté faible de leurs adversaires; hors d'état d'y faire tête et entraînant misérablement dans la déroute mes collègues, mes amis et le grand projet au succès duquel je me serais sacrifié.

Je ne dis rien de ma santé, alors gravement compromise et qui ne me permettait guère de faire campagne à la tribune. Je ne dis rien de mon amour-propre; je n'en ai jamais eu beaucoup, mais j'en avais alors quelque peu. Je ne dis rien surtout d'un autre sujet d'inquiétude bien plus grave et qu'il m'était interdit d'exprimer. J'en savais assez et j'y voyais assez clair pour ne pas méconnaître la voie dans laquelle l'opposition libérale et, à sa tête, M. d'Argenson et M. de La Fayette, allaient s'engager. Je prévoyais ce que nous avons vu depuis, les insurrections militaires ou autres, les complots soi-disant républicains, les machinations avec des prétendans tels que le prince d'Orange ou le prince Eugène, les conspirations de toute nature, bonapartistes ou révolutionnaires. J'avais assisté, en 1817 et 1818, à des dîners hebdomadaires où, vers le dessert, *entre la poire et le fromage*, on parlait, et même assez haut, à cœur ouvert. C'était un des motifs qui m'avaient fait quitter le parti. Si j'entrais au ministère, que ferais-je? supposé que l'un de ses projets fût, à ma connaissance, mis ou remis sur le tapis; je dis *remis*, car il y en avait déjà un, tout au moins, qui m'avait été confié après un mauvais succès, trahirais-je le gouvernement dont je ferais partie? Ferais-je arrêter mon parent le plus proche et mes amis les plus chers?

Ma perplexité était extrême. Après avoir beaucoup hésité, je m'arrêtai à un parti que je crus et que je crois encore honnête et sensé. J'adressai à M. de Serre une grande lettre dont je regrette de n'avoir pas gardé copie; je lui exposais dans cette lettre les raisons qui me déterminaient à penser, tout intérêt personnel à part,

que ma présence dans le ministère lui serait plus périlleuse qu'utile, plus nuisible que favorable au succès du plan que nous avions préparé ensemble. Je le priais de placer cette lettre sous les yeux du roi et des ministres encore en exercice; et je terminais en lui disant que, si ces raisons ne leur paraissaient pas suffisantes, je ne leur refuserais pas mon concours.

J'attendis avec une grande angoisse l'effet de ma lettre. Je fus plus heureux que je n'espérais. M. Decazes m'envoya le lendemain, dans la journée, un billet à lui adressé par le roi, et qu'il m'autorisa à conserver. Le voici: « Je vous renvoie, mon cher comte, la lettre du duc de B..., que j'ai lue avec une satisfaction peu commune. Je ne puis être de son avis sur le troisième point; on ne peut se montrer plus homme d'état qu'il ne le fait dans cet écrit, et certes c'est de tous les talens le plus essentiel à un ministre. Mais les autres motifs qu'il donne de son refus sont tellement péremptoires, que je suis bien malgré moi contraint d'y céder pour le moment. Une chose me console, c'est la pensée que, dès cette session, le vol qu'il prendra *dans le salon de la rue Vaugirard* le mettra au-dessus de ces mêmes motifs, et malgré mes soixante-sept ans, j'espère vivre assez pour employer au service de l'état des talens que lui-même ne se contestera plus. A ce soir, mon cher comte; j'attends avec impatience mais sans inquiétude le résultat de la conférence qui a lieu en ce moment. — *Ce jeudi.* »

Le résultat ne se fit pas attendre. Le 19 novembre, M. Pasquier remplaça aux affaires étrangères le général Dessolle; le général Latour-Maubourg remplaça M. le maréchal Saint-Cyr à la guerre, et M. Roy, M. Louis aux finances; M. Decazes devint président du conseil.

La session s'ouvrit le 25. Le discours du trône annonça en termes formels le projet de loi destiné à réformer, du même coup, la charte et la loi des élections. Le 6 décembre, Grégoire fut exclu de la chambre des députés, après une discussion de la dernière violence; nous avions fait, mon beau-frère et moi, de vains efforts pour le déterminer à donner sa démission.

Je terminerai cette esquisse bien rapide, quoique bien longue, d'une année bien féconde en événemens pour le pays et pour moi-même par quelque chose de moins aride que cette esquisse. Ce sont des extraits du journal que ma femme écrivait chaque soir, à cette époque; rien ne peut donner une idée plus exacte de l'état de la société et du mouvement des esprits.

« *19 septembre.* — Je m'attendais, après avoir vu les élections dans les papiers, à trouver tout le monde agité..., surtout quand je me rappelais que, l'année dernière, l'élection de M. de La Fayette

avait ébranlé toute la France et presque l'Europe. Eh bien! tout est calme et presque endormi... Le roi a mieux pris son parti de l'élection de Grégoire que de celle de M. de La Fayette... On est tellement habitué à l'agitation qu'on ne la sent presque plus.

« Ces gens qui n'ont rien dit sous Bonaparte, qui ont à peine élevé la voix en 1815, se déchaînent aujourd'hui contre un pouvoir sans force. Ils ne veulent renoncer ni au mérite du courage, ni à la sécurité de la poltronnerie. Ils ressemblent à cet homme qui se vantait d'avoir coupé le bras à un géant qui déjà n'avait plus de tête.

« Benjamin Constant promène dans Paris un certain Goguet, journaliste de la Sarthe, qui le traite sans façon. Ce Goguet disait devant lui à M. Decazes : « Si j'avais été éligible, je me serais fait élire à la place de M. Constant. »

« *25 septembre.* — M. Ramond, qui est venu me voir ce matin, se lamentait sur la dissolution du pays. « La nation se plaint, disait-il, des chambres et du ministère ; tout cela, c'est elle-même ; c'est une laide qui se plaint de son miroir. »

« *30 septembre.* — M[me] de Sainte-Aulaire me disait ce matin que M. Decazes était fort triste, triste surtout du silence de ses amis... Quand on se rappelle son immense popularité de l'année dernière, ces mêmes journaux qui s'attachaient à lui comme à leur sauveur, la Bourse qui dégringolait de peur de sa chute, on ne peut se défendre de réfléchir sur la rapidité de ce changement, sur le peu de délicatesse de tous ceux qui l'accablent aujourd'hui pour les mêmes fautes qu'ils connaissaient si bien lorsqu'ils étaient presque à ses pieds.

« Ce qui manque, en France, ce n'est pas la moralité, c'est la vie, la sève intérieure. On croirait que toute la nation est comme ces maisons de préfecture dans les petites villes, où il n'existe que la façade. S'il n'y avait plus personne pour regarder les Français, ils n'existeraient plus, tant ils ne vivent que pour les autres.

« Le congrès de Carlsbad vient d'établir une censure générale de la presse en Allemagne. On est effrayé de cette mesure ici, car on sait que tous les regards de l'Europe se tournent vers nous et contre nous. »

« *1er octobre.* — M. de Montlosier, qui revient d'Allemagne, raconte que tous ces étudians des universités sont des jeunes gens réguliers, ne jouant pas, ne jurant pas, ne se battant plus, poussant la rudesse pour eux-mêmes jusqu'au point de ne pas porter de chemise, comme un usage trop efféminé. C'est une chose très extraordinaire que cette nation enthousiaste sans être passionnée, d'au-

tant plus extravagante qu'elle n'est jamais dérangée dans ses chimères par aucun emportement sur les choses réelles, calculant ses rêveries comme on calcule ses affaires, et raisonnant, de sang-froid. l'absurdité.

« Il est venu déjeuner avec nous un certain M. Hervey, libéral subalterne.... Je remarquais ce goût pour l'arbitraire qui les suit dans toutes leurs plaintes contre le gouvernement. Il criait contre les missionnaires, disant : « Enfin, on ne les aurait pas soufferts, même sous l'ancien régime. — C'est bien pour cela, lui répondis-je, qu'il faut les souffrir à présent... » Ils s'irritent de ce que le roi ne donne pas des places de cour aux hommes de la révolution...

« Ils me tourmentent, disait l'autre jour Benjamin Constant, pour savoir si le roi est sincère : que diable cela vous fait-il ? Le roi est-il votre maîtresse ? Un de ces jours ils se tueront comme Werther, parce qu'ils doutent de sa sincérité et de sa tendresse. » Victor est fort content de la séance d'hier dans la commission du jury. Il a gagné qu'on retrancherait l'interrogatoire des accusés ; il espère que la loi sera bonne.

« M. Guizot m'a dit qu'il est fort inquiet des affaires européennes ; que les souverains s'étaient exprimés très-mal sur la France, surtout l'empereur Alexandre. Toute cette manœuvre de la censure générale est dirigée comme une batterie contre nous. »

« *2 octobre.* — L'inquiétude sur les affaires de l'Europe est très vive. Ce tribunal d'inquisition, établi à Mayence, semble dirigé contre la France. Cependant les souverains ont évité d'en prononcer le nom. Ce qu'on craint ici, c'est qu'ils ne fassent quelque proposition au roi d'accéder à cette alliance et de changer son ministère. L'empereur Alexandre a dit : « Il faut tirer un cordon autour de la France et élever des barrières entre elles et l'Europe ; c'est un pays qui a la peste. » Sa conduite est pitoyable ; tous ses bons sentimens n'ont été que des fantaisies.

« C'est une mode que la déconsidération du ministère. La déraison au dedans et la crainte au dehors rendent la position très critique. La France n'est pas en état de soutenir une guerre.

« Grégoire nous a envoyé sa justification qui ne justifie rien ; mais Auguste lui a répondu en l'engageant à donner sa démission par des motifs d'intérêt public.

« La marotte de nos libéraux, c'est l'économie ; ils ne voient dans la liberté qu'une soupe économique.

« M. Decazes est fort triste. Madame a baptisé hier son enfant tout en grognant. M. Decazes n'a d'opinion ni pour ni contre la liberté ; son goût serait plutôt pour un pouvoir arbitraire, dont il userait avec douceur et raison ; mais, en même temps, il a un

admirable talent pour l'action, et, quoique le ministère soit plus libéral que lui, c'est pourtant toujours lui qui mène; et quand il est question d'agir, même dans un sens opposé au sien, c'est encore lui qui agit, parce qu'il est le seul qui ait de l'action.

« M. de Serre a beaucoup de fermeté; il ne plie pas, mais il n'a pas l'esprit d'entreprise; il reste à sa place comme un rocher, mais, comme un rocher, il n'avance pas.

« J'ai eu à dîner M. de Serre, avec deux ou trois jurisconsultes anglais. Il est rude et timide à la fois dans ses manières, et a beaucoup plus l'air d'un Anglais que d'un Français. J'eus beaucoup de peine à faire aller la conversation entre lui et M. Ward (lord Dudley), quoique M. Ward ne demandât pas mieux.

« M. de Serre est grand; au premier abord sa physionomie n'est point agréable, il a quelque chose de timide dans les yeux qui contraste avec l'expression très prononcée de ses autres traits; mais quand on le voit de plus près, on découvre une expression sincère et sensible dans ses yeux. Il est d'une admirable simplicité, il a de la rudesse dans les manières, mais point d'arrogance... « Le peu que j'ai vu de Mme de Staël, m'a-t-il dit, m'a plu infiniment; elle a été très bonne pour moi et m'a invité à venir chez elle, mais j'ai pensé que je me perdrais dans la foule, ou que, si elle me remarquait, je ne pourrais prendre sur moi de rien dire. » Il m'a parlé du livre de ma mère. Il était d'accord avec elle sur une infinité de points, entre autres, sur la nécessité d'un élément aristocratique : « C'est un point, disait-il, sur lequel je diffère de la doctrine. — Mais, lui répondis-je, on ne peut pas créer l'aristocratie. — Sans doute, mais il faut soigner ce qui en reste. Je n'ai presque rien lu, a-t-il ajouté, et je n'ai plus le temps de lire à présent, mais je profite des lectures des autres, et de celles de votre mari surtout. »

« *6 octobre.* — M. Villemain a été mercredi soir le plus drôle du monde. Il a dans l'esprit du rapport avec Benjamin Constant; il lui est impossible de ne rien dire sérieusement deux minutes de suite, et il a dans le corps un *dépenaillage* inconcevable, comme si ses membres ne tenaient pas non plus bien sérieusement ensemble et qu'à la première mésintelligence ils fussent prêts à s'en aller chacun de son côté... »

« *9 octobre.* — M. Guizot m'a dit que M. Decazes était incapable de trahir les gens avec lesquels il marchait; qu'il n'aimait pas les opinions des doctrinaires, mais qu'il aimait leurs personnes. C'est une créature très originale ; il est entièrement dévoué au roi et le suivrait jusqu'au Kamtchatka.

« Le soir, Benjamin Constant est venu me voir avec M. de La

Fayette. La conversation s'est engagée sur Grégoire. On a parlé du projet de l'exclure de la chambre. Benjamin Constant et M. de La Fayette se sont récriés ; ils ont dit que cela le ferait réélire dans vingt départemens.

« M. de Barante est venu me voir, il a été très aimable ; il m'a parlé de l'ennui général, du dégoût de sa position. « Ce pays-ci, m'a-t-il dit, est un pays où tout s'épuise, parce que tout se dit. Si l'on apprenait la fin du monde, on en parlerait tant, et on ferait tant de phrases là-dessus que l'effet serait épuisé au bout de la semaine. » Il m'a parlé de l'idée qu'avait M. Royer-Collard de proposer à la chambre l'exclusion de Grégoire comme régicide. Je lui ai parlé des inconvéniens. Sans doute, m'a-t-il dit, mais cela pourrait être bon comme commencement de conduite si le ministère était décidé à suivre un plan énergique, à proposer le doublement de la chambre et le changement de l'âge ; ce coup doublement frappé aurait de l'avantage. » Victor n'est point de cet avis, il croit que le précédent serait très dangereux et qu'on aurait le tort le plus grave de mettre les principes du côté d'une cause qui n'a maintenant rien pour la défendre.

« Les familles des condamnés de Grenoble ont demandé au conseil d'état l'autorisation de poursuivre le général Donnadieu... Ce qu'il y a de plaisant, c'est que les sept veuves qui demandent justice de la mort de leurs maris sont toutes les sept remariées.

« Le tort de M. Decazes, dit M. Guizot, c'est de vouloir toujours de petits remèdes aux grands maux ; il croit que tout peut se guérir avec de la tisane. »

« *18 octobre.* — Le successeur de M. de Rivière est nommé. Mais le général Dessolle n'a jamais eu le courage de le lui annoncer et l'a laissé repartir pour Constantinople.

« Il n'y a point d'hommes, dit M. Guizot ; j'ouvre tous les matins l'*Almanach royal* pour y chercher des ministres... C'est une chose inconcevable que cette pénurie d'hommes, que ce souffle de mort qui a passé sur le pays. Les ultras ont raison quand ils disent que tout tend à la mort, mais ils sont morts aussi ; ils ressemblent à ce fou qui disait de ses confrères : « Ils sont tous fous, mais moi « qui suis le Père éternel, je les juge bien. » C'est la vanité qui a coupé toutes les racines vivantes de ce pays-ci. »

« J'ai demandé à M. de Barante si M. Royer-Collard n'entrerait pas dans le ministère : « Il faut, m'a-t-il répondu, quelqu'un qui ait de l'autorité dans la chambre, et il n'y a que lui. — Mais où sont les difficultés? — Elles viennent de M. Royer-Collard lui-même. »

« Le *Journal des Débats* annonce que les royalistes feront du scandale pour empêcher que Grégoire ne prête serment.

« M. Comte, que nous avons vu il y a deux jours, nous a dit que les bras lui étaient tombés en lisant tout ce que Grégoire avait écrit. Conçoit-on qu'on ait porté un homme avec cet acharnement sans s'être donné la peine de rechercher sa vie passée? Tous ces honnêtes patriotes sont comme les ministres vis-à-vis du roi; ils disent : « Si nous nous dépopularisons, nous perdons tout crédit et ne pourrons plus faire aucun bien. »

« Les doctrinaires et leur journal *le Courrier* sont bien détestés. M. Laffitte a dit à Auguste : « Si j'avais eu envie de quitter le côté gauche, *le Courrier* m'en aurait détourné. »

« *22 octobre.* — M. Constant est venu hier au soir; il a commencé à se désoler sur Grégoire, mourant de peur de tout ce qui pourrait résulter. Il m'a dit une chose qui me désole, c'est que Grégoire était au fond très ébranlé et très incertain, désirant qu'on lui persuadât de donner sa démission, mais qu'il avait reçu une lettre de M. d'Argenson pour le supplier de n'en rien faire. « A voir, dit-il, la désolation de ce misérable Grégoire, on dirait qu'il avait oublié comme les autres ses propres paroles. »

« *23 octobre.* — Auguste a été lui-même hier chez Grégoire. Il a lu de ses propres yeux la lettre de M. d'Argenson, elle est signée de lui seul, mais dans un *post-scriptum* il ajoute : « MM. Demarçay et Fradet se joignent à moi dans tout ce que je vous écris. » Les phrases suivantes sont textuellement dans la lettre.

« Très cher et très honorable collègue, on nous a dit que quelques personnes vous suppliaient de donner votre démission, mais, en agissant ainsi, vous pourriez décourager les autres départemens de s'élever à la hauteur de patriotisme à laquelle s'est élevée l'Isère. Ce n'est pas dans un moment où le congrès de Carlsbad menace tous les patriotes, qu'ils peuvent se passer d'un guide tel que vous. »

« Ce malheureux Grégoire a reçu Auguste, les larmes aux yeux, l'a remercié de sa lettre et l'a supplié de lui communiquer tous les renseignemens qui lui parviendraient.

« Victor s'est décidé à y aller et a fait prier Benjamin Constant de venir déjeuner avec lui. Benjamin est arrivé trop tard, blême et agité, parce qu'il ne savait trop comment se dédire de ses discours de la veille. Il a balbutié quelques mots, et il a fini par dire : « Si vingt personnes du côté gauche vont chez Grégoire, j'irai, mais sans cela, je n'irai pas; » il ajoutait que s'il demandait la démission de Grégoire, il ne serait pas élu l'année prochaine. J'ai essayé de l'attendrir en lui parlant de la misérable situation où on mettait ce pauvre homme. « Ah! quant à cela, m'a-t-il dit, rien ne m'est

plus égal. Si j'étais son ami, à la bonne heure! mais quand il en devrait mourir de chagrin, peu m'importe. »

« A dîner, nous avons eu Lanjuinais, et c'est une autre comédie. C'est un homme courageux comme un lion, ferme comme un roc, mais la tête la plus confuse qui fut jamais. De façon que ce sont des déclamations sur les jésuites et sur les missionnaires, des anciens discours prononcés par lui à la Convention, des citations de l'évangile, une incohérence d'idées inconcevable, un sautillement continuel. Il commence une attaque contre l'imprimerie impériale, puis il s'embarque dans une bible polyglotte, dans le sanscrit, dans l'Orient, etc. Nous l'avons pris à part pour lui parler de Grégoire; mais alors il a déclamé contre les perfidies de Pitt et Cobourg, contre les émigrés, mêlant tout cela d'humilité chrétienne, disant que Grégoire a eu tort, mais que donner sa démission serait une lâcheté, sautillant d'un bout de la chambre à l'autre, parlant tout bas et puis tout haut, nous embrassant à bras-le-corps. Enfin, après l'avoir laissé parler pendant deux heures, citer du latin à faux, etc., Auguste est parvenu à le tenter par l'idée que Grégoire pouvait faire une belle lettre en donnant sa démission. »

« *Dimanche matin.* — Le gouvernement vient de dissoudre la Société de la presse, qui était tombée entre des mains tout à fait canailles. Lundi matin, j'ai vu Benjamin Constant, qui m'a dit qu'il en était charmé. Aujourd'hui, il imprime une protestation dans *la Renommée*... Il tâche de mettre Victor dans l'embarras en disant qu'il ne s'est jamais retiré de cette société; bien sûr qu'au moment où cette société est dissoute, il n'ira pas la désavouer. Les articles de Benjamin Constant ont été tellement directs, il a tellement interpellé Victor, que Victor s'est cru obligé de répondre. Il l'a fait dans une lettre très courte, mais qui tranche la question. Les libéraux sont furieux.

« M. de Saint-Albin est venu hier le voir et lui dire qu'il était bien surpris qu'il demandât la démission de Grégoire. Il a répondu : « J'ai accepté le nom de jacobin tant qu'il ne s'appliquait qu'à M. de La Fayette et à M. d'Argenson. Mais si Grégoire en est, je n'en veux plus. J'irai lui demander sa démission et je désire qu'on le sache. »

« Grégoire a déclaré formellement qu'il ne donnerait pas sa démission.

« Victor a dîné mardi avec M. Decazes chez M. Guizot; il l'a trouvé tout à fait décidé à suivre une marche nette et ferme, comprenant la position avec justesse, et voulant y remédier avec énergie. Leur intention positive est de proposer une loi sur les élections qui donne aux deux chambres le nom de Parlement, fixe le retour des élections à sept ans, double le nombre des députés, met l'âge à

trente ans, et modifie le mode d'élire en divisant les élections, en partie par arrondissement et en partie par département. »

« *3 novembre.* — J'ai été hier voir Talma jouer Auguste dans *Cinna*; c'est vraiment une chose admirable. C'est une simplicité parfaite. Il parle à Cinna comme nous parlerions à un ingrat, dans notre chambre, sur notre chaise. Je n'avais pas compris jusqu'ici tout ce qu'il y a de beau dans ce rôle d'Auguste. Talma le joue en vieux homme, bon par fatigue du mal, craignant d'être isolé, et pardonnant bien moins par grandeur d'âme que par la peur de se voir délaissé, et par le besoin de ne plus entendre de trop justes reproches ; ayant des remords, mais des remords compatibles avec l'absolu pouvoir, avec une situation où les moindres actions sont réputées sublimes ; c'est un spectacle hautement philosophique, et que Talma a conçu dans toute sa vérité. »

« *10 novembre.* — Nous voici dans une position tout aussi agitée que l'année dernière. Le conseil est divisé ; trois ministres, M. de Serre, M. Decazes et M. Portal, sont pour les grandes mesures, les trois autres contre. Gouvion Saint-Cyr dit : « Attendez que mon armée soit composée, et si les jacobins remuent, je les jetterai par les fenêtres. » M. Louis a peur de se brouiller avec la gauche, et M. Dessolle a peur de tout... M. de Serre est venu trouver Victor et lui a demandé d'entrer dans le ministère. Victor lui a expliqué les inconvéniens que cela aurait pour lui ; qu'on attribuerait toute sa dernière conduite à l'ambition ; la peur qu'il ferait au centre ; sa jeunesse, son peu de titres, son peu de crédit, etc. M. de Serre a senti tout cela, mais il lui a répondu que les temps étaient trop pressans pour que chacun pût suivre la marche ordinaire. Victor lui a dit enfin que, si son entrée au ministère était absolument nécessaire pour décider la balance en faveur de la grande mesure, il y consentirait, mais que rien, excepté l'absolue nécessité, ne pourrait l'y décider.

« Paris est fort agité. Le bruit court que M. Decazes traite avec les ultras, et que M. de Serre trahit Louis XVIII.

« Nous avons vu M. d'Argenson. Il s'est montré, comme toujours, parfaitement bon et aimable ; il est entré dans la situation de Victor, et, ce qui m'a paru singulier, il a eu l'air de lui conseiller d'être ministre... Au fond, il est dans la joie de son cœur, mais, quand on lui demande où il va, il n'en sait rien. »

« *17 novembre.* — Dimanche, M. de Serre est encore venu chez Victor pour lui reparler du ministère. Il lui a dit que leur plan était de choisir des gens honorables dans tous les partis ; que, en consé-

quence, ils avaient pensé à M. Roy, à Victor et à M. Royer-Collard; qu'ils avaient même envoyé un courrier à M. de Richelieu. Victor lui a toujours fait la même réponse.

« M. Royer-Collard est venu le soir, dans l'intention, je suppose, de voir Victor, qui était très souffrant et couché. Il était très doctoral, comme toujours. Il nous a dit : « Le ministère a besoin de se radouber; je ne crois pas qu'il résulte de tout cela rien de bon... — Mais, lui ai-je dit, les choix pourraient être bons. — Mais les bons, a-t-il repris, pourraient être fort exigeans. » Il a le doute le plus dogmatique et l'incertitude la plus tranchante qu'on puisse voir.

« M. Guizot ne sait pas qu'on a écrit à M. de Richelieu, de façon qu'ils s'attrapent mutuellement.

« M. Royer-Collard a été chez M. Decazes; il lui a fait des conditions très dures; il a commencé par lui dire : « Je n'accepterai pas si vous êtes le maître. » M. Decazes est resté fort pensif; tout cela ne lui plaît guère. »

« *19 novembre.* — M. Royer-Collard est venu chez Victor, et il y a passé une partie de la matinée. Il fait des conditions très difficiles. « Je veux, a-t-il dit, que l'étendard de ce ministère soit l'expulsion morale de M. Decazes. » Il ne veut point que M. Decazes reste président du conseil. Il ne veut entendre parler ni de M. Mollien, ni de M. Pasquier, ni de M. Portal. M. de Serre avait l'air de compter sur la coopération de Victor, et Victor en était fort troublé. « Je ne peux pas souffrir d'avoir l'air de me cacher, » disait-il. Il a été fort longtemps à s'endormir.

« Hier matin 18, il est entré chez moi avec une grande lettre, où il exposait tous les motifs qui le portaient à croire qu'il serait nuisible à la cause. A six heures, est arrivé M. de Serre; il avait envoyé la lettre de Victor à M. Decazes, qui l'avait apportée au roi; il apportait la réponse du roi à M. Decazes. Cette lettre était très gracieuse, très bien écrite et faite pour être montrée. Victor est dans la joie de son cœur. »

« *20 novembre.* — L'agitation est grande; les agens de change sont déconcertés; les fonds tombent. On est effrayé de la mesure et des noms qui la proposent.

« M. Mollien est venu, ce matin, consulter Victor, qui l'a engagé à accepter. M. de Barante me dit que M. Royer-Collard a beaucoup d'humeur et qu'on n'en peut rien tirer. Après une longue conversation, il a fini par dire à M. de Serre : *Eh bien! nous périrons; c'est aussi une solution.*

« Jamais le pays n'a été dans une confusion pareille.

« La réunion Ternaux est effrayée à présent du nouveau ministère, après l'avoir été de toutes choses.

« Toutes les paroles de M. de Serre me paraissent avoir de la valeur ; il me semble qu'elles viennent du cœur et qu'elles y arrivent. »

« *24 novembre.* — M. d'Argenson a dîné hier avec nous. Victor lui a parlé avec beaucoup de vivacité. Il écoute avec une grande attention, entre dans toutes les idées de celui qui lui parle, et puis cela ne fait pas varier d'une ligne son opinion. Il en revenait toujours à nous dire : « Le but de tout cela, c'est d'avoir une représentation nationale docile. »

« Le centre de la chambre offre de changer la loi des élections, sans toucher à la charte ; il offre également la censure sur les journaux. Ce qui prouve que ce n'est pas l'amour de la liberté qui le retient, mais la peur, sentiment de Protée qui prend toutes les formes. »

« *29 novembre.* — J'ai été à la séance royale. Ces cérémonies donnent toujours de l'émotion. Les pairs sont arrivés avec leur costume. Il n'y a rien de si ridicule que ces vieux costumes tout neufs, ce sont les ruines factices des jardins anglais. Le roi marchait avec beaucoup de peine. L'entrée a été froide et solennelle. Il a commencé son discours d'une voix troublée. Le discours est excellent. La loi y est annoncée d'une façon nette, ferme et loyale. Il a parlé un langage patriotique ; il a dit : nos institutions, notre patrie... il ne s'était jamais mis si fort en commun avec son peuple. Mais il hésitait, il récitait indignement, il se reprenait dans les momens où il fallait le plus de force ; il tremblotait en parlant de son inébranlable fermeté. Il était mal entouré ; le garde des sceaux, malade, était absent. M. Decazes avait l'air fort triste ; Grégoire n'était pas à la séance, on ne l'a point appelé au serment. »

« *1er décembre.* — Je crois que le discours a fait bon effet. »

« *8 décembre.* — Hier M. de Talleyrand a dîné chez moi. Il est à présent très bien pour Victor et le recherche beaucoup. Il a une conversation de prince, c'est-à-dire une de ces conversations où tout ce que l'on dit compte, quelle qu'en soit la valeur. Je cherchais, pendant tout ce temps, ce que ma mère m'avait dit sur la grâce de M. de Talleyrand, et j'avais peine à placer ce charme et cette gaieté sur ce visage grave et usé.

« Si l'on veut faire passer la loi, disait-il, il faut que le ministère soit décidé à n'accepter aucun amendement ; point de négociations et point d'intrigues. Il l'a répété plus de vingt fois à chaque personne, ajoutant : « Voilà comment il faut faire ; voilà comme on réussira. » Nous avons ensuite parlé de M. de Serre ; il a fait l'éloge de son talent. On a dit que M. de Serre hésitait et cherchait souvent ses mots à la tribune. M. de Talleyrand a dit : « On peut toujours chercher ses paroles, pourvu qu'on les trouve. » Il y a chez lui une

sorte de puissance. C'est un vieux débris de l'ancien régime, et le passé, quelque indigne qu'il soit, conserve toujours un certain empire sur les esprits.

« Je suis désolée de n'avoir point assisté à la séance du 6 ; elle a été très orageuse. Grégoire a été exclu aux cris de : « Vive le roi ! » La première partie de la séance ressemblait, dit-on, à la convention et la seconde à 1815. Les tribunes s'en sont mêlées. Il y a plus d'immoralité dans le parti libéral et plus de férocité dans l'autre. C'est une chose comique que d'entendre aujourd'hui tout les sophismes du pouvoir dans la bouche des libéraux : *ne pas aller trop vite* ; *ne rien changer*, etc.

« On a nommé, pour la commission de l'adresse, M. de Chauvelin, M. Constant et M. Dupont (de l'Eure). M. Royer-Collard a voté pour M. de Chauvelin. M. de Barante dit qu'il est le *pandæmonium* des argumens. M. Molé m'a dit un fort joli mot : *Vous ferez un coup d'état, parce que vous êtes plus téméraires que décidés.*

« Quelle position que la nôtre ! Placés entre deux écueils, liés avec des gens qui nous trompent peut-être, et tremblans de nuire à la liberté en travaillant à l'ordre. Victor pratique ce qu'il nomme le grand principe en politique : porter secours au plus faible ; c'est la minorité qui invoque la justice.

« M. Decazes est malade, M. de Serre ronge son frein de ne pas sortir, M. Beugnot n'ose pas quitter sa chambre.

« La commission de l'adresse n'a pu s'accorder ; chacun des trois partis a fait la sienne, qui a été repoussée par les deux autres.

« La liberté, en France, sert de masque à toutes les passions secrètes ; au lieu de porter partout la lumière, elle sert à tout cacher.

« Dimanche dernier, j'ai vu le pauvre et admirable Camille Jordan. Il est malade au point de ne pouvoir plus s'asseoir ; il souffre d'atroces douleurs, et cependant il n'a jamais été plus zélé pour le bien public, plus plein de curiosité et d'ardeur ; il a une âme toute jeune et cependant forte de maturité et d'expérience.

« On parle maintenant de renvoyer la chambre tout de suite et d'aller avec les six douzièmes jusqu'au 1er mars. »

« *26 décembre.* — La séance d'hier a été étonnante ; le ministère y a eu une majorité immense ; on ne sait sur quoi compter avec cette chambre.

« M. de Chateaubriand dit que les royalistes périront par trop de vertus comme on meurt de gras fondu.

« Il paraît clair que la division est au camp des ultras. M. de Montmorency est parmi les modérés et M. de Chateaubriand à la tête des autres. »

(Extrait du tome II des *Souvenirs* du duc de Broglie.)

LES

POÈTES AMÉRICAINS

Poets of America, by E.-C. Stedman. Boston and New-York, Houghton, Mifflin and C°; 1885.

Il n'y a pas de pays où l'opinion, une fois faite, ait plus de peine à se modifier qu'en France. On a établi au commencement du siècle que le peuple américain, essentiellement utilitaire, exclusivement préoccupé de progrès industriels, était incapable d'exceller dans le domaine des arts et des lettres. Ce préjugé s'est perpétué outre mesure; les démentis les plus éclatans n'ont pas suffi pour le dissiper; et aujourd'hui encore nous le partageons presque tous, jusqu'à un certain point. Sans doute il a bien fallu admettre quelques exceptions : les noms d'Emerson, de Longfellow, de Hawthorne s'imposent; celui d'Edgard Poë surtout nous est devenu familier, grâce à la belle traduction de Baudelaire; puis, nous avons cru sur parole l'Angleterre, qui, après être restée longtemps envers l'Amérique dans la situation d'une mère trop lente à reconnaître que sa fille qui grandit est tout près de l'égaler en beauté, outre qu'elle la surpasse en fraîcheur, se décide enfin, contrainte et forcée, à partager avec l'astre naissant quelques hommages. L'incontestable originalité des humoristes de province, les fruits à demi sauvages du dialecte furent d'abord appréciés à Londres; ils obtinrent le genre d'applaudissemens qu'un prince, dans une heure de loisir, accorde aux grimaces, aux gambades d'un clown ou d'un bouffon. Tout à coup les romans américains affluèrent en nombre considérable sur le marché transatlantique. La *Revue* a profité la première de cette exubérante floraison. Néanmoins, l'affirmation de M. Stedman qu'il existe aux États-Unis une école de poésie proprement dite, arrivée déjà à la fin de sa première période et dont les principaux représen-

tans ne le cèdent en rien à leurs confrères d'Europe, cette déclaration très justifiée, appuyée sur des preuves, fera tout d'abord l'effet d'un paradoxe. Le livre intitulé : *Poets of America*, mérite donc d'être signalé à cause de la nouveauté même du sujet.

D'autres titres encore le recommandent. Si la poésie ne manque pas, quoi que l'on puisse croire, sur la terre par excellence de l'industrie, la critique, cette forme raffinée de l'esprit, ce résultat suprême du tact et du goût longuement exercés, la critique judicieuse et désintéressée qui dédaigne la réclame, ne s'était pas jusqu'ici acclimatée bien franchement en Amérique, et ses premières tentatives vraiment sérieuses portaient de préférence sur des sujets étrangers. Il faut savoir gré à M. Stedman d'avoir consacré l'érudition pénétrante, la haute impartialité dont il est capable, à nous faire connaître la littérature poétique telle que, depuis les origines, elle existe dans sa patrie. Son étude très considérable, très approfondie, est conduite avec la méthode, la conscience, la clarté qu'il appliqua naguère aux œuvres des *Victorian Poets* (1) ; peut-être la forme en est-elle un peu lourde, un peu diffuse, trop chargée de citations, trop abondante en redites. Ou nous nous trompons fort, ou il y a là une série d'études publiées d'abord séparément ; certaines coupures auraient pu y être pratiquées avec avantage ; mais cette marche, pour pesante qu'elle soit, est ferme et sûre, appuyée sur un savoir profond et une honnêteté indiscutable. En suivant pas à pas M. Stedman, nous ne risquerons point de nous égarer dans les sentiers assez mal explorés jusqu'ici du Parnasse américain.

I.

Il y a dix ans que M. Stedman, qui est lui-même un poète, passait en revue la pléiade poétique du règne de Victoria et préludait ainsi à la revue non moins attentive du groupe correspondant aux États-Unis, avec l'intention de poursuivre son examen de la poésie anglaise dans les deux mondes durant un laps de cinquante ans. L'œuvre complète est réalisée aujourd'hui. *Poets of America* met en relief les qualités distinctives d'une nouvelle série de poètes qui, employant la même langue, diffèrent néanmoins de leurs devanciers d'Europe par les dons naturels, par les caractéristiques surtout qui résultent du milieu où le talent se développe.

Au lieu d'appuyer cette fois sur certaines considérations générales purement relatives à l'art et à ses méthodes diverses, comme il s'y était efforcé dans un premier travail fort estimé, M. Stedman

(1) *Victorian Poets*, 1 vol. Boston and New-York; Houghton, Mifflin and C°.

insiste davantage sur le tempérament poétique et sur les considérations qui l'affectent; il analyse l'atmosphère où le génie de ses compatriotes a pris naissance et où il a grandi; il cherche à démêler quelles difficultés et quels secours les poètes américains ont rencontrés dans les circonstances environnantes; il esquisse enfin la personnalité de chacun d'eux. Les physionomies expressives d'un Edgard Poe, d'un Walt Whitman, offrent un intérêt égal à celui de leurs œuvres, et, en faisant plus ample connaissance avec ces figures singulièrement frappantes, nous trouvons l'occasion d'assister aux phases successives d'un développement littéraire qui ne prit pas la route commune.

Les colons, fondateurs de la nation américaine, avaient laissé bien loin derrière eux, chacun en son pays, l'ère primitive de la fiction, cette enfance des peuples qui est inséparable du trésor des légendes. Ils débutèrent par l'âge viril, par l'âge de fer vigoureux, brutal même. Une prospérité purement matérielle et la puissance qu'elle procure absorba, pendant deux siècles, toutes les pensées des travailleurs dans le Nouveau-Monde, ne laissant point de place au rêve. Amphion et Orphée eussent été mal venus à déployer leurs talens; on eût réclamé d'eux, de préférence, quelque besogne manuelle et pratique. Ce ne fut pas au son de la lyre que s'élevèrent les premières cabanes dans les défrichemens. Le génie, s'il existait, fut accaparé au profit de l'utile. Nulle part l'avènement de l'idéalité n'a été contrarié plus qu'en Amérique. Cependant, comme le pouvoir et la richesse ne valent en somme que par leurs rapports avec la vie humaine, dont la plus belle partie réside dans l'imagination, il faut bien tôt ou tard, en quelque lieu que ce soit, que cette faculté maîtresse affirme son empire. Ses manifestations se produisent lorsque le temps en est venu; on ne saurait les précipiter par aucun moyen artificiel, mais elles sont inévitables. Interrogeons le monde physique. L'exploitation des forêts vierges ne favorise-t-elle pas une flore nouvelle, qui attendait, invisible jusque-là, sa place au soleil et au grand air? De même, les idéalistes n'apparaissent qu'après que les hommes d'action ont avancé leur œuvre. Sans doute il faut tenir compte de certaines surprises. Quelques individualités intellectuelles se dressent à l'improviste au milieu même de circonstances adverses; elles surgissent sans s'être annoncées avec la force irrésistible d'une révolution, franchissant, d'un seul bond, plusieurs degrés de développement à la fois, brillant au milieu des ténèbres par l'unique vertu d'une lumière intérieure et communiquant à leur entourage la chaleur et l'éclat qu'elles possèdent. M. Stedman nous fait assister à plusieurs phénomènes de cette sorte, mais il reconnaît qu'en règle générale, un poète représente fidèlement son époque et le milieu qui l'a produit. Il doit en être ainsi :

un temple grec ne serait pas dans son cadre au flanc abrupt des Monts-Alleghanys. Quelle autre architecture doit donc le remplacer? Ici se pose la question : existe-t-il vraiment une poésie ou même une école littéraire américaine distincte? Les critiques, hors de l'Amérique et en Amérique même, s'accordent mal sur ce sujet. La plupart allèguent que la qualité caractéristique d'une école nationale ne dépend pas absolument des types, des localités et autres matériaux employés par l'artiste, mais de la façon vraiment nouvelle dont il s'en sert. Le dialecte même et les traditions typiques d'une province n'ont pas le pouvoir de transmettre leur originalité à l'écrivain qui les appelle à son secours; c'est l'esprit, non la lettre qui donne la vie; nous tenons compte du goût d'un fruit plutôt que de sa forme et de sa couleur.

A moins que le sentiment et la vision du poète réputé national ne lui appartiennent en propre, différant en Amérique, par exemple, du sentiment et de la vision d'un Français, d'un Allemand, voire d'un Anglais, le poète n'a pas le droit de proclamer son œuvre américaine. Sur ce point, M. Stedman se range à l'avis d'un autre critique de son pays, M. Grant White ; mais où il se sépare de lui complètement, c'est quand M. White assure que les Américains sont aujourd'hui encore Anglais jusqu'aux moelles et qu'ils resteront tels durant des siècles, peut-être ; c'est lorsqu'il prétend que la littérature comme la langue seront anglaises tant que le sang anglo-saxon et le sang hollandais, le sang allemand et le sang irlandais, le sang nègre et le sang chinois ne se seront point mêlés tellement que de leur fusion puisse jaillir une race nouvelle.

S'il est vrai que le style soit l'homme, M. White a tort, car l'œil le plus inexpérimenté reconnaît très vite un Américain d'un Anglais. Les Américains diffèrent singulièrement entre eux selon qu'ils viennent de telle ou telle partie d'un pays aussi vaste à lui tout seul que l'Europe entière, mais, à quelque variété qu'il appartienne, l'Américain, par son physique, sa manière de penser, de sentir, de s'exprimer, ne ressemble guère à l'Anglais. Où M. White se trompe surtout, c'est quand il cite à l'appui de son dire *the Scarlet Letter* de Hawthorne, cette chronique émouvante qui reflète en un drame sombre et subtil le genre de mysticisme spécial à la Nouvelle-Angleterre. M. Émile Montégut l'avait dit et démontré avant M. Stedman, en accordant au grand romancier pessimiste le mérite rare d'avoir découvert et exploré une localité nouvelle de l'âme : Nathaniel Hawthorne est foncièrement Américain ; Emerson l'est aussi, quoiqu'on dise de l'un et de l'autre à la légère : Hawthorne est un Anglais, Emerson est un Allemand. « Personne, ajoute très judicieusement M. Montégut, ne s'est jamais formé tout seul ; tout écrivain fait son éducation dans une littérature particulière, ce qui ne veut point

dire qu'il ne puisse être original ; nos écrivains français ont tous fait leur éducation au moyen de la littérature latine. En sont-ils moins français ?.. »

Il est vrai que l'Amérique paraît dépendante de l'Angleterre en ce sens qu'elle n'a pas eu à se créer une langue et que la pensée anglaise, telle qu'elle existait à la date des établissemens de Jamestown et de Plymouth, est au fond de son développement intellectuel. Elle n'a point progressé peu à peu, — selon la loi générale, — des ténèbres de la barbarie au sentiment de l'art. Le caractère national y restera longtemps incomplet, des élémens hétérogènes s'agitant chez elle dans des zones aussi distinctes par leurs attributs physiques, quoiqu'elles soient unies entre elles politiquement, que la Norvège peut être distincte de la Sicile. A une époque quelconque, des émigrans de toute provenance ont apporté avec eux les coutumes, les manières de voir et de s'exprimer appartenant à leur patrie respective. Ce mouvement perpétuel de l'émigration, qui continue, ajoute sans cesse des ingrédiens nouveaux à un mélange où se trouvent rassemblées les qualités diverses de presque tous les peuples du monde. Comment la fleur sortie de terrains composites à ce point, comment la littérature serait-elle américaine de la même façon que les produits d'Italie sont italiens, et français ceux de France ? Dans un pays immense, il est naturel que chaque citoyen s'attache à la province d'où il est originaire, que poète il persiste à célébrer une localité avec des traits particuliers, de même qu'en politique les droits d'état passent encore pour lui presque inconsciemment avant la suprématie générale de la fédération. Donc, s'il existe très réellement une école américaine de poésie, le poète national proprement dit est encore à naître.

II.

Nous avons dit que l'éclosion et le développement de l'art furent retardés par de nombreux obstacles, dont quelques-uns ne sont pas surmontés entièrement : d'abord, par la nécessité d'une lutte incessante contre les forces élémentaires et gigantesques d'une nature sauvage. Certes, les colons étaient munis, pour en venir à bout, de toutes les ressources que procure une civilisation déjà très avancée ; aussi l'œuvre marcha-t-elle, dès le début, avec une rapidité qui s'accentue de jour en jour, grâce aux progrès de l'industrie ; les premiers poèmes épiques furent le défrichement des forêts vierges, la destruction des Indiens et des bêtes fauves, la création d'un gouvernement libre. Cette nature écrasante par son immensité, contre laquelle se mesurait l'homme, n'avait point de légendes ; on y eût cherché inutilement la troupe inspiratrice des nymphes,

des fées, des elfes, des kobolds... Point de Venusberg parmi ses montagnes; point de naïades sous les flots tumultueux de ses grands fleuves. Le merveilleux dut être importé comme tout le reste; il n'eut dans la vie âpre et laborieuse des premiers émigrans qu'un caractère très restreint, purement local, comme par exemple la sorcellerie dans la Nouvelle-Angleterre, ces jugemens et ces condamnations dont Hawthorne devait tirer parti. Autre écueil, l'élément féminin, presque indispensable à l'attrait de toute fiction, manque le plus souvent dans les annales de l'émigration; il est absent des aventures hispano-américaines. L'antiquité, pour l'Amérique, est monotone dans sa rudesse. Les humbles héros de la période coloniale semblent tous taillés sur un même patron d'infatigable travailleur. L'instruction, très promptement répandue chez eux, l'instruction, supérieure à celle qui, dans d'autres pays, est le partage du peuple, contribua pour sa part à un certain nivellement. Bien peu d'épis devaient s'élever au-dessus de la surface uniforme du champ de blé, et les vertus même qu'entretenait l'esprit puritain ne pouvaient être fécondes en élémens dramatiques. Elles empêchèrent les oppositions saisissantes de splendeur et de misère, de gloire et d'ignominie, le jeu tumultueux des passions : on n'ambitionnait que l'indépendance et un bien-être modeste. Sans doute, ce que perdait à cet état de choses l'art, qui vit de contrastes, pouvait passer pour un gain au point de vue de la morale; mais les classes inférieures, quand elles sont laborieuses, économes, disciplinées, n'ont que des besoins intellectuels bien restreints. Les émotions se concentrèrent, pendant de longues années, dans l'arène politique; en fait d'aventures romanesques, on eut l'exemple vivant des explorateurs d'abord, des pionniers et des ingénieurs ensuite. Les débats des assemblées dirigeantes, les polémiques du journalisme suffisaient à intéresser un peuple pénétré de cette loi sociale, que l'Américain doit être avant tout bon citoyen, fonder une famille, la nourrir et rechercher le succès pratique.

La Muse, au milieu de ces théories positives, eût rencontré peu de sujets susceptibles de l'intéresser. Certes, la guerre de l'indépendance fourmillait de faits héroïques, mais elle était trop récente encore : le prestige de la distance met seul une auréole aux événemens; en outre, l'inspiration réclame des encouragemens de toute sorte. Dans les pays historiques, les poètes ont reçu un secours plus ou moins efficace des princes et des grands seigneurs auxquels ils dédiaient leurs chants. Ce genre d'appui ne pouvait exister au sein d'une société républicaine, qui ne s'est préoccupée que dernièrement des droits d'auteurs, de ces droits internationaux assez mal définis dans le monde entier, mais plus méconnus que partout ailleurs en Amérique.

Après avoir énuméré les principales difficultés que rencontra la poésie pour s'acclimater dans le Nouveau-Monde, nous allons voir comment elle réussit à les vaincre le temps venu.

La première manifestation du sentiment esthétique, aux États-Unis, se produisit au moyen de la peinture. La beauté du ciel, des bois et des eaux, le spectacle naturel le plus grandiose qu'il eût encore été donné à l'homme de contempler, fit naître un groupe de paysagistes bien ignorés, mais qui eurent au moins le mérite d'être naïfs, tandis que les versificateurs du même temps se bornèrent à copier de pâles élucubrations parues en Angleterre durant une période déshéritée, celle qui s'étend du milieu du XVIIe siècle à la fin du XVIIIe. La facilité de se procurer des livres dans les districts les plus reculés laissa au rang d'imitateurs médiocres ces poètes en perruque, dont les travaux passaient aux yeux de la multitude pour une occupation de luxe passablement oiseuse réservée aux érudits de profession. Inutile de promener le lecteur parmi ces ruines, qui font penser à celles de certaines constructions de mauvais goût, sans caractère architectural. Ceux qui voudraient connaître les noms des poètes obscurs dont on retrouve la trace insignifiante de 1607 à 1765, pourront recourir au très estimable ouvrage du professeur Tyler : *Histoire de la littérature américaine*. Ils verront que ce qui représente, fût-ce en germe, l'esprit, la fantaisie, la pensée, sous quelque forme que ce soit, commença, en dépit de l'ascétisme morose et de la pédanterie qui distinguaient cette colonie puritaine, dans la Nouvelle-Angleterre, restée depuis la région savante et littéraire entre toutes. La vie intellectuelle, au contraire, était impitoyablement sacrifiée à l'action dans la Virginie, par exemple.

Du reste, les prémices du génie se montrent, à cette époque, partout ailleurs que dans des vers laborieux ; il faut les chercher au fond des chroniques primitives, des annales de la découverte et de l'aventure. Les récits de l'intrépide capitaine John Smith, dont la vie tout entière fut le plus accidenté des romans, ne le cèdent, sous le triple rapport de la simplicité, de l'allure héroïque, de la langue noble et mâle, qu'à cette peinture d'un naufrage dans les Bermudes par Strachey, laquelle émut si fort Shakspeare. Les Mémoires de Bradford et de Winthrop, de Johnson et de Gookin, de Higginson, de Winslow, de Wood, ont les mêmes qualités. L'éloquence de la chaire s'éleva très haut d'autre part : ni la puissance, ni l'imagination ne manquent aux discours des prédicateurs du temps. Ce fut l'ère de la ferveur religieuse, de la crainte respectueuse de la loi; la poésie était au dernier rang.

Dans les colonies du centre, les premiers écrivains, des publicistes, se préoccupèrent uniquement de certaines difficultés poli-

tiques et sociales, du devoir de mettre en avant les principes d'ordre et d'économie. Avec la révolution surgissent les grands orateurs. Au torrent de ballades patriotiques, de satires, de chansons qui se répandit alors, le belliqueux accompagnement du fifre et du tambour était indispensable. Le *M'Fingal* de Trumbull subsiste pour refléter les côtés comiques d'une époque turbulente.

A New-York, le brave et impétueux capitaine Freneau, marin et journaliste, devenait en outre le poète lauréat de la guerre. L'ensemble de son œuvre, avec les défauts prétentieux et les touches habiles qui la distinguent, est dans sa confusion un type à demi sérieux, à demi burlesque, de l'état de la poésie américaine il y a cent ans. On en pourrait détacher, à la rigueur, quelques petites pièces qui tranchent sur la pauvreté habituelle de la poésie lyrique. Les premiers drames furent, à Boston et à New-York, ceux de Royall Tyler (1757-1826) et de Dunlop (1766-1839).

Depuis la fin de la révolution jusqu'à la guerre de 1812, l'Amérique ne songea qu'à tirer parti, dans une sécurité nouvellement assurée, des fruits de l'indépendance. Les écrivains s'en tinrent à analyser la science du gouvernement, dont il importait de mettre les principes en pratique. Cependant, aucune bibliothèque n'était complète alors si elle ne renfermait le prétendu chef-d'œuvre historico-didactique du docteur Dwight : *Greenfield Hill*, et le poème épique volumineux de Barlow : *la Colombiade*. L'oreille du peuple se contentait de chants patriotiques, tels que *Hail Columbia* et *the Star-Spangled Banner*. Ce fut seulement lorsqu'on eut pris pour la seconde fois l'habitude de la paix que l'imagination commença tout de bon à fleurir. Les modes, celles de l'esprit comme celles de la toilette, étaient encore empruntées à l'Angleterre. On peut supposer que si quelques-uns des poètes qui composèrent la première pléiade de l'Est avaient pu prendre pour modèles Keats et Tennyson au lieu de Wilson et Montgomery, ils auraient été infiniment supérieurs à eux-mêmes ; malheureusement ils n'avaient que des modèles médiocres et n'osaient pas encore montrer des pensées, des grâces originales. En les étudiant de près, on voit cependant que, malgré eux pour ainsi dire, ils considèrent les choses à un autre point de vue que ne font les Anglais, qu'ils traitent volontiers les thèmes du pays natal, du *home* américain, que les provinces différentes de la république ont chacune leur caractère aisément reconnaissable : les poètes du Sud sont plus romantiques, plus chevaleresques, ceux des états du Centre recherchent davantage la couleur historique et nationale ; mais c'est dans l'Est, où l'intelligence et le savoir avaient pris, depuis plus longtemps qu'ailleurs, leurs lettres de naturalisation, que les fils de la naissante république se distinguèrent en faisant vibrer la corde patriotique, en traduisant

leurs sentimens intimes, en chantant les beautés de la nature : Pierpont, Dana, Allston, Sprague s'effacent devant le nom illustre et vénéré de Bryant, le seul d'entre eux dont le génie eut des élémens de durée, celui que l'on a nommé le père de la poésie américaine.

III.

La carrière de William Cullen Bryant fut longue autant qu'heureuse ; né en 1794, il mourut en 1878, laissant le souvenir de talens multiples et universellement admirés, mais avant tout la mémoire d'un juste. « Quand il tomba, dit M. Stedman, dans cette saison des fleurs qui avait inspiré un de ses poèmes les plus charmans (*June*), il sembla, pour employer une métaphore indienne, qu'on entendît dans le silence de la forêt s'abattre un grand chêne. » En parlant de lui, il est impossible de séparer l'homme de son œuvre, malgré l'opinion fort répandue qui veut qu'on ne juge pas un écrivain ou un artiste au point de vue de la moralité commune. La vie publique et privée de Bryant fut toujours en rapport avec ses discours et ses écrits. Ce type idéal du républicain eut une jeunesse sans reproche, une vieillesse exempte de toute décrépitude ; il adora le droit et la liberté, il garda fidèlement l'esprit religieux le plus élevé; il ignora un pessimisme dissolvant et ne calomnia ni ne maudit la vie. Une majestueuse simplicité fut le signe distinctif de son caractère et de ses vers. Ceux qui exigent la variété dans l'inspiration seraient tentés de lui faire un défaut de cet imperturbable équilibre des facultés physiques et morales ; mais, aux yeux de ses compatriotes, il ne manqua rien à Bryant pour tenir le premier rang, pas même le prestige de la fortune, si puissant dans un pays où l'on professe le culte de l'or. Non que la muse eût contribué beaucoup à l'enrichir ; il ne lui demandait qu'un délassement après le travail laborieux du jour. N'oublions pas qu'il naquit dans un temps où la poésie ne pouvait être pour un jeune Américain la vocation unique, où chaque homme était appelé à jouer des coudes dans la mêlée.

Son père figurait parmi ces lettrés, plus nombreux qu'on ne croit sur la liste de l'émigration, qui allèrent chercher par-delà les mers le droit de penser librement en conformant leurs actes à leurs convictions ; il lui transmit le goût de l'étude ; l'enfance méditative de William Cullen Bryant fut nourrie par la lecture de ceux que l'on considérait alors comme les maîtres de la littérature anglaise : Pope, Thomson, Cowper, Wordsworth, qu'il prit pour modèles, le dernier surtout, jusqu'à ce que son âme s'exaltât soudain au contact de la seule nature dans ces régions pastorales du Massachusetts, où son adolescence s'écoulait. A quatorze ans, il avait donné une satire politique, *l'Embargo*. *Thanatopsis* et les poésies lyriques qui sui-

virent exercèrent jusqu'à l'avènement de Longfellow une influence marquée sur le courant de la poésie américaine.

On peut dire que Bryant peignit toujours en plein air ; il fut en communion sympathique et constante avec l'atmosphère de sa patrie ; son génie se forma pendant la période idyllique ; les bois, les flots, le ciel et les pensées qu'ils suggèrent lui servirent de thème, comme à ses imitateurs, bien plutôt que les relations dramatiques et passionnées d'homme à homme, et M. Stedman note ici un intéressant phénomène : en Amérique, l'ordre habituel du développement de la poésie a été renversé. Règle générale, les peuples primitifs, les aborigènes, qui font partie pour ainsi dire du sol d'un pays ou de sa faune muette, ne considèrent pas subjectivement les sites qui les entourent ; c'est l'action épique qui d'abord se reflète dans les premiers essais de la poésie naissante, puis le patriotisme, la passion dramatique ; l'analyse subtile et réfléchie ne vient qu'en dernier lieu ; mais les colons qui prirent possession du nouveau monde avaient déjà passé par les périodes épique et dramatique, en luttant contre la nature, ils s'éprirent de ses beautés : de là sans doute la place prépondérante qu'y occupent les paysagistes en peinture et en poésie.

On a reproché à Bryant de ne s'être jamais élevé au-dessus de sa première inspiration. Ses pièces de début valent les dernières et leur ressemblent. Il n'était pas fécond ; peut-être la poésie, en maîtresse jalouse, se vengea-t-elle d'être souvent délaissée par le journaliste, par l'homme politique assidûment occupé à écrire des discours, des essais, des adresses. Sa sincérité l'empêchait, en outre, de sortir du cercle des émotions qu'il avait senties et vécues ; or, ce cercle était fort étroit ; jamais il n'exprima de passions plus vives que l'amitié, l'amour filial et fraternel. La gaîté, qui assaisonnait sa conversation aimable, ne se trouve nulle part sous sa plume. Il ne possédait aucune qualité dramatique. Même lorsqu'il chante la religion, la liberté, la patrie, son enthousiasme est toujours sous une sorte de contrainte. On ne peut lire aujourd'hui avec beaucoup de charme ce grand poème didactique d'une effrayante gravité : *the Ages*, mais les trente *Poèmes* qui ont fondé sa gloire ne vieilliront pas ; les plus hautes pensées s'en exhalent avec une fraîcheur de source vive. Citons *l'Inscription à l'entrée d'un bois*, *les Prairies*, *le Vent du soir*, *l'Hymne de la forêt*, *la Fontaine*, *la Mort des fleurs*, *un Rêve de pluie*, et, supérieurs encore au point de vue du sentiment : *l'Hymne à la mort*, *la Terre*, *la Vie*, *le Champ de bataille*, *la Mort du conquérant*, etc...

Il ne tint aucun compte des transformations du goût autour de lui, il ne se hâta en rien, et se décida fort tard à rassembler pour la première fois les poèmes écrits depuis sa jeunesse, alors qu'il appartenait au barreau dans le Berkshire-County et ensuite à New-York,

où il dirigeait un grand journal quotidien. Washington Irving écrivit une préface en tête de ce recueil, qui assura la réputation de l'auteur à l'étranger ; on reconnut que ses vers *complétaient* la prose de Cooper : même sentiment profond de la nature sauvage, solitaire et grandiose. D'autres l'ont surpassé quant à la minutie de l'observation, mais comme l'a dit Thoreau, un disciple d'Emerson,— qui pourtant posséda, quoiqu'il s'en défendît, cette qualité si moderne de la précision scientifique,— « le ton et l'accent, » voilà l'essentiel quand il s'agit de peindre et de faire sentir la nature. Bryant possède au suprême degré cette qualité maîtresse qui fut celle des anciens, lesquels, en reconnaissant les moindres ombres, les moindres nuances, ne se piquaient point de spécifier.

Lui aussi, l'auteur de *Childe Harold*, peint la mer et les montagnes sous leurs aspects les plus larges et les plus simples ; il subordonne les manifestations de la nature à sa propre passion, comme Bryant prête à ces mêmes manifestations l'écho de sa mâle sagesse et les plus nobles sentimens d'un cœur tendre et généreux autant qu'il est calme et profond. Malheureusement (et c'est une des raisons qui assurent l'immense supériorité de Byron), la passion fournit plus de cordes à la lyre que la vertu. Le cadre de Bryant est limité de toutes manières. En considérant le monde physique sous son aspect purement phénoménal, il s'interdit l'accès des avenues si variées qui mènent aux vérités scientifiques récemment découvertes, et où Tennyson, par exemple, a su faire d'heureuses excursions ; il ne possède pas non plus la ressource d'expression d'un Tennyson, qui se ressent d'avoir eu Keats et Shelley pour prédécesseurs, encore moins le vocabulaire bien moderne de Swinburne, ce merveilleux philologue qui semble avoir emprunté leurs séductions à toutes les langues : l'anglais de ses vers corrects, nerveux, mais tout uni, est celui qu'écrivaient les poètes dans la froide période qui commence à Pope et finit avec Cowper. Au temps où se formait son style, une sorte de renaissance n'avait pas encore remis en usage les mots frappés en relief de l'époque d'Élisabeth ; du moins, la magie d'une palette parfois surchargée ne dérobe-t-elle pas chez lui le plus ou moins de perfection du dessin. Il se recommande par la clarté, par la concision, par l'exacte application de chaque terme ; toujours naturel, il arrive parfois au sublime avec ce qu'on a très justement nommé une sorte d'inconscience sereine de l'effet. Ce qui lui manque, c'est l'abondance, c'est la souplesse ; sa longévité ne s'allia pas à cette verve féconde qui nous émerveille chez Milton, chez Hugo, chez Longfellow. Elle semble presque, dit M. Stedman, avoir été le résultat biologique d'une délibération et d'une lenteur innées.

Un énorme travail absorba sa vieillesse : quand il crut avoir

dépensé en un petit nombre d'œuvres originales ses facultés créatrices, il consacra huit années sans précipitation et sans trêve à une œuvre monumentale, la traduction en vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Elle a une réelle valeur ; néanmoins, l'ordre de cet esprit aux allures lentes et majestueuses est latin plutôt que grec ; il se modela merveilleusement, dans des traductions de l'espagnol, sur la fierté, sur la pompe castillane. Bryant pouvait se montrer vigoureux et même acerbe dans la polémique, mais les frontières de la prose et de la poésie étaient nettement tracées sous sa plume, il ne fit jamais de confusion entre ces deux domaines. En vers, il se bornait à idéaliser des principes généraux ; la langue des dieux ne lui semblait pas devoir être employée à dénoncer les abus. L'esclavage une fois supprimé, il lança au mort un éloquent anathème, il entonna un superbe cantique d'actions de grâces, voilà tout. Bryant n'est pas de ceux qui prirent *l'abolition* pour thème habituel.

Sa vie avait été si longue qu'elle vit passer un grand nombre de poètes, astres inférieurs, sur le ciel encore obscur de l'art. Le Sud, pays agricole et féodal, restait fidèle alors au goût du XVIIIe siècle ; il y aurait une anthologie à faire de sa poésie : on y lirait les noms de Wilde, de Pinkney, de Simms, le romancier-poète, et surtout de Pendleton Cooke, d'Albert Pike.

Plusieurs poètes de l'Est, outre ceux que nous avons déjà cités, gardaient aussi les modèles anglais ; auprès de Hillhouse et de Brainard, Percival brillerait par l'originalité, si ses poèmes ne ressemblaient à ceux de Bryant de telle sorte qu'on le prendrait pour un élève de ce dernier, bien que tous les deux fussent partis dès le début, du même pas, beaucoup plus faible d'ailleurs chez Percival. A New-York, Bryant prit une part active à tout ce qui était effort littéraire. Des imitateurs auxquels manquèrent sa largeur et son élévation le suivirent à distance respectueuse.

Dans ce temps-là, les centres littéraires se déplaçaient volontiers, la capitale n'étant pas encore nettement définie ; cependant New-York réunit de bonne heure un groupe nombreux de beaux-esprits et de poètes. Quelques jolies fantaisies satiriques brillèrent aux pages de l'*Evening Post*. Deux talens jumeaux, pour ainsi dire, ceux des collaborateurs Halleck et Drake, acquirent cette popularité dont l'*humour* jouit toujours en Amérique. Il faut se hâter de citer le dramaturge Payne, auteur du refrain qui survit à un *Brutus* oublié : *Home, sweet home ;* d'autres talens encore qui subsisteront par quelque œuvre ou fragment d'œuvre, tels que Ralph Hoyt, Lord, Ross, Wallace, Willis, etc.., avant d'arriver à la nuée des *literati*, comme les a nommés Poë (1) en les flagellant d'une

(1) Poë a été sévère pour Lord autant que pour aucun autre, mais il ne faut tenir compte qu'avec beaucoup de réserves de sa critique passionnée.

façon si cruelle. Cette nuée de médiocrités envahit à la fois les innombrables *magazines*, les feuilles sans valeur que chaque province se piquait de produire dans un effort maladroit pour avancer l'éclosion d'une école indigène. On imita la méthode de Cooper en invoquant des noms indiens. Les femmes prenaient une part active à la campagne; s'il se trouve quelque part un grain de naturel, c'est dans leurs rangs. Lamb et Southey ont accordé d'honorables éloges à celle qui signa *Maria del Occidente*.

Ce sentiment américain, dont chacun voulait forcer l'éclosion, commençait effectivement à poindre. Ce fut la Nouvelle-Angleterre qui produisit d'abord une puissante et originale personnalité, celle du poète quaker, Whittier.

IV.

Si les six états de l'Est ne représentent pas l'Amérique, ils en sont la partie la plus intéressante; les habitans de la Nouvelle-Angleterre semblent former à eux seuls une race à part, aussi tranchée que peut l'être celle des Écossais dans la Grande-Bretagne, ou celle des Bretons en France. Sans doute, les habitans des villes ont subi peu à peu l'effet de la culture intellectuelle et des voyages; le sentiment du beau est venu modifier chez eux l'esprit d'indépendance farouche, d'ardente propagande, les vertus presque ascétiques des vieux puritains, mais la population rurale est toujours la même; c'est elle qui considère Whittier comme l'interprète de ses sentimens et de ses aspirations. Si l'on s'étonne que les descendans des puritains aient pour poète attitré l'un de ces quakers jadis persécutés par leurs pères, M. Stedman répondra : « En dépit des malentendus qui surgirent du temps d'Endicott, et malgré les différences de deux doctrines qui semblent ne s'accorder que sur le fameux chapitre de la *non-résistance*, la morale des quakers et celle des puritains ont de nombreux points de contact et visent aux mêmes fins. »

D'ailleurs la nature de Whittier est une nature hébraïque, l'incarnation même de l'héroïsme selon la Bible; ce qu'on admire en lui, c'est, avec le poète pastoral, le prophète. Sa jeunesse appartient à une époque qui ne connaissait guère les raffinemens de l'art. Les hardis agitateurs de cette période tumultueuse, préparatoire à l'abolition de l'esclavage, trouvèrent dans ses chants virils l'expression idéalisée de leurs sentimens; la vie primitive, la lutte pour la liberté, en forment le sujet, ils vibrent de convictions chaleureuses et profondes d'*earnestness*, un mot que nous ne savons pas traduire, parce que nous ne connaissons peut-être pas bien ce mélange de sérieux, de zèle, de sincérité, de ferveur; ils sont en

outre comme imprégnés, ces chants bucoliques et guerriers, d'un parfum de trèfle et de pommiers en fleur; en les écoutant, on voyait passer des scènes d'idylle à travers la mêlée des révolutions; ils électrisèrent les âmes et les rafraîchirent à la fois, ils vinrent à l'heure voulue. Peut-être l'œuvre entière de Whittier ne fera-t-elle pas appel à l'admiration de tous les temps, mais, comme le caractère même de l'homme, elle fut le résultat d'une crise qui n'eut rien que de grandiose. Aucune question n'a jamais affecté les destinées d'un peuple plus que cette question de l'esclavage qui a dicté à Whittier *les Voix de la liberté*. Il y consacra sa vie commencée en 1807, et qui, couronnée par une sorte de canonisation que décerne d'ordinaire la seule postérité, s'achève vénérable dans le recueillement.

Qu'on se figure la ferme natale, une ferme construite en bois, au milieu de la vaste étendue des terres défrichées; la mère, économe, charitable, assise devant son rouet ou son métier à tisser. Peu de chose à lire, sauf la Bible et le journal hebdomadaire; en fait d'instruction, ce que l'on peut attraper à l'école du district, aucun écho du monde extérieur, sauf quand il passe dans le village quelque colporteur ou une bande de musiciens ambulans. Malgré l'austère régime moral de la Société des Amis, l'imagination se développait chez John Greenleaf Whittier. Le hasard fit tomber entre ses mains une édition à bon marché de Burns, et les premiers tâtonnemens de sa plume attestent l'imitation du poète écossais. Comme lui, du reste, il aurait pu dire : « Le génie de la poésie me surprit à la charrue et jeta sur moi son manteau inspirateur. » Une de ses pièces de vers envoyée à la *Free Press* de Newburyport, que dirigeait alors Garrison, fut fort appréciée par cet homme de cœur et d'énergie. En acquérant un peu d'instruction supplémentaire et en enseignant lui-même, ce qui est toujours le meilleur moyen pour apprendre, Whittier put débuter dans le journalisme. Son premier livre de légendes en prose et en vers avait paru quand Garrison lança un journal : *le Libérateur*, dont le but avoué était l'émancipation immédiate et sans conditions. Garrison devint le guide et l'allié du poète, qui ne demandait qu'à poursuivre quelque but héroïque. Comme l'a fait très justement observer Bryant, si, par la suite, des opinions antiesclavagistes affirmées avec éclat suffirent souvent à aplanir devant un écrivain le chemin du succès, il en était tout autrement alors; elles provoquaient au contraire la haine et le mépris d'une grande majorité. Mais le quaker avait dans ses veines le sang des défenseurs du pauvre et de l'opprimé; il s'élança dans l'arène avec fougue, et conquit ainsi des lauriers comparables à ceux que les Hongrois ont décernés à Petœfi. Secrétaire de la première convention antiesclavagiste, il signa la Déclaration des

sentimens, affronta la fureur de la populace à Plymouth, à Boston, à Philadelphie, et ne quitta le champ de bataille qu'après la victoire. Il se fixa par la suite à Amesbury, continuant à défendre en vers et en prose ce qui lui semblait la cause sainte. Mais dorénavant chacun lui rendait hommage. La gloire du poète, de l'homme de bien, du *voyant*, s'était imposée. Ce qui lui assura la sympathie générale, ce fut sa peinture de la vie des champs; ce fut en particulier *Snow-Bound*, une idylle d'hiver, son chef-d'œuvre; il n'y manque ni l'imagination, ni le réalisme de la meilleure sorte, ni les figures bien vivantes et posées d'un trait, ni les scènes d'intérieur achevées. On l'a comparée aux œuvres les plus parfaites du genre, mais en lisant *Hermann et Dorothée*, *Enoch Arden*, *Evangeline*, nous sentons, dit M. Stedman, la volonté qu'ont eue Goethe, Tennyson, Longfellow de composer une idylle; il semble que Whittier ait trouvé *Snow-Bound* tout écrit dans son cœur, tant l'art y paraît peu.

Les délicats d'aujourd'hui, habitués aux ciselures qui n'ont parfois que le défaut d'être trop habiles, reprochent à Whittier un excès de facilité, des négligences. Il faut réfléchir que la grande affaire de sa vie ne fut pas, comme pour la plupart des artistes, d'utiliser l'occasion au profit de son métier, mais plutôt tout le contraire, et qu'il crut se devoir avant tout à une mission d'humanité. Un quaker greffé sur un fermier de la Nouvelle-Angleterre est excusable de laisser passer quelques mauvaises rimes; mais les traces d'un travail hâtif ne réussissent jamais chez lui à détruire le charme souverain de la saveur et de la spontanéité. Comment aurait-il pris le temps de se contraindre, de polir, de resserrer, quand de 1832 à 1865 il ne suspendit pas un seul jour cette lyre d'improvisateur, qui trouvait de beaux accens pour célébrer tous les événemens successifs se rattachant à la cause de l'émancipation? Quelques-uns manquent à présent d'intérêt; on peut trouver qu'il exalte outre mesure des noms tombés dans l'oubli, mais ce qui ne vieillira pas, c'est le trésor de ses ballades, de ses idylles, de ses contes en vers; les idylles de Longfellow, celles de Lowell sont justement admirées; il y a cette différence cependant entre elles et celles de Whittier que, dans les premières, le poète plane évidemment à une énorme distance intellectuelle et sociale des figures et des choses qu'il met en scène; Whittier, au contraire, est du même sang que ses humbles héros; il est resté paysan, enraciné au sol comme la fougère même du chemin. Pas l'ombre de dilettantisme. S'il n'a point l'ampleur de Bryant, la pénétration d'Emerson, il a quelque chose de plus : il lit à livre ouvert dans l'âme du peuple, et il s'adresse à tous, aux petits comme aux lettrés.

Les plus belles de ses ballades traitent de sujets empruntés à l'his-

toire des quakers et aux vieilles traditions coloniales ; elles ne sont jamais amoureuses. Toute la passion très ardente qui se joint chez Whittier à une chasteté virile, il la tourne contre l'esclavage, il la met au service du patriotisme et de la religion. Ses hymnes sont des actes de foi enflammés. Il resta fidèle aux formes simples de sa secte, sans intolérance à l'égard des autres cultes, hostile seulement à l'hypocrisie pharisaïque. Les poètes de son pays le chargèrent d'un consentement unanime de composer *the Centennial Hymn*, l'hymne pour le centenaire de l'émancipation, et il fit le magnifique morceau qui commence : « Dieu de nos pères ! de la main de qui les siècles tombent comme des grains de sable... » Whittier laissera la mémoire d'un poète militant, d'une sorte de croisé. Ses armes morales furent d'autant mieux affilées qu'il devait en sa qualité de quaker s'interdire l'usage des armes matérielles. Un de ses compatriotes l'a nommé, justement « le prophète de l'Amérique, le poète de l'humanité, dont les paroles de feu réveillèrent la conscience d'une nation coupable et firent tomber les fers des esclaves. » On pourrait lui donner aussi le titre de précurseur, car la horde des sentimentalistes médiocres raillés par Poë d'abord, par Lowell ensuite, s'écarte lorsqu'il apparaît pour faire place aux véritables poètes américains qui surgissent à la fois.

V.

Que dire de nouveau sur Emerson ? — Il est trop connu en Europe comme penseur et comme écrivain pour qu'un jugement rapide survenant après tant d'autres qui ont consacré sa gloire ait beaucoup d'utilité. Tout le monde a lu quelques-uns de ses Essais, quelques pages tout au moins de *la Nature ;* c'est assez pour avoir la mesure de son génie ; tout le monde est au courant de la belle et calme existence qui s'écoula en grande partie dans le village de Concord, au milieu d'un groupe d'élite attiré par les leçons du sage, et qui fait penser aux disciples de Platon entourant leur maître dans les jardins d'Académus. A peine est-il nécessaire de rappeler comment le jeune prédicateur de l'église unitaire de Boston, sorti de huit générations de ministres du culte, dans les veines desquels coulait le pur sang anglais, et nourri à l'université de Harvard des leçons de Channing, l'éminent fondateur de la religion libérale en Amérique, se sépara de l'église à la suite d'un sermon sur le dogme de la communion et commença dès lors sa carrière de philosophe et d'*essayist*. L'Angleterre a vu passer plus d'une fois cette noble figure, elle a entendu sa voix persuasive et recueilli ses éloquentes leçons ; le programme du *transcendentalism* qui pousse jusqu'aux plus extrêmes limites le principe de l'in-

dépendance personnelle, n'est ignoré de personne. Comme poète lyrique, Ralph Waldo Emerson est moins célèbre hors de son pays et c'est du poète seulement que nous voulons parler ici : le cadre de cette étude étant trop restreint pour que nous abordions le vaste champ des œuvres en prose et des leçons publiques auxquelles M. Stedman a consacré une partie de son livre. La distinction générale très juste qu'il établit entre la méthode du poète et la méthode du philosophe, lesquels cherchent l'un et l'autre l'âme des choses, mais par des procédés tout opposés, peut être retournée contre l'auteur de *Merlin* et de *Monadnock*. Celui-ci resta toute sa vie dans un état d'indécision entre les deux méthodes. De fait, sa prose, aux sublimes images, est pleine de poésie, mais seuls, sans doute, les penseurs d'un tempérament poétique goûteront ses vers. Ils représentent l'aveu d'un grand esprit qu'il y a des choses divines qui ne peuvent être rendues que dans la langue des dieux. Aucune diversité malheureusement dans le but ni dans la forme : l'unique souveraine d'Emerson fut la pensée, la pensée pure. Il était d'avis qu'une belle pensée implique forcément une expression musicale, que l'imagination éveillée suggère toujours le mot juste quand il s'agit de la rendre ; que le secret du ton est au cœur même du poème. Du reste, trop de spéculation, trop d'esthétique et point de mouvement; toujours et partout l'idée de l'âme, dont les formes de la nature ne sont que les symboles créés. De même que, dans ses premiers *Discours*, il reconnaît deux entités : la nature et l'âme ; de même il crut jusqu'à la fin que l'art n'était que l'union de la nature avec la volonté de l'homme, la pensée se symbolisant avec l'aide de la nature. Son poème de *Brahma* est une exposition de la vérité possédée par l'antique Orient et que ne dépasseront jamais nos plus savantes recherches ; la lumière asiatique y éclaire l'idée de Platon que chez tous les peuples certains esprits reconnaissent une *unité fondamentale* et perdent dans un Être tout sentiment de leur être. L'aridité de la théorie disparaît d'ailleurs chez Emerson sous la grâce de descriptions qui n'ont rien de didactique.

Woodnotes, les chants des bois, débordent d'une véritable extase mêlée à certain tour agreste qui se retrouve dans *May Day*, d'un moins haut vol, mais où le printemps se révèle dans sa communion avec le poète. *Le Problème* associe noblement l'art et la religion. Emerson excelle dans le choix des épithètes ; les mots bien frappés semblent lui venir sans effort, par instinct ; en même temps, sa poésie répond aux besoins modernes de l'imagination ; une sorte de prescience lui fait devancer Darwin et « donner de l'éperon aux recherches de Tyndall. » Dans *le Sphinx*, le premier poème de son premier recueil, il subordonne la conservation de la force, l'évolution de l'atome primordial à sa foi mystique dans une large

identité; chacune des découvertes des savans expérimentalistes semble avoir stimulé la verve du poète. Trente années avant que Tennyson eût dit : « Fleur du mur lézardé, — Petite fleur, si je pouvais concevoir ce que tu es, ta racine et le reste et tout dans tout, — Je saurais à la fois ce qu'est Dieu et l'homme, » Emerson rendait en d'autres termes la même pensée : — « Par mille voix différentes s'exprime la dame universelle : — Qui devine, dit-elle, un de mes secrets, — Est maître de tout ce que je suis. »

Nous trouvons dans le poème de *Bacchus* la théorie du transformisme : « En buvant, — j'entendrai le chaos lointain me parler ; — Des rois encore à naître marcheront à mes côtés, — Et l'herbe la plus humble formera des projets, — pour le temps où elle deviendra homme. »

Toujours cependant Emerson considère l'âme universelle comme l'unique réalité, le procédé de la création comme la simple métamorphose qui « réduit les choses qui sont à de pures apparences et fond la nature solide en un rêve. »

Il y a de grandes beautés dans *Threnody*, dans le petit poème des *Jours* imité de l'antique, mais nous serons, sur la plupart des poèmes spéculatifs d'Emerson, de l'avis de son amie Margaret Fuller, l'une des figures les plus distinguées de ce groupe d'élite dont Concord a gardé le religieux souvenir. « La poésie philosophique, disait-elle, n'est pas l'espèce de poésie la plus vraie. » Ailleurs elle reconnaît, tout en louant chez lui la mélodie, la subtilité de la pensée et de l'expression, qu'il n'a jamais écrit un ouvrage dont le tout commandât plus d'attention que les parties. Emerson n'avait point le sentiment de la proportion, et on peut signaler chez lui des défauts plus graves encore. Son imperturbable sérénité ne saurait intéresser les simples mortels. En l'écoutant on dirait une voix qui tombe des étoiles. Aucun type humain n'est en jeu ; s'il chante l'amour, c'est indépendamment de l'être aimé. Sa flamme est pure et distante comme le clair de lune ; tout au plus pourrait-on discerner dans deux vers mélancoliques une plainte furtive sur les deuils qui durent assombrir sa vie.

La muse d'Emerson, philosophe et savante, trône impassible dans le firmament ; nous sommes presque tentés de croire le professeur Dowden, qui voit dans le chef du *transcendantalisme* le résultat du climat desséchant de l'Amérique, un être dont l'énergie nerveuse était exaltée au point de préférer la lumière, — une lumière blanche et froide, — à la chaleur. Or la poésie ne peut se passer de chaleur, de passion, ni se borner par conséquent à cet éclectisme qui fit la grandeur du philosophe. Mais, philosophe ou poète, Emerson, autant que Goethe, mériterait le titre de libérateur

pour avoir appris aux jeunes écrivains de l'Amérique à s'en rapporter à eux-mêmes, à suivre leur propre impulsion; son génie communicatif possédait la puissance de mettre en mouvement l'intelligence des autres. Ce que la sagesse de la Nouvelle-Angleterre pouvait avoir d'étroit céda devant son exemple. Théiste, Emerson goûtait la spiritualité de toutes les philosophies antiques; en s'attachant aux pas de Platon, il n'était pas opposé cependant à la méthode inductive d'Aristote; sur le chapitre de la morale il se montrait stoïque; il acceptait des diverses croyances ce qu'il y a de bon en chacune d'elles, déclarant à la fois que la solitude d'une âme sans Dieu est chose effroyable et que l'homme néanmoins a fait toutes les religions, qu'il en fera de nouvelles et de plus grandes encore. Il faut se rappeler les traits principaux de la philosophie d'Emerson pour avoir la clé de ses poèmes, qui procèdent naturellement de sa vie intérieure.

Parfois il oublie ce qu'il a enseigné lui-même, que le devoir d'un poète est d'exprimer ses pensées avec simplicité, afin de les rendre universellement intelligibles : lorsqu'il s'aperçut qu'il avait failli à ce principe, il corrigea les dernières éditions de ses ouvrages, retirant même beaucoup de choses auxquelles ses fidèles attribuaient une grande valeur. Certes les amers sarcasmes décochés à l'école transcendante ne sont pas dénués de fondement; Edgar Poë reproche à la pensée des emersoniens d'être le *cant*, l'affectation, l'hypocrisie de la pensée aggravée par le *cant* de la phraséologie; mais cette flèche n'atteint que les disciples et leur arrogance provinciale; le maître est à l'abri derrière un bouclier de diamant. Mieux que personne il savait ce qui lui manquait pour être poète dans l'acception complète du mot; il se contenta du rôle d'avant-coureur, d'inspirateur, et, si quelques-uns des siens ont trahi ou dépassé ses intentions, il n'est pas moins certain qu'il a ouvert des chemins nouveaux. « Si le vrai poète moderne surgit en Amérique, s'écrie M. Stedman, ce sera parce qu'Emerson l'aura précédé en lui préparant la voie! » Jusque-là, croyons-nous, la palme restera aux mains de Longfellow, en dépit du petit nombre de chercheurs du secret principe des choses, qui ne daignent respirer qu'une atmosphère raréfiée sur les hauteurs inaccessibles.

VI.

Lorsque Henry Wadsworth Longfellow parut à l'horizon, ses compatriotes attendaient vaguement autre chose que des méditations éthérées sur la nature, et pourtant le puritanisme considérait encore la beauté comme une dangereuse divinité étrangère, la sensibilité comme une vaine faiblesse. La nouveau venu sut adap-

ter ce qu'il avait appris à connaître sur des terres lointaines aux convictions ombrageuses de son peuple; il fit pénétrer en Amérique, sous un déguisement nécessaire, le goût et l'imagination du vieux monde. Pour pétrir ce talent exquis, il fallut des conditions particulières d'hérédité, d'éducation, de carrière; il fallut que le rejeton prédestiné d'une lignée de *pèlerins*, — cette aristocratie intellectuelle et morale de l'émigration qui s'aventura, non pas sur le chemin de la richesse, mais sur le chemin du ciel en invoquant le Seigneur, — il fallut que le fils d'une famille distinguée, sous tous les rapports, naquît doué d'aptitudes pour les lettres qui équivalaient à un sixième sens, qu'il fût élevé dans une ville typique de l'Est, Portland, ouverte aux influences d'une société polie, que le spectacle de la mer frappât ses yeux avant toute chose, qu'il devînt professeur d'académie, qu'on l'envoyât en Europe compléter ses études, puis qu'il s'enfermât une fois pour toutes au milieu de ses livres chéris, dans l'enceinte favorable de Harvard College.

Figurez-vous, dit M. Stedman, un enfant impressionnable qui n'aurait connu, en fait d'église, qu'un *meeting house* en bois, sur le modèle élémentaire des congréganistes de son pays, et qui se trouverait transporté soudain sous les voûtes d'une cathédrale gothique retentissante des accens de l'orgue. — Ce fut là, en effet, l'impression de Longfellow lorsqu'il visita l'Allemagne. Il se pénétra de ses souvenirs romantiques, il cueillit ensuite des fleurs de poésie en France, en Italie, en Espagne et les rapporta toutes fraîches à Harvard, où ses travaux mêmes de professeur ne firent que l'affermir dans la connaissance des langues étrangères auxquelles il est redevable d'une partie de son mérite.

En 1831, il publia sa grave et sonore traduction de *Coplas de Manrique*, puis on n'eut de lui que des œuvres en prose, des romans où se trouve la manière tantôt de Heine, tantôt de Jean-Paul. Son recueil de poésies intitulé : *les Voix de la nuit*, porte encore des traces d'imitation allemande. Poë calomnie cependant Longfellow lorsqu'il parle de plagiat; l'originalité peut être de plus d'une sorte; Corneille et Racine, qui empruntèrent à l'Espagne et à la Grèce antique, n'ont-ils pas donné à ces emprunts tout le caractère de l'inspiration? Sans doute Longfellow butine partout comme une abeille; il compte parmi ses lecteurs des naïfs qui s'intéressent au sujet, et dans le développement de ce sujet il déploie souvent du charme et du goût plutôt qu'une très grande puissance. Que trouvera-t-on cependant de plus élevé que le *Psaume de la vie* et qu'*Excelsior*, qui, tout en ravissant les grands esprits, sont compris aussi des humbles? Le *Sable du désert*, le *Cimetière juif*, l'*Arsenal*, *Prométhée*, l'*Échelle de saint Augustin*, ne nous semblent pas spécialement dédiés aux âmes féminines, auxquelles

on lui a reproché de faire volontiers appel. Il est vrai que Longfellow est le poète des affections tendres et tout l'opposé d'un doctrinaire; on lui demanderait en vain la passion patriotique de Whittier; les poèmes que lui fournit l'esclavage sont émouvans sans violence; il nous attendrit sur un mal odieux qui existe près de lui, et en même temps, comme dans *la Quarteronne*, la fille esclave du planteur, il évoque magiquement les rivages tropicaux. Ceux qui lui ont refusé la vigueur oublient sans doute sa ballade héroïque du *Squelette en armure;* il est vrai qu'aucun élément tragique ne le préoccupa longtemps. On devine, en lisant Longfellow, qu'il fut heureux, que pendant une longue vie ni la santé, ni l'amitié, ni l'aisance, ni la renommée ne lui firent défaut, que l'amour ne se révéla pas à lui par les fécondes angoisses du désir inassouvi. Il posséda la femme qu'il aimait; la douleur resta pour lui une forme pathétique de la beauté; il n'envisagea la mort elle-même que comme une transition lumineuse.

Longfellow a partagé avec Tennyson le bonheur de voir ses récits en vers atteindre au succès étendu des romans de premier ordre; il est, à l'égal de Victor Hugo, le poète de l'enfance. Son *Heure des enfans* est le plus délicieux peut-être de ces chants du coin du feu dans lesquels il excellait. La fleur des idylles américaines, *Évangéline,* a été acclamée par la critique universelle. Nous ne suivrons pas M. Stedman dans une discussion quelque peu pédantesque sur l'opportunité de l'emploi des hexamètres. C'est la forme de *Hermann et Dorothée;* elle est favorable, apparemment, aux histoires d'amour champêtre; enregistrons seulement, avec un juge sévère qui nous paraît peu favorable aux qualités dont dépend *la popularité*, que l'Amérique tout entière aima Longfellow pour l'amour d'*Évangéline*, et que l'Europe s'associa bientôt à ce sentiment. Rien ne manque à l'attrait de cette œuvre devenue classique. L'auteur a choisi une époque assez lointaine pour être vraiment poétique, mais assez proche pour avoir un caractère de parfaite réalité, toute pénétrée, en outre, au début, de couleur provinciale. Grâce à la variété de l'action, il fait passer le lecteur par les aspects changeans de son pays; des épisodes dramatiques succèdent à la pure pastorale, et, au milieu de la foule, où ressortent très pittoresques des figures de toute sorte, fermiers, prêtres, soldats, trappeurs, émigrans, on ne quitte pas des yeux la touchante fiancée, cherchant celui qu'elle aime, durant de longues années, à travers un monde inconnu.

Publier une autre idylle après *Évangéline* était chose périlleuse. Pourtant Longfellow réussit à ne pas déchoir avec *Hiawatha*, le premier emprunt vraiment heureux que la poésie eût fait aux traditions indiennes. *Hiawatha* ouvrit un champ fertile aux futures explorations

de Bret Harte et de Cable; c'est le poème adorable de la forêt. Évitant toute afféterie, toute convention, son auteur nous fait voir les arbres, les animaux tels qu'ils apparaissent au sauvage lui-même, il nous fait sentir que la poésie est le langage naturel des races primitives.

Un peu plus tard, sa fantaisie pleine de tact le conduisit vers la plus jolie chronique du temps de ses ancêtres, les Pèlerins. *The Courtship of Miles Standish* est un ravissant tableau de la colonie de Plymouth à son aurore; de jolies scènes d'amour et des éclairs de fine gaîté humoristique font luire comme un rayon de soleil à travers les tons gris de l'atmosphère puritaine.

Longfellow voulut s'essayer dans tous les genres. Ses productions dramatiques, sauf *l'Étudiant espagnol*, ne témoignent guère que d'un généreux élan qui manque souvent le but. La puissance fait défaut également à sa traduction, remarquable d'ailleurs, de *la Divine Comédie*; mais on chercherait en vain dans la collection des plus beaux sonnets d'Angleterre rien qui surpasse les quelques sonnets qu'il a joints à ce dernier ouvrage.

Les pièces réunies en 1880, deux ans avant la mort du poète à Cambridge, sous le titre: *Ultima Thule*, prouvent qu'il resta jusqu'à la fin de sa longue vieillesse égal à lui-même. M. Stedman lui reproche d'avoir vécu trop exclusivement dans le monde des livres et, quand il voyagea, de n'avoir donné de ses excursions lointaines qu'un reflet assez superficiel. Sous ce rapport, il avait la disposition anglo-saxonne, qui s'est exagérée chez les Américains, de pousser toujours à la recherche d'aspects nouveaux sans s'attacher à pénétrer le génie de l'endroit. La mer seule parla un langage profond à l'imagination de Longfellow; elle le hanta toute sa vie, l'arrachant même aux séductions de sa chère bibliothèque. Il avait cependant la nostalgie de l'Italie, de l'Espagne, des contrées du Midi. A son avis, *le meilleur* chez les grands poètes de tous les temps n'est pas ce qui est purement national, mais ce qui est universel. « Leurs racines, disait-il, plongent dans le sol natal, mais leurs branches s'épandent dans une atmosphère qui n'a pas de patrie et qui parle un même langage à tous les hommes. »

Toutes les âmes tendres, en effet, d'un bout du monde à l'autre, comprennent et aiment les chants ensoleillés de Longfellow, comme toutes les âmes tourmentées et malades sont sensibles à la noire magie d'Edgar Poë.

VII.

Il existe deux portraits d'Edgar Allan Poë qui donnent l'idée d'une double nature. Le premier nous le montre dans sa jeu-

nesse : élégant, de taille moyenne, le front large sous ses cheveux noirs touffus, avec de grands yeux clairs, qui étaient d'un gris violet étrange. Des mains de femme avec cela, la tenue irréprochable du *gentleman*. Sa belle physionomie, profondément intellectuelle, s'éclaire de ce sourire qui était, avec une voix musicale, sa principale séduction. Regardez ensuite le daguerréotype tiré peu de temps avant sa mort, vous y verrez comme dans un miroir les ravages d'une passion dégradante, funeste. Son attitude exprime le défi; le dédain d'un ricanement habituel dissimule à peine sur les lèvres le tremblement de l'irrésolution; les lignes du menton et du cou sont déformées; tout révèle sur ces traits flétris la défaite de sa volonté. Et vraiment, on dirait que l'opinion en Amérique se soit longtemps modelée sur ces deux portraits. Au dire des uns, la vie de Poë fut odieuse, son génie morbide, sa critique néfaste, il reste le type même de la haine, de la faiblesse et de l'ingratitude; pour les autres, c'est un être douloureusement impressionnable et merveilleusement doué, qui, aux prises avec des tentations extraordinaires, ne sut pas leur résister et mourut jeune, dans une tragique misère, en laissant une œuvre immortelle. A mesure que le temps s'écoule, le nombre des détracteurs d'Edgar Poë diminue, l'éloge l'emporte sur le blâme; cet éloge, souvent excessif, sans nuances ni discernement, serait, M. Stedman paraît le croire, d'un mauvais augure pour la renommée de l'écrivain, si quelques critiques judicieux et sincères ne venaient y mettre bon ordre. Voici l'opinion résumée de l'un de ces critiques, celui que nous nous attachons à faire connaître aujourd'hui : Edgar Poë se sépare de tous les autres talens de son pays; il est en communion plus intime avec certains esprits rares et subtils des pays étrangers. Comme poète, le petit nombre de ses œuvres, l'étroit domaine dans lequel il se meut ne permet pas de lui accorder la première place. Au moins le conteur fut-il un maître; l'auteur des *Fleurs du mal* s'est assimilé de même *Eurêka*, ce poème en prose un peu nébuleux et saturé de panthéisme moderne.

Mais nous n'avons pas à parler ici des *Histoires extraordinaires*, elles appartiennent à la France autant qu'à l'Angleterre, de par la conquête que Baudelaire en a faite en fondant son propre talent dans celui de leur auteur, de façon à nous donner quelque chose de plus précis à la fois et de plus libre qu'une traduction. Nous n'avons pas davantage à répéter ce qui a été tant de fois écrit sur la vie d'Edgar Poë. Sans doute M. Stedman a raison : des admirateurs trop fervens ont exagéré ses infortunes pour diminuer ses fautes; il eut la part d'heur et de malheur qui échoit à toute existence humaine ; ce fut un malheur de porter dans ses veines tant de vices héréditaires : un fils de famille du Maryland, aussi débauché que possible, épouse une

actrice, monte lui-même sur les planches et meurt presque en même temps que sa femme, laissant un orphelin à la charité d'autrui; mais ne fallait-il pas ce mélange de sang anglais, italien, irlandais et français, cette hérédité d'aventure, ce ferment même de perversité pour former le philtre subtil, irrésistible du génie, qui nous a ensorcelés tant de fois? D'ailleurs, si Poë fut malheureux d'avoir un tel père, il trouva en le perdant le plus tendre des protecteurs, M. Allan, qui lui donna son nom, qui lui fit une enfance follement gâtée et grâce auquel son éducation, commencée en Angleterre, s'acheva dans une université de la Virginie. S'il se fit chasser de l'école militaire, s'il finit par lasser l'affection, la pitié même de son père adoptif, la faute en fut à lui seul, mais nous ne pouvons regretter que ce rare produit des régions méridionales, rêveuses et chevaleresques, ait été transplanté au milieu de l'âpre mouvement intellectuel de New-York; son entier développement était à ce prix.

Le grand nombre des Américains lancés tout jeunes à travers le monde sans cette grande ressource, une plume appréciée dès le début, ne vont pas pour cela en dérive, comme Poë, nous dira-t-on. Qu'eut-il à se plaindre? Depuis la publication du *Manuscrit découvert dans une bouteille*, il trouva pendant dix-sept ans des éditeurs, malgré les infidélités, le travail irrégulier et la facilité déplorable à rompre ses engagemens qui amenait entre eux et lui de continuelles brouilles, de même qu'il se faisait des ennemis innombrables en épanchant le fiel par torrens dans le journalisme qui l'aidait à vivre. Son amertume, son désespoir ne semblent motivés que par l'ennemi qu'il portait en lui-même, son caractère intraitable, la folie qui le poussait vers le jeu, qui à la fin le jeta sur un lit d'hôpital pour y mourir du *delirium tremens*. Il souffrit néanmoins, il souffrit plus que personne, par fatalité de nature, et il trouva de sombres délices dans cette angoisse exquise qui fut l'aliment nécessaire à son cerveau. Tous les pessimistes pourraient en dire autant. Mais, au milieu des rudes réalités qui rencontraient chez lui une sensitivité plus que féminine, l'idéal dans l'ordre des affections lui tint constante compagnie; il fut aimé sans mesure, il aima de même. A ce propos, M. Stedman émet une remarque dont le puritanisme seul est capable. Après avoir affirmé que les hommes de lettres et les artistes sont, en dépit du préjugé contraire, « moins livrés aux plaisirs défendus » que les hommes d'affaires et les oisifs du monde, il déclare que Poë ne fit pas exception à cette règle, qu'il ne fut jamais libertin, que la femme resta pour lui l'objet d'un culte respectueux, qu'il n'y a pas une offense contre la chasteté dans toute son œuvre. Personne ne songera cependant jamais à nommer cette œuvre morale!

Peu importe, nous le répétons, le plus ou moins d'abaissement

de la vie de Poë; le fait est que, de quelque façon qu'il ait vécu, le malheureux portait en lui un arrêt de mort et qu'il le sentait; cette malédiction d'héritage suffit, avec l'amour, purement poétique peut-être, que lui inspira sa femme, à rendre cette figure de pessimiste étrangement touchante malgré tout. Beaucoup d'autres de la même école mêlent une si forte dose d'affectation à un grain presque imperceptible de sincérité!

Les vers qui restent d'Edgar Poë remplissent à peine un volume. Il avait dix-huit ans lorsqu'il publia les premiers, qui furent réimprimés avec quelques changemens après son expulsion de West-Point. Une certaine imitation de Byron et de Moore dans la forme, et de Shelley quant à l'esprit, n'empêche pas la personnalité du poète de percer déjà par places; plus tard il transforma quelques-unes de ses pièces: *Fairy Land*, *Irène*, *To*, devinrent *la Dormeuse*, *un Rêve dans un rêve*, *Lénore*; *The Doomed City* devint *la Cité de la mer*, etc. Poë se complaît dans ces variations de plus en plus parfaites sur un premier thème; cependant il lui arriva d'atteindre d'un coup à la perfection, comme dans le sonnet *à la Science* et dans la pièce ravissante *à Hélène*, qui jaillit de sa plume vers l'âge de quatorze ans; mais ce fut le succès de *the Raven* qui assura sa renommée de poète et le rendit populaire. *Le Corbeau* (1845) est la plus originale de ses ballades, celle où l'on trouve au suprême degré cette qualité de la *quaintness*, qu'il prisait si fort. La réalité des choses de tous les jours y forme un contraste poignant avec la réalité plus profonde du souvenir, qui nous hante sans trêve et sans pitié. Ce corbeau est le génie de la nuit, l'emblème de l'irréparable, le gardien des regrets déchirans. Ses beautés pathétiques n'éclipsent pas cependant les beautés toutes différentes de *the City in the sea*. Cette étrange cité, au sein de laquelle la mort a élevé son trône et qu'éclaire une lumière livide partie des flots, fait penser, avec la terreur qui s'en dégage, à quelque tableau confus et grandiose de l'auteur de la *Destruction de Ninive* ou du *Festin de Balthazar*, ce fou sublime, John Martin.

Quelle suavité douloureuse dans *la Dormeuse*, qui, enveloppée des plis de son suaire et de la soie de ses longues tresses, attend le moment où elle échangera sa couche mortuaire pour une autre plus silencieuse encore! Quelle fantaisie désespérée dans *les Cloches!* Elles deviennent humaines à travers leurs frénétiques clameurs et leur élan insensé; elles nous font partager leur délire.

The Conqueror Worm exprime en un seul gémissement l'inutilité navrante de la veillée du poète au milieu des tombeaux. En vain a-t-il demandé au silence, à la nuit, ce que deviennent les morts. Tout ce qu'il apprend, c'est ce qu'il savait déjà : aucune voix de

l'autre monde n'a répondu. Aussi n'ose-t-il demander pour sa *Dormeuse* qu'une seule faveur, l'oubli, la certitude que son sommeil soit aussi profond qu'il est durable. Il salue du nom de conquérant le ver du tombeau, celui qui, à la fin, aura raison de ces misérables mimes façonnés par ironie à l'image du Dieu tout-puissant :

La pièce est une tragédie intitulée l'Homme,
Et son héros, ce conquérant, le Ver.

Pour Annie, cependant, la mort prend un aspect moins sinistre, elle devient une extase; l'âme languit en arrière, calme, reposée, ayant vaincu cette fièvre qu'on appelle la vie, capable encore de sentir l'amour humain et son dernier baiser. *For Annie* est le plus tendre de tous les poèmes de Poë. Pendant le peu de temps qu'il survécut à sa femme, la vision lui vint du repos et non plus de l'horrible dans la mort. Il chanta deux *Requiem* sur sa compagne disparue : *Ulalume*, un étrange chef-d'œuvre, vague et profond à la fois, qui a tout l'entraînant prestige de l'improvisation; *Annabel Lee*, une mélodie funèbre, déchirante dans sa simplicité. Le mouvement est pressé jusqu'à la fin, où l'intention se répète, s'affermit et grandit, nous laissant sous une impression d'autant plus forte qu'ensuite un silence se fait, qui est tout de bon un silence de mort. Après *Annabel Lee*, la lyre se brisa, Edgar Poë n'écrivit plus de vers.

Les prédilections de M. Stedman sont pour les deux pièces intitulées : *le Palais Hanté* et *Israfel*. Il faut lire la première, plus d'une fois, avant de s'arrêter à considérer l'allégorie qu'elle renferme, tant la musique des mots, la fantastique beauté des images s'empare de notre attention d'une manière fascinatrice. *Israfel* n'est, pour ainsi dire, que mélodie et lumière. Une fois, Poë s'est élevé au-dessus des sépulcres et des brumes funèbres, il a visité l'empyrée; il y a de la joie, du ravissement dans ce chant délicieux.

De la lecture des poésies de Poë, en y comprenant celles qui s'entremêlent à la prose de ses contes, — car ce mélange est peut-être le produit le plus achevé de son génie, — le critique conclut à admirer, sans la surfaire, une faculté vraiment exquise, mais exercée dans des bornes restreintes. La poésie, selon ce frère moralement dégénéré de Keats, doit se vouer sans partage à la création rythmique de la beauté; son but est le plaisir, non pas la vérité, — un plaisir subtil, indéfini, tel que celui que procure la musique. La métaphysique en vers lui faisait horreur; il considérait la théorie lakiste comme une forme nouvelle de cette hérésie, le didactisme, qui a nui même au mélodieux Coleridge. Dans une *Lecture sur le principe poétique*,

l'auteur du *Corbeau* a expliqué pourquoi un long poème ne peut exister. En somme, il refusait de voir au-delà de son propre génie et eût voulu réduire le poète à une seule méthode, presque à un seul thème. Adorant le beau, comme Heine, il voyait sa suprême expression dans la tristesse que nous cause le mal de la vie et notre incapacité à saisir l'inconnu; il voyait sa forme la plus parfaite dans la beauté féminine. Rien de pathétique comme la mort d'une belle jeune femme, rien qui puisse en poésie rivaliser avec ce sujet-là; en outre, la musique des mots, leur charme douloureux doit être mis en relief par quelque chose de fantastique, d'humble ou de bizarre (*quaint*).

Les capacités de Poë s'accordaient merveilleusement avec sa théorie. Les préludes de sa jeunesse, qui devinrent par la suite des poèmes, sont indéfinis au point de n'exprimer presque rien, et plus tard il ne laissa jamais son imagination se répandre librement dans ses vers; il semble la réserver pour la prose; en poésie, les sons passent avant toute chose.

Mais n'est-il pas oiseux de s'appesantir sur les théories, sur les préceptes de celui qui restera inimitable, quelque effort que fassent pour approcher de lui les exploiteurs du macabre grotesque ou larmoyant? — Il a dit un jour, presque enfant encore: « La poésie est pour moi une passion et non un but. » Il garda le droit de répéter ce mot jusqu'à son dernier jour.

VIII.

Avec le docteur Oliver Wendell Holmes, nous nous retrouvons bien loin de la passion, dans le domaine tempéré du bon goût et du bon sens. Les *Essais* de cet émule d'Addison et de Sterne eussent été trouvés dignes du *Spectator;* les lecteurs de la *Revue* en connaissent depuis longtemps tout le mérite, grâce à un article intéressant de M. Forgues sur *la Fantaisie aux États-Unis* (1), où nous voyons ce personnage célèbre dans les deux mondes, *the Autocrat of the breakfast-table*, se répandre en dissertations un peu touffues parfois, mais toujours ingénieuses et piquantes, sur tous les sujets les plus graves et les plus légers, la philosophie et le sport, l'histoire, la mode et la littérature. Depuis lors, deux nouvelles incarnations du docteur Holmes ont successivement pris place à cette *table du déjeuner* inaugurée par *l'Autocrate. Le Professeur* et *le Poète* ont rempli deux volumes de causeries en zigzags, de boutades capricieuses, dont la forme est toujours curieusement et savamment cherchée. Wendell Holmes a le culte de sa langue mater-

(1) *Revue* du 15 juillet 1860.

nelle, le pur anglais des vieux puritains ; il la manie avec un respect presque minutieux et serait évidemment tenté de traiter l'un comme l'autre « l'homicide et le verbicide. » Sous l'écrivain irréprochable, ciseleur d'idées, « épicurien de mots, » on devine le fameux causeur, qui depuis plus d'un demi-siècle est l'orgueil de la ville qu'il habite, l'Athènes américaine, l'académique Cambridge. Les caractères qu'il trace en deux traits, de manière à les rendre vivans, les épisodes intercalés çà et là avec un apparent dédain des faits, à travers le tissu tantôt léger, tantôt solide, toujours brillant et varié du raisonnement et du paradoxe, nous révéleraient le romancier, même si nous n'avions pas lu l'émouvante histoire d'*Elsie Venner*, que pouvait seul imaginer un savant physiologiste épris de psychologie (1).

Comme la plupart des poètes de son pays, le docteur doit à la prose une bonne partie de sa renommée. Il sème souvent les vers comme au hasard à travers ses *Essais;* en feuilletant *l'Autocrate*, par exemple, on trouve trois merveilles de genre différent : *the Living Temple*, qui mérite d'être comparé à *la Paraphrase du dix-neuvième psaume* d'Addison ; *the Wonderful one Hoss-Shay*, dont le tour burlesque, en dépit de l'intention philosophique du fond, ouvrit la voie aux audacieuses fantaisies de Bret Harte, et *the Chambered Nautilus*, où se trouve exprimée, dans des vers d'une intraduisible harmonie, la certitude du perfectionnement et de l'immortalité. Mais toutes les poésies du docteur Holmes n'ont pas cette élévation ou cette originalité. Il a prodigué des vers de société qui ne peuvent compter que comme jeux d'esprit, comme les effets d'une virtuosité sujette aux fluctuations de la mode. On ne saurait cependant les passer sous silence, car ces petits côtés du talent de Wendell Holmes contribuent à faire apprécier une figure sympathique qui, tout en portant par héritage direct le sceau de l'époque des George, relève plutôt de notre XVIIIe siècle que du XVIIIe siècle anglais d'une correction si compassée. Holmes se garde soigneusement de la pédagogie, tout « poète académique » qu'il soit par excellence. Son œuvre rappelle le vieux temps, comme certains détails d'architecture à Cambridge, à Portsmouth, rappellent les villas de Pope et de Walpole, mais il a l'entrain qui manqua toujours à l'époque formaliste de la culotte courte, nommée par euphémisme la *knee-buckle period*.

Avant lui, beaucoup de savans, ecclésiastiques ou autres, avaient rimé à Harvard ; on peut dire cependant que, le premier dans ce docte cénacle, Holmes fut réellement poète. Son rire spirituel éveilla un écho sous les voûtes moroses de l'académie ; humoriste, il sut

(1) *Elsie Venner*, réduction par E.-D. Forgues, *Revue* des 15 juin et 1er juillet 1861.

prouver d'autre part à la masse de ses compatriotes, trop disposée à croire le contraire, que la plaisanterie peut se passer de grossièreté. Quelques croquis de Paris, pris au vol pendant les années de sa vie d'étudiant en médecine, sont tracés d'une main légère, sans que le puritanisme du fond de sa nature cède pourtant aux influences du dehors, qu'il rend avec tant de vérité. Ce contraste est piquant, comme l'est celui de son provincialisme bostonien avec ses hardiesses scientifiques alliées à l'orgueil quasi-patricien, aux entêtemens invincibles d'un conservateur de race. Toutes ces bizarreries sincères composent le plus aimable des originaux. Une merveilleuse élasticité d'esprit qui lui permit, à cinquante ans, d'aborder le domaine, nouveau pour lui, de la prose, avec la fougue d'un jeune homme, en est le trait principal. Poète, il n'avait été que trop à la mode, dépensant sa verve en improvisations, sans l'épuiser jamais. A chaque instant, et de tous côtés, on y faisait appel. Il n'y avait pas une solennité politique, un banquet, un festival, une dédicace, une inauguration, pas un événement public pour lequel on n'eût recours à lui : épithalames, épitaphes, saluts aux gloires civiques et littéraires, bienvenues aux princes étrangers ou aux ambassadeurs, adresses rimées, toasts, chansons, il lui fallait fournir tout cela, et il s'en acquittait avec une complaisance proverbiale. Même dans cette brillante poussière, on compte des diamans qui, n'eussent-ils pas été mis en lumière par son incomparable talent de beau diseur, resteraient dignes de prendre place à côté de *the Last Leaf*, cité tant de fois. Personne ne sut jamais, comme le docteur Holmes, approprier son œuvre à l'occasion, à un auditoire spécial. Sans exalter outre mesure ces triomphes de l'heure qui passe, lesquels lui furent prodigués de telle sorte qu'on peut dire que, seuls, un acteur ou une beauté célèbres ont été accompagnés ainsi à chaque pas par le succès, il est impossible de nier l'influence que ce genre de charme lui assura sur plusieurs générations. Sans doute, les pionniers de la poésie de l'avenir dédaignent la perfection toute classique de sa langue et le tour *ancien régime* auxquels il reste fidèle. Maint esprit profond lui en veut d'être tout l'opposé d'un *transcendentalist* et d'avoir jugé qu'Emerson considérait la terre comme l'eût fait un visiteur sorti de quelque autre planète. Une certaine démocratie doit lui reprocher également de n'avoir pas joint autrefois ses efforts à ceux des promoteurs de l'abolition, et, tout en étant libéral, patriote, républicain, comme il convient à un fils de l'Amérique, de dresser volontiers des arbres généalogiques, de préférer franchement *l'homme de famille* à celui qui s'est fait lui-même, leurs qualités étant d'ailleurs égales. Comme le dit fort bien M. Stedman, les têtes rondes de la vieille patrie furent les cavaliers de la nouvelle; un groupe de notables dépourvus de titres alla

fonder au sein de la république, pour laquelle chacun d'eux eût versé tout son sang, l'équivalent d'une aristocratie. On est forcément aristocrate quand, comme le docteur Holmes, on fait autant de place dans sa bibliothèque aux auteurs grecs, aux elzévirs classiques, aux essayistes anglais; du reste, si amoureux qu'il soit des livres, ce médecin-poète étudie surtout l'homme, corps et âme; il se méfie un peu de la « lumière intérieure, » et s'appuie de préférence sur l'observation, sur l'expérience. Il a plus d'esprit qu'aucun de ses compatriotes, une logique imperturbable, et l'élégance et l'à-propos, et le don de l'épigramme légère finement aiguisée. En dépit de ses ancêtres puritains, il mérite donc l'épithète qui lui a été appliquée de Yankee-Français, contre laquelle nous savons qu'il est loin de se défendre.

IX.

James Russell Lowell est né, lui aussi, dans la docte atmosphère de Cambridge, d'une lignée d'ecclésiastiques érudits. Il représente par excellence l'homme de lettres américain, de même qu'Emerson représente la pensée américaine. Ses succès dans les genres les plus variés, les honneurs internationaux qui sont venus le chercher, ses discours, son attitude, la culture raffinée de son esprit ouvert à toutes choses lui ont fait une situation à part et des plus distinguées. Certains critiques étrangers se plaisent à le considérer comme supérieur à son pays, comme un Anglais de la plus fine trempe, naturalisé citoyen des États-Unis. Ceux-là se trompent. Les sentimens et la vie de la Nouvelle-Angleterre éclatent dans son œuvre autant et plus que dans toute autre. Il suffit, pour s'en assurer, de lire les *Biglow Papers*, la suprême expression du *yankeeisme*. Jusqu'en 1848, époque où ces singulières épîtres en dialecte commencèrent à paraître, Lowell, d'abord avocat, puis professeur de belles-lettres à Harvard, comme l'avait été Longfellow, fit paraître, outre quelques morceaux d'excellente critique, ses premières poésies, déjà très remarquées. L'amour ne fut pas seul à les inspirer; l'indépendance, les devoirs et les droits de l'homme, la dignité du travail y étaient célébrés en beaux vers.

Poë disait de la *Legend of Britanny* que c'était le plus noble poème qui eût été encore écrit par un Américain; *Rhœcus* soutiendrait une comparaison avec la plus séduisante des *Helléniques* de Landor, l'*Hamadryade*, si son auteur ne l'avait quelque peu gâtée en y introduisant une intention morale qui, dans un poème païen, fait tache, encore qu'elle caractérise l'esprit de la Nouvelle-Angleterre. Evidemment le jeune poète ne pouvait pas s'en tenir à chercher ses sujets dans l'antiquité ou le moyen âge; il

est essentiellement moderne, il a des opinions ardentes et l'éloquence qu'il faut pour les soutenir. C'est un réformateur comme Whittier, son compatriote; comme lui, il est destiné à faire avancer une grande cause; que si l'on peut lui reprocher çà et là quelques fautes de goût, quelques excentricités du style, il nous répondra : « L'œuvre doit surpasser les matériaux; » et son œuvre, en effet, est grande, toute considération d'esthétique à part. Les événemens se chargèrent de lui indiquer sa voie sans qu'il la cherchât, confirmant ainsi sa théorie de la spontanéité.

Il n'était encore que le chantre des affections (*the Changeling, She came and went*), et celui de la nature (*the Indian summer Rêverie, the Dandelion*), on louait surtout ses poétiques légendes, celle de Bretagne et *la Vision de sir Launfal*, quand à trente ans il donna tout à coup la mesure d'une originalité dans le talent qui n'avait pas eu jusque-là l'occasion de s'affirmer. Un événement injuste en lui-même, mais qui eut une influence considérable sur la civilisation en général, l'invasion du Mexique venait de se produire. Lowell se fit vaillamment l'interprète des opinions d'une minorité sincère et intelligente au sujet de cette guerre. Les *Biglow Papers* parurent, de 1846 à 1848, et obtinrent un succès prodigieux; l'*humour*, qui est purement anglo-saxon, s'y appuie par une combinaison assez rare sur l'esprit, une qualité de tous les temps et de tous les pays; malheureusement les vers en dialecte sont difficilement intelligibles ailleurs qu'en Amérique : le vieil anglais, importé par les premiers colons, s'y est conservé; nombre de mots qu'emploient familièrement les habitans de certaines parties du Massachusetts sont notés dans les vocabulaires anglais comme archaïques; mais ils étaient en usage lors de la traduction de la Bible par le roi Jacques.

Cependant ces provincialismes tendent à s'effacer peu à peu; on les retrouvera tous dans les épîtres à demi sérieuses, à demi burlesques du brave Hosea Biglow, éditées avec un tel respect du yankeeisme que, pour l'orthographe même, le mode ordinaire de la prononciation a été scrupuleusement conservé. Comme le fait remarquer d'ailleurs M. Stedman, ce dialecte n'a rien de commun avec le « jargon de clown » (*clownish gabble*) d'un certain nombre d'humoristes; c'est la langue des vieux puritains maniée par une plume savante.

Lowell immortalise, dans ce poème burlesque, à demi satire, idylle à demi, infiniment supérieur à l'*Hudibras* de Butler, auquel on l'a comparé, le type du citoyen rustique de la Nouvelle-Angleterre, tel qu'il est resté depuis le jour de l'année 1620 où une petite troupe d'exilés volontaires vint chercher sur un rivage aride le droit de prier à sa guise et de fonder une démocratie. Les puritains quittaient la patrie et toutes les facilités de l'existence pour cet idéal

entrevu à travers les tempêtes d'une longue traversée, les horreurs de l'hiver, de la famine, de la solitude; le besoin fut leur premier ennemi, aussi ont-ils légué à leurs descendans, avec le souvenir religieux d'un nouvel exode, l'économie comme première qualité. Après deux cents ans, le Yankee pousse encore à l'excès le souci de l'épargne, il est ingénieux à gagner, maître de tous les métiers, infatigable inventeur, plein de ressources, assez dédaigneux du beau et même du confort, mais décidément victorieux de l'antique adversaire, la faim. Il prévoit tout, sa patience est, comme sa ruse, sans bornes; il ne compte que sur lui-même, et toutes ces qualités pratiques recouvrent un fond indestructible de mysticisme, d'enthousiasme, de dévotion fanatique. Le sentiment austère, impitoyable du devoir domine tout chez lui; il a horreur de l'ignorance, et l'*humour*, ce produit des contrastes, coule à flots dans ses discours avec les citations de la Bible, comme involontairement. Tel qu'il est, Lowell nous l'affirme, nous le prouve, Jonathan ressemble plus à l'Anglais d'il y a deux siècles que John Bull lui-même.

Hudibras, tant admiré de Voltaire, eut l'honneur de proclamer le premier les grands principes de tolérance universelle; *the Biglow Papers* contribuèrent peut-être plus qu'on ne le croit à précipiter ce formidable événement, la grande rébellion, qui a supprimé l'esclavage et décidé de l'unité américaine. La seconde série, de 1862 à 1866, en est la partie la plus intéressante. M. Biglow a repris la parole avec la même verve qui l'avait rendu populaire bien des années auparavant; il s'empare de chacun des épisodes politiques à mesure qu'ils se déroulent; l'intensité du sentiment patriotique, le réalisme ultra-comique de l'expression, donnent mieux qu'aucune autre production littéraire l'idée de ce *grim humour*, de cette drôlerie taciturne et farouche qui représentait la gaîté dans l'âme de fer des ancêtres; l'humour chez eux résiste à tout, aux pires épreuves, aux pertes les plus cruelles, il semble être une forme incompréhensible et déconcertante pour nous de l'héroïsme. Il va sans dire que, par le sujet, un bon nombre de ces poèmes uniques ne peut offrir que peu d'intérêt à l'étranger; en Amérique même, ils durent leur énorme popularité à l'émotion du moment, à leur coïncidence avec les événemens qu'ils relatent et qu'ils commentent; quelques-uns cependant gardent tout leur prestige : par exemple, le dialogue entre le pont et le monument de Concord, la bucolique intitulée : *Suthin' in the Pastoral Line*, et ce chef-d'œuvre du genre : *the Courtin*.

Les *Biglow Papers* subsisteront comme l'expression parfaite de l'esprit d'une région et d'une époque. Si l'on considère que Lowell eut, en outre, la gloire de produire l'ode héroïque la plus belle que

possède son pays, *the Commemoration Ode*, toute palpitante de douleur, de fierté, d'ardent patriotisme au lendemain de la guerre, on comprendra l'auréole qui entoure son nom dans le Nouveau-Monde sans qu'il soit besoin d'insister sur le mérite de ses ouvrages en prose. Toutes les poésies qui lui ont été inspirées par les paysages de sa province sont exquises et de la plus fraîche originalité : la contemplation de la nature conduisit Bryant à l'invocation solennelle ; Longfellow écouta surtout les grandes voix de la mer ; les représentans de la nouvelle école cherchent à la lumière de la science l'âme des choses plutôt qu'ils ne la sentent ; Lowell, lui, n'a pas besoin, pour s'inspirer, de sites sublimes ; le sentiment qu'il éprouve dans les bois où il nous promène ressemble à la joyeuse et naïve ivresse d'un enfant en liberté ; point d'intentions philosophiques ; il chante, nos cœurs tressaillent avec le sien et nous ne demandons pas pourquoi.

X.

Walt Whitman est à sa manière le poète de la nature ; ce titre lui restera plus sûrement que le titre ambitieux de poète de l'avenir, qui lui fut jadis attribué. M. Stedman ajoute, en somme, fort peu de chose à ce que nous avons écrit sur lui ici-même il y a une quinzaine d'années (1). Il nous apprend seulement qu'Emerson, d'abord séduit par les accens expressifs et sincères du chantre de la démocratie, se détourna de ce disciple indiscret quand ses audaces passèrent toute mesure. Old Walt est depuis longtemps vieux tout de bon, la majesté des cheveux blancs lui est venue, il est resté populaire et mérite de l'être pour beaucoup de raisons : il y eut en lui un philosophe, un soldat, un patriote aux larges sympathies, au cœur généreux et débordant de pitié. Il a aimé, il aime encore les petits et tous les malheureux, il leur a dédié ses chants où vibre souvent une originalité réelle dans le sujet et dans les sentimens. Quant à la prétendue originalité de la forme, on sait ce qu'elle vaut. Cet irrégulier a brisé les moules anciens, faute de savoir s'en servir ; il est plus facile d'arriver au succès par l'excentricité que par tout autre moyen. La guerre à outrance que Whitman a faite aux conventions, aux préjugés marque une certaine étroitesse que l'on pourrait reprocher à tous les naturalistes, fort intolérans quand il s'agit d'une autre méthode que la leur. Heureusement, *Leaves of Grass*, *Drum Taps*, *l'Hymne funèbre* en l'honneur de Lincoln, ont des qualités fort indépendantes de l'*américanisme*, auquel leur auteur et ses camarades attachent une si folle importance.

(1) *La Poésie de l'avenir*, *Revue* du 1er juillet 1872.

Cet *américanisme*, que l'on voudrait créer en rejetant toutes les formes, toutes les règles, toutes les traditions du passé, nous paraît en somme fort peu désirable ; ce n'est pas ainsi que se forme une littérature nationale. Comme l'a dit un des poètes les plus éminens qu'ait produits le Nouveau-Monde, il lui faut, pour croître et s'épanouir, la chaleur et la rosée des siècles. Toute littérature est le résultat de la culture et du raffinement intellectuel ; or, en Amérique, le goût a besoin encore de faire des progrès, notamment à New-York, où le sentiment esthétique n'est guère, au milieu du tumulte des affaires, qu'une affectation. C'est pourtant à New-York que les revues, les journaux, les éditeurs sont nombreux et influens ; la décentralisation serait désirable. Il faudrait, pour favoriser le développement de l'originalité, que chaque région de l'immense république eût son centre littéraire spécial ; autrement le cosmopolitisme, c'est-à-dire l'imitation des littératures européennes, tendra de plus en plus à régner dans les lettres. Tous les poètes de la dernière génération en sont atteints plus ou moins. Bayard Taylor lui-même, qui pourtant écrivit des ballades californiennes, fit passer sous nos yeux les scènes rurales de la Pensylvanie et essaya même de tirer un drame des origines du mormonisme. A d'autres momens de sa carrière, si courte et si bien remplie, Taylor fut cosmopolite comme ses confrères, puisant dans les voyages qu'il fit en Orient et en Europe d'heureuses inspirations (*Poems of the Orient*, *a Book of romances*, etc.). L'influence de Shelley, visible à travers son œuvre, suffirait pour qu'on ne pût lui décerner cette qualité de poète américain, qui, lorsqu'on y réfléchit, appartient tout au plus à Bret Harte, et, après lui, aux humoristes Leland, Hay, Riley, à un peintre des sierras de l'Ouest comme Joaquin Miller, à un ménestrel du Sud comme Foster. Encore le jargon nègre des plantations, le dialecte des mines ou des défrichemens, l'exubérance seulement d'une bizarrerie par trop locale empêche-t-elle que la saine critique puisse faire grand cas d'une partie de ce bagage fantaisiste à l'excès. *That Heathen Chinee* de Bret Harte, lui-même, n'offre point, tout étonnant qu'il soit, l'intérêt des ouvrages en prose du grand chroniqueur de la fièvre de l'or.

Autour de Bayard Taylor, enlevé prématurément aux travaux qui dévorèrent sa vie et que couronna l'admirable traduction de *Faust*, s'étaient groupés de jeunes poètes d'avenir, Stoddard en tête (un artiste inégal, mais puissant, qui laissera quelques pièces de premier ordre, entre autres *the King's bell*), puis Boker, l'Irlandais O'Brien, Aldrich, d'autres encore, qui ont donné pour patrie à leur muse l'univers tout entier. Quand Whittier, Lowell et Holmes,

ces vétérans, auront disparu, Aldrich, l'auteur de *Cloth of gold*, de *Flower and Thorn*, sera le premier parmi les poètes de la nouvelle génération. Edgar Fawcett, profondément pénétré du goût français, occuperait une place distinguée parmi les plus habiles de nos parnassiens; Winter s'est imbu de l'ancienne poésie anglaise; Story est un disciple fervent de Browning; M[rs] Field, que nous placerons en tête du groupe nombreux et brillant des poétesses, reflète dans ses vers le génie de l'antiquité grecque; Boker, nourri des modèles du temps d'Élisabeth, fonde ses drames sur des sujets historiques. On voit par là que la muse américaine n'est pas encore, malgré l'appel révolutionnaire de Walt Whitman, partie pour un monde nouveau.

L'école des traducteurs en vers est florissante aux États-Unis. Il serait impossible de nommer même les plus remarquables quand l'espace nous manque pour rendre justice à la légion grossissante des poètes originaux. Et, si longue que soit la liste de ces derniers, sur laquelle, par parenthèse, M. Stedman pourrait s'inscrire à une place honorable auprès de Gilder, De Kay, Edward King, Parsons, G.-E. Montgomery, J.-M. Thompson, c'est la prose, c'est le roman qui semble régner en maître. Aucun des génies poétiques de la première période n'est remplacé, nous n'avons que la monnaie brillante de cet or pur. Peut-être la guerre civile a-t-elle amené un moment de transition qui sera suivi d'une renaissance. La politique, le journalisme, prirent dans le nord, après la victoire, une place démesurée; un long silence suivit la défaite du sud : la voix de Sidney Lanier ne s'y est élevée musicale et singulièrement expressive que pour s'éteindre presque aussitôt; Payne, Randall, Townsend, survécurent à cet artiste vraiment original, mais leurs poésies, où plane cependant l'esprit de la région, sont éclipsées par les ouvrages en prose d'une couleur locale supérieure de leur compatriote Cable. L'ère du roman est dans son éclat, et ceux qui se distinguent dans ce genre sont souvent infidèles à la muse; Aldrich et Howells, Fawcett et Lathrop, Bret Harte, Bunner, miss Phelps, combien d'autres encore ! Le réalisme qui semble prévaloir au théâtre arrête l'élan du drame en vers. Somme toute, l'Amérique, sous ce rapport et sous beaucoup d'autres, nous semble subir la destinée littéraire de la vieille Europe : Tennyson, Browning, Swinburne ne seront pas plus remplacés en Angleterre que Lamartine, Alfred de Musset et Victor Hugo ne le sont chez nous; partout l'imagination fait place à ce genre de technique qui a pris une devise assez creuse : l'art pour l'art; partout les habiles ouvriers se multiplient sans qu'aucun maître apparaisse à l'horizon.

Est-ce en Amérique que l'inspiration va élire domicile? Y donnera-

t-elle vraiment des fruits nouveaux, ou bien restera-t-elle ce qu'elle a été jusqu'ici, non pas une imitation, mais une continuation de la littérature anglaise? Les espérances de M. Stedman sont sans bornes, il est le plus optimiste des prophètes. Nous ne croyons pas pour notre part que *l'universalité* d'une littérature fondée sur une langue importée, nourrie de sentimens et de traditions qui appartiennent à tous les peuples réunis et confondus dans le grand foyer de l'émigration, puisse équivaloir de longtemps à l'originalité pure et simple telle qu'on l'entend ailleurs. On y reconnaîtra peut-être toujours la droiture et le bon sens anglais, la profondeur et la tendresse allemandes, l'esprit français, la passion espagnole, de même que dans le type américain proprement dit, dans ce type physique qui, si nous en croyons Herbert Spencer, deviendra le plus parfait du monde, grâce au croisement des variétés de la race aryenne, on démêle encore sans peine les emprunts physiologiques contractés de côté et d'autre. Peu importe en somme à quiconque ne fait pas de l'*américanisme* l'objet d'un culte fanatique, comme celui dont ce prétendu citoyen de l'univers, d'un esprit si étroit au fond, le radical, l'iconoclaste Walt Whitman est le grand-prêtre. Le beau n'a point de patrie, il n'a pas attendu pour être parfait l'avènement d'une démocratie, ses antiques manifestations ne seront jamais surpassées et serviront de modèles éternels. Que l'Amérique se garde seulement, d'abord d'une facilité d'assimilation dangereuse, ensuite de l'abus du dialecte. Tout est continuation, tout s'enchaîne; l'arbre transplanté par-delà l'océan et surchargé de greffes nouvelles ne perdra rien à rappeler dans un sol neuf l'espèce dont il est sorti, pourvu que ses fleurs soient brillamment colorées, ses fruits savoureux et abondans. Il suffira de le laisser devenir en toute liberté ce qu'il doit être. Des prétentions hâtives et démesurées pourraient seules ralentir ou fausser sa croissance.

TH. BENTZON.

LES RELATIONS

DE

LA FRANCE ET DE LA PRUSSE

DE 1867 A 1870

VI[1].

LA VIOLATION DE LA CONVENTION DE SEPTEMBRE. — LA POLITIQUE DE M. RATTAZZI.

I. — LE CONGRÈS DE LA PAIX A GENÈVE.

Le 7 septembre 1867, Garibaldi faisait une entrée triomphale à Genève dans une voiture attelée de quatre chevaux, sous une pluie de fleurs, acclamé par la foule. Il venait assister au congrès de la paix. Pour s'emparer de l'imagination des peuples, il n'est pas nécessaire d'être un grand capitaine, ni un homme de génie. On est certain de ne pas manquer son effet lorsqu'on sait mettre au service d'une idée populaire l'art de la mise en scène. Garibaldi savait se draper ; son éloquence, son geste théâtral, son étrange costume autant que sa vie d'aventures en faisaient un vrai chef de tribu. En arrivant à Genève, il portait une chemise rouge, et par-dessus, un manteau rayé noir et gris ; dans sa main osseuse il tenait une grosse canne dont l'appui recourbé rappelait les bâtons des patriarches bibliques. C'était plus qu'il ne fallait pour attirer les regards et frapper les esprits. Il représentait d'ailleurs une cause

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier, 1er février, 15 mars et 15 avril.

chère aux âmes généreuses et qui depuis cinquante ans passionnait l'Europe ; il avait accompli des choses surprenantes avec peu de ressources ; il avait conquis le royaume de Naples avec une poignée de partisans.

Des libéraux exaltés et des révolutionnaires endurcis s'étaient donné rendez-vous dans la ville de Calvin ; ils étaient accourus de tous côtés, moins pour affirmer les doctrines de l'abbé de Saint-Pierre que pour mettre en question les principes sociaux et s'attaquer aux gouvernemens. Aussi le congrès de la paix devait-il donner à son titre, aux convenances et à la raison un éclatant démenti. Garibaldi, nommé président honoraire, était le héros de cette réunion cosmopolite. Ses premières paroles furent des paroles d'imprécations. « Genève, disait-il, a eu depuis longtemps le privilège d'attaquer en face cette institution pestilentielle qu'on appelle la papauté. Vous êtes justement fiers d'avoir été les premiers à ébranler cette Rome papale, foyer d'idolâtrie et de corruption. Vous avez porté les premiers coups au monstre. Je vous demande de l'abattre. L'Italie est en retard sur vous, elle a expié trois siècles d'esclavage que vous n'avez pas connus. Nous avons le devoir d'aller à Rome, et nous irons bientôt. »

Garibaldi prêchait aux apôtres de la paix la haine et la guerre ; il leur demandait de s'associer à une œuvre de spoliation, de résoudre brutalement par la force la question la plus grave qui pesât sur l'Europe contemporaine et qui touchait aux convictions de plus de deux cents millions de croyans. Son allocution n'était pas en situation, elle dépassait la mesure, elle ne s'adressait pas à des Italiens : elle causa plus d'étonnement que d'admiration. Garibaldi s'aperçut à l'attitude de l'auditoire qu'il avait manqué son effet ; il demanda si sa motion était impertinente. Il s'étonnait que tout le monde ne partageât pas la haine qu'il avait vouée aux prêtres. La vue d'une robe noire agissait sur lui comme le rouge sur le taureau. Ses paroles eurent au dehors, plus encore qu'au palais électoral, un pénible retentissement. Elles dénaturaient le caractère des délibérations, elles autorisaient, sorties de la bouche du président honoraire, les pires excentricités. On vit alors des orateurs obscurs, sans mandat et sans talent, naïfs et suffisans, prendre à partie les gouvernemens, faire le procès à des empereurs pour s'être concertés à Salzbourg, décider du sort de l'Europe, soulever les thèses les plus extravagantes. On comparait Jésus à Garibaldi, on disait qu'ils étaient frères, et Garibaldi attendri se jetait dans les bras de son précurseur. On soutenait que la morale du christianisme se composait de deux élémens : l'un païen, qui était le bon, et l'autre chrétien, qui apportait la guerre dans les familles et parmi les peuples. Un révolutionnaire aux gages de la Prusse allait jusqu'à de-

mander qu'on enlevât le drapeau français, l'étendard qui avait affranchi l'Italie, émancipé les peuples, des faisceaux où se confondaient les bannières de toutes les nations. Après avoir arrêté un sage programme, on avait abordé les problèmes les plus vertigineux; on avait insulté nos couleurs sans qu'un Français protestât; on avait exprimé tout ce qui peut entrer d'insanité dans une cervelle humaine.

La population de Genève, froide et sensée, avait fini par s'impatienter; elle protestait contre ces écarts de la parole, contre ces violences de la pensée. Les protestans partageaient l'indignation des catholiques; ils trouvaient que le congrès mentait à son programme, que ses adhérens abusaient de l'hospitalité de leur cité: catholiques et réformés (1) adressèrent des protestations aux autorités municipales; ils demandèrent qu'en présence de la confusion d'idées qui se manifestait au sein de l'assemblée, on mît fin, dans l'intérêt de la paix et de la liberté, à d'irritantes discussions. L'expérience était faite, les illusions étaient tombées, le congrès de la paix avait vécu, laissant le souvenir d'une folle aventure; il avait révélé les aberrations de l'esprit révolutionnaire.

Garibaldi partit ou plutôt s'esquiva, moins glorieux qu'il n'était venu. Il s'était trompé d'époque. Genève s'était révoltée au XVIe siècle contre les abus de la papauté; mais, en possession de la liberté de conscience, elle avait applaudi aux transformations de l'église; elle respectait tous les cultes et ne se souciait pas de s'associer à ceux qui réclamaient l'extermination des prêtres et la destruction du pouvoir temporel.

Tandis qu'à Genève, au congrès de la paix, on s'attaquait aux institutions civiles, politiques et religieuses, à Lausanne, au congrès des ouvriers, on faisait à la même heure le procès au capital; on préconisait l'anarchie, on réclamait une liquidation sociale. Partout la révolution relevait audacieusement la tête et, sous de perfides inspirations, s'acharnait avec une noire ingratitude contre la France. La France avait pris en main la défense des opprimés, l'émancipation des peuples, ses portes s'étaient ouvertes à tous les proscrits; elle les avait assistés, adoptés, elle leur avait adouci l'exil; et ceux qui lui étaient redevables du droit d'écrire, de parler, d'affirmer la liberté et de revendiquer l'égalité, la poursuivaient de leur animosité. On ne s'expliquait pas qu'une nation généreuse, courtoise, toujours prête à se sacrifier, à transiger avec les intérêts d'autrui, pût être l'objet de haines implacables. Ses

(1) « Genève a été révoltée, disait M. Fazy, de ces excès; les catholiques se sont honorés devant l'Europe par leur dignité et le calme de leurs protestations, et les vieux protestans de la cité ont sauvegardé leur honneur en s'associant à leurs protestations. »

travers étaient grands sans doute, mais ils ne l'étaient pas assez pour faire oublier ses qualités et justifier un pareil déchaînement. L'empire récoltait ce qu'il avait semé ; le principe révolutionnaire des nationalités se retournait contre lui ; il devenait l'auxiliaire secret des ambitions italiennes et des ambitions prussiennes. Des politiques habiles et sans scrupules s'en faisaient une arme pour nous affaiblir et nous paralyser.

La France, qui a tant contribué à l'émancipation des Grecs, des Polonais, des Hongrois, des Roumains, des Serbes et des Italiens, pleure, mutilée aujourd'hui, les erreurs de sa politique sans qu'aucun des peuples qu'elle a affranchis et qu'aucun des gouvernemens qu'elle a soutenus dans la mauvaise fortune compatisse à ses revers, au sort des provinces qu'elle a perdues. L'Europe s'est transformée, elle ne sacrifie plus aux aspirations généreuses ; elle a changé de maître, elle a substitué à un empire débonnaire qui poursuivait la fraternité universelle et préconisait la politique des congrès un empire réaliste, qui impose sa loi et subordonne tout, jusqu'aux considérations d'humanité, aux intérêts de sa domination.

II. — LE PLAN ET L'ARRESTATION DE GARIBALDI. LES ÉQUIVOQUES DE M. RATTAZZI.

Garibaldi était obscurément reparti pour l'Italie. Les ovations dont il avait été l'objet à son arrivée à Genève ne s'étaient pas reproduites à son départ. Ses sorties déplacées contre la papauté avaient trouvé peu d'échos sur les bords du lac Léman. Son éloquence n'avait d'attrait que pour ceux qui étaient comme lui possédés par l'idée de se précipiter sur Rome. Le congrès de la paix, qui devait être une préface retentissante à la prise d'armes que la révolution préparait contre le saint-siège, avait tourné à la confusion de son chef. Garibaldi traversa les Alpes, aigri de sa mésaventure ; il allait se jeter à travers la politique italienne, lui susciter de graves embarras, et ne lui laisser d'autre alternative que la révolution ou une intervention de la France. Il s'imaginait qu'il pouvait sans le roi aller à Rome et qu'il lui suffirait de faire briller l'éclair de son épée pour être suivi de l'Italie entière. M. Rattazzi trouvait inopportune une entreprise à main armée contre le territoire pontifical ; il prévoyait qu'elle lui vaudrait de grands ennuis. Il essaya de la persuasion pour détourner le général de ses projets ; il s'adressa à ses amis, il eut recours à M. Crispi, qui revint hâtivement de Paris pour le calmer et le ramener à une appréciation plus saine de la situation. Rien n'y fit. Garibaldi se refusait à compter avec les idées des autres. Le marquis d'Azeglio le définissait un cœur d'or avec une tête de buffle, et Cavour l'appelait *questo pazzo*.

Après avoir eu le sens de l'à-propos et le discernement des déci-

sions, il était devenu le plus importun des hommes. Il s'était mis en tête que rien n'était fait tant que Rome n'appartiendrait pas à l'Italie, et il avait juré qu'il la lui donnerait par un coup de main. Il disposait de bandes qui lui obéissaient aveuglément; il les réunissait et les dispersait à volonté; il spéculait aussi, à tort, sur le soulèvement des populations romaines. Il n'avait pas d'idées, mais il avait une fureur : renverser le pape. Aspromonte lui avait laissé de cuisans souvenirs, il ne se souciait pas de se retrouver en conflit avec l'armée italienne, exposé à ses balles. Aussi avait-il modifié sa tactique; son plan était de faire passer la frontière isolément à ses soldats, de ne provoquer aucun rassemblement sur le territoire royal, d'installer des comités à Rome, d'y faire pénétrer des caisses d'armes et de munitions. Des députés cachés devaient, au premier signal, sortir de leur retraite et se constituer en convention révolutionnaire.

Lorsqu'on demandait à M. Rattazzi des mesures préventives, il répondait qu'il réprimerait les agressions le jour où elles se produiraient, mais que la législation ne lui fournissait aucun moyen d'agir préventivement. Il disait que la popularité de Garibaldi, sa qualité de député et son habileté à ne jamais donner prise à la loi, soit par ses actes, soit par ses paroles, n'autorisaient pas le gouvernement à sévir avec la certitude d'être soutenu par le parlement et par les tribunaux. Avec une fécondité de ressources extraordinaire il trouvait réponse à toutes nos objections. A l'entendre, il n'y avait pas de dépôts d'armes, pas de bureaux d'enrôlemens, pas de souscriptions, et, lorsque nous revenions à la charge avec des faits précis, il reconnaissait qu'il y avait quelque chose, mais il prétendait que ce n'était vraiment pas la peine d'en parler : *Ma poca cosa*, disait-il. Le ministre nous promettait toutefois de faire surveiller Garibaldi activement; il voulait le laisser aller jusqu'à la dernière limite de la légalité, de manière qu'il ne restât de doutes à personne sur l'exécution imminente de ses projets, et l'entourer, au dernier moment, de telle façon qu'il ne pût échapper.

Cependant, l'idée d'un second Aspromonte l'effrayait. Les balles sont aveugles : qui pouvait répondre que le héros de Marsala, aux prises avec les bersaglieri, ne serait pas cette fois mortellement atteint? Quelle responsabilité! Jamais l'Italie ne pardonnerait un pareil attentat. Mais comment arrêter un mouvement qui grandissait d'heure en heure? La gauche, qui donnait l'appoint à la majorité du ministère, réclamait Rome. Elle était en communion de sentimens avec Garibaldi; il n'était pas aisé de lui faire entendre raison et de l'amener à se départir de son programme. M. Rattazzi dépensait son éloquence à lui démontrer les inconvéniens d'une politique de revendications directes, violentes. Il préconisait la po-

litique des atermoiemens, des chemins détournés; il croyait qu'en tranquillisant la France par des simulacres d'énergie, il obtiendrait de l'empereur des tempéramens à la convention de septembre. S'assurer la faculté de poursuivre les agitateurs sur le sol pontifical était pour lui un point essentiel, c'était à ses yeux l'équivalent d'une prise de possession. Il se flattait que, ce droit concédé, il serait aisé, avec du savoir-faire, d'arriver insensiblement, d'empiétemens en empiétemens, à Civita-Vecchia et à Viterbe, et qu'on pourrait de la sorte, peu à peu, à petites doses, faire consacrer les droits de l'Italie sur tout le territoire pontifical, jusqu'à la banlieue de Rome exclusivement.

Ces calculs n'avaient rien d'audacieux. Les prétentions les plus contraires à nos intérêts n'étaient-elles pas autorisées par nos faiblesses passées? L'empereur avait habitué l'Italie aux concessions les plus invraisemblables. Il est vrai que jamais politique, à aucune époque, n'avait eu dans aucun pays, auprès d'un gouvernement étranger, au service de ses intérêts autant de moyens d'action que la politique italienne à Paris. Elle avait ses grandes et ses petites entrées à la cour des Tuileries; elle y pénétrait par toutes les portes, sous toutes les formes, elle avait des intelligences jusque dans le cabinet du souverain, elle était de la maison. Les ambitieux la ménageaient; elle avait l'oreille du maître, elle contribuait à la fortune de ceux qui la servaient, elle était de force à ruiner le crédit de ceux qui lui étaient contraires.

Mais, depuis Sadowa, bien des écailles étaient tombées, le vent avait tourné. Les influences catholiques l'emportaient à la cour sur les doctrines du Palais-Royal. Le marquis de Moustier et le maréchal Niel avaient pris de l'autorité dans les conseils de l'empire; ils défendaient nos intérêts avec une patriotique conviction. Le gouvernement impérial avait d'ailleurs de graves motifs pour ne pas alarmer le pape et pour ne rien laisser dire ni laisser faire qui pût autoriser à croire qu'il se prêterait à des modifications qui affaibliraient les garanties stipulées en faveur du saint-siège. Il n'était pas éloigné du moment où il serait forcé d'affronter l'épreuve d'élections générales, et cette épreuve pouvait être désastreuse si, à l'opposition libérale, se joignait l'opposition cléricale. Il ne pouvait avoir d'hésitations. M. Rattazzi était, par la force des choses, ramené à l'exécution pure et simple de la convention; elle lui imposait le devoir de protéger le pape contre les turbulences de Garibaldi et contre les complots de Mazzini. Les insinuations de sa diplomatie restaient sans échos.

L'entreprise que tentait Garibaldi n'était pas, à vrai dire, une expédition militaire, c'était une expédition politique : elle devait raviver dans les cœurs italiens une flamme prête à s'éteindre; elle

était le signal qui devait mettre le feu aux poudres et livrer la péninsule à la révolution. Déjà, dans plusieurs villes du territoire romain, les volontaires avaient proclamé la république. Les intérêts de la couronne étaient en jeu, M. Rattazzi ne pouvait plus hésiter. Son dévoûment au roi était absolu; il lui subordonna les considérations parlementaires et le souci de sa popularité; il retrouva l'énergie d'Aspromonte; il décréta l'arrestation de l'incorrigible agitateur.

Le 24 septembre, Garibaldi était signalé à Asinalunga, sur la frontière pontificale; il adressait à l'Italie un véhément appel à l'insurrection. « Le moment est venu, disait-il, de ne laisser à la maison que les femmes et les enfans. » Il ajoutait que tout Italien qui ne prendrait pas les armes serait un lâche. Le préfet de Sienne l'avait en vain exhorté à rebrousser chemin, à renoncer à une entreprise qui, sans chance de succès, pouvait compromettre les destinées de l'Italie. Il lui avait répondu par de dédaigneux défis. Les ordres du préfet étaient formels, il fit intervenir la gendarmerie. Garibaldi était arrêté, à cinq heures du matin, dans les conditions les moins dramatiques, au moment où il entrait dans son bain; il était reconduit à Arezzo et de là dirigé sur la forteresse d'Alexandrie.

« L'étonnement est profond à Florence, télégraphiait notre chargé d'affaires; les partisans de Garibaldi ont peine à se remettre de leur émotion. Personne n'était préparé à ce coup d'énergie. Les troupes ont été consignées. Le soir, des attroupemens se sont formés autour du ministère de l'intérieur et dans les rues avoisinantes. Des groupes séditieux parcourent la ville et crient : *Vive Garibaldi ! à bas Rattazzi !* Des émeutiers ont tenté de forcer les portes de la questure et du télégraphe; ils ont pillé plusieurs boutiques d'armuriers, brisé à coups de pierre les fenêtres de la maison qu'habite Rattazzi. Un agent de police a été tué, plusieurs carabiniers grièvement blessés par des coups de poignard. Un officier de cavalerie a été atteint par un coup de revolver. Le syndic, M. de Cambray, fait afficher une proclamation. Des députés, M. Crispi à leur tête, protestent violemment contre l'arrestation de Garibaldi. Ils ont adressé une lettre au président du conseil. La cavalerie est en train de déblayer les points menacés et de disperser les rassemblemens. Un violent orage, accompagné d'une pluie torrentielle, achève la déroute. »

Une note, insérée le lendemain dans la *Gazette officielle*, disait que, le mouvement provoqué par Garibaldi s'étant manifesté par un commencement d'exécution, le gouvernement du roi s'était trouvé dans l'alternative, ou de laisser violer les traités au mépris de la foi publique et de l'intérêt du pays, ou de maintenir sa parole et de conserver intacte la majesté de la loi. La note ajoutait que le ministère avait rempli son devoir en arrêtant Garibaldi, et que, s'il avait tardé, il se serait trouvé en face des plus douloureuses consé-

quences. Lorsque notre chargé d'affaires félicita le président du conseil de son énergie, du service qu'il avait rendu à son pays et à l'Europe, il lui répondit : « On ne m'accusera plus désormais d'avoir peur et de manquer à mes promesses. » C'était un trait décoché à M. de Malaret (1), qui souvent avait froissé son amour-propre en le rappelant de trop haut à l'exécution de ses devoirs internationaux.

L'énergie du président du conseil n'eut pas de lendemain. Garibaldi, à peine interné à Alexandrie, était élargi et conduit à Caprera. On reculait devant une mise en jugement, on transigeait avec les passions nationales, et surtout avec les exigences de l'extrême gauche. M. Rattazzi était un avocat habile à plaider les circonstances atténuantes ; il colora sa faiblesse en prétendant qu'il suffisait de priver le parti d'action de son chef pour arrêter le mouvement ; il nous parlait des mesures prises pour empêcher toute tentative d'évasion ; il nous disait que l'élargissement n'avait eu lieu que sous garanties, que Garibaldi, pour obtenir la faveur de rentrer dans son île, s'était engagé à n'en plus sortir. Mais *la Riforma* publiait aussitôt une lettre du général affirmant que ses projets n'étaient pas modifiés, qu'il n'avait pris aucun engagement et qu'il s'était réservé toute sa liberté d'action. Le captif de Caprera montrait en même temps combien la surveillance de ses geôliers était accommodante, en inondant l'Italie de ses proclamations ; il s'adressait au peuple, à l'armée, et les poussait à la révolte. « Les Romains, disait-il, ont le droit des esclaves de s'insurger contre leurs tyrans les prêtres, et les Italiens ont le droit de les aider. En avant donc, Romains et Italiens ! le monde vous regarde. » Son cri de guerre était : « Au Golgotha ou à Rome ! »

Ses fils et ses officiers étaient libres, les bandes étaient organisées, les volontaires accouraient de tous côtés ; des comités de secours et d'armement fonctionnaient publiquement sous les yeux des autorités ; ce n'étaient pas les demi-mesures d'un gouvernement aux abois qui pouvaient empêcher la révolution d'envahir le territoire romain. Garibaldi était toujours blâmé, souvent arrêté, mais on tirait avantage de toutes ses entreprises : son programme était celui de la nation, il n'y avait de divergence entre lui et le gouvernement que sur les questions de moyens et d'opportunité. Ses plus folles équipées étaient toujours le présage d'un succès ; il était, disait-on, dans toutes les bonnes fortunes de l'Italie.

M. Rattazzi passait alternativement de la crainte à la confiance ; l'inquiétude le reprenait en voyant l'agitation se développer ; il pres-

(1) M. de Malaret avait quitté Florence le 9 août après avoir accrédité, comme chargé d'affaires auprès du gouvernement italien, le baron de La Villetreux, le premier secrétaire de la légation.

sentait le moment où il ne serait plus maître de la situation. Il cherchait dans ses entretiens avec M. de La Villetreux à établir la loyauté et la fermeté de ses mesures et à nous prouver que, s'il ne réussissait pas à entourer, comme il l'eût voulu, les frontières d'un cercle infranchissable, ce n'était ni faute de précautions, ni faute de bonne volonté. Il nous communiquait des lettres du général Revel, le ministre de la guerre, qui expliquaient comment quelques bandes avaient pu traverser les lignes d'observation sans être inquiétées et de quelle façon des fusils se trouvaient entre leurs mains. « Cent mille hommes, s'écriait M. Rattazzi, ne suffiraient pas pour garder strictement une ligne aussi étendue. » Ce que le ministre ne disait pas, c'est qu'il remplissait son devoir sans ardeur et partageait les passions de ceux qu'il devait contenir. Donner Rome à l'Italie, garder le pouvoir, et ne pas manquer ouvertement à ses engagemens, tel était le problème complexe qu'il aurait voulu résoudre à sa gloire et à nos dépens.

III. — L'INVASION DES ÉTATS DU PAPE.

La France n'était représentée à Rome et à Florence que par des chargés d'affaires : le comte Armand et le baron de La Villetreux. Nos intérêts étaient en bonnes mains ; au sentiment du devoir ces deux agens ajoutaient le tact et l'expérience que donne une carrière laborieusement remplie. Le comte Armand soutenait par sa parole la cour de Rome, souvent prête à céder au découragement ; pénétré de l'intérêt français, il devançait ses instructions en affirmant aux heures où le doute était autorisé que le gouvernement de l'empereur ne permettrait pas la violation de la convention de septembre, que son armée protégerait le territoire du saint-siège contre la révolution.

La tâche du baron de La Villetreux était plus ardue. Il se trouvait dans un milieu fiévreux, presque hostile, aux prises avec les aspirations de tout un peuple, forcé de rappeler chaque jour un gouvernement faible, perplexe au respect de ses devoirs. Il n'était pas aisé d'être énergique, de se faire écouter sans froisser de légitimes susceptibilités. Il fallait les formes courtoises de M. de La Villetreux, son sang-froid et l'aménité de son caractère, pour y réussir.

L'empereur avait à son service une diplomatie vigilante, éclairée, mais il se méfiait d'elle ; il savait que, fidèle à nos traditions, elle n'approuvait pas les transformations qu'il poursuivait. Il ne portait aucune atteinte à ses droits, il avait le respect des situations acquises, mais il ne l'initiait pas à sa politique. Que de forces dont il n'a pas su tirer parti ! Que d'ardeurs patriotiques il a méconnues !

Discerner les hommes et se les attacher est, pour un souverain, la plus précieuse des qualités.

Les craintes s'étaient dissipées au Vatican à la nouvelle de l'arrestation de Garibaldi. On ne s'attendait pas à tant d'énergie de la part du gouvernement italien. Le cardinal Antonelli parlait avec éloge, presque avec admiration (1) de M. Rattazzi. Il disait qu'il fallait du courage pour affronter le poignard des carbonari, et le pape, qui n'était pas toujours clément pour l'empereur, faisait remonter à son intervention l'acte de vigueur qui lui rendait la sécurité. Déjà l'on croyait tout danger écarté lorsqu'on apprit que Garibaldi était élargi et reconduit sans garanties à l'île de Caprera.

Le doute n'était plus possible : le gouvernement italien était ou impuissant ou complice. Il ne restait plus qu'à se défendre. L'empereur avait promis maintes fois au pape de ne jamais l'abandonner. « J'ai tout un paquet de lettres, disait Pie IX, rempli de ses promesses ; » mais rien n'indiquait qu'il eût une volonté assez forte pour affronter un conflit avec l'Italie et s'exposer à des complications avec l'Allemagne. Ni M[gr] Berardi ni le corps diplomatique accrédité à Rome ne croyaient à une intervention française. Ils savaient par leurs correspondances de Paris que l'empereur était tiraillé en tous sens ; ils craignaient que l'Italie, cette fois encore, ne sortît victorieuse de la lutte qui s'était engagée autour du souverain ; ils étaient convaincus que la France ne recommencerait pas une seconde expédition dans les états pontificaux. Notre chargé d'affaires ne donnait pas moins comme certaine l'assistance du gouvernement impérial ; il remontait les esprits et encourageait la défense. Le pape n'avait pas de défaillances, il éconduisait les cardinaux qui lui parlaient de départ. « Je défendrai mon pouvoir temporel, disait Pie IX; bien qu'il ne soit plus aujourd'hui au milieu de l'Europe qu'une dilution homéopathique. » Il affectionnait cette image; souvent elle revenait dans ses conversations. Ses mots étaient pittoresques. C'est ainsi qu'à propos de la trop rapide unification de l'Italie, il disait un jour à M. Soulange-Bodin, notre consul général à Naples : « Lorsque la chatte met bas trop tôt, ses petits sont aveugles. »

Le saint-père manifestait l'intention de se retirer dans le château Saint-Ange, qu'il faisait approvisionner ; il voulait se défendre jusqu'à la dernière extrémité, il aspirait au martyre. Mais tous ses cardinaux ne partageaient pas son exaltation. Bien des âmes étaient troublées. Plus d'un prélat, effrayé de la perspective d'un siège, ré-

(1) Dépêche du comte Armand... « A la manière dont le cardinal Antonelli parle des poignards des carbonari, on serait tenté de croire qu'il ressent de l'admiration pour le courage que vient de manifester M. Rattazzi. »

clamait la protection éventuelle de l'ambassade de France; les plus timorés sollicitaient un refuge sur nos stationnaires. Ils avaient lieu d'être inquiets : Garibaldi ne prêchait-il pas l'extermination des prêtres? Les événemens allaient, du reste, se précipiter. Il n'était que temps de se mettre à l'abri des surprises. Les rangs des révolutionnaires grossissaient chaque jour au-delà des frontières, et à Rome même, les comités préparaient un soulèvement.

Le 28 septembre, on signalait des bandes fortes de 300 à 400 hommes du côté d'Orvieto et de Corrieti; peu de jours après, toutes les provinces romaines étaient attaquées, envahies. Les troupes pontificales se battaient vaillamment; le 8 octobre, elles délogeaient de Bagnorea les garibaldiens qui s'y étaient fortifiés, elles les battaient à Monte-Libretti. Mais la lutte était inégale : les garibaldiens avaient la supériorité du nombre et aussi l'avantage de se soustraire aux poursuites en repassant la frontière pour s'abriter derrière les troupes italiennes. La situation devenait périlleuse. M. Rattazzi, après s'être fait fort de comprimer le mouvement, confessait sans transition son impuissance. Il jetait le masque et révélait sa tactique. Il disait que, dans l'impossibilité d'arrêter l'élan croissant des révolutionnaires, il ne voyait plus que dans une intervention italienne le moyen de sauver la papauté et la monarchie. En même temps, et comme si le cabinet de Florence avait pressenti ou voulu devancer l'assentiment du gouvernement français, le cordon de troupes qui gardait la frontière était rompu et l'armée italienne se formait en colonnes de marche et d'attaque. Les bandes garibaldiennes passaient dès lors sans obstacles et tout se faisait avec si peu de mystère que les volontaires arrivaient par le chemin de fer et prenaient leurs billets en uniforme.

La convention du 15 septembre était manifestement violée.

« L'excitation, l'entraînement sont tels aujourd'hui, écrivait M. de La Villetreux, qu'on se demande quel parti va prendre le gouvernement en face d'un pareil soulèvement. Les journaux sont unanimes pour conseiller l'entrée de vive force sur le territoire romain. L'arrestation de Garibaldi faite à temps eût paralysé le parti d'action; mise à exécution tardivement, elle n'a servi qu'à surexciter les esprits et à ajouter aux passions déchaînées celle de la

(1) L'armée pontificale ne comptait que 7 à 8,000 combattans. 800 hommes formaient la légion d'Antibes, le reste se composait de deux régimens de ligne, des carabiniers suisses et des zouaves pontificaux recrutés, en majorité, en Belgique, en Hollande et en France. La garnison de Rome était de 6,000 hommes, y compris les non-valeurs; 2,000 gardaient Frosinone et Velletri, 1,500 Viterbe, 500 Civita-Vecchia. Tous ces prélèvemens opérés, le gouvernement du saint-siège pouvait mettre 500 soldats en campagne contre les bandes garibaldiennes.

vengeance. » M. de La Villetreux ajoutait que, si le gouvernement avait été sincère, il ne se serait pas borné à l'arrestation de Garibaldi, il se serait assuré de ses fils et de ses principaux lieutenans.

M. Rattazzi avait trop compté sur son habileté. Il se voyait acculé dans une impasse, entraîné par le sentiment public, débordé par la révolution et déçu dans ses combinaisons diplomatiques. Il avait compté sur l'appui de l'Angleterre, spéculé sur l'intervention de la Prusse et sur les défaillances de la France, et l'événement démentait toutes ses prévisions. Le cabinet de Londres et le cabinet de Berlin restaient insensibles à ses appels, et, en France, l'opinion s'agitait; les journaux catholiques dénonçaient la duplicité du ministère italien et sommaient le gouvernement impérial de faire respecter la convention du 15 septembre.

Le ministre italien était dérouté : l'empereur manifestait une énergie qu'il ne lui soupçonnait pas, l'Angleterre se dérobait et le comte de Bismarck répondait à ses doléances et à ses sollicitations par des paroles d'une correction décourageante. Comment concilier le langage si mesuré du chancelier avec les encouragemens de ses organes occultes ou attitrés? Le commandeur Rattazzi avait pris ses désirs pour des réalités. Ceux qui lui disaient être dans le secret des dieux avaient abusé de sa crédulité; le comte d'Usedom s'était mépris sur le sens et la portée de ses instructions ; Frédéric II en avait remontré à Machiavel. Du reste, tous les diplomates accrédités à Florence s'y étaient laissé prendre; l'attitude du ministre de Prusse et de son personnel les avait frappés, ils en avaient conclu qu'il y avait connivence entre les deux gouvernemens et que, si l'Italie menaçait le saint-siège et bravait la France, elle y était secrètement encouragée par le cabinet de Berlin : « Au milieu de ces graves événemens, écrivait M. de La Villetreux au commencement du mois d'octobre, la tenue du corps diplomatique à Florence est des plus réservées. Les représentans des puissances catholiques principalement tiennent à honneur, en face des manifestations hostiles au saint-siège, à garder une attitude digne et circonspecte. Tel n'est pas tout à fait le cas du personnel de la légation de Prusse. Si M. d'Usedom se contente de laisser entendre qu'il comprend les aspirations de l'Italie (1) et son désir de s'annexer les états du saint-

(1) « Le comte d'Usedom était un esprit positif et idéologue à la fois, un diplomate savant doublé d'un poète et d'un artiste, un gentilhomme poméranien amoureux de la renaissance. Il était sous le charme de l'Italie, il en avait la passion, il était ce que nous appelions en France un *italianissime;* son culte s'étendait jusqu'à Garibaldi, on disait même jusqu'à Mazzini inclusivement. Il préconisait les avantages d'une alliance entre la Prusse et l'Italie. Il la préparait en tenant maison ouverte et en prouvant par son érudition, par une connaissance profonde et variée du passé glorieux de l'Italie que personne ne comprenait mieux que lui ses nécessités présentes. Il n'en fut pas moins, après que l'Italie eut réalisé ses destinées, rappelé à Berlin, victime de la

siège, son premier secrétaire ne se gêne pas pour manifester ses sympathies aux garibaldiens et ses vœux pour le renversement du pouvoir temporel. Tout le monde remarque les fréquens entretiens que M. d'Usedom a avec M. Rattazzi. Le ministre d'Autriche pense comme tous ses collègues que, s'il n'existe pas encore d'accord entre l'Italie et la Prusse, cette dernière ne néglige aucun moyen pour pousser le cabinet de Florence dans une voie qu'elle sait devoir nous susciter des difficultés. » Le cabinet de Berlin n'était pas désintéressé assurément dans les complications italiennes. Il les suivait avec satisfaction ; il ne pouvait voir avec déplaisir la France aux prises avec l'Italie, qui s'irritait des obstacles que nous opposions à ses revendications nationales, et avec le pape, qui nous accusait de poursuivre la ruine de son pouvoir temporel. La politique prussienne, à coup sûr, se serait emparée de la question romaine pour s'en faire une arme contre nous si elle avait appréhendé une guerre imminente sur le Rhin. Mais il était difficile d'admettre, — et c'est ce qu'établissait une correspondance d'Allemagne à laquelle M. de Moustier attachait du prix, — que la Prusse, avec ses dix millions de catholiques, en face du pétitionnement imposant qui s'était organisé en faveur du pouvoir temporel en Westphalie, en Silésie, dans le grand-duché de Posen et surtout dans les provinces rhénanes, voulût froidement, sans profit immédiat, se constituer l'alliée de la révolution contre la papauté. Le comte de Bismarck avait à ce moment bien d'autres soucis ; toute son attention se reportait sur le midi de l'Allemagne, où se débattaient des intérêts autrement importans pour sa politique. Les traités d'alliance qui rendaient illusoire la barrière du Mein étaient soumis aux chambres à Stuttgart et à Munich. Ils y rencontraient une vive opposition, on les discutait avec passion ; ils eussent été rejetés immanquablement si la Prusse, qui déjà inspirait tant de préventions, s'était mise en hostilité ouverte avec les sentimens intimes des députés catholiques du Wurtemberg et de la Bavière. L'Italie, sans finances, sans armée, livrée à l'anarchie la plus profonde, n'était pas une alliée assez sérieuse pour que M. de Bismarck lui subordonnât l'intérêt allemand. En se jetant, à la suite de Garibaldi, dans une aventure dont le but était la destruction du pouvoir temporel, il s'exposait à une guerre avec la France dans les conditions morales les plus désavantageuses.

Les partisans de l'Italie à Paris n'affirmaient pas moins, et notre ambassadeur à Berlin n'était pas éloigné de partager leurs craintes, que les états-majors prussiens n'attendaient que l'embarquement de

politique qu'il avait servie avec tant de zèle et de bonheur, méconnu à la fois par M. de Bismarck et le général La Marmora. » (*La Politique française en* 1866.)

nos troupes à Toulon pour franchir le Rhin. Ils voulaient conjurer l'intervention à tout prix ; n'était-elle pas la condamnation de leur politique ?

M. Nigra ne ménageait pas les démarches, il se servait de la parole et de la plume pour plaider la cause de son pays. Il allait à Biarritz pour impressionner et attendrir l'empereur. Les entretiens et les communications de chancellerie ne lui suffisaient pas; il écrivait des billets familiers, confidentiels : il était censé ne parler qu'en son nom et ne paraissait s'inspirer que de son affection pour la France. L'occupation des états pontificaux par l'armée italienne sous le prétexte d'y rétablir l'ordre et de sauver le pape, telle était la solution qu'il poursuivait au nom de son gouvernement avec une infatigable ardeur.

Tout s'enchaîne en politique, tout obéit à une logique fatale. L'Italie s'était engagée à défendre les frontières romaines contre toute agression, et la France avait pris, vis-à-vis du pape et des catholiques, l'engagement d'honneur de veiller à la loyale exécution de la convention de septembre. Le cabinet de Florence se refusait à son rôle, le gouvernement de l'empereur ne pouvait manquer au sien. Nous étions condamnés, malgré nous, au risque des plus graves complications, à reprendre, pour la seconde fois, à Rome, une faction ingrate, à couvrir de notre drapeau des idées contraires à l'esprit moderne et aux principes de notre politique.

IV. — LA CRISE A FLORENCE.

Les regards de l'Europe ne se reportaient plus vers Biarritz, que M. de Bismarck, dans d'autres temps, appelait sa fontaine de Jouvence. Napoléon III y vivait triste et solitaire. La villa Eugénie, où jadis s'épanouissaient de glorieuses et parfois de folles pensées, avait pris un aspect sévère; les soucis chassaient les plaisirs ; on n'y recevait plus que des nouvelles troublantes; de quelque côté que l'empereur tournât les yeux, l'horizon apparaissait menaçant. En Italie, la révolution se jetait sur Rome; en Allemagne, la Prusse procédait à une transformation inquiétante pour notre sécurité; en Orient, la Russie révélait l'impatience de ses ambitions: la France se trouvait enveloppée dans un cercle d'hostilités et d'ingratitudes. Notre politique surprise, irrésolue, ou résolue trop tardivement, en était réduite aux regrets, aux angoisses et parfois aux alarmes. Quelles que fussent les intentions pacifiques de l'empereur, il ne pouvait plus arrêter la marche des événemens. Il était atteint dans son prestige, il avait laisser péricliter son armée, et il n'avait su ni garder ses alliés ni contenir ses ennemis. Souvent les fautes d'un

règne sont lentes à se faire sentir. L'empereur assistait, après de fugitives années de prépondérance, à l'effondrement de toutes ses œuvres, avec une santé perdue, sans énergie pour lutter contre les retours de la fortune. « De tous les regrets, disait Dante, celui des grandeurs perdues est le plus amer. »

Une sorte de fatalité semblait pousser Napoléon III aux expéditions. Nos armées, souvent sans d'impérieuses nécessités, étaient apparues à Rome, en Crimée, en Chine, en Syrie, au Mexique; elles allaient être forcées de reparaître dans les états pontificaux. La résolution était grave; elle soulevait en France de violentes polémiques; les catholiques la réclamaient impérieusement, les libéraux la combattaient à outrance. Il fallait prendre un parti, on n'avait que trop hésité. Si, au lieu de temporiser, l'empereur avait dit énergiquement et opportunément, au moment où Garibaldi ouvrait sa campagne, qu'il ne permettrait pas à une révolution sans mandat de détruire la convention de septembre, le cabinet de Florence n'eût vraisemblablement pas méconnu l'intérêt supérieur qui lui commandait de faire tous les sacrifices pour prévenir le retour de l'armée française. Mais, au lieu de s'expliquer catégoriquement, il avait autorisé toutes les conjectures en paraissant vouloir tenir la balance égale entre les aspirations italiennes et les résistances pontificales. Il avait retenu à Paris, en congé, son ambassadeur à Rome et son ministre à Florence, et laissé à de simples chargés d'affaires le soin de protéger le Pape et d'empêcher le gouvernement italien de manquer à ses engagemens.

La fièvre de Rome avait gagné toute l'Italie; des comités de secours se formaient dans toutes les villes, les enrôlemens des volontaires se faisaient publiquement, on leur délivrait des billets gratuits sur les chemins de fer aboutissant aux frontières romaines, ils partaient aux applaudissemens frénétiques de la foule. Menotti Garibaldi, revenu de Londres, recevait à Florence les députés de la gauche et les chefs du parti d'action, il leur communiquait les instructions de son père, il organisait des bandes et les dirigeait sur les états romains. On apprenait aussi qu'on avait traité avec la compagnie orientale et que ses steamers devaient s'arrêter sur les côtes de la Sardaigne pour assurer l'évasion du prisonnier de Caprera. M. de La Villetreux ne laissait ignorer au gouvernement italien aucun des renseignemens que lui envoyaient notre chargé d'affaires à Rome et nos consuls dans la péninsule. M. Rattazzi reconnaissait la gravité de la situation; il prétendait que les efforts des préfets pour contenir le mouvement étaient immenses, que ses ordres étaient formels et sans réticences, et notre chargé d'affaires se retirait emportant une fois de plus des assurances sans cesse renouvelées, mais jamais suivies d'effet.

Sans doute M. Rattazzi faisait son devoir, mais il ne faisait pas tout son devoir. Il avait été sincère au début ; dans toutes ses dépêches il avait déclaré qu'il ferait exécuter la convention, même par la force ; il avait procédé à l'arrestation de Garibaldi. Mais peu à peu il s'était laissé circonvenir, il était devenu malgré lui le complaisant et presque le complice de la révolution. Une situation aussi tendue ne pouvait se prolonger. « Je voudrais pouvoir espérer, télégraphiait le cardinal Antonelli au nonce du pape à Paris, que les faits que je vous prie de signaler au gouvernement impérial provoqueront, de sa part, quelque acte énergique qui mettrait un terme à de pareilles iniquités ; mais je n'y compte pas. » Le cardinal Antonelli se trompait : l'empereur était arrivé à la dernière limite de la longanimité ; sa volonté défaillante allait se réveiller et, en s'affirmant, renverser tous les calculs du ministre italien. M. Rattazzi devait se briser contre l'obstacle qu'il redoutait le moins : l'énergie de Napoléon III. A la date du 11 octobre, l'empereur télégraphiait placidement à M. de Moustier, comme s'il s'agissait d'une affaire de service : « D'après les nouvelles que vous m'avez envoyées, je crois qu'il faut écrire à Rattazzi ; il paraît ne plus pouvoir empêcher l'invasion du territoire romain, ni seul exécuter la convention. Dans ce cas, nous serons forcés d'aviser. » L'empereur, sans prévenir son ministre, télégraphiait en même temps au roi pour lui faire connaître sa détermination.

M. Nigra, toujours si bien renseigné, était pris cette fois au dépourvu. La cour était à Biarritz ; les influences et les moyens d'information dont il disposait à Paris lui faisaient défaut, au moment le plus critique.

L'émoi à Florence fut indescriptible. Les conseils se succédèrent. On conférait avec les sénateurs et les députés. Fallait-il passer outre et se prévaloir du fait accompli, ou bien fallait-il se résigner et subir l'intervention? On décréta des mesures sévères propres à nous calmer ; on ferma les bureaux de secours, on opéra des saisies d'armes et de munitions, on procéda à de nombreuses arrestations. Il était trop tard. Quelques semaines plus tôt, ces actes d'énergie eussent arrêté le torrent révolutionnaire qui menaçait d'envahir les états romains, et rendu la confiance au gouvernement de l'empereur.

M. Rattazzi tenta une suprême démarche pour conjurer le retour d'une armée française en Italie. Il chargea M. Nigra de plaider auprès du cabinet des Tuileries les circonstances atténuantes et de l'amener, s'il ne parvenait pas à le détourner d'une intervention, du moins à un compromis, qui permettrait à l'Italie d'occuper simultanément avec la France le territoire pontifical. L'envoyé du roi ne négligea aucun argument pour nous tranquilliser et nous convaincre ;

il y mit toute sa souplesse, toute la dextérité de son esprit. « Son amitié pour la France, disait-il, en s'adressant à notre ministre des affaires étrangères, ne lui permettait d'entrevoir qu'avec terreur l'éventualité d'une rupture entre les deux pays. » Sa lettre était émue, elle était l'expression de ses sentimens. Comment M. Nigra n'eût-il pas été ému en voyant l'alliance de 1859, dont il affirmait, en toute rencontre, l'indissoluble maintien, méconnue, compromise? Pouvait-il oublier, sous l'imminence d'un conflit, tous les sacrifices que l'empereur, sur ses instances, avait si souvent faits à l'Italie et les attentions dont il le comblait personnellement? De tous les diplomates étrangers à Paris il était le plus choyé, le mieux informé; on n'avait pas de secrets pour lui, il représentait un pays dont les destinées nous passionnaient depuis cinquante ans et auquel la France garde encore aujourd'hui au fond du cœur, malgré d'amers désenchantemens, le souvenir attendri de ses plus chères amours. Il faut plaindre les diplomates qui, de bonne foi, entretiennent de décevantes illusions, et dont les efforts sont trahis par les fautes des gouvernemens et la marche implacable des événemens.

« Je viens de recevoir dans la nuit, écrivait M. Nigra au marquis de Moustier, deux télégrammes de Florence que je vous prie de faire parvenir à l'empereur. Vous voudrez bien considérer cette communication, non pas comme un acte, mais comme une simple conversation. Le premier télégramme répond à votre note d'hier. M. Rattazzi dit que ce ne sont pas des bandes garibaldiennes, mais des volontaires isolés, qui pénètrent dans les états pontificaux. Le mouvement des volontaires est si grand, la frontière est tellement étendue qu'il serait impossible à une armée de 200,000 hommes d'en barrer entièrement le passage. Si la population des états romains reste tranquille, cela est dû uniquement à l'attitude du gouvernement du roi, qui s'oppose à toute invasion.. Le gouvernement du roi, malgré toute sa bonne volonté, ne peut en faire davantage. La situation en Italie est tellement tendue qu'elle ne saurait longtemps durer ainsi. Nous faisons tous les efforts, mais nos troupes sont exténuées, épuisées de fatigues. L'administration en souffre gravement, l'autorité du gouvernement perd son prestige. Il faut y songer et y pourvoir le plus tôt possible. L'empereur a exprimé le désir que l'on ne fît rien sans que les deux gouvernemens se soient mis en communication et aient tâché de se mettre d'accord. M. Rattazzi pense que le moment est venu pour un tel échange d'idées. Il croit que les choses sont arrivées à un point d'où il est difficile de sortir sans une occupation par les troupes italiennes du territoire pontifical; il attache un grand prix à connaître les appréciations de l'empereur. Le président du conseil me charge en tout cas de vous faire comprendre tous les inconvéniens, tous les

dangers qu'entraînerait une seconde expédition française. De toutes les solutions possibles, celle-ci serait la plus dangereuse. L'opinion publique en Italie y est absolument contraire. Elle entraînerait les plus grands malheurs pour l'Italie, les plus grands embarras pour la France. Qui peut garantir qu'elle n'amènerait pas une rupture entre les deux pays? Mon gouvernement ne dit pas cela, mais la pensée seule que cela peut devenir possible m'obsède et me préoccupe d'une manière si vive que je croirais manquer au devoir que m'impose la confiance du roi et dont l'empereur m'honore, si je cachais cette préoccupation de mon esprit. »

Dans la seconde partie de sa lettre, M. Nigra disait que l'empereur avait fait comprendre au roi, par une dépêche télégraphique, son intention d'envoyer un corps d'armée à Rome si la convention de septembre était violée, et que son gouvernement considérait ce fait comme le plus funeste qui pût arriver, comme une violation du traité du 15 septembre, dont l'un des buts avait été de mettre fin à toute intervention étrangère. « M. Rattazzi, ajoutait l'envoyé italien, répète qu'il a respecté la convention, qu'il lui a payé un large tribut en se soumettant à de graves dangers et de lourds sacrifices. Il ne saurait admettre que, tandis que la convention était observée par l'Italie, elle pût être violée par la France. Si des troupes françaises étaient envoyées à Rome, l'Italie serait forcée d'intervenir aussi. Ce serait là une nécessité absolue pour empêcher la guerre civile, sauver les institutions et la monarchie. Mon gouvernement me prie de recourir à Votre Excellence, dans la forme la plus amicale et la plus confidentielle, pour qu'Elle veuille bien m'expliquer au juste la pensée qui a inspiré la communication de l'empereur au roi et exposer à Sa Majesté la gravité et les conséquences d'une résolution qui ramènerait les soldats français sur le sol italien. Je vous ai dit à cœur ouvert et sans réticence tout ce qu'on m'écrit. J'ai l'ordre, conforme du reste à mes sentimens, de parler de tout ceci avec loyauté et de la manière la plus amicale. Que dois-je répondre? J'irai chez vous chercher la réponse; laissez-moi espérer qu'elle sera de nature à nous tranquilliser sur le danger d'une nouvelle expédition. »

Il était difficile d'être plus pressant et d'entourer la menace de plus de circonlocutions. Le lendemain, M. Nigra revenait à la charge, cette fois avec une branche d'olivier à la main. Il faisait miroiter aux yeux de l'empereur la réunion d'un congrès qui résoudrait une fois pour toutes la question romaine. Il était bien entendu que, si l'Italie était forcée, d'ici là, de pénétrer dans les états du saint-siège, son intervention, concertée avec la France, ne préjugerait en rien la question de souveraineté.

L'empereur retint l'offre du congrès, il espérait qu'un congrès le

dégagerait d'une lourde responsabilité et placerait le pouvoir temporel sous la garantie collective des puissances catholiques; mais il refusa de consentir à une intervention de l'Italie dans les états du pape. Son siège était fait; l'ingratitude italienne avait ulcéré son cœur. Rien ne pouvait plus l'impressionner: ni les caresses, ni les menaces. Les moyens qui avaient réussi à M. de Cavour n'étaient plus de saison. M. Rattazzi perdait son temps en dénonçant à la police française les complots qui, au dire de ses agens occultes, se tramaient dans l'ombre contre la vie de Napoléon III (1). L'empereur restait insensible à ces marques de sollicitude pour sa personne; il réclamait d'un ton mélancolique, mais résolu, l'exécution pure et simple de la convention de septembre. Des divisions étaient concentrées dans le Midi, les escadres étaient prêtes à appareiller, et déjà le général Prudon et des officiers du génie, arrivés secrètement à Rome, prenaient des mesures pour mettre la ville à l'abri d'un coup de main. L'Italie, à moins d'un miracle, ne pouvait plus échapper à une seconde occupation française.

« L'existence du ministère semble menacée, télégraphiait M. de La Villetreux le 18 octobre. Il y a conseils sur conseils : Rattazzi est découragé, inquiet. Il me dit qu'il ne restera pas au pouvoir si un conflit devait éclater avec la France. Le commandement en chef a été offert au prince Humbert, qui l'a nettement refusé; il part ce soir pour Milan. »

Il semblait qu'en Italie la pensée d'une intervention française ne fût venue à personne et que tout le monde se crût assuré d'une complète liberté d'action. On ne pouvait expliquer autrement la politique du ministère, les facilités laissées aux préparatifs des volontaires, le retard apporté à la répression. On se défendait en disant qu'on avait usé de tous les moyens pour empêcher l'invasion, qu'on se sentait impuissant à lutter contre un élan irrésistible, contre l'opinion qui réclamait Rome et l'unité... Mais n'était-ce pas le gouvernement lui-même qui avait laissé se développer l'agitation, surexcité les esprits? Ne pouvait-on pas lui reprocher sa condescendance envers le parti d'action? D'ailleurs, l'élan n'était pas aussi unanime qu'il le prétendait. Ce n'était pas l'Italie entière qui se portait aux frontières avec cette unanimité, cette furie qui caractérisait l'élan de 1866, c'étaient les séides de Mazzini et les bandes de Garibaldi. Les tentatives révolutionnaires excédaient les sentimens de la

(1) Dépêche de M. de Saint-Vallier, chef du cabinet du ministre des affaires étrangères, au baron de La Villetreux : « On nous dénonce des complots contre la vie de l'empereur; on dit que cinq garibaldiens travestis auraient été expédiés de Naples et seraient déjà arrivés à Marseille. » M. de La Villetreux, de son côté, transmettait à Paris les informations que lui fournissait le président du conseil, soit directement, soit par des intermédiaires, sur les attentats projetés par le parti révolutionnaire.

majorité de l'Italie et aussi des états du saint-siège. Le programme révolutionnaire n'était nullement du goût des Romains; sans doute, ils désiraient des institutions plus libérales, ils auraient voulu voir entrer le gouvernement pontifical dans la voie des réformes et se réconcilier avec l'Italie; mais, au fond, ils appréciaient les avantages de leur situation et ne se souciaient pas d'entrer dans les vues de l'émigration. Le parlement avait proclamé que « Rome appartenait à l'Italie, » et les Romains, malgré la propagande des comités secrets et l'envahissement du territoire pontifical, n'appelaient pas les Italiens.

Le dénoûment approchait, le ministère agonisait. Après avoir échoué à Paris, M. Rattazzi tentait un suprême et infructueux effort à Berlin. « Il s'échange depuis hier, télégraphiait M. de La Villetreux, une correspondance des plus actives entre Florence et Berlin, M. Rattazzi a de fréquentes entrevues avec le comte d'Usedom. L'agitation est vive, l'inquiétude est grande. La maison du roi est dans la stupeur. Les journaux poussent avec violence le gouvernement à Rome. Il y paraît décidé, toutes les mesures sont prises pour faire entrer les troupes dans les états pontificaux à la première nouvelle de l'embarquement de nos soldats. Les fils télégraphiques entre Rome et Florence sont rompus. Rattazzi est triste, découragé, il cherche en vain les moyens d'éviter un conflit qui serait désastreux pour l'Italie. »

Victor-Emmanuel n'était pas moins triste et moins découragé que son premier ministre. Il ne savait quel parti prendre. Marcher à la suite de Garibaldi, c'était l'abaissement de la monarchie, la guerre avec la France; exécuter la convention de septembre sans pénétrer dans les États pontificaux, c'était l'impopularité, la guerre civile. Le roi fit venir notre attaché militaire, il lui traça un tableau émouvant des difficultés qui l'assiégeaient. Il espérait attendrir l'empereur et le convaincre que de l'entrée de l'armée italienne sur le territoire romain dépendait le salut de sa couronne. « Je suis dans une situation cruelle, unique, disait-il au colonel Schmitz, ma personne et ma dynastie sont en jeu. On me demande d'aller à Rome, et si je m'y refuse, on proclamera la république. Je n'ai plus le choix, si vous entrez dans les États romains, j'y entrerai avec vous. » Il ne s'échangeait plus entre Paris et Florence que des plaintes, des reproches et des menaces. Qu'étaient devenus les sermens de Plombières et les souvenirs de Solferino?

G. Rothan.

LA

SOPHISTIQUE ET SOCRATE

I. E. Zeller, *la Philosophie des Grecs, considérée dans son développement historique*, t. III, traduit par M. Belot. Paris, 1884. — II. A. Fouillée, *la Philosophie de Socrate*. — III. E. Boutroux, *Socrate fondateur de la morale*. Orléans, 1883. — IV. Victor Egger, *la Parole intérieure*. Paris, 1881.

Les amis de la philosophie ne sauraient être trop reconnaissans aux éditeurs qui poursuivent depuis sept années, avec une persistance désintéressée, la traduction du grand ouvrage de M. E. Zeller. Cette entreprise considérable a été annoncée ici même, on s'en souvient, par une étude magistrale de M. Paul Janet (1). Le traducteur, M. Boutroux, absorbé par d'autres soins, n'a pu continuer seul une aussi lourde tâche, et le troisième volume, qui vient de paraître, a été confié au zèle d'un jeune philosophe qui porte dignement le nom d'un des maîtres les plus distingués de notre enseignement supérieur. Ce troisième volume nous laisse au seuil du platonisme ; on peut juger par là des proportions de l'œuvre entière et du temps qu'exigera l'achèvement de la traduction. Aussi, tout en faisant de la publication présente le principal objet des pages qui vont suivre, serons-nous excusables de revenir un peu sur le passé et d'anticiper discrètement le futur.

Depuis que la dernière édition de l'ouvrage de M. Zeller a paru, une tentative hardie a été faite pour expliquer les origines de la philosophie grecque. Selon M. James Darmesteter, il faudrait les chercher surtout dans la mythologie des anciens Aryas. Toutes les mythologies de l'Orient enveloppent une cosmogonie ; et ce même problème de la formation de l'univers pourrait bien avoir provo-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1878.

qué, sur les rivages d'Ionie, l'éveil de la pensée philosophique. A défaut des inductions de la science, c'est l'analogie qui sert de guide aux premières démarches de l'esprit humain. L'apparente renaissance de la nature quand le jour succède à la nuit, que le printemps met l'hiver en fuite, que les rayons du soleil percent les nuées de l'orage et dissipent l'obscurité lugubre qui semblait tout mêler dans la confusion d'un chaos, — explique analogiquement l'antique naissance des choses et le premier battement régulier de la vie universelle. On sait quelle place tient dans la mythologie védique la lutte d'Indra contre les *vaches célestes*. La terre est comme calcinée, hommes, troupeaux, moissons périssent de soif : le dieu frappe la nue, et de ses flancs déchirés ruissellent, avec les larges pluies, l'espoir, la fécondité, la joie. C'est donc la nuée ténébreuse qui représentera le mieux à l'imagination poétique de l'Arya le principe vraiment primordial. Mais la nuée, ce sont les eaux ; c'est aussi la nuit. Toutes choses sont sorties des eaux : voilà la cosmogonie d'Homère. Thalès dira de même : Tout vient de l'humide ; le premiers des physiciens de la Grèce n'est que l'inconscient écho de traditions qui remontaient, par une filiation alors ignorée, jusqu'aux plus lointains ancêtres de sa race. Quant à l'idée de ténèbres originelles, n'est-elle pas au fond de la théogonie d'Hésiode, et son chaos n'est-il pas l'équivalent de ces sombres *Nuées* qu'invoquent Socrate et ses disciples dans la comédie de ce nom ? — Le chaos, c'est encore l'air, assure un scholiaste d'Aristophane ; et voilà le système d'Anaximène. — Un rayon d'or traverse la nuit : la lumière, le feu, deviendront ainsi, par une association facilement explicable, principes d'existence et de vie ; Héraclite expliquera tout par les métamorphoses d'un feu pensant et éternel. — La lumière est aussi l'amour, flamme céleste qui meut et qui féconde tout. Ne reconnaissez-vous pas là l'*Eros* de Parménide, la *Philia* d'Empédocle, voire le dieu d'Aristote qui sollicite la puissance indéterminée de la nature par l'irrésistible attrait de sa tout aimable perfection ? — La lumière lutte contre les ténèbres et n'en triomphe souvent qu'avec effort ; à la lutte toutes choses doivent leur naissance, dit Héraclite ; et Empédocle chante la discorde qui met en guerre les uns contre les autres les membres du dieu primitif : sa physique n'est guère que l'épopée des victoires et des défaites alternatives de l'amour et de la haine. — Enfin, l'imagination orientale représente parfois l'univers sous la forme d'un arbre gigantesque ; les nuées s'entrelacent et s'agitent comme des branches battues par l'ouragan. Mystérieux symbole dont on pourrait suivre la trace effacée dans un vers énigmatique de Phérécyde et jusque dans le sens propre du mot matière (ὕλη, bois ou forêt).

Ces ingénieuses conjectures de M. James Darmesteter ne parais-

sent pas avoir conquis l'assentiment de tous les juges compétens. Le savant orientaliste reconnaît d'ailleurs que l'influence de la mythologie aryenne sur la pensée philosophique, en Grèce fut indirecte et ne s'exerça que par l'intermédiaire de la religion traditionnelle dont les poètes se firent de bonne heure les harmonieux échos. Les sages reprirent, sans le savoir, possession de doctrines, produits spontanés de l'instinct religieux en quête d'une réponse à l'énigme du monde, et leur donnèrent par la réflexion des significations à la fois précises et variées. — Même avec ces réserves, la thèse nous paraît bien absolue. Autant qu'il nous est permis d'en juger, nous n'apercevons tout d'abord entre la philosophie grecque et les croyances populaires qu'un rapport d'opposition. Les premiers philosophes combattirent l'anthropomorphisme, qui était le fond même de la religion et de la poésie. On sait les beaux vers de Xénophane contre les dieux à figures et à passions humaines; le froid dédain d'Anaxagore, pour qui le brillant Hélios, au char enflammé, n'est plus qu'une pierre rougie; les protestations éloquentes de Platon refusant de reconnaître la perfection divine dans les indignes peintures qu'en fait Homère. Attaquées, la religion et la poésie rendirent coup pour coup. Anaxagore faillit payer de sa vie son opinion sacrilège sur la nature du soleil. L'intolérance de l'orthodoxie religieuse recueillit contre Socrate les accusations qu'avait lancées, sans haine d'ailleurs et seulement pour faire rire, le poète des *Nuées*. Au dire de Platon, on rencontrait couramment chez les poètes, sur le compte de la philosophie et des philosophes, des aménités comme celles-ci : « Cette chienne hargneuse qui aboie contre son maître;.. ce grand homme parmi les vains entretiens des fous;.. la troupe des sages qui s'élève au-dessus de Jupiter;.. ces contemplateurs subtils à qui la pauvreté aiguise l'esprit. » — Pour ces hommes étranges dont la pensée soulevait les mystères de l'univers et de la mort, le peuple, obstinément attaché à son ignorance et à ses dieux, éprouvait une antipathie mêlée de crainte, comme celle dont pouvait être l'objet au moyen âge un Gerbert ou un Roger Bacon.

Il est bien vrai pourtant que les doctrines des premiers sages présentèrent souvent une analogie remarquable avec les imaginations cosmogoniques des poètes et de la religion. Mais cela s'explique en grande partie, selon nous, par l'identité essentielle des lois qui gouvernent le développement de la pensée spontanée et celui de la pensée réfléchie. Peut-être aussi, soit prudence, soit désir d'assurer à leurs spéculations le patronage de traditions respectées, les philosophes s'empressaient-ils de signaler après coup ces analogies. Thalès était bien aise sans doute de pouvoir invoquer en faveur du principe humide l'autorité d'un vers d'Homère.

Hegel n'a-t-il pas voulu nous faire croire que son système ne différait pas au fond de la théologie chrétienne? S'il fallait à toute force trouver la preuve d'une influence plus ou moins directe de la religion sur la philosophie grecque, nous la chercherions, non dans les hypothèses cosmogoniques de celle-ci, mais dans certains dogmes relatifs à la destinée de l'âme. La métempsycose de Pythagore et de Platon pourrait bien être d'importation orientale. Si peu que l'on sache des anciens mystères, j'ai peine à croire que la doctrine des expiations ou des récompenses futures n'y ait pas été nettement enseignée. La théorie d'une chute originelle, commune à Empédocle et à Platon, a tout l'air aussi d'être un emprunt à des croyances très anciennes, antérieures en tout cas au premier éveil de la réflexion philosophique. Une assez bonne méthode de discernement, en ces délicates matières, serait peut-être de rapporter à la religion tout ce que Platon expose sous forme de mythe. Très attentif à ne laisser perdre aucun rayon de la sagesse du passé et moins systématique qu'Aristote, le disciple de Socrate est, à notre sens, le meilleur historien de toutes ces origines. Ce qui est certain, c'est que la philosophie fut à la fois un produit très spontané du génie grec et une efflorescence de la mythologie populaire et poétique. Dire précisément ce qui fut son œuvre propre, ce qu'elle recueillit pour le faire sien dans la tradition des vieux âges, semble impossible à qui veut s'interdire les conjectures et ne s'en rapporter qu'aux informations dont nous disposons aujourd'hui.

I.

Si la célèbre distinction de Saint-Simon entre les périodes *organisatrices* et les périodes *critiques* se vérifie quelque part, c'est bien dans l'histoire de la philosophie grecque. Ils sont des *organisateurs*, tous ces sages de l'Ionie et de la Grande-Grèce qui placent dans un principe, matériel ou intelligible, la substance universelle et l'explication de tout ce qui est. Les sophistes inaugurent une époque critique où les vieux dogmatismes se dissolvent; puis nouvelle organisation de la pensée, par les doctrines de Socrate, de Platon, d'Aristote, d'Épicure et de Zénon. Les sceptiques et les probabilistes reprennent avec plus de sincérité et de profondeur l'œuvre des sophistes; les deux grands traités de Sextus Empiricus, antérieurs d'un demi-siècle environ aux premiers enseignemens de Plotin, semblent marquer à la fois le triomphe de la critique pyrrhonienne et la nécessité d'un dogmatisme suprême, qui, celui-là, se ménage un sûr abri dans la sphère où seule conduit l'extase. La pensée philosophique en Grèce va ainsi de l'affirmation au doute,

du doute à l'affirmation, par un rythme régulier dont les oscillations remplissent près de dix siècles.

C'est presque une naïveté de dire que l'une de ces périodes s'explique par celle qui précède et contient l'explication de celle qui suit. Loin d'être indépendans, les contraires s'appellent et se supposent. Sans les Ioniens, les pythagoriciens, les éléates, on ne comprendrait pas les sophistes : la sophistique fait comprendre Socrate. Aucun historien de la philosophie n'a méconnu cette filiation logique. Il ne nous paraît pas néanmoins que la philosophie grecque ne soit que le développement méthodique d'une pensée purement abstraite, un enchaînement de systèmes se complétant ou s'opposant par une loi nécessaire. Une telle conception de l'histoire de la philosophie était de mise au temps de Hegel et de Cousin; elle serait à bon droit suspecte aujourd'hui. M. Zeller fait, avec toute raison, une large part aux causes de l'ordre politique et social. Nous croyons même qu'en ce qui concerne la sophistique, il ne fait pas cette part assez grande. Il veut que les sophistes marquent l'avènement de la subjectivité en opposition au dogmatisme objectif des systèmes antérieurs. La proposition célèbre de Protagoras : L'homme est la mesure de toutes choses, est bien, en effet, la formule même du subjectivisme; mais je me défie toujours d'une explication qui ramène cette chose vivante, complexe, contingente, l'histoire, aux proportions d'un contraste entre deux abstractions. Ma défiance s'augmente quand on prétend rattacher cette subjectivité des sophistes à la philosophie d'Anaxagore. Le sage de Clazomène avait dit : « Toutes choses étaient primitivement mêlées; l'intelligence survint et les ordonna. » Cette intelligence ordonnatrice, c'est manifestement l'Intelligence divine, la cause suprême, sinon de la matière, au moins de l'harmonie et de la beauté dans l'univers. Qu'elle soit conçue par analogie avec l'âme qui meut harmonieusement le corps, on n'en saurait douter; mais que les sophistes aient pu partir de là pour supposer que le Νοῦς d'Anaxagore est simplement la pensée, puis *notre* pensée; que, par suite, c'est notre pensée qui ordonne le monde, constitue l'être et la vérité des choses; est, en un mot leur mesure, — voilà, certes, une induction faite pour surprendre. Qui donc, parmi les anciens, a jamais eu la moindre hésitation sur la vraie nature du principe d'Anaxagore? Qui s'est demandé si ce ne serait pas par hasard l'intelligence humaine? Qui même s'est avisé d'attribuer aux sophistes une telle erreur d'interprétation? Pour cette fois, du moins, le sens historique, ordinairement si juste, de M. Zeller nous paraît en défaut.

Que Protagoras et Gorgias aient fait sortir le scepticisme, l'un de la doctrine d'Héraclite, l'autre de celle des éléates, nous n'y contredisons pas; mais que telle soit la signification principale de leur

œuvre, c'est ce qu'on peut contester. Les deux grands sophistes, et surtout leurs disciples, eurent certainement les yeux beaucoup moins tournés vers la théorie que vers la pratique. Le scepticisme, à le prendre pour une manifestation de la pensée philosophique, pourrait bien n'avoir tenu qu'une place assez secondaire dans leurs préoccupations. Ils furent avant tout de très habiles gens, qui surent comprendre les besoins de leur époque et profiter du changement profond survenu dans l'état politique et social de la Grèce.

La démocratie partout triomphante, la parole publique devenue par suite l'instrument nécessaire de quiconque voulait acquérir une part d'influence dans les affaires de la cité, — voilà, selon nous, la cause essentielle de la sophistique. Platon a bien pu nous montrer dans Protagoras le théoricien pour qui la science n'est que la sensation, et définir le sophiste un fabricant de fantômes : Platon est un spéculatif et ne se préoccupe guère que de ce qui intéresse la spéculation. Même pour lui, le sophiste est surtout un chasseur et un chasseur de jeunes gens. Le but de cette chasse est d'enseigner la vertu moyennant salaire. La vertu dont il s'agit, c'est la vertu politique, celle qui rend capable de diriger l'état : la vertu des Thémistocle, des Périclès, des Thucydide. Vertu d'ordre inférieur, que Platon ne croit pas objet de science, qui ne peut se transmettre par les procédés réguliers de la démonstration et de la dialectique, et qu'il assimile, non sans un ironique dédain, à l'inspiration des poètes. Cette vertu, qui ne saurait rendre raison d'elle-même et qui se meut tout entière dans le domaine de l'apparence et du vraisemblable, suffit au démagogue, car elle donne la toute-puissance dans l'agora. C'est elle que les sophistes colportent de ville en ville et dont ils vendent les secrets. Son instrument est la rhétorique ; les sophistes n'en sont pas les inventeurs, elle est née en Sicile ; mais Gorgias a probablement recueilli et perfectionné les procédés des premiers rhéteurs siciliens. Il y a maintenant un art de la parole indépendant de ce que la parole doit exprimer. On a déterminé la place, le rôle, le caractère de chacune des parties, de chacun des organes du discours ; exorde, narration, preuves, confirmation, sous-confirmation, réfutation, sous-réfutation, sous-démonstration, louanges détournées, attaques indirectes ; on sait être tour à tour aussi bref et aussi long que possible sur le même sujet ; on connaît à fond les nuances les plus délicates qui séparent les synonymes, la force des répétitions, la grâce des sentences, la séduction des images. Quelles pensées, quelles doctrines vont s'adapter à ces compartimens, revêtir cette langue affinée et brillante, se traduire par ces mots dont le sens est désormais fixé avec une si minutieuse précision ? A la rigueur, il n'est pas nécessaire que la parole exprime quelque chose, ou, du moins, un minimum de pen-

sée suffit au discours. Plus la matière sera banale ou vile, plus éclatant sera le triomphe de la forme. C'est à l'école des sophistes qu'on apprenait à prononcer l'éloge du sel, des souris, des pots, des cailloux. Rappelons-nous que, pour le Grec, sa langue est une musique; l'harmonie des périodes, le balancement des antithèses, la symétrie de la construction dans les phrases à deux membres, les jeux de mots fondés sur la ressemblance des sons avaient pour ses oreilles un charme dont une mélodie exquise peut seule nous donner l'idée. S'il en fut ainsi, même à la bonne époque, que dire des siècles de décadence? Là est le secret de l'enthousiasme provoqué par les plus insipides rhéteurs, un Proérésius, un Himérius. Et que sont parmi nous certains poètes d'une certaine école pour qui la forme est tout, la pensée rien ou peu de chose, sinon les héritiers directs de ces musiciens du langage?

La rhétorique n'est pas seulement l'arme qui conquiert le pouvoir; elle est aussi celle qui attaque ou qui défend devant les juges. Rarement dans ces cités orageuses, déchirées par les rivalités des orateurs et des partis, un citoyen peut échapper à la nécessité d'être accusateur ou accusé. Quel avantage que de pouvoir, comme se vantaient de l'enseigner les sophistes, rendre plus forte la cause la plus faible et plus faible la plus forte! Quel cas faire d'un homme qui, traîné devant les juges, n'aurait que répondre, resterait bouche béante, et que le premier venu ferait ainsi condamner à l'amende, à la prison, à la mort? L'art de la parole ne va donc pas sans celui de la discussion. L'éristique achève la rhétorique. D'ailleurs le Grec est aussi naturellement avide de dispute subtile que d'harmonieux langage. Il se plaît aux raisonnemens captieux, aux dilemmes sophistiques, même aux conclusions ridicules fondées sur les plus grossières ambiguités de termes. Les grands sophistes, Protagoras, Gorgias, Prodicus, gardent encore quelque mesure dans cet emploi de l'éristique; leurs disciples ignorent toute pudeur. Tout leur est bon pour embarrasser l'adversaire. Qu'on nous permette de citer ici M. Zeller. « Si une question gêne le sophiste, il se jette à côté. Si l'on exige de lui une réponse, il s'entête à poser des questions. Si l'on veut échapper à des questions équivoques par une définition précise, il exige une réponse par oui ou par non. S'il pense qu'on saura lui répondre, il repousse par avance tout ce que l'on pourra dire. Si on lui signale des contradictions dans son discours, il dit qu'on a recours à des argumens usés depuis longtemps. S'il est à bout de raisons, il abasourdit son adversaire par des discours dont l'absurdité coupe court à toute réfutation. L'adversaire est-il timide, il lui fait perdre contenance en le prenant de haut. L'adversaire est-il réfléchi, il cherche à le dérouter par des déductions précipitées. L'adversaire est-il inexpérimenté, il

tâche de l'induire à des affirmations bizarres ou à des expressions malheureuses. Il prend dans le sens absolu des expressions qui n'étaient entendues que sous un rapport déterminé et avec une extension limitée. Il transporte au prédicat ce qui n'est dit que du sujet. Il tire d'analogies superficielles les conclusions les plus risquées. Il démontre de la manière suivante qu'il est impossible d'apprendre quelque chose. « En effet, dit-il, ce qu'on sait déjà, on ne peut plus l'apprendre, ce dont on ne sait absolument rien, on ne peut le chercher. L'homme intelligent n'apprend rien, car il sait déjà la chose en question ; l'homme inintelligent n'apprend pas non plus, parce qu'il ne comprend pas. Celui qui sait quelque chose sait tout, car on ne peut-être à la fois savant et ignorant. » Être père ou frère d'un homme, dit encore l'éristique, c'est être père ou frère de tout le monde, car le père ne peut être un non-père, ni le frère un non-frère. Si A n'est pas B et que B soit homme, A n'est pas un homme. Si le Maure est noir, il ne peut être blanc, il ne peut donc non plus avoir les dents blanches. Si j'étais assis hier et que je ne sois plus assis aujourd'hui, il est à la fois vrai et faux que je sois assis. Si une bouteille du même médicament fait du bien à un malade, une tonne de ce médicament lui fera plus de bien encore. Le sophiste pose des questions comme celle du *voilé* (1); il imagine des cas embarrassans comme le serment de se parjurer, etc. »

Mais ce sont surtout les équivoques de langage qui fournissent au sophiste une mine inépuisable. On a presque honte de rappeler des raisonnemens tels que ceux-ci : Ce que quelqu'un a eu et n'a plus, il l'a perdu ; si donc quelqu'un perd un caillou sur dix, il en a perdu dix, car il n'en a plus dix. — Deux et trois sont cinq ; donc deux sont cinq et trois sont cinq, etc. — Ce charlatanisme de foire était-il vraiment pris au sérieux ? M. Zeller ne le pense pas. Nous serions, quant à nous, presque tenté de le croire, quand nous voyons Platon ne pas dédaigner de nous transmettre, dans l'*Euthydème*, un recueil de ces jongleries, et le grave Aristote prendre la peine de les discuter. Chrysippe est un austère stoïcien ; il est pourtant de lui, ce précieux syllogisme : — Si vous dites quelque chose, cela vous passe par la bouche ; or vous parlez d'un chariot, donc un chariot vous passe par la bouche. — D'après Hésychius de Milet, que cite Diogène Laerce, un certain Philétas de Cos mourut des efforts qu'il fit pour résoudre l'argument du *menteur*.

Ici encore nous avons peine à comprendre le goût des Grecs. La

(1) On montre une personne voilée, et on demande à un ami de cette personne s'il la connaît. S'il dit oui, il ment, car il ne peut savoir qui est caché sous le voile ; s'il dit non, il ment encore, car il connaît la personne voilée.

discussion est pour eux, comme la parole, un art indépendant de toute matière. Une preuve entre mille est cette anecdote rapportée par Plutarque. Un jour, dans les jeux, un athlète ayant, sans le vouloir, tué un cheval d'un coup de javelot, Périclès, au dire de son fils, passa la journée entière, avec Protagoras, à rechercher quelle était, selon l'exacte raison, ou du javelot, ou de celui qui l'avait lancé, ou des présidens des jeux, le véritable auteur de cet accident. L'éristique apparaît donc comme une sorte d'escrime qui affine et assouplit l'esprit. La logique toute formelle du moyen âge a le même but et peut en donner une idée. Les argumens embarrassans des sophistes servaient d'exercices à leurs élèves; les résoudre promptement, facilement, c'était faire preuve d'une intelligence agile et désarmer par avance l'adversaire qui s'aviserait d'en employer de semblables. A ce point de vue, l'éristique n'est peut-être pas tout à fait aussi méprisable qu'elle en a l'air. N'a-t-on pas, en revanche, fait trop d'honneur à certains raisonnemens qui ont traversé comme en triomphe l'antiquité et les temps modernes? Je veux parler des célèbres thèses de Zénon d'Élée contre le mouvement. Il ne m'est pas prouvé, en dépit d'autorités illustres, que ce ne soient pas là de simples jeux de dialectique.

Si formelles que fussent la rhétorique et l'éristique des sophistes, il fallait bien pourtant qu'elles eussent un contenu. Il devait être nécessairement en rapport avec le but tout pratique que poursuivaient les nouveaux maîtres de la jeunesse. M. Zeller a bien montré qu'on ne peut attribuer à aucun sophiste des recherches sérieuses dans le domaine des sciences de la nature ou de la métaphysique. Ce ne sont pas là choses dont ait besoin le futur homme d'état. Périclès avait pris des leçons d'Anaxagore; mais Périclès était un grand esprit, qui ne pensait pas que les hautes spéculations fussent inutiles à qui veut diriger les affaires de la cité; d'ailleurs il avait failli expier durement le courageux secours qu'avait apporté son éloquence au philosophe accusé d'athéisme. Le sophiste Hippias étale sans doute des connaissances universelles : physique, mathématiques, astronomie, il sait tout; il fait tout aussi, car il a fabriqué lui-même son manteau, l'anneau qu'il porte au doigt et jusqu'à ses chaussures. Mais cela prouve seulement qu'en suivant ses leçons on deviendra capable de discourir sur toutes choses, de se tirer partout d'affaire et d'éblouir les niais. Protagoras, un sophiste plus sérieux, n'a que mépris pour ce fanfaron d'omniscience. Ce n'est pas non plus, sans doute, un élève des sophistes que ce Chéréphon des *Nuées*, enfermé dans son *pensoir* et chassant du ciel Jupiter pour y faire régner le dieu Tourbillon. Disciple attardé de quelque physicien, il n'est pas de ceux qui tenteront jamais d'aborder la tribune. Un sophiste qui se respecte et qui veut gagner quelque ar-

gent, prendra pour sujet de ses entretiens la vertu, l'utile, le juste et l'injuste. Voilà sur quoi portent la plupart des délibérations publiques ; voilà les matières qui prêtent à beaux discours et donnent au jeune rhéteur, ignorant les détails de l'administration, des finances, de la guerre, les faciles apparences d'un homme d'état.

Les doctrines morales et politiques des sophistes sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Elles leur ont valu le discrédit qui s'attache encore à leur nom. M. Zeller reconnaît avec Grote que la sophistique a été calomniée; mais il ne va pas, dans la réhabilitation, aussi loin que l'illustre historien de la Grèce. Un verdict rigoureusement équitable est bien difficile à rendre : tant de pièces du procès nous font défaut ! Les témoins les plus considérables sont des témoins à charge : Xénophon, Platon, Aristote. Les deux premiers sont suspects comme amis et disciples de l'homme qui combattit toute sa vie les sophistes ; Aristote, ce qui est plus grave, est sur ce point d'accord avec son maître, qu'il est généralement assez disposé à contredire. Mais Aristote, qui est le génie même de la science, flétrit les sophistes plutôt pour leur indifférence à l'égard de la vérité spéculative et leurs subtilités éristiques, que pour leur immoralité. Ce dernier grief se fonde surtout sur la distinction célèbre du juste selon la nature et du juste selon la loi. Professeur ambulant, conférencier promenant sa fastueuse éloquence de ville en ville, le sophiste était excusable de nier l'universalité de cette justice, « qu'une rivière borne, » et que changeaient alors si fréquemment, dans l'enceinte d'une même cité, les décisions souvent capricieuses ou passionnées de l'agora. Parfois, il voyait un tyran fouler aux pieds ce droit légal et remplacer violemment, par sa volonté toute-puissante, la volonté collective des faibles, exprimée par la loi. Il en concluait, en homme pratique (nous dirions aujourd'hui *positif*), que le droit, c'est ce qui plaît au plus fort, peuple ou tyran. Quelque disciple, plus téméraire, dira qu'il est plus beau pour un homme de commander à la loi que de lui obéir, glorifiera la force et le bonheur du tyran. Cela n'est pas pour déplaire à tous les auditeurs. Dans ces démocraties, toutes frémissantes de leurs luttes contre les oligarques, le tyran est aussi envié qu'exécré ; plus d'un, peut-être, parmi ces jeunes gens riches qui aspirent à gouverner le peuple par la parole, se montre en public plein de respect pour les lois, et s'accommoderait fort, en secret, d'une bonne tyrannie. Le double sens du mot κρείττων semblait justifier et encourager de telles espérances. S'il est juste et utile que le meilleur commande, le meilleur doit être le plus fort ; le plus fort est le meilleur, le droit du plus fort est donc, suivant la nature, le meilleur. Les grands sophistes, un Gor-

gias par exemple, ne sont directement responsables ni de ces ambitions criminelles ni de ces excès de doctrine. Accuse-t-on d'immoralité, pour des théories au fond semblables, Hobbes ou les chefs de l'évolutionnisme contemporain?

Le progrès de la réflexion et de l'esprit démocratique devait nécessairement dépouiller la loi du caractère sacré qu'elle avait d'abord revêtu. Les législateurs primitifs avaient réussi à mettre leur œuvre sous la protection immédiate de la divinité. Il était bien difficile qu'il en fût encore ainsi quand le peuple devint souverain. On ne savait plus trop sur quoi se fondait l'autorité de la législation. Je n'en veux pour preuve que cette conversation célèbre entre Alcibiade et Périclès. Alcibiade demande à Périclès ce qu'il entend par une loi. « On appelle loi, répond celui-ci, toute délibération en vertu de laquelle le peuple assemblé décrète ce qu'on doit faire ou non. — Et qu'ordonne-t-il de faire, le bien ou le mal? — Le bien, jeune homme, par Jupiter! Le mal, jamais. — Et, lorsqu'au lieu du peuple c'est, comme dans une oligarchie, une réunion de quelques personnes qui décrète ce qu'il faut faire, comment s'appelle-t-il? — Tout ce que le pouvoir qui commande dans un état ordonne, après en avoir délibéré, s'appelle une loi. — Mais si un tyran qui commande dans un état ordonne aux citoyens de faire telle ou telle chose, est-ce encore une loi? — Oui, tout ce qu'ordonne un tyran qui a le pouvoir s'appelle loi. — Qu'est-ce donc, Périclès, que la violence et l'illégalité? N'est-ce pas un acte par lequel le plus fort, au lieu de persuader le plus faible, le contraint à faire ce qu'il lui plaît? — C'est mon avis, dit Périclès. — Ainsi, toutes les fois qu'un tyran, au lieu d'employer la persuasion, contraint les citoyens par un décret, c'est une illégalité? — Je le crois; aussi ai-je eu tort de dire que les ordres d'un tyran, qui se passe de la persuasion, sont aussi des lois. — Et quand le petit nombre n'use pas de la persuasion auprès de la multitude, mais abuse de son pouvoir pour faire des décrets, dirons-nous que c'est de la violence, ou que ce n'en est pas? — Tout ce qu'on exige de quelqu'un, sans employer la persuasion, que ce soit ou non un décret, me paraît de la violence plutôt qu'une loi. — Et tout ce que la multitude, exerçant le pouvoir, impose aux riches, sans employer la persuasion, sera-ce encore de la violence plutôt qu'une loi? — A merveille, Alcibiade, dit Périclès : et nous aussi, à ton âge, nous étions habiles sur de pareilles matières; nous les prenions pour texte de déclamations et d'argumentations sophistiques, comme tu m'as l'air de sophistiquer en ce moment avec moi (1). »

(1) Xénophon, t. I, p. 12 et 13 de la traduction de M. E. Talbot. Sur cette conversation, voyez l'article de M. Villemain dans la *Revue* du 1er janvier 1858.

En homme rendu pratique par le maniement des affaires, Périclès se dérobe à une discussion embarrassante. Il n'en est pas moins vrai que les sophistes avaient eu le mérite de poser un problème d'une importance incalculable. De l'opposition entre le juste selon la nature et le juste selon la loi sortira la belle théorie stoïcienne du droit naturel fondé sur la raison universelle. Ce droit naturel, les plus récens sophistes ont tort, sans doute, de l'identifier avec le droit de la force; mais leur audacieuse protestation contre l'autorité sacrée de la coutume amène déjà quelques-uns d'entre eux à proclamer l'égalité originelle de tous les hommes. Lycophron déclare que la noblesse est un avantage imaginaire; Alcidamas, que la distinction de l'esclave et de l'homme libre est inconnue à la nature. D'autres vont jusqu'à flétrir absolument l'esclavage. « C'est par la loi, disent-ils, que l'un est esclave, l'autre libre; par la nature, ils ne diffèrent pas; l'esclavage est donc injuste, car il est fondé sur la contrainte. » Ce texte est l'honneur de la sophistique; il réfute à la fois et la théorie du droit du plus fort, et Aristote lui-même, qui cite ces paroles pour les combattre.

Les opinions religieuses ne varient pas moins que la justice légale; ici encore les sophistes se sont bornés à constater un fait. Protagoras a pu en tirer cette conséquence sceptique : il n'est pas bien sûr qu'il y ait des dieux; mais ce sont les dieux de la mythologie populaire dont il s'agit. Quant à l'existence d'une intelligence, principe de l'ordre du monde, c'est là une question que peuvent agiter des physiciens, comme Anaxagore; mais le sophiste, qui a pour métier de préparer les jeunes gens à la vie politique, n'est pas tenu de s'en occuper. En tout cas, nous autres modernes, nous aurions mauvaise grâce à flétrir comme athées les sophistes pour avoir douté des dieux païens.

Les vues de quelques-uns sur l'origine des croyances religieuses sont d'ailleurs fort remarquables. La sophistique semble avoir cherché à l'expliquer, comme celle du droit, par l'intérêt. Selon Prodicus, les hommes des premiers âges ont tenu pour des dieux le soleil et la lune, les fleuves et les sources, et, d'une manière générale, tout ce qui nous est utile, comme font les Égyptiens à l'égard du Nil; et voilà pourquoi on adore le pain sous le nom de Déméter, le vin sous le nom de Dionysos, l'eau sous le nom de Poséidon, le feu sous le nom d'Hephæstos. Critias pensait qu'au commencement « les hommes vivaient sans loi et sans ordre; on établit ensuite des lois pénales; mais, comme ces lois n'atteignaient que les crimes commis au grand jour, il est survenu un homme habile et ingénieux qui, voulant prévenir les délits secrets, se mit à parler des dieux puissans et immortels qui voient les choses cachées, et à leur assigner le ciel pour demeure afin de les rendre plus redoutables. »

Ce législateur qui façonne à la civilisation les hommes vivant comme des brutes dans les forêts primitives; la fourberie des prêtres qui inventent la religion pour en faire une institution de police : ne croirait-on pas entendre quelque philosophe de notre XVIIIe siècle?

Ce rapprochement entre les sophistes et les encyclopédistes se fait pour ainsi dire de lui-même. Même mépris des traditions, des coutumes, des superstitions; mêmes théories morales et religieuses, mêmes préoccupations littéraires et oratoires, même soif d'applaudissemens. Dira-t-on que les uns et les autres furent les corrupteurs de leur époque? Mais d'abord il faudrait savoir si ces deux siècles furent plus corrompus que ceux qui les ont précédés. Je me défie beaucoup de ces appréciations vagues, de ces jugemens sommaires. Quel est donc le siècle qui fut dans l'histoire véritablement, authentiquement vertueux pour servir de mesure à la moralité des autres? Puis la sophistique fut-elle une cause ou un effet? Quand surgit une puissance nouvelle, surtout si elle n'emprunte sa force qu'à l'opinion, il est rare qu'on ne la rende pas responsable de tous les méfaits : ainsi, chez nous, pour certaines gens, c'est la presse qui est cause de tout le mal. Des doctrines corruptrices ne peuvent avoir d'influence que sur un peuple corrompu ou disposé à l'être. « Le grand sophiste, disait déjà Platon, c'est le peuple lui-même, qui ne veut être contredit ni dans ses opinions ni dans ses inclinations. Les sophistes ne sont que d'habiles gens qui savent manier le peuple, le flatter dans ses préjugés et ses désirs, et enseigner leur art à leurs disciples. » — Enfin la sophistique n'eût-elle fait que rendre nécessaire la mission de Socrate, que, pour un tel service, elle mériterait encore l'indulgence des juges les plus sévères (1).

II.

Il semble que de tous les personnages de l'antiquité, Socrate soit le mieux connu. On pourrait former une bibliothèque des ouvrages ou mémoires dont sa doctrine, son démon, sa mort, ont été l'objet. Et pourtant, sur ces différens points, la discussion reste toujours ouverte. Ce n'est pas que les sources d'informations se soient multipliées; mais on n'est pas entièrement d'accord sur le degré d'importance qu'il convient d'accorder à chacune d'elles. Ceux qui s'en rapportent surtout à l'autorité de Platon et d'Aristote chercheront dans Socrate le fondateur de la méthode philosophique et le métaphysicien. Ceux qui tiennent Xénophon pour le plus fidèle témoin verront en Socrate avant tout un prédicateur de bonnes

(1) Voir, à ce sujet, *la Philosophie ancienne*, par M. Bénard. Paris, 1885.

mœurs, un missionnaire religieux, un homme qui se propose un but immédiat et pratique de réforme morale et politique : enfin, si l'on en croyait Aristophane, Socrate n'aurait été qu'un sophiste un peu plus sophiste que les autres. Mais cette thèse désespérée, personne, que nous sachions, ne l'a sérieusement soutenue.

Dans un travail récent et fort distingué, M. Boutroux a repris la question sur de nouveaux frais. Il combat principalement l'opinion de ceux qui font de Socrate un logicien et un métaphysicien. Ainsi, pour Ed. Zeller, « l'ancienne physique ayant fini par se dissoudre sous l'action de la sophistique, Socrate régénéra la philosophie en la fondant sur un nouveau principe : le général ou le concept considéré comme objet de la science. » Selon M. Fouillée, « Socrate est un spéculatif, substituant aux causes physiques les causes finales pour l'explication de tous les phénomènes tant physiques que moraux. » M. Boutroux s'attache à montrer que Socrate ne fut préoccupé que de morale et qu'il est le vrai fondateur de l'éthique comme science. Il approuve l'objet de la sophistique, qui était de « rendre les hommes capables de bien parler et de bien agir, de bien administrer les affaires de la cité et de la maison, d'être utiles en un mot aux autres et à eux-mêmes. » Seulement les sophistes ne connaissaient et ne proposaient d'autre moyen que l'exercice et la routine, la pratique immédiate de l'action même dont il s'agissait d'acquérir la capacité. Socrate ne croit pas que l'art puisse être à lui-même sa propre fin, que la pratique puisse se passer de théorie : de là la nécessité de principes généraux, de règles impersonnelles, en un mot, de la science. « Les sophistes ont manqué le but, parce qu'ils se sont trop hâtés, et qu'ils ont voulu y marcher tout droit au lieu de prendre le détour qui seul y conduit. Avant de prétendre à l'habileté pratique dans la parole et dans l'action, il faut acquérir ces connaissances théoriques qui seules confèrent une capacité générale. On est bon dans les choses qu'on sait, on est mauvais dans celles qu'on ignore. L'art suppose la science : voilà ce que les sophistes n'ont pas vu. »

Déterminer la méthode, dégager les principes de cette science des mœurs, sans laquelle la pratique reste livrée au hasard, telle fut, selon M. Boutroux, l'œuvre exclusive de Socrate. La science telle qu'il la conçoit, la méthode telle qu'il la décrit, ne sont ni la méthode ni la science en général ; elles n'ont de contenu et d'objet que l'éthique. Les spéculations sur l'origine et les élémens constitutifs de l'univers sont vaines ; Socrate les rejette pour lui-même et en détourne ses disciples. De la géométrie, on n'apprendra que ce qu'il en faut pour mesurer exactement, au besoin, une terre que l'on veut acheter, vendre, diviser ou labourer. On saura assez d'astronomie si l'on est capable de « reconnaître les divisions de la

nuit, du mois et de l'année; en cas de voyage, de navigation ou de garde; et afin d'avoir des points de repère pour tout ce qui se fait la nuit, dans le mois ou dans l'année, grâce à la connaissance du temps affecté à ces divisions; il ajoutait qu'il était facile d'apprendre ces points auprès des chasseurs de nuit, des pilotes, de tous les gens enfin qui ont intérêt à les savoir. » Pour la science des nombres, ce qu'il convient d'en acquérir se mesure de même sur l'utilité pratique et immédiate. Quant à la théologie, il ne la considère que dans ses rapports avec l'homme et sa vie morale. « Ainsi il tend constamment, dit M. Boutroux, à substituer aux dieux les démons, plus voisins de nous, et aux démons mêmes les simples phénomènes démoniques ou signes visibles des dieux, perçus directement par l'homme. Il croit que nous ne pouvons pas voir les dieux et que nous ne voyons que leurs manifestations à notre égard. L'ordre et l'harmonie que les dieux ont pu mettre dans les choses consistent pour nous dans l'appropriation de ces choses à nos besoins. De la sorte, les objets physiques ou théologiques sont ramenés à des objets moraux et humains. »

Tel est, dans ses traits essentiels, le Socrate que nous présente M. Boutroux. Il perd comme philosophe et métaphysicien, mais il gagne comme théoricien de la morale, si du moins l'esprit remarquablement déducteur de l'interprète n'a pas donné à l'œuvre du vieux sage athénien une précision et une cohésion qu'elle n'eut peut-être pas au même degré. Nous sommes disposés à croire que la sophistique explique en grande partie Socrate; mais il faut aussi, croyons-nous, tenir largement compte de l'état social et politique d'Athènes à l'époque où il vécut. Un système nouveau d'éducation, dont les sophistes, il faut le reconnaître, portent en partie la responsabilité, tendait à prévaloir. Ce n'étaient plus ces éphèbes dont Aristophane nous fait la description charmante, qui, le matin, nus et en bon ordre, « la neige tombât-elle comme la farine d'un tamis, » s'en allaient chez le maître de musique apprendre les hymnes sacrés transmis par les ancêtres et qui, pour la moindre bouffonnerie, pour une inflexion molle et recherchée, étaient frappés comme ennemis des muses; ces fils respectueux de leurs pères et des vieillards, devant qui leur modestie n'ose élever la voix, assidus aux gymnases, tenus le plus longtemps possible à l'écart des discussions de l'agora; « au printemps, lorsque le platane et l'ormeau confondent leur murmure, errant sous les ombrages des oliviers, une couronne de joncs sur la tête, en compagnie de sages amis, et jouissant, au sein d'un heureux loisir, de la douce odeur du peuplier blanc. » Ce ne sont plus les vigoureux hoplites de Marathon, les marins de Salamine, dévots et bornés : la toute-puissance de la parole et de la dialectique, effet de la démocratie chaque

jour plus envahissante, a changé tout cela. Ceux qu'on voit se presser autour des maîtres nouveaux, ce sont des jeunes gens discoureurs et disputeurs « au teint pâle, aux épaules étroites, à la poitrine resserrée, à la langue longue; » pleins de mépris pour l'ignorance de leurs pères, qu'ils traitent de vieux Japets; très préoccupés de n'être jamais à court d'argumens et de répliques; ne reculant devant aucune équivoque, si misérable fût-elle, pour embarrasser un adversaire, et, à peine échappés de l'école, armés de quelques recettes de rhétorique, prenant d'assaut la tribune, réclamant le gouvernement de l'état. La gymnastique est discréditée; l'orateur, le démagogue, presque toujours élève des sophistes, a supplanté l'homme d'action. Un tel changement était peut-être nécessaire; peut-être même était-il la condition d'un progrès. Mais on comprend que certains esprits fussent inquiets de ce qu'il préparait à Athènes. Les réactionnaires d'alors, Aristophane par exemple, auraient voulu qu'on en revînt purement et simplement à l'éducation d'autrefois. Il serait téméraire d'affirmer que ce fût aussi le désir de Socrate; mais certainement il était l'adversaire du nouveau système et du nouvel ordre de choses. Il voit ou croit voir la décadence de sa patrie; il s'efforce de la combattre et pour cela cherche à soustraire les jeunes gens à l'influence et à la discipline des sophistes. Ceux-là enseignent l'éloquence; Socrate affecte un langage familier, trivial même; « sa pensée ne se présente qu'enveloppée dans des termes et des expressions grossières, comme dans la peau d'un impertinent satyre. Il ne vous parle que d'ânes bardés, de forgerons, de corroyeurs; il a l'air de dire toujours la même chose dans les mêmes termes : de sorte qu'il n'est pas d'ignorant et de sot qui ne puisse être tenté d'en rire. » Les sophistes mettent l'éristique aux mains de leurs élèves; Socrate est armé d'une dialectique plus subtile et plus puissante en même temps, car elle embarrasse l'adversaire dans les filets de contradictions inextricables et lui arrache l'aveu d'une ignorance qu'il avait jusqu'alors ignorée. Enfin les sophistes réclament un salaire : Socrate est un maître désintéressé que paient suffisamment et l'amour qu'il inspire et les progrès de ses disciples dans la vertu.

Loin d'attendre qu'on vienne à lui, c'est lui qui fait la chasse aux beaux jeunes gens, à ceux-là surtout qui ambitionnent de prendre part aux affaires publiques : Alcibiade, Critias, Glaucon, Charmide, le fils de Périclès. S'ils ne savent rien de ce qu'il faut savoir, sans les blesser, il les fait rougir de leur présomption et ils se décident de bonne grâce à apprendre leur métier d'homme d'état. Il découvre le vrai mérite que la modestie paralyse et le pousse à se mêler des affaires publiques. Lui-même ne craint pas de remplir les fonctions auxquelles il est appelé, et sa fermeté tranquille assure contre

les passions populaires le respect de la justice et des lois. Son bon sens pratique, tout préoccupé d'arrêter la décadence de la patrie, se refuse à reconnaître la distinction, pourtant si vraie et si profonde, du juste selon la nature et du juste selon la loi. Il craindrait d'affaiblir l'autorité de celle-ci en reconnaissant une autre justice que celle qu'elle proclame ; il sait, avant Pascal, que « l'art de fronder et de bouleverser les états, est d'ébranler les coutumes établies, en sondant jusque dans leur source. » Le respect des lois est la condition souveraine du bonheur de chacun et de la prospérité publique; il ne cherche pas au-delà. S'il admet des lois non écrites, c'est qu'il y a pour lui certaines règles de conduite dont la violation générale entraînerait la ruine de toute société humaine, quelle qu'elle soit. Telle est l'obligation, pour les enfans, de respecter leurs parens, et pour ceux-ci, de ne pas vivre en promiscuité avec leurs enfans. La seule raison qui, selon Socrate, interdise de pareils rapports, est d'ordre purement physiologique; mais ce sont les dieux mêmes qui punissent d'une postérité débile quiconque méconnaît les lois fondamentales établies par eux pour assurer la propagation de l'espèce.

L'ardent et perpétuel souci de Socrate pour la grandeur d'Athènes explique encore ses entretiens fréquens sur les devoirs du maître de cavalerie, sur les qualités que doit posséder un bon général, et l'importance qu'il accorde aux exercices gymnastiques, assez dédaignés, semble-t-il, par les sophistes. Mais c'est surtout l'âme des jeunes gens qu'il prétend former. Il se défie des hommes d'état du passé, les Thémistocle, les Périclès; ni leur habileté, ni leurs victoires, ni les richesses dont ils ont comblé la cité, ni les merveilles de l'art, dont ils ont couvert son sol et rempli ses monumens, n'ont empêché la décadence : ils s'y sont donc mal pris. Et Socrate cherche dans l'enseignement de la vertu, et le remède efficace, et le secret de la bonne politique. Faire des hommes se connaissant eux-mêmes, sachant ce qu'ils veulent et ce qu'ils peuvent; courageux et tempérans, exempts de colère et d'envie; instruits des bienfaits de l'amitié, en pratiquant les devoirs; capables, au besoin, d'exercer un métier plutôt que d'être à charge à leurs proches et de vivre dans une oisiveté misérable; pleins de respect pour leurs parens, de pardon pour les torts d'un frère, de piété pour des dieux bons qui ont tout ordonné en vue de notre plus grand bien et veillent avec une sollicitude incessante sur les plus petits détails de la vie humaine : voilà l'œuvre de Socrate, voilà sur quoi il compte pour régénérer sa patrie.

Voir dans Socrate avant tout un *patriote*, travaillant par la prédication morale au relèvement d'Athènes, n'oblige pas à méconnaître les autres faces de son caractère et de son génie. Il pourra, sans interrompre la mission qu'il s'est donnée, entrer par hasard dans

l'atelier de Parrhasius ou de Cliton et leur donner des conseils fort sensés sur la peinture et la statuaire; il pourra discuter avec Pistias les qualités qui font une bonne armure, avec Théodote les moyens d'attirer ou de retenir les amans; dans les heures de méditation intense et solitaire, lorsque, par exemple, à la grande surprise de l'armée, il passait tout un jour et toute une nuit debout et immobile, il déterminera l'idée générale d'une science des mœurs, il concevra, comme le veut M. Zeller, la nécessité d'une philosophie du concept; il découvrira, ainsi qu'en témoigne Aristote, les *discours inductifs* et la *définition*. Pourquoi même lui contester l'honneur d'avoir entrevu l'importance métaphysique du principe des causes finales? Pourquoi n'aurait-il pas été quelque peu physicien, géomètre, arithméticien? Xénophon nous assure que, s'il niait l'utilité de ces sciences, il ne les ignorait pas, et Platon nous le montre lisant dans sa jeunesse et critiquant le grand ouvrage d'Anaxagore.

Personnage merveilleusement complexe, douteur et dévot, disputeur et enthousiaste, apôtre et presque sophiste, trivial de langage et tout pénétré de grâce athénienne, d'extérieur grotesque et plein d'irrésistible séduction, Socrate déconcerte l'analyse de l'histoire comme il déconcertait le jugement d'Alcibiade. Il est permis de croire qu'il ne s'est livré tout entier à personne. Il se donnait à ses disciples par le côté de lui-même et dans la mesure où il les estimait capables de devenir meilleurs avec lui. Par là peut-être s'explique la divergence des témoignages que nous ont laissés Platon et Xénophon. A celui-ci, homme d'action, agriculteur et soldat, il n'aurait révélé que la partie extérieure et prosaïquement utilitaire de sa doctrine. Avec celui-là, vaste génie spéculatif, il a pu s'aventurer un jour sur les sommets métaphysiques du *bien en soi* et entrevoir les premiers contours de la philosophie des idées. Qu'importe au fond, d'ailleurs, que Socrate ait été un peu plus, un peu moins philosophe et métaphysicien? Dans l'impossibilité d'arriver à des précisions trop rigoureuses, il est équitable de lui laisser, avec un pieux souci, tout ce qu'il est possible de sa gloire. L'humanité n'a nul intérêt à éteindre ou à affaiblir, sans raison décisive, aucun des rayons qui entourent le front de ses grands hommes, et Socrate, par son rôle, par sa vie, par sa mort, est grand parmi les plus grands.

Des deux chefs de l'accusation portée contre Socrate : ne pas reconnaître les dieux de la cité, et corrompre les jeunes gens; le second s'explique en partie par l'ascendant extraordinaire que le sage exerçait sur ses disciples et qui devait singulièrement irriter plus d'un père ignorant. Il leur enseignait, prétendait l'accusation, à outrager leurs pères en leur persuadant qu'ils étaient plus habiles qu'eux, en leur disant que la loi permet de lier son père convaincu de folie et en en donnant, pour preuve, que l'homme instruit

a le droit d'entraîner celui qui ne l'est pas. — Et puis n'avait-il pas eu pour auditeurs Alcibiade et Critias, qui avaient fait tant de mal à leur patrie? Le maître doit être responsable de la corruption ou de la perversité de ses disciples; s'il leur eût enseigné la justice, jamais ils ne fussent devenus injustes. — Enfin, « il excitait ses disciples au mépris des lois établies, disant que c'est folie de choisir avec une fève les magistrats d'une république, tandis que personne ne voudrait employer un pilote désigné par la fève, ni un architecte, ni un joueur de flûte. » Et l'on rapportait encore des vers d'Homère, cités avec éloge par Socrate, desquels il paraissait conclure qu'il est bien de frapper les plébéiens et les pauvres. Au fond, c'était là le grand grief. Socrate était soupçonné de former des aristocrates pleins de mépris pour la plèbe et les institutions qu'elle s'était données. Il fut victime de la réaction démocratique qui suivit l'expulsion des Trente.

Il le fut aussi de sa croyance à son démon. Qu'est-ce que ce conseiller mystérieux? C'est encore un point sur lequel les historiens, même les plus récens, sont loin de s'accorder. On sait que Lélut, Moreau (de Tours), ont voulu faire de Socrate un fou, ou à peu près. Il aurait eu des hallucinations de la vue; la voix démonique était une hallucination de l'ouïe. Déjà, dans l'antiquité, l'auteur, quel qu'il soit, des problèmes attribués à Aristote plaçait Socrate parmi les mélancoliques (nous dirions aujourd'hui les hypocondriaques) en compagnie de Platon, d'Empédocle, d'Ajax, de Bellérophon, de Lysandre et d'Hercule (1). Socrate un malade! une pareille thèse ne se discute pas. Mais on peut être halluciné sans être fou, et Brierre de Boismont distingue fort justement les hallucinations physiologiques, c'est-à-dire non morbides, et les hallucinations pathologiques (morbides). Un jeune psychologue, M. Victor Egger, dans un livre plein d'observations personnelles et de fines analyses sur la parole intérieure, après un minutieux examen des textes, arrive à cette conclusion que Socrate eut certainement des hallucinations de l'ouïe, mais qu'elles étaient très simples, très rudimentaires, et qu'elles n'avaient pas un caractère pathologique. Il croyait entendre une voix en lui-même, sans l'extérioriser, sans la rapporter à un corps sonore, visible et tangible, et cette voix, il l'attribuait à quelque chose de surnaturel, de divin (δαιμόνιον).

Selon M. V. Egger, dont l'interprétation, très voisine d'ailleurs de celle de M. Fouillée, est à notre connaissance la plus récente, « le phénomène démonique habituel à Socrate est une manifestation originale et particulièrement vive de la parole intérieure mo-

(1) Récemment, M. Prosper Despine, se fondant sur un passage célèbre du *Phèdre*, a fait de Socrate un somnambule cataleptique.

rale. » Tous les phénomènes de conscience, quand ils sont bien distincts, ont leur expression intérieure ; c'est un fait d'expérience que nous ne pouvons penser sans parler intérieurement notre pensée; la parole intérieure est l'intermédiaire constant, sinon nécessaire, entre le fait mental proprement dit, et le langage articulé. Si l'on est, comme Socrate, convaincu de l'existence d'une providence se révélant fréquemment aux hommes par des signes particuliers ; si l'on croit être parmi ceux que les dieux favorisent spécialement de ces manifestations, on en viendra naturellement à faire deux parts de sa vie morale. Tout ce qui est l'œuvre de la réflexion, de la délibération, on se l'attribue à soi-même; c'est le domaine de la personnalité. Tout ce qui jaillit soudainement des sources inconscientes de la spontanéité, — répugnances instinctives, pressentimens inexplicables, inspirations de conduite dont on n'aperçoit pas les motifs, — on le rapporte à l'influence immédiate de la divinité. Et comme la Providence ne peut vouloir que le bien de ceux sur qui elle veille, on ne saurait manquer de bonnes raisons pour se féliciter d'avoir écouté ses ordres. Socrate ne s'est jamais repenti de son obéissance aux avertissemens démoniques ; toujours il s'est trouvé qu'ils l'avaient conseillé pour le mieux : n'est-ce pas qu'un pieux optimisme le disposait par avance à tourner quand même en bienfaits tous les événemens, fût-ce la mort, lorsqu'ils étaient pour lui l'effet de sa soumission docile à la voix surnaturelle?

De tous les phénomènes psychiques qu'accompagne la parole intérieure, ce sont les prescriptions de la conscience morale qui prennent le plus naturellement l'apparence d'une *voix*. Il semble que la loi morale parle à la seconde personne : Tu dois faire ceci, tu dois t'abstenir de cela. De là la tendance à l'objectiver. Il semble aussi qu'elle soit plus généralement une interdiction qu'un ordre d'agir. « Tel est, remarque judicieusement M. V. Egger, le principal aspect de la morale rationnelle; la satisfaction légitime est un sentiment moins vif que le remords ; la plupart des doctrines morales insistent plus sur les défenses que sur les obligations positives ; les premières sont incontestablement plus nettes et plus strictes, et, le plus souvent, elles sont données comme le commencement et le principal, sinon comme le tout du devoir. » Aussi s'explique-t-on que d'après un texte formel de Platon, le signe divin auquel obéit Socrate *s'oppose* toujours et *n'incite* jamais.

En conséquence, conclut M. V. Egger, le *veto* divin, sous sa forme la plus ordinaire, n'était autre chose qu'un sentiment vif et inexpliqué d'éloignement que Socrate éprouvait subitement pour l'action qu'il se préparait à faire ou pour les paroles qu'il allait prononcer. Ce phénomène d'*empêchement divin* ne pouvait se produire sans être, quelquefois au moins, exprimé entièrement, ne

fût-ce que par un monosyllabe, comme le mot *non*. Expression d'un sentiment, cette parole devait être alors sur un ton assez élevé ; étant vive et subite, elle avait les caractères d'une voix étrangère ; et, n'étant pas localisée au dehors, elle ne paraissait pas avoir un lieu d'origine distinct de l'âme même qui la percevait. « Tantôt donc, Socrate appelait le *veto* divin une *voix*, parce qu'il avait réellement entendu quelques mots; tantôt, quand le phénomène avait été silencieux, il pouvait encore l'appeler ainsi par analogie, ou, comme on dit aujourd'hui, par association d'idées. »

Cette interprétation du *démon* est fort ingénieuse ; elle ne diffère pas essentiellement de celle de M. Zeller, pour qui le fond réel du phénomène se réduit à ceci : « C'est que Socrate éprouvait assez fréquemment un sentiment inexplicable pour lui-même, ne reposant nullement sur une réflexion consciente, et dans lequel il voyait un signe démonique, un indice divin qui l'empêchait d'exprimer une pensée ou de réaliser un dessein. » M. Zeller n'admet pourtant pas que le *démon* soit proprement la voix de la conscience, parce que ses défenses ont souvent pour objet des actes insignifians où la moralité n'a rien à voir. Ainsi Socrate va passer un ruisseau ; la voix intérieure l'avertit de n'en rien faire ; et cependant, ni le devoir, ni l'intérêt du philosophe ne paraissent ici engagés. Dans d'autres circonstances, le *démon* suggère à Socrate les conseils qu'il donne à ses amis pour leur conduite : or, semble-t-il, la conscience a bien assez affaire de nous diriger nous-mêmes, sans se mêler encore de la direction d'autrui. — M. V. Egger ne voit dans ces cas, difficiles à concilier avec sa thèse, que des exemples de l'ironie familière à Socrate. Le démon était alors invoqué en souriant, par forme de plaisanterie, ou pour faire plus aisément accepter, en évitant toute discussion, quelque avis salutaire (1). — Le danger de cette explication, c'est qu'il n'y a guère moyen de décider sûrement quand Socrate est ironique et quand il ne l'est pas. M. Zeller accorde bien que, chez Xénophon et Platon, on parle du *démon* « sans mystère et sans solennité, dans un langage tout à fait simple et même enjoué. » Il n'en est pas moins vrai qu'on le prend toujours au sérieux; c'est quelque chose d'énigmatique, d'extraordinaire, de tout à fait inconnu jusqu'alors, et une preuve toute particulière de la protection divine. Nous cherchons vainement, dans les textes mêmes de Platon, trace d'ironie. Nous inclinerions donc à penser, avec M. Zeller, que le démon n'est pas exclusivement la

(1) « A peu près, dit M. V. Egger, comme les grands-pères d'autrefois disaient aux enfans : « Mon petit doigt m'a dit cela, » ce qui coupe court à toute discussion. Ce rapprochement est d'autant plus légitime, que le petit doigt est un δαίμων très ancien, dont on a écrit l'histoire. » Voyez l'étude de M. Gaston Paris sur *le Conte du Petit Poucet*.

voix de la conscience morale, mais qu'il traduit, sous une forme personnelle, tout ce que la réflexion est impuissante à expliquer. C'est bien vraiment « le sentiment de la convenance d'une action, quand ce sentiment atteint une certaine intensité, mais n'est pas arrivé à une connaissance claire des raisons sur lesquelles il repose;.. un sentiment qui se révèle dans les circonstances les plus diverses de la vie, dans les plus petites comme dans les plus graves. » Et, comme Socrate croit aux oracles, le démon est pour lui un oracle intérieur, au sens littéral de l'expression. Seulement, il ne veut pas que l'on demande aux oracles les connaissances que l'on peut acquérir par ses propres forces; aussi sa foi au démon ne le dispense-t-elle d'aucun effort d'intelligence pour découvrir ce qu'il peut de la vérité, d'aucune prévision raisonnée quant aux conséquences de ses actes. Il y a plus; même dans les cas où cette prévision raisonnée n'est pas possible, il n'a pas besoin de consulter l'oracle, qui, alors, parle de lui-même, et c'est là la faveur particulière, la grâce spéciale dont Socrate a la conviction d'être l'objet. — Superstition! dira-t-on. Mais Socrate est superstitieux, et il faut le prendre comme il est. Superstition, d'ailleurs, fort épurée, et, dirions-nous volontiers, très philosophique, car elle a pour principe la connaissance de soi-même et l'intuition, confuse encore, que dans ce monde tout intime de pensées, de tendances, de volitions, bien des choses ne sont pas notre œuvre; que, sous la claire surface de la conscience, coule une vie profonde dont parfois un flot soulevé vient se mêler, d'incompréhensible manière, au cours de la réflexion et du libre arbitre pour en modifier insensiblement ou brusquement la direction. Ce que nous nommons l'inconscient, Socrate l'appelait le divin.

Et ce fut sans doute ce qui le perdit. Un δαιμόνιον mystérieux, mal défini, qui n'avait ni forme ni temples, ni statues, ni sacerdoce traditionnel, devait inquiéter la religion d'état. Le Grec aime à voir clair dans ses divinités. Il veut savoir précisément quels sont leurs attributs, leur généalogie, les rites de leur culte, les noms sous lesquels elles préfèrent être invoquées, ce qu'il a à espérer ou à craindre de chacune d'elles. La religion est tellement mêlée à la vie sociale et politique des cités païennes, qu'un dieu nouveau, surtout un dieu qui n'a pas d'histoire, est comme un attentat à la sûreté publique. Quelle est au juste sa puissance? Ne va-t-il pas attirer sur le peuple la colère des anciens dieux, jaloux de protéger seuls la ville qui s'est mise sous leur sauvegarde? M. Zeller fait remarquer, il est vrai, qu'à l'époque où Socrate fut condamné, la religion nationale avait beaucoup perdu de son empire, et que les poètes, Aristophane par exemple, avaient impunément, sur le théâtre, tourné les dieux en ridicule. Mais l'impiété d'un poète ne tire pas

à conséquence; tout, ou à peu près tout, est permis à la scène, devant un auditoire que l'ivresse a affranchi de toute loi, *potus et exlex*. — On observe encore que Socrate n'a jamais nié l'existence des divinités d'Athènes, et Xénophon nous le montre même fort dévot. Comment l'inoffensive croyance à son démon aurait-elle pu faire méconnaître à ce point son caractère et sa piété? Mais la piété des philosophes est toujours suspecte au vulgaire; il la soupçonne de n'être qu'une concession dédaigneuse à des superstitions qu'ils réprouvent ou qu'ils interprètent à leur façon. Socrate n'était peut-être pour la majorité de ses juges qu'un hypocrite pensant et même disant tout bas ce qu'avaient dit tout haut Anaxagore et Protagoras. Son ironie perpétuelle pouvait faire douter de la sincérité de son culte. Enfin, aigrie par ses longs malheurs, irritée contre les instituteurs nouveaux de la jeunesse, persuadée qu'un retour à l'ancienne discipline rendrait à Athènes et ses vertus passées et sa grandeur évanouie, la démocratie frappa dans Socrate le plus populaire de ces sages qui avaient si profondément changé les mœurs, les idées, la religion. On n'avait pu atteindre Protagoras, Anaxagore; mais les rancunes étaient restées vivaces : Socrate paya pour eux. La réaction politique fit mourir le maître d'Alcibiade et de Critias, l'ennemi du gouvernement *par la fève;* la réaction religieuse fit boire la ciguë à l'héritier apparent de cette race impie des philosophes, à qui les dieux des ancêtres ne suffisaient plus.

III.

Nous ne saurions avoir l'intention, dans les limites étroites de ce travail, d'aborder tous les points sur lesquels les appréciations de M. Zeller nous ont paru devoir être ou complétées ou redressées. Nous avons choisi les plus importantes, au risque peut-être de répéter bien des choses abondamment connues. D'autre part, il n'y aurait qu'un médiocre intérêt à suivre l'éminent historien à travers les petites écoles socratiques: Platon et Aristote ne peuvent être l'objet de quelques lignes, ni même de quelques pages; la traduction que nous avons sous les yeux s'arrête, d'ailleurs, au seuil du platonisme. Nous n'aurions guère qu'à approuver dans l'exposition que fait M. Zeller de cette grande philosophie, mais nous ne craignons pas d'avouer notre préférence pour la belle et profonde étude de M. Janet sur la dialectique de Platon et pour l'interprétation magistrale, encore qu'un peu systématique, de M. Fouillée. Le volume consacré à Aristote ne fait oublier ni l'œuvre désormais classique de M. Ravaisson, ni les travaux si remarquables à des titres différens de MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Vacherot, Waddington, Ch. Lévêque, Ollé-Laprune. A l'égard d'Épicure, l'injustice de M. Zeller

a été à bon droit relevée, même par des Allemands. Sans parler de sa morale, qui n'a pas mérité tous les anathèmes dont on l'a chargée, il faut reconnaître que nul philosophe dans l'antiquité ne proclama aussi nettement qu'Épicure l'indépendance souveraine du libre arbitre. S'il se fit des dieux une conception assez grossière, il ne fut pas un athée; bien plus, il veut qu'on aime et qu'on honore les dieux pour leur seule perfection et quoiqu'on ne leur soit redevable d'aucun bienfait; il est l'ancêtre, assez inattendu, de la doctrine du pur amour.

La partie de l'ouvrage de M. Zeller qui traite de l'école d'Alexandrie passe généralement pour la moins remarquable. Pour cette période encore la critique française, avec MM. Jules Simon, Vacherot, Ravaisson, — et nous ajouterons l'auteur d'un savant travail sur Origène, M. Jacques Denis, — nous paraît l'emporter sur la critique allemande. Cette curieuse et grande époque néoplatonicienne mériterait d'être étudiée à la lumière des plus récentes découvertes de l'érudition sur les religions orientales. L'influence du génie de l'Orient sur l'esprit grec, trop contestée peut-être par M. Zeller, est surtout manifeste à partir du IIIe siècle après Jésus-Christ; quel beau sujet pour tenter un orientaliste philosophe!

Ce qu'on louera sans réserve dans l'œuvre de M. Zeller, c'est l'étendue et la sûreté des informations, le discernement lumineux dans les problèmes si délicats d'authenticité et de chronologie. La science condensée dans les notes est du meilleur aloi. Mais, même en ces matières d'érudition, nous aurions mauvaise grâce à nous montrer trop modestes. Depuis l'impulsion féconde imprimée par Victor Cousin, que de savantes monographies, quelques-unes définitives, sur les points les plus obscurs, les doctrines les plus contestées de la philosophie grecque! Pourquoi, par exemple, M. Zeller mentionne-t-il à peine, ou même passe-t-il entièrement sous silence des thèses aussi remarquables que l'*Anaxagore* de M. Ch. Zévort, l'*Antisthène* de M. Chappuis, le *Démocrite* de M. Liard?

En rappelant que nous avons chez nous, dispersés dans maints travaux de premier ordre, les élémens d'une histoire de la philosophie grecque égale, sinon supérieure à celle de M. Zeller, nous n'avons nulle intention de diminuer la gloire de celui-ci. Il lui reste d'avoir entrepris et mené à bien une œuvre aux proportions grandioses, qui découragera pour longtemps les efforts de quiconque serait tenté de la recommencer. C'est, pour tout dire, un monument digne de ce merveilleux développement de la pensée spéculatrice qui va de Thalès à Proclus, et qui est l'honneur de l'esprit humain.

L. CARRAU.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET

LA DÉMOCRATIE

J'ai traité successivement ici même, au cours de ces dernières années, de la plupart des changemens intervenus dans l'ordre scolaire et dans les méthodes d'enseignement. Il me restait, pour clore cette série d'études, à les résumer sous un titre qui en marquât bien l'idée générale et qui en fît ressortir l'unité. J'ai choisi celui-ci : *l'Instruction publique et la Démocratie*, n'en trouvant pas de plus exact ni de mieux justifié. Peut-être, après m'avoir lu, ne le jugera-t-on pas trop ambitieux.

I.

Qu'est-ce, en effet, que l'histoire de l'instruction publique depuis sept ou huit ans, sinon un incessant et tyrannique effort de la démocratie pour mettre la main sur la jeunesse, pour l'asservir à son culte et la courber sous son joug?

Après la guerre et jusqu'en 1877, malgré le courant d'opinions qui portait tant de gens alors à rejeter sur toutes nos institutions, les unes après les autres, la responsabilité de nos malheurs, les pouvoirs publics n'avaient pas jugé prudent d'apporter de grands changemens à notre organisation scolaire. Sans doute, le régime existant n'était pas sans défauts; il y fallait des retouches. Nos programmes présentaient plus d'une lacune, et presque partout, matériellement, l'argent manquait. Mais ce régime, en somme, n'était pas si défectueux, ayant formé plusieurs générations de savans et de

lettrés qui, sans compter même celle de 1830, n'ont pas fait trop mauvaise figure dans le monde. Il avait surtout un grand mérite : il était éprouvé; parmi tant de choses qui passent, il avait duré; parmi tant de ruines accumulées depuis le commencement de ce siècle, il s'était maintenu dans les grandes lignes et l'esprit général de sa fondation. Déjà, d'ailleurs, sous les régimes antérieurs, et particulièrement dans les dernières années de l'empire, l'instruction publique, à tous ses degrés, s'était vue l'objet d'une vigoureuse impulsion et la route, on peut le dire, avait été largement ouverte à toutes les réformes compatibles avec le bon ordre des finances, le souci des saines traditions universitaires et le respect de la liberté de conscience. Dans l'ordre de l'enseignement primaire, la loi de 1833, la loi Guizot, avait jeté les bases d'une organisation infiniment plus large et plus régulière que celle du premier empire et de la restauration. En 1867, une autre loi, pour ne citer que la plus importante de cette période, était intervenue pour donner aux écoles de filles le caractère légal qui leur manquait encore et pour étendre à tous les indigens reconnus le bénéfice de la gratuité. Par la création d'écoles de hameau et par la multiplication des cours d'adultes (1), cette même loi, sans aller jusqu'à l'obligation, avait mis à la portée de toutes les bonnes volontés les connaissances élémentaires.

Dans l'ordre secondaire, la création, en 1865, d'un nouvel enseignement, dit spécial, parce qu'il devait varier suivant les régions et leurs besoins particuliers, semblait avoir répondu d'avance à ceux qui reprochaient à l'université de ne préparer qu'aux carrières libérales et de faire plus de bacheliers que de négocians, d'industriels ou d'agriculteurs. Très combattu dans le principe par une partie du corps universitaire, qui ne voyait pas sans déplaisir ce rival s'élever à côté de lui, suspect à l'administration elle-même, dont il dérangeait les habitudes, ce nouvel enseignement s'était néanmoins très rapidement développé. A la fin de l'empire, il avait conquis une vingtaine de villes qui avaient eu l'esprit de transformer leurs mauvais collèges classiques en excellens collèges spéciaux; en 1875, il comptait dans ces établissemens plus des deux cinquièmes de la population scolaire.

Sous ce rapport, il n'y avait donc que d'heureux résultats à constater. Quant aux humanités, si malmenées et décriées qu'elles fussent déjà par des publicistes qui en ont fait depuis leur *mea culpa*, leur belle ordonnance était toujours la même, et plus que jamais, au lendemain de nos revers, elles apparaissaient à tous les

(1) De 4,294, ils s'élevèrent en quelques mois à 24,080.

esprits un peu prévoyans comme un refuge et comme une espérance. Il semblait qu'on dût les chérir et les cultiver en proportion même de notre infortune et qu'elles fussent appelées à jouer, dans l'œuvre de notre relèvement, un rôle singulièrement actif. Qui mieux qu'elles, en effet, pouvait parler de devoir et de patrie, d'honneur et de gloire à une jeunesse éprouvée par tant d'émotions douloureuses et prédisposée, par son état d'esprit même, à la désolante contagion des doctrines pessimistes? Toujours est-il qu'elles furent respectées dans leur ensemble, et que l'on se contenta, M. Jules Simon lui-même, d'y introduire un très petit nombre de réformes et d'y donner plus d'importance à de certaines parties, comme les langues vivantes et la géographie.

L'enseignement supérieur appelait moins de changemens encore: ayant reçu depuis quelques années une orientation nouvelle, il ne lui fallait, pour se développer dans le sens d'une large culture scientifique, qu'une plus grande libéralité des chambres à son égard. Par ses cours publics, il maintenait les traditions d'élégance et de bon goût, de vive et claire érudition dont s'est toujours honorée la chaire française; par ses conférences et ses exercices didactiques, il commençait à former un noyau d'élèves studieux et réguliers. Le seul reproche auquel il prêtât, et qu'un grand nombre de familles ne laissaient pas de lui adresser, c'était son indifférence en matière religieuse et ses tendances positivistes. Mais le remède en ce point n'était pas difficile à trouver. Déjà, pour donner satisfaction à de respectables scrupules, le législateur avait supprimé le monopole universitaire aux deux premiers degrés d'enseignement; restait à l'abolir complètement, pour qu'en face de nos facultés, stimulées par la concurrence, pussent se former de nouveaux établissemens, animés d'un autre esprit et répondant à d'autres besoins. L'assemblée nationale y pourvut par la loi du 15 avril 1875, couronnant ainsi l'œuvre de ses devanciers par un acte de libéralisme et d'équité devant lequel, à part quelques jacobins, tous les partis s'inclinèrent.

Mais voici le 16 mai, et bientôt après les élections. Les 363 rentrent à la chambre suivis de beaucoup d'autres : la démocratie triomphe, et bien complètement cette fois. Elle peut tout oser désormais, car elle n'a plus devant elle qu'une minorité réduite à l'impuissance avant même d'être mutilée par un odieux système d'invalidations, et, pour la retenir dans ses entreprises, il lui faudrait un frein qui lui manque et des scrupules qu'elle ignore. Aussitôt, en effet, l'attaque commence. Par où? C'est ici qu'il faut admirer le régime et que du premier coup il donne sa mesure. Depuis une trentaine d'années, grâce à la loi de 1850, l'état vivait en France

à peu près tranquille du côté de l'église. L'accord n'était peut-être qu'apparent entre les deux puissances; l'inévitable antagonisme né de l'incompatibilité de leurs doctrines et de leurs intérêts subsistait toujours. Néanmoins elles avaient signé la paix; un contrat solennel, fondé sur des concessions réciproques, avait mis un terme à la guerre religieuse, et l'on pouvait croire enfin résolu chez nous l'éternel problème du sacerdoce et de l'empire. Grand bienfait pour un pays livré d'ailleurs à tant d'autres contentions.

Cette paix, à quelle condition l'état l'avait-il obtenue et de quel prix la payait-il? Pouvait-on lui reprocher d'avoir abandonné une portion quelconque du domaine public, un droit essentiel? En aucune façon. La liberté d'enseignement n'était pas seulement le vœu de l'église, c'était celui d'un très grand nombre de Français et le corollaire naturel de beaucoup d'autres libertés auxquelles ils aspiraient ou dont ils jouissaient déjà. Tout se tient en politique; il y a des époques de privilège et de monopole; il en est d'autres où la concurrence et le retour au droit commun s'imposent. Or, pouvait-on, en 1850, le lendemain d'une révolution qui s'était faite au cri de : Vive la liberté! opposer un *Non possumus* inflexible aux revendications d'une partie de la nation? Pouvait-on, — alors qu'on venait d'un coup, sans précaution aucune, d'abandonner même aux illettrés le droit de suffrage; — le gouvernement, les chambres pouvaient-ils continuer à se retrancher derrière la vieille formule de l'état enseignant, pour refuser aux Montalembert et aux Falloux le droit d'ouvrir des écoles et d'y installer les maîtres de leur choix? Manifestement, cela n'était plus admissible; l'Université, — corporation, corps fermé, s'opposant au nom d'un intérêt supérieur à toute concurrence, — avait eu sa raison d'être après la révolution. Mais il s'agissait bien de liberté dans ce temps-là, il s'agissait de vivre, de renaître, de sortir du chaos; il fallait jeter toute la jeunesse dans un moule uniforme et la pétrir à nouveau pour rendre à ce pays son ancienne unité, pour lui refaire une âme. Qu'importait que le moule fût trop étroit, la discipline trop militaire, la centralisation excessive? Il n'était qu'une corporation laïque pour disputer les générations nouvelles aux débris des vieilles corporations enseignantes. Avant le 18 brumaire, on pouvait déjà prévoir le moment où ces corporations auraient regagné dans le domaine de l'enseignement tout le terrain qu'elles avaient perdu depuis 1789. Beaucoup de leurs membres étaient rentrés individuellement et s'étaient remis à l'œuvre.

« Presque partout, dit un rapport de l'an VI, des prêtres fanatiques se sont emparés de la jeunesse. » « Dénués de tout secours, écrivait le ministre de l'intérieur à la même époque, les institu-

teurs républicains ne peuvent supporter la concurrence avec les instituteurs privés que favorisent tous les préjugés. A côté d'eux s'élèvent avec audace une foule d'écoles privées, de maisons d'éducation particulières où l'on professe impunément les maximes les plus opposées à la constitution et au gouvernement. » A Pontlevoy, les bénédictins n'avaient jamais cessé de diriger les études, et, dès le 9 thermidor, ils avaient vu toute leur ancienne clientèle leur revenir. A Sorèze, les dominicains ; à Vendôme et à Juilly, les oratoriens avaient reparu ; à La Flèche, les frères de la doctrine chrétienne réunissaient déjà près de deux cents élèves. De tous côtés enfin, les rapports de police et d'administration signalaient au gouvernement la répugnance de plus en plus marquée des populations pour les écoles publiques primaires ou centrales, et leur goût de plus en plus vif pour les établissemens concurrens dirigés d'après les principes et les vues de l'ancienne pédagogie par des prêtres ou par des personnes généralement peu favorables au régime établi. Bref, entre le pays et son gouvernement, sur cette question primordiale de l'éducation, le désaccord allait s'accentuant de jour en jour ; entre les quelques milliers d'individus qui formaient la France officielle et les millions de pères de famille dont se compose la vraie France, l'antagonisme n'existait pas seulement à l'état latent : c'était la guerre.

Tout au rebours aujourd'hui : non-seulement ce danger n'existe plus depuis bien des années, non seulement l'œuvre de la révolution n'est plus en cause, mais le péril serait bien plutôt dans l'exagération des principes et de l'esprit révolutionnaires. En 1870 et 1871, quand la France agonisait, d'où lui est venu le coup qui la devait achever? Qui s'est jetée sur elle pour lui planter un poignard dans le dos, pendant qu'elle faisait encore tête à l'ennemi? Ce n'est pas la Vendée, j'imagine ; elle était tout entière aux armées, disputant pied à pied le sol national à l'envahisseur ; ce ne furent pas davantage les partisans du régime déchu, le gouvernement de la défense nationale n'eut pas de plus intrépides défenseurs. Si la république faillit périr alors, c'est de ses propres mains, et c'est dans les rangs de ses adversaires qu'elle trouva ses plus fermes soutiens.

Mais que font ces choses, et qu'importent ces souvenirs à la démocratie? Elle n'a pas de mémoire, elle n'a que des appétits ; elle ne se pique ni de générosité ni de délicatesse, — ce sont là vertus d'ancien régime. Elle est arrivée, elle veut jouir ; elle règne : que chacun s'incline et se soumette. Elle pratique l'opportunisme, et depuis dix ans, l'opportunisme lui répète sur tous les tons que « le cléricalisme, c'est l'ennemi. » Donc sus au clergé! sus aux congré-

gations! sus aux jésuites surtout! Car tel est son bon plaisir, et cy veut le souverain, cy veut la loi.

D'ailleurs n'a-t-elle pas, comme autrefois la royauté, d'habiles légistes pour colorer ses usurpations d'une apparence de droit, un parlement plus docile que celui de Louis XIV pour les sanctionner, et si, par hasard, la justice était saisie, le plus aimable des conseils d'état pour juge unique et... désintéressé? Qu'a-t-elle à craindre? Avec de pareils instrumens, on peut tout oser. Une seule difficulté : qui sera l'exécuteur? Qui endossera cette vilenie d'aller prendre au collet, sans l'ombre d'une provocation, d'un prétexte même, des citoyens parfaitement tranquilles et de les jeter hors de chez eux, comme gens sans foyers et sans aveu? Dans une foule en délire, on trouve toujours des hommes de bonne volonté pour achever la victime; il n'y en a jamais qu'un pour lui porter le premier coup.

Mais déjà l'homme est trouvé. A défaut d'idées, il ne manque pas de savoir-faire et, dans le royaume des 363, il n'a pas eu de peine à devenir quelqu'un. Il lui a suffi pour cela de monter souvent à la tribune et de l'occuper longtemps. Au début, il parlait mal, mais les chambres ne sont pas difficiles aujourd'hui et pour les prendre il n'est pas nécessaire d'être un Berryer; avec un peu de faconde on leur fait aisément illusion. Il se formera d'ailleurs à force d'exercice et de travail opiniâtre. En attendant, le voilà ministre, après Gambetta! Vivant, il intriguait contre lui; mort, c'est lui qui fait son oraison funèbre et qui lui succède. Quel coup de partie! n'avoir, dans tout son passé de journaliste qu'un mot, un seul, en dix ans; dans son passé d'avocat que quelques méchantes plaidoiries; s'être montré, comme administrateur, d'une incapacité notoire; et, sur de pareils fondemens, avoir su bâtir, en quelques années, sa fortune! Manifestement, cet homme est très fort, en un sens au moins : il possède les deux plus grands leviers qui soient au monde, l'âpre volonté de parvenir et l'inébranlable résolution de rester. A ce portrait, ai-je besoin d'ajouter un nom, et qui n'a reconnu M. Ferry?

Nul, en effet, n'était en meilleure « posture » pour prendre dans la question religieuse une offensive hardie, ni plus propre à servir en ce point les rancunes de la démocratie. Nul surtout ne comprit mieux, ne vit plus clairement tout le profit qu'il y avait à tirer de l'entreprise. Le conflit rouvert, la lutte engagée, qui pourrait désormais lui disputer la première place? Il devenait le ministre nécessaire, le *leader* incontesté de la majorité; il la tenait par les liens d'une mutuelle complicité, il la rivait pour plusieurs années, par une sorte de forfait, à sa propre fortune. Quelle séduisante perspective; et comment hésiter?

Aussi n'hésite-t-il pas ! En quelques semaines, sans enquête et sans consultation préalable, il improvise deux énormes projets de loi : l'un sur la réorganisation des conseils universitaires, l'autre, « relatif à la liberté d'enseignement, » par antiphrase, bien entendu ; car la liberté n'est ici qu'une vaine et captieuse étiquette, bonne tout au plus pour en imposer aux badauds, et ce qu'on poursuit au fond, l'idée maîtresse, le but commun de ces deux projets, c'est le rétablissement du monopole universitaire. On ne l'avoue pas sans doute : il serait trop dur de s'infliger à soi-même, à trois ans de distance, un pareil démenti. Mais comment s'y tromper ? Dans la pensée du législateur de 1850, le conseil supérieur de l'instruction publique ne devait pas être un simple conseil universitaire ; il devait être, suivant l'heureuse expression de M. le duc de Broglie, « le conseil de la société, de la grande famille française ; » dès lors il importait qu'il fût libéralement ouvert aux représentans de toutes les forces sociales, et spécialement de l'église, de cette noble église de France, qui, pendant tant d'années, avait assumé dans ce pays la charge de l'éducation nationale.

A ces motifs, d'une portée générale et philosophique en même temps que fondés sur notre histoire, s'ajoutait d'ailleurs une autre raison, tirée celle-là des attributions disciplinaires et contentieuses des conseils universitaires, et dont les républicains de 1848 eux-mêmes avaient reconnu toute la force.

« Tant que la liberté d'enseignement n'a pas existé, disait alors M. Jules Simon, tout professeur était justiciable de l'université. Aujourd'hui, il n'en saurait plus être ainsi. S'il est nécessaire de placer auprès du ministre un comité consultatif, on ne saurait, sans violer la constitution, composer ce corps de membres de l'université. C'est là sans doute une vérité d'évidence et qu'on nous dispensera de démontrer. »

Tout autre est le point de vue, ou plutôt l'argumentation de M. Ferry. A ses yeux, la société n'existe pas par elle-même ; elle n'a ni ne saurait avoir de vie propre, indépendante, avec ses besoins particuliers, ses intérêts, ses habitudes, ses traditions, ses croyances ; elle se confond et s'absorbe dans l'état, seule entité réelle et seul corps doué de véritables organes. Pourquoi lui donner des représentans, lui reconnaître je ne sais quel droit de contrôle sur les méthodes et sur les matières d'enseignement ? Quelle serait d'ailleurs la compétence de ces représentans ? La mission des conseils universitaires est avant tout « pédagogique ; » donc il n'y doit figurer que des pédagogues.

Quant à l'objection de M. Jules Simon, la belle affaire, en vérité ! Si l'enseignement libre ne trouve plus dans une assemblée de *scho-*

lars les mêmes garanties de lumière et d'impartialité qu'autrefois, tant pis pour lui ! L'important, c'est que l'université soit armée, c'est de remonter le courant, de restituer à la chose publique, dans le domaine de l'enseignement, « la part d'action qui doit lui appartenir et qui va s'amoindrissant, depuis bientôt trente ans, sous l'effort d'usurpations successives. »

Le règne des forces sociales n'a que trop duré, l'état ne lui a fait que trop de concessions. Assez et trop longtemps, la magistrature, le conseil d'état, le clergé, — le clergé surtout, — ont eu leur part dans la direction de l'enseignement public et dans sa discipline. Au tour des pédagogues maintenant, tous mandarins comme en Chine, tous ou presque tous fonctionnaires (1), tous à l'alignement et sous le niveau. C'est ainsi que l'opportunisme au pouvoir entend la liberté, et le voilà bien pris au naturel et sur le fait, dans cette belle invention de faire largesse à des maîtres d'école avec l'héritage des Bonnechose et des Darboy.

Considérez-le maintenant dans son autre projet. Tout à l'heure, c'était le clergé séculier qui était en cause et qu'il s'agissait d'évincer. Mais on ne faisait que l'écarter, on ne touchait pas à sa constitution. Ici, c'est l'ensemble des congrégations non autorisées qu'on vise et c'est à leur existence même, en tant que maisons d'éducation, qu'on s'attaque.

Le fameux article 7 est formel. « A l'avenir, nul ne sera plus admis à participer à l'enseignement public ou libre, ni à diriger un établissement de quelque ordre que ce soit ou à y donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée. » C'est-à-dire, en bon français : Il existe actuellement en France 141 congrégations non autorisées, 125 de femmes et 16 d'hommes; nous les frappons d'incapacité. Ces congrégations possèdent 640 établissemens; nous les fermons comme insalubres. Ces établissemens comptent près de 62,000 élèves et de 6,000 professeurs; ceux-ci, nous les mettons à pied; ceux-là, nous les invitons à se pourvoir ailleurs. Dans le nombre de ces derniers, 9,000 recevaient gratuitement tous les soins de l'âme et du corps; nous les renvoyons sans indemnité dans leur famille.

Telle est, en fait, dégagée de la mauvaise phraséologie ministérielle, la portée vraie de cette loi de « liberté. » D'un coup, brutalement, elle frappe 67,000 individus, par conséquent, 67,000 familles dans leurs croyances et dans leurs intérêts, sans compter les milliers de citoyens atteints dans leurs goûts et dans leurs sympathies.

A-t-elle au moins le droit pour elle, à défaut de la justice, et les

(1) M. Jules Ferry, dans son projet primitif, avait écarté jusqu'à l'Institut, comme incompétent, sans doute.

précédens pour suppléer à ce qui lui manque sous le rapport de la raison et de l'équité? Le droit, les précédens monarchiques assurément; les ordonnances de 1828 et les arrêts de 1762 sans doute, Louis XV et Charles X, c'est certain; Napoléon encore. Mais que viennent faire ici ces souvenirs historiques, cette évocation d'une législation abolie, d'un passé mort et enterré depuis plus d'un quart de siècle? Et quelle est cette comédie? Le gouvernement de la république française répudiant l'exemple et les erremens de ses prédécesseurs de 1848 pour ressusciter ceux du premier empire et ceux de la restauration? En vérité, pour réduire ses défenseurs à de si pauvres argumens, il fallait que la cause fût bien mauvaise.

Elle n'était pas défendable, en effet, ni quant au droit, ni quant à la justice, ni quant à la politique elle-même, et, pour la gagner devant le parlement tout entier, il eût fallu que celui-ci fût réduit, au préalable, à l'état de vassalité. Or, si les temps étaient déjà venus pour la chambre, l'heure n'avait pas encore sonné pour le sénat. Il lui restait de sa jeunesse une certaine force de résistance, contre laquelle vinrent échouer, — ô miracle! ô souvenir antédiluvien! — tous les sophismes et toute l'industrie de M. Ferry.

On sait le reste et je ne le rappelle ici que pour mémoire. Jadis, quand un cabinet avait été battu dans l'une ou l'autre chambre sur un article de loi d'une certaine importance, de deux choses l'une: ou il retirait son projet ou il se retirait lui-même. C'était l'usage: mais à qui venait de si bien jongler avec le droit écrit que pouvait importer la coutume? M. Ferry, tranquillement, prit des décrets, rendit un ukase, et tout fut dit. Au lieu de l'interdiction d'enseigner, les congrégations subirent une expulsion violente. L'article 7 leur laissait la vie en commun, en terre française, sur ce sol naguère arrosé du sang de leurs otages et de celui de leurs élèves. Il leur fallut, de par les décrets, se disperser, chassés brutalement, comme des malfaiteurs, dans le même temps que les portes de la France, en attendant celles du parlement, s'ouvraient devant leurs assassins. C'est alors qu'on vit ce spectacle édifiant: des officiers généraux réduits à mettre le siège devant d'inoffensives chartreuses; des préfets en grand costume et des maires revêtus de leur écharpe faire le métier de recors et de crocheteurs, et, pour couronner par une dernière iniquité cet ensemble de mesures violentes, le tribunal des conflits, cette haute juridiction, décider à la majorité d'une voix, que les seules lois existantes applicables aux congrégations sous la république étaient les lois de la monarchie.

Ainsi finit, par une exécution militaire suivie d'une parodie de jugement, le premier acte de ce malheureux conflit entre l'église et l'état.

II.

De l'expulsion des jésuites à la réforme des études classiques, il n'y avait qu'un pas et ceci devait nécessairement conduire à cela. La démocratie n'a jamais beaucoup aimé les lettres, et, chaque fois qu'ils ont été les maîtres en ce pays, ses serviteurs ne les ont pas ménagées. En 1793, la Convention ne se contenta pas de supprimer les collèges et de prendre leurs biens, elle prétendit substituer à l'ancienne organisation des études un régime entièrement nouveau. On avait cru jusque-là que rien ne valait, pour la culture de jeunes intelligences, le commerce des anciens; et le *Ratio studiorum* des jésuites avait traversé le XVIIIe siècle, et l'*Encyclopédie* sans en être entamé: la révolution elle-même, à ses débuts, l'avait respecté. Dans tous les projets d'instruction publique qui datent de l'époque jacobine, ce qui éclate à chaque ligne, au contraire, c'est le ferme propos d'affaiblir le plus possible et de restreindre la partie littéraire au profit des sciences. Condorcet, dans ses Instituts, voulait « faire des hommes modernes, adapter les intelligences aux nécessités du temps présent, » et s'il n'allait pas, comme le brillant et paradoxal auteur de *la Question du latin*, jusqu'à supprimer entièrement l'étude des littératures anciennes, il la tenait déjà pour « plus nuisible qu'utile. »

Lakanal et Daunou obéissaient aux mêmes préventions lorsque, dans leurs programmes pour les écoles centrales, ils réduisaient de huit à quatre le nombre des années consacrées à la grammaire et aux belles-lettres.

Le nouveau conseil supérieur de l'instruction publique ne pouvait manquer de reprendre la tradition révolutionnaire. Élus sous l'empire d'un mouvement d'opinion déréglé, après d'ardentes discussions provoquées, d'accord avec les bureaux, par quelques meneurs habiles, la plupart de ses membres étaient acquis à toutes les vues de l'administration. Seuls, pour faire échec à cette édifiante coalition, quelques hommes considérables, indépendans par caractère encore plus que de situation, mais incapables, vu leur petit nombre, de résister au courant réformiste. Effectivement le trait essentiel et dominant de la réforme de 1880, sa marque de fabrique, si je puis dire, c'est la prépondérance du français, des sciences et de l'histoire. Auparavant, et malgré la part de plus en plus honorable faite à ces études, les langues anciennes, le latin surtout, tenaient la tête. L'université, représentée par des philosophes et des hommes d'état qui valaient peut-être bien nos modernes pédagogues, n'avait jamais voulu consentir à le dépouiller de son rang. Ces esprits

éminens en étaient demeurés à la vieille conception d'un régime fondé sur l'étude approfondie des chefs-d'œuvre de l'antiquité classique et sur la morale spiritualiste. Ils ne pensaient pas qu'une pédagogie digne de ce nom pût reposer sur d'autres bases, et si quelque téméraire auteur eût osé de leur temps plaider contre eux, contre les humanités la cause de l'industrialisme moderne, j'imagine qu'il se fût attiré de dures répliques. Mais on ne pouvait s'attendre à trouver ces scrupules surannés chez les nouvelles couches universitaires : le latin, cet aristocrate, était condamné d'avance. Non content de lui prendre quelques heures par semaine afin d'alléger des programmes déjà trop surchargés de matière, il fallut encore qu'on lui enlevât deux années sur huit et ses meilleurs exercices. Même amputation pour le grec : au lieu de six années d'étude, on décida de ne lui en plus consacrer désormais que quatre. Autant eût valu le supprimer complètement.

En revanche, le français se vit élevé du second au premier rang et des études considérées jusqu'ici comme auxiliaires se trouvèrent placées sur le même rang que le latin : l'histoire et la géographie, par exemple. Encore, si l'on s'en était tenu là, mais après avoir bouleversé l'ancien plan d'études, il fallait bien aussi changer les méthodes et renouveler une pédagogie qui avait fait son temps. Songez donc ! nos professeurs de grammaire en étaient restés à Lhomond et à Burnouf. Ils faisaient encore apprendre par cœur à leurs élèves la règle : *Doceo pueros grammaticam !* Désormais ils voudront bien enseigner d'après la méthode expérimentale et scientifique. « L'étude des règles sera réduite à la partie la plus indispensable en vertu de ce principe qu'il faut apprendre la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire. On ira des textes aux règles ; de l'exemple à la formule ; du concret à l'abstrait (1). » C'est-à-dire qu'on n'enseignera plus la langue aux enfans par une série d'exemples dont on meublait leur mémoire et dont on tirait ensuite la règle ; mais qu'on les mettra tout d'abord aux prises avec les finesses et les difficultés d'un texte allemand, grec ou latin.

Pauvres petits bonshommes ! ils étaient déjà bien à plaindre autrefois quand on n'exigeait guère d'eux que des efforts de mémoire pendant sept ou huit heures par jour. Les voilà condamnés maintenant, de par la méthode expérimentale, à des efforts de raison qui rebuteraient des garçons de dix-sept et de dix-huit ans. On ne veut plus qu'ils se familiarisent petit à petit avec les mots et qu'ils s'ac-

(1) Note du conseil supérieur de l'instruction publique sur le plan d'études et les programmes de 1880.

coutument par la récitation à les combiner ensemble. On a la prétention de leur faire apprendre à les décomposer, à distinguer les simples des dérivés, ceux qui sont marqués de l'accent tonique et ceux qui ne le sont pas, les préfixes et les suffixes, les doublets; on entre avec eux dans de savans développemens sur l'origine et la transformation des langues. En vérité, s'ils ne sortent pas du collège à tout jamais dégoûtés de la grammaire et des grammairiens, ce ne sera pas la faute de la nouvelle université.

Pareillement en histoire. Ce qui faisait autrefois l'attrait de cet enseignement dans les basses classes surtout, c'était son caractère narratif. On y mêlait beaucoup de récits. On tâchait de retenir et de captiver l'attention des enfans par des anecdotes, on s'occupait plus des êtres que des choses, des individus que des institutions. On leur contait volontiers les grands coups d'épée de nos pères et l'on tenait que les batailles de Turenne ou de Bonaparte étaient encore ce qu'il y avait de mieux pour développer les idées de gloire ou de patrie. Grave erreur, préjugé gothique. C'est l'étude des sociétés qui fera désormais le principal objet de l'enseignement. L'histoire bataille, l'histoire des individus royaux, comme on disait en 1793, est reléguée au second plan; celle des institutions, des mœurs et des usages, depuis les lois de Manou jusqu'aux immortels principes de 1789, passe au premier. Nos enfans ne sauront peut-être plus aussi bien que par le passé la suite des guerres, des négociations et des traités d'où est sortie la France; en revanche, ils sauront dans le dernier détail comment s'habillait un Gaulois du IVe, un Franc du Ve siècle, un bourgeois du XIIe; comment vivaient nos pères, de quels ustensiles ils se servaient, ce qu'ils mangeaient et comment ils passaient leur temps. Voilà ce qui importe vraiment aujourd'hui, voilà la véritable, la seule histoire intéressante, utile, capable de former la jeunesse à l'amour du présent; « au respect et à l'attachement pour les principes sur lesquels la société moderne est fondée (1). » Tel est, dans ses traits généraux, l'esprit de la nouvelle pédagogie et tels sont encore aujourd'hui, malgré les retouches et les tempéramens apportés par le conseil supérieur actuel à l'œuvre de ses devanciers, les tendances qui règnent dans la direction de notre enseignement secondaire classique. Les résultats, on les connaît : ils ont été consignés dans vingt rapports officiels qui tous constatent l'affaiblissement graduel du niveau des études et le caractère superficiel d'un enseignement qui porte sur trop de matières pour en approfondir aucune. Autrefois, un élève de force moyenne arrivait sans difficultés et sans préparation spéciale au

(1) Expression tirée de la note du conseil supérieur.

baccalauréat ès-lettres, il savait assez bien le latin, médiocrement le grec, les langues vivantes et la géographie ; il avait des notions très suffisantes de mathématiques, de physique et même de chimie. Quant à l'histoire, il en connaissait parfaitement la suite ; peut-être, interrogé sur Étienne Dolet ou sur La Boëtie, n'eût-il pas répondu brillamment, mais, sur Charles VII et Louis XI, sur Henri IV et Louis XIV il ne bronchait guère. Aujourd'hui la grande majorité des candidats se présentent à l'examen un peu plus forts en langues vivantes et en géographie, mais incapables de traduire à livre ouvert une page de Tite Live ou de faire une version qui ne soit d'une pauvreté déplorable. On n'ose plus leur donner de textes tirés des poètes, car, depuis la suppression du vers latin, ils ne savent plus déchiffrer même un hexamètre ; on les emprunte aux auteurs qu'on expliquait autrefois en troisième. Cependant, malgré toutes ces précautions, les copies sont remplies de fautes grossières et, pour pousser l'admissibilité jusqu'à 45 pour 100, il faut, a pu dire un professeur de faculté, « des prodiges d'indulgence. »

En français, la faiblesse est moins accusée ; mais il s'en faut de tout que les élèves aient regagné de ce côté ce qu'ils ont perdu du côté des langues anciennes. Peut-être, et c'est en ce point seulement qu'il y aurait vraiment quelques progrès, l'histoire littéraire leur est-elle moins inconnue qu'à leurs prédécesseurs. Ils ont entendu parler du *Roman de la Rose* et possèdent quelques données sur les écrivains de la Renaissance. Toutefois, ils n'écrivent pas mieux depuis que la composition française a remplacé depuis la troisième la composition latine ; au contraire, et leur orthographe elle-même est devenue si défectueuse que la Sorbonne s'est vue réduite à demander la création d'une nouvelle maîtrise de conférences dont le titulaire aurait pour principale occupation de corriger des devoirs de français aux étudians de la faculté des lettres. Enfin, pour clore ces critiques par une observation d'ensemble, la culture générale est en pleine décadence. Les candidats ont l'esprit meublé d'un plus grand nombre de menus faits ; ils l'ont moins ouvert et moins bien préparé aux études du degré supérieur. Quand ils les abordent, beaucoup, même parmi les boursiers de licence ou d'agrégation, sont d'une telle ignorance que leurs maîtres doivent reprendre en sous-œuvre avec eux les principales matières de seconde et de rhétorique. Voilà jusqu'ici, de l'aveu des facultés elles-mêmes (1), le plus clair profit que l'enseignement secondaire ait tiré des nouvelles méthodes et des programmes de 1880.

(1) Toutes les critiques et tous les faits qui précèdent sont empruntés à des rapports de facultés.

III.

Les changemens accomplis dans nos facultés ont-ils été mieux conduits? En un sens assurément, et la raison en est assez simple. Sur ce terrain, l'opportunisme n'avait pas ses coudées aussi franches qu'aux deux autres degrés d'enseignement. Il lui fallait compter avec des habitudes acquises et des traditions invétérées. On n'emprisonne pas des professeurs de faculté dans des programmes tout de même que des instituteurs : ils sont maîtres de leur enseignement comme de leur chaire et l'on n'oserait pas encore, officiellement au moins, leur imposer une doctrine d'état. On se contente de la leur suggérer et de les traiter suivant le plus ou moins de zèle qu'ils apportent à s'y conformer. Il y avait autrefois dans l'université deux clans bien distincts : le clan de ceux qui allaient à la messe avec un gros livre sous le bras et le clan de ceux qui en étaient demeurés à la profession de foi du vicaire savoyard et même en-deçà. C'était sous la restauration! C'est exactement la même chose aujourd'hui. Seulement le catéchisme de M. Paul Bert a remplacé le livre de messe et, pour avancer, il n'est pas inutile d'en laisser passer un bout de sa poche. A cela près, l'enseignement supérieur est libre en France, et l'administration, grâces à Dieu, n'y a d'autre action que celle qu'il plaît à ses membres de lui laisser prendre.

Elle se trouvait d'ailleurs ici dans une situation particulièrement délicate et qui lui commandait une grande réserve. Depuis plusieurs années déjà, la réforme de l'enseignement supérieur était en pleine activité : les lignes générales, le cadre en avaient été très nettement tracés en 1868 et, sur bien des points, l'exécution avait suivi. L'École des hautes études était en pleine prospérité ; l'usage des exercices didactiques, des conférences avait été généralement adopté ; de nombreux laboratoires d'enseignement formaient pour la jeunesse studieuse autant d'écoles d'apprentissage et de manipulation ; nos facultés commençaient d'être un peu moins pauvres en étudians. Bref, s'il restait encore bien des efforts à faire, ils étaient de ceux dont le temps et surtout l'argent devaient aisément avoir raison.

Or, précisément, jamais l'argent n'avait été si facile; jamais à aucune époque et dans aucun pays on n'avait vu de chambres ni de commissions du budget plus coulantes. Il suffisait de demander pour obtenir, quand on n'obtenait pas au-delà de ce qu'on avait demandé. On ne comptait plus que par centaines de millions, comme au temps de la planche aux assignats, et c'était une fièvre de dépenses qui faisait délirer toutes les têtes. Le budget de l'enseignement supérieur ne pouvait manquer de subir le contre-coup de cet

entraînement général. On a calculé que, dans cette orgie, de 1878 à 1885 seulement, il avait reçu de l'état près de 19 millions et des municipalités près de 22 millions, rien que pour ses constructions.

Et ce n'est pas tout : malgré les scrupules d'économie dont on s'est avisé depuis deux ou trois ans, il faudra bien encore 30 ou 40 millions pour terminer les travaux commencés ou promis.

Avec de tels moyens, entre les mains d'hommes aussi distingués que M. Du Mesnil et que le regretté Albert Dumont, le succès n'était pas douteux. Entrez à la Sorbonne aujourd'hui, si vous n'y êtes pas allé depuis quelques années, vous serez tout étonné du mouvement et de l'activité qui y règnent. Grâce à la fondation des bourses de licence et d'agrégation, nos professeurs ont maintenant presque tous un public d'auditeurs réguliers, d'étudians ; et grâce à l'institution des maîtres de conférences, il n'est presque pas de branche de connaissances qui ne compte aujourd'hui sa chaire et son représentant.

En province, dans quelques facultés, le progrès n'a pas été moins rapide. Toulouse et Bordeaux comptaient déjà, pour 1883-1884, près de deux cents élèves; Montpellier, Nancy, Besançon de cent à cent vingt.

Les beaux chiffres certes! encore qu'il faille toujours se défier un peu de la statistique et faire la part des non-valeurs dans les états qu'elle dresse. Mais les chiffres, les résultats matériels ne sont pas tout ici. J'oserais même avancer qu'ils sont bien peu de chose en comparaison des avantages d'ordre intellectuel et moral qu'un peuple a le droit d'attendre et le devoir d'exiger de ses écoles en retour des sacrifices qu'il s'impose pour elles. Tout de même qu'aux armées, il ne suffit pas d'avoir beaucoup d'hommes dans les rangs, beaucoup d'officiers pour les conduire et l'outillage le plus perfectionné, tout de même, en matière d'instruction publique, on n'a résolu que la moitié du problème et la moins difficile, assurément, en multipliant le nombre des chaires et celui des élèves et en élevant de splendides palais à la science. Ce qui importe, avant tout, c'est l'orientation et l'esprit de l'enseignement, ce sont ses tendances et ses visées, et malheureusement, à cet égard, il s'en faut que le mouvement qu'on a commencé de lui imprimer, vers 1880, ait été conduit avec la prudence et le désintéressement voulus.

Autrefois nos facultés, la Sorbonne elle-même, avaient un défaut capital : elles ne formaient pas assez d'élèves et leur enseignement s'adressait trop exclusivement au grand public, à la foule. Certains cours privilégiés, seuls, attiraient une clientèle fixe; les autres en étaient réduits à des auditoires de passage, sur lesquels

il était difficile au plus habile professeur d'exercer une action salutaire. Je n'insisterai pas, après M. Renan, qui ne laisse guère à glaner derrière lui, sur ce qu'un tel régime avait de défectueux, et même, à quelques égards, d'irritant. Il y fallait, sans contredit, de grands changemens, que le gouvernement impérial avait commencé de réaliser et qui s'étaient continués depuis avec beaucoup de suite. Y fallait-il une révolution comme celle qui s'accomplit en ce moment? Et sommes-nous condamnés, par une exagération contraire, à tomber d'un vice dans un autre? Toujours est-il que notre haut enseignement est en train de perdre absolument son caractère et de manquer à sa mission. La Sorbonne elle-même a cessé d'être le rendez-vous des gens du monde et des étrangers venus des quatre coins de l'Europe pour entendre la parole de ses maîtres. Elle appartient désormais tout entière à la jeunesse, et sa principale fonction, son rôle essentiel, est devenu la préparation aux examens. Elle n'aspire plus à briller par l'éclat de son enseignement. Toute son ambition se réduit à fabriquer chaque année un gros stock de licenciés et d'agrégés. Ce n'est plus la grande maison des Cousin et des Saint-Marc Girardin; c'est, — qu'on me pardonne le mot, — la maison du coin du quai qui fait concurrence à l'École normale et qui lui prend sa clientèle naturelle en attendant mieux.

Voilà, trop franchement caractérisée peut-être, mais sans nulle exagération, j'ose l'affirmer, la tendance de la jeune Sorbonne, j'entends celle qui règne et gouverne à présent, et voilà ce que, en quelques années, par parti-pris d'école et de méthode chez les uns, par calcul de convenance ou d'intérêt personnel chez les autres, elle a fait de notre premier établissement d'enseignement supérieur. Qu'on juge, après cela, des autres, et du sort qui leur est réservé!

Mais, ce qui est plus grave encore que ces tendances exclusives, c'est qu'elles ne sont, en réalité, qu'une des nombreuses manifestations d'un mal général. Effectivement, allez au fond de ce mouvement, cherchez-en les origines, écartez les grands mots de science, de méthode et de patriotisme sous lesquels on nous le présente volontiers, analysez-le dans les élémens dont il se compose et vous trouverez, — je ne dis pas chez tous les meneurs, il y en a de sincères assurément, — mais chez beaucoup d'entre eux, plus d'envie que de conviction, et plus d'impuissance que de bonne foi. La démocratie, je l'ai déjà dit, n'aime pas beaucoup les lettres, en quoi, sans doute, elle n'a pas tort; son instinct, d'accord avec ses intérêts, la pousse d'un autre côté. Mais ce qu'elle aime encore moins que les lettres, c'est le talent, ce sont les hommes qui jettent un peu d'éclat sur sa médiocrité. Or, et c'est ici le grand danger,

sans être encore maîtresse de notre haut enseignement, son esprit y a pénétré, ses doctrines et ses passions y sont représentées ; elle ne règne pas dans la place, mais elle y a des amis, et, du train dont elle va, on peut prévoir le moment où elle y sera tout à fait installée. Déjà, l'an dernier, par ses clameurs, elle avait forcé le plus brillant de nos maîtres à descendre de sa chaire et ne l'y avait laissé remonter qu'après l'avoir contraint, par une pression sans exemple, à changer le caractère de son enseignement. Voici maintenant son organe le plus autorisé qui entre en lice. Le fait est gros : il y a quelques mois, les journaux annonçaient qu'une chaire d'histoire de la révolution allait être créée par le conseil municipal de Paris à la Sorbonne, que le bénéficiaire en était désigné d'avance, et que le ministre, dans son indépendance, avait accepté l'homme et la chose. On crut d'abord à une mystification ; on se trompait. Le conseil avait parlé ; le ministre obéit. Cependant, qu'allait faire la Sorbonne? Le gouvernement venait précisément, par un décret solennel, d'augmenter ses attributions, de lui reconnaître une autonomie et des droits auxquels elle aspirait depuis longtemps. C'était, ou jamais, le moment de se montrer, de protester contre une ingérence et des procédés indécens. Bref, on s'attendait à quelque chose. Il a paru plus opportun de se résigner au fait accompli. La faculté n'a pas même accepté la proposition qu'on lui faisait d'ignorer l'élu, j'allais dire l'intrus du conseil municipal. Si bien que ce simple chargé de cours, gagé sur les fonds de la ville, et que la ville pourrait mettre à pied du jour au lendemain, s'il cessait de plaire, va siéger à côté des Fustel de Coulanges et des Janet dans le conseil des professeurs. Comme eux, il aura voix délibérative, et comme eux il figurera dans les commissions d'examen. A quel titre? Au titre municipal et politique évidemment. Car enfin, quelle que soit l'honorabilité de l'homme, il est clair qu'il lui serait difficile de ne pas apporter, dans un emploi créé tout exprès pour lui, le souvenir de ses origines et des préoccupations d'un ordre extrascientifique. A défaut de convictions très profondes, la gratitude lui en ferait un devoir, et c'est bien le moins qu'ayant accepté le patronage des Vaillant et des Longuet, il s'inspire aussi de leur esprit. Mais, dès lors, que devient l'indépendance et la dignité de la faculté? Dans quelle situation s'est-elle mise en reconnaissant pour un des siens la créature de gens qui, tout à l'heure encore, insultaient la science et l'université tout entière dans la personne d'Arago? Que ferait-elle, enfin, si demain, devant une jeunesse enfiévrée, le nouveau professeur entreprenait de justifier la commune de 1871 en glorifiant les massacres de septembre et la Terreur? Il n'oserait pas, dira-t-on. Et pourquoi? Qui

vous en répond? Sa modération, sans doute, et certes, dans sa leçon d'ouverture, il en a fait preuve. Mais est-ce là une garantie suffisante? Et qui vous dit qu'à défaut de M. Aulard, un autre n'osera pas? Qui vous dit qu'à Lyon ou à Bordeaux, le conseil municipal, alléché par le précédent qu'on vient d'établir, ne va pas exiger des créations analogues au profit de quelque fruit sec de la politique ou de quelque aventurier de lettres? Quoi qu'il en soit, on peut tout attendre aujourd'hui, et de la faiblesse d'un gouvernement, qui a élevé l'art de se replier en désordre à la hauteur d'un principe, et des entreprises d'une démocratie qui sait maintenant qu'elle n'a qu'à frapper pour que toutes les portes, même celles qui se défendaient le mieux autrefois contre ses doctrines et son esprit, s'ouvrent aussitôt devant elle.

IV.

C'est toujours un noble spectacle que celui d'une minorité réduite aux abois, condamnée d'avance et qui, néanmoins, lutte pied à pied, tirant ses dernières cartouches pour la justice et pour le droit. Il y a là pour les âmes un peu bien situées des satisfactions qui échappent au vulgaire et qui sont déjà par elles-mêmes une revanche. La foule peut se donner d'autres jouissances et les partager avec ses serviteurs, elle ne connaîtra jamais cette volupté de sentir qu'on est un contre dix et qu'on ne se rend pas, qu'on a contre soi la force imbécile et brutale, et qu'elle vous écrase, mais sans vous dompter. Tel a été, depuis quelques années, le lot des conservateurs dans presque toutes les discussions relatives aux écoles : constamment sur la brèche et constamment battus, ayant pour eux la raison, le talent, l'éloquence, et ne parvenant pas à se faire entendre de chambres serviles et d'un pays qui s'abandonne, ils ont toujours trouvé, grâce à Dieu! de quoi largement se consoler de leur disgrâce. Si le nombre leur a fait défaut, l'élite à coup sûr ne leur a pas épargné ses suffrages et combien, parmi ceux qui les leur ont refusés, n'en sont pas plus fiers!

Trois grandes lois, sans compter les circulaires et les décrets, ont été comme les étapes de cette lutte acharnée : la loi du 16 juin 1881 sur la gratuité, celle du 28 mars 1882 relative à l'obligation, celle enfin que vient de voter le sénat. La trilogie, l'œuvre est complète à présent : on peut l'embrasser d'ensemble et porter sur elle un jugement définitif.

La première de ces lois, celle du 16 juin 1881, ne soulevait pas d'objections de principe. Il y avait longtemps, en effet, que

la cause de la gratuité des écoles primaires était gagnée devant l'opinion et que les gouvernemens avaient cessé de la combattre. Déjà, sans remonter plus haut, le décret du 28 mars 1866 avait aboli la règle dite du *maximum* en vertu de laquelle l'autorité se réservait le droit de fixer le nombre des élèves gratuits. L'an d'après, un coup plus décisif encore avait été porté au système de la rétribution scolaire. La loi du 10 avril 1867 avait autorisé les communes à s'imposer 4 centimes additionnels pour établir chez elles la gratuité, sauf à recourir, en cas d'insuffisance, au budget de l'état. Grâce à ces mesures, la progression avait été très rapide. En 1867, le nombre des non-payans n'était encore que de 41 pour 100; en 1872, il s'élevait déjà à 53 pour 100; en 1865, la rétribution scolaire entrait encore pour 44 pour 100 dans le total des ressources du budget de l'instruction publique; elle n'était plus, en 1878, que de 23 pour 100. Sur 3 millions 1/2 d'enfans, 2 millions 1/2 ne la payaient plus, et, sur un budget de 80 millions, elle ne produisait plus que 18 millions.

Devait-on s'en tenir là, laisser le mouvement gagner petit à petit les communes réfractaires et la transformation s'opérer graduellement, suivant les ressources et les besoins des localités? Devait-on, au contraire, précipiter les choses et substituer un nouveau régime au système si libéral et si judicieux du législateur de 1867? Toute la question était là : question de mesure et d'économie bien entendue pour les uns, question de politique et de parti pour les autres.

Aux yeux du gouvernement, la gratuité relative avait un inconvénient grave : elle laissait subsister entre les jeunes Français des différences, des catégories incompatibles avec l'esprit de nos institutions; elle répondait à tous les besoins réels, peut-être, mais elle était antidémocratique en ce qu'elle plaçait les deux tiers de la population scolaire dans une sorte d'infériorité vis-à-vis de l'autre tiers (1). La monarchie de juillet, l'empire lui-même, en dépit de ses origines populaires, avaient pu tolérer une aussi choquante inégalité; la république se devait à elle-même de la détruire.

Elle se devait aussi, — je ne traduis plus ici, j'interprète, — elle se devait et s'était promis de faire grand, plus grand que le régime antérieur, afin de l'éclipser et d'en abolir la mémoire. Qu'importait, en comparaison d'un si grand avantage, une économie de 15 ou 20 millions?

A quoi l'opposition répondait : « Prenez garde! vous nous parlez d'une vingtaine de millions; vous serez comme toujours entraînés bien plus loin.

(1) Rapport de M. Paul Bert.

« Depuis vingt-cinq ans, la préoccupation constante des pouvoirs publics a été de dégrever l'impôt foncier; vous vous mettez dans la nécessité de l'augmenter.

« L'empire, à ses débuts, l'avait allégé de 17 millions de francs, vous allez être obligé de lui demander de nouvelles ressources. Et dans quel temps? Dans un temps où notre agriculture est en pleine crise, où la propriété agricole est menacée de tous côtés par le phylloxera, par le bas prix du blé, par la cherté de la main-d'œuvre et l'avilissement des fermages.

» Le plus grand nombre de nos communes sont pauvres, très pauvres même; leurs revenus ordinaires ne dépassent pas souvent 100 à 150 francs. Et vous iriez, pour établir la gratuité, leur imposer sur ces infimes ressources, un prélèvement d'un cinquième! En vérité, vous êtes bien imprévoyans. »

L'argument portait juste et loin; car déjà, lors de cette discussion en 1881, les sept vaches grasses étaient mangées et l'heure de l'abstinence avait sonné. Mais allez donc faire entendre cette cloche à des gens, la plupart sans éducation politique ou sans préjugés et tous ou presque tous arrivés. Les parvenus ne savent jamais bien compter; ceux de la politique encore moins que les autres et rien n'égale leur insouciance à l'égard des deniers de l'état. C'est pourquoi la gratuité fut votée par les deux chambres à une grande majorité.

Le projet de loi sur l'obligation tel qu'il fut présenté par M. Ferry quelque temps après, soulevait encore plus d'objections que le précédent. Il en soulevait surtout de plus graves. Sur le principe, il s'était bien fait, depuis une quinzaine d'années, un grand apaisement dans les esprits. Les conservateurs les plus timorés eux-mêmes avaient fini par s'accoutumer à l'idée qu'un régime adopté par tant d'états pourrait bien, après tout, n'être pas si mauvais. Seulement, ici comme pour la gratuité, la question de principes se compliquait d'une question de finances et ce n'était plus, cette fois, de 30 ou 40 millions qu'il s'agissait, mais de 4 ou 500. Devait-on passer outre à cette dépense, comme on avait déjà voté la précédente? Ne valait-il pas mieux, dans l'état de nos finances, surmenées comme elles l'étaient, s'en remettre au temps et aux mœurs du soin de réduire l'ignorance dans ses derniers retranchemens? Telle était, sans contredit, l'opinion la plus sage, la plus raisonnable, celle qui s'imposait à tous les gens de sens calme et rassis, aux républicains et dans l'intérêt de la république aussi bien qu'aux monarchistes. L'autre idée, celle d'ajouter aux milliards de la guerre et des grands travaux de M. de Freycinet, en attendant ceux du Tonkin, l'énorme charge de 8 ou 10,000 maisons d'écoles

à construire, était bien au contraire la plus impolitique et la plus folle qui se pût imaginer. Mais cette observation d'ordre matériel et financier n'était pas la seule qu'il y eût à reprendre dans le projet ministériel. Il péchait d'une façon plus choquante encore contre la raison et contre la liberté de conscience. L'enseignement primaire était vraiment primaire autrefois; s'adressant à des enfans de six à douze ans, on ne lui demandait pas d'en faire de grands clercs. L'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les élémens de la langue française, le calcul et le système légal des poids et mesures, les élémens de l'histoire et de la géographie de la France, telles étaient, jusqu'à ces dernières années, les seules matières obligatoires dans nos écoles. L'ancienne pédagogie bornait là son ambition, jugeant, dans sa vieille expérience, qu'en fait d'éducation, la qualité doit toujours passer avant la quantité : *multum, non multa.* Toutefois, elle s'était bien gardée d'emprisonner les instituteurs dans des programmes trop rigoureusement fermés; aux parties obligatoires elle avait eu soin d'ajouter une partie facultative qui permettait de varier l'enseignement suivant les besoins particuliers de chaque région et le degré d'instruction du maître et des enfans (1).

Rien de tel dans le système du législateur de 1882 : plus de distinction entre les matières obligatoires et les matières facultatives; un seul et même programme indéfiniment élargi, comprenant deux ou trois fois plus de choses que l'ancien, et des choses fort au-dessus de la portée moyenne des intelligences chargées de les apprendre et même de les enseigner : toute l'histoire (même la contemporaine) et toute la géographie, par exemple ; les élémens non plus seulement de la langue, comme il était dit dans les lois antérieures, mais de la *littérature* française; les notions usuelles du droit et de l'économie politique; les élémens des sciences naturelles, physiques et mathématiques; leur application à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels ; les travaux manuels et l'usage des outils des principaux métiers. Quoi encore? le dessin, le modelage, la musique, la gymnastique, les exercices militaires. Vous représentez-vous les malheureux chargés de faire seulement le tour de cette masse énorme, de ce programme-Babel où tout est confusion, pêle-mêle, ignorance ou mépris des mesures et des quantités nécessaires, et vous figurez-vous les cervelles de nos petits paysans aux prises avec des leçons de littérature française, d'histoire contemporaine ou

(1) Loi du 21 juin 1865. — « L'enseignement primaire peut comprendre en outre : l'arithmétique appliquée aux opérations pratiques, des notions des sciences physiques et de l'histoire naturelle applicables aux usages de la vie, des instructions élémentaires sur l'agriculture, l'industrie et l'hygiène, l'arpentage et le nivellement.

d'économie politique? Il faut avoir vu cela, non pas à Paris et dans quelques villes privilégiées où les maîtres sont relativement instruits et l'intelligence des enfans plus ouverte, mais à la campagne, dans une véritable école de village. Justement, j'eus l'occasion l'an dernier d'en visiter plusieurs dans un département du Midi : il ne s'y trouvait pas un élève en état de répondre un mot sur la guerre de Crimée, ni d'indiquer même approximativement la position de Sébastopol. Je pensais être plus heureux sur la guerre de 1870 : c'est à peine si je pus obtenir quelques pauvres réponses ; plusieurs ne savaient même pas que Metz avait cessé d'appartenir à la France. Voilà pour l'histoire et la géographie : je passe le reste. — Et voilà bien, prise sur le fait, jugée par ses produits, la nouvelle pédagogie : stérile autant que prétentieuse, pompeuse, mais superficielle, toute en façade et en décors, touchant à tout, n'approfondissant rien, forçant la nature et n'aboutissant, en fin de compte et malgré toute son ambition, qu'à l'impuissance dans le pédantisme.

Encore si le mal se bornait là, si les programmes n'avaient été que trop surchargés ! Mais en même temps qu'on les bourrait de tant de matières indigestes, on y pratiquait de la même main un vide énorme : on en chassait l'enseignement religieux pour y substituer l'instruction morale et civique. L'idée n'est pas nouvelle ; elle appartient en propre à la gironde, et c'est à l'un des siens qu'en revient le triste honneur. Dans les projets d'éducation de Mirabeau et de Talleyrand, la religion formait encore le fond, la substance de l'éducation. Dans celui de Condorcet il n'en est plus vestige. Elle est reléguée dans ses temples et remplacée par les élémens de la morale et par des instructions sur les principes du droit naturel, sur la constitution et sur les lois anciennes et nouvelles. — « Quelle morale? Il fallait le dire, » s'écriait déjà Michelet, il y a quelque trente ans, dans un beau mouvement d'éloquence à propos de ce projet. « Quelle morale? pourrions-nous ajouter après lui. Vous ne le dites pas, vous n'osez pas le dire. Et pour cause. » C'est qu'en fait de morale et d'éducation, la neutralité n'a jamais été qu'une fiction et qu'une école laïque est nécessairement une école irréligieuse. Qu'on prenne tous les décrets du monde, on ne change pas la nature des choses ; il n'y a pas une morale ; il en existe autant que de systèmes philosophiques et, partant, de façons de concevoir l'idée de Dieu. Or, cette idée, vous aurez beau la chasser de l'enseignement, elle y reviendra fatalement ; vous aurez beau la consigner à la porte de l'école, elle y rentrera par la fenêtre avec le premier rayon de soleil qui tombera sur elle ou le premier coup de vent qui l'ébranlera. L'enfant est curieux ; il voudra savoir. « Monsieur, demandera-t-il à son maître, c'est le bon Dieu,

n'est-ce pas, qui a fait le soleil? » Et voilà, soudain, la grande, l'éternelle question du pourquoi des choses, de la cause première qui se pose devant notre professeur de morale indépendante! Voilà notre homme obligé de s'expliquer, de prendre parti, car s'il se dérobe aujourd'hui, il sera repris demain par l'histoire ou par la géographie, si ce n'est plus cette fois par le soleil. Aucun moyen d'éluder le problème. Il faut bien le trancher d'une manière ou de l'autre; et dès lors que devient votre neutralité? Une hypocrisie comme le reste. Vous êtes neutres à peu près comme vous étiez libéraux, quand vous frappiez les jésuites, et comme vous êtes concordataires, quand vous accumulez contre la religion et contre le clergé toutes les vexations que le concordat, précisément, avait eu pour but de faire cesser. Vous feignez de croire et vous essayez de nous persuader que la foi de nos enfans ne sera pas en péril dans vos écoles. Au fond, cela vous est bien égal; un peu plus tôt, un peu plus tard; à l'école, ou au collège? Ce qui vous importe, ce n'est pas de faire des chrétiens au sens le plus large du mot comme en formait autrefois l'Université; ce n'est pas d'entourer les jeunes générations de cette atmosphère d'idées et de sentimens élevés où l'ancienne pédagogie les retenait le plus longtemps possible. Vous ne poursuivez qu'un but, vous n'avez qu'une pensée, qui est de prendre l'enfant encore tout chaud de la couvée maternelle pour le refaire à votre image et pour préparer à la libre pensée dans l'avenir un prosélyte de plus. Si bien qu'au lieu d'être l'auxiliaire et le prolongement de la famille, votre éducation laïque n'en est dans la plupart des cas que l'adversaire et la négation.

Pareillement, que dire de l'enseignement civique et que penser de cette invention renouvelée de la révolution? Le mot avait une signification claire alors; on n'était civique qu'à la condition d'être du côté du manche : constitutionnel en 1791, girondin en 1792, montagnard et terroriste en 1793, thermidorien en 1794; et l'enseignement civique consistait principalement à flatter tour à tour tous les pouvoirs établis. Serait-ce pas ainsi qu'on l'entendrait encore aujourd'hui? Le gouvernement s'en est défendu, non sans chaleur, au sénat; en quoi, sans doute, il était dans son rôle. Mais le moyen de le croire et le moyen de supposer qu'on serait allé chercher dans l'arsenal révolutionnaire cette arme de combat, pour ne s'en point servir!

Sous l'empire, lorsqu'un ministre sorti des rangs de l'université s'avisa d'instituer un cours d'histoire contemporaine, toute la presse opposante se récria. Dieu sait, pourtant, qu'il n'y avait guère à compter sur le corps enseignant d'alors pour célébrer d'une façon indiscrète les mérites du régime existant! Et d'ailleurs,

ce n'était pas à des enfans, comme dans le cas actuel, que s'adressait le nouvel enseignement, c'était à de grands jeunes gens de philosophie, déjà faits et fort en état de se défendre. La même presse et les mêmes hommes voudraient aujourd'hui nous convaincre de l'innocence d'un enseignement tout politique donné par des instituteurs primaires, sous l'œil et dans la main du préfet, à des gamins de dix ans. En vérité, c'est pousser un peu loin la plaisanterie.

Au surplus, consultons les documens, c'est-à-dire, dans l'espèce, les livres de classe et de lecture et demandons-leur un complément d'instruction; car si la valeur d'un programme ou d'un système d'éducation dépend beaucoup du maître chargé de l'appliquer, elle se mesure encore plus exactement peut-être aux instrumens qu'il emploie.

Or, sans insister sur aucun, quelle est la caractéristique, la tendance de toutes les petites histoires et de tous les manuels qui circulent depuis dix ans dans nos écoles? Dans quel esprit les meilleurs eux-mêmes ont-ils été rédigés? Il y a, pour s'en rendre compte, une pierre de touche infaillible, c'est de comparer les jugemens qu'ils portent sur des faits de même ordre et d'en noter les nuances. Voici, par exemple, le 18 fructidor et le 18 brumaire. Des deux parts l'illégalité, l'abus de la force, la violation du droit sont flagrans, et dans les deux cas le résultat matériel est le même; c'est une révolution ajoutée à tant d'autres. Conclusion *ad usum juventutis :* les coups d'état, d'où qu'ils viennent, ne valent pas mieux les uns que les autres, et, si l'histoire a raison de condamner ceux-ci, elle n'a pas le droit d'absoudre ceux-là.

Eh bien! cherchez cette conclusion, cette moralité, chez les Paul Bert ou chez les Compayré, pour ne citer que ceux-là. Cherchez dans toute cette littérature officieuse un écrivain, un seul, qui ait eu le courage de dire son fait à la révolution et à la démocratie, qui pèse dans la même balance la Saint-Barthélemy et le Dix-Août; la révocation de l'édit de Nantes et les lois sur l'émigration. « Cherchez... et vous ne trouverez pas. »

Vous en trouverez dans le nombre un ou deux qui auront su garder dans leurs appréciations sur les hommes et sur les choses d'autrefois une certaine bienséance, et dont les jugemens sur les hommes et sur les choses du jour ne sont pas de pures flagorneries. Mais ôtez ceux-là et passez les autres en revue. Vous n'y rencontrerez pas un chapitre, et chez quelques-uns même une page où n'éclate le parti-pris évident de rabaisser tout ce qui tient à l'ancienne France, pour exalter la république et les républicains.

Je ne m'indigne pas, je constate. Sous la monarchie de juillet, si l'instruction civique eût existé, les catéchismes et les petites histoires

de France eussent vanté la charte. Sous l'empire, elles eussent probablement célébré la constitution de 1852 comme le dernier mot de la politique et de la sagesse. Quoi d'étonnant qu'elles versent aujourd'hui du côté des institutions actuelles? Quoi de plus naturel et de plus humain? En matière commerciale, la première condition de succès, c'est d'être, comme on dit, dans le mouvement, dans le goût du jour: or l'article qui rapporte le plus en librairie, présentement, c'est le catéchisme républicain et les produits similaires. Les autres n'ont plus de marché; qui serait assez fou pour en faire encore?

Seulement, pour Dieu, qu'on cesse après cela de nous parler de neutralité. Des écoles où, sous prétexte de morale indépendante, règne la libre pensée, où, sous couleur d'instruction civique, se fait une véritable propagande révolutionnaire, de telles écoles ne sont pas plus neutres en religion qu'en politique, et l'obligation d'y envoyer ses enfans est bien la pire des sujétions pour beaucoup de Français, aux yeux desquels le culte étroit et borné d'une forme de gouvernement ne constitue pas un fond d'éducation large et solide. Le bigotisme n'a jamais fait que des sectaires : celui de la révolution comme les autres, et c'est bien la peine, en vérité, d'avoir renversé tant de gouvernemens au nom de la liberté, pour en venir à de tels excès contre la première de toutes : contre le droit absolu du père sur ses enfans mineurs en matière religieuse et politique! J'entends bien l'objection : « Mais qui vous contraint, si vous n'avez pas confiance dans nos maîtres et dans notre enseignement, à les suivre? Ce ne sont pas nos écoles, c'est l'instruction seule qui est obligatoire. » Oui, sans doute : il y a l'école libre, il y a même, au besoin, le précepteur, et des Français qui ont cinquante mille livres de rente. Il y a le budget de la charité privée, le clergé, les châteaux, la bourgeoisie qui commence à se dégoûter de Voltaire et qui donne. Et quand cela serait, quand il y aurait autant d'écoles libres que d'écoles publiques, quand les particuliers seraient assez généreux, assez riches pour tirer de leurs poches un milliard, après tous les sacrifices que vous leur avez déjà demandés dans l'intérêt de vos propres établissemens, en serez-vous justifiés? Aurez-vous mieux compris votre devoir et mieux respecté vos propres doctrines? Et ne voyez-vous pas ce qu'a de mesquin et de petit une politique qui consiste à mettre des milliers de pauvres diables entre leur conscience et leur intérêt, à les placer dans l'alternative d'envoyer leurs enfans à l'école officielle gratuite, ou de les mener à l'école libre payante, sauf à s'exposer à tous les tracas? Non, non, ce n'est pas ainsi qu'en use un régime qui a la conscience de sa force et le sentiment de sa fonction. Ce n'est plus du

gouvernement cela, c'est du maquignonnage, et jamais avant vous aucun homme d'état ayant le souci de sa renommée, jamais ni M. Guizot, dont on n'a pas craint d'invoquer la haute autorité, ni M. Jules Simon, qu'on a essayé de mettre en contradiction avec lui-même, et qui s'en est vengé par de si victorieuses répliques, ni M. Duruy, puisqu'il me faut le nommer, n'eussent souscrit à cette énormité d'imposer à trente-six millions de Français, la plupart catholiques de sentimens et d'habitudes au moins, beaucoup monarchistes encore, un enseignement qui blesse toutes leurs croyances et toutes leurs affections (1).

V.

Mais ce n'était pas tout encore : après avoir laïcisé l'enseignement, il restait à laïciser le personnel ; après avoir biffé jusqu'au nom de Dieu des programmes, il fallait, pour en finir avec lui, chasser de l'école tout ce qui pouvait en rappeler le souvenir. De là le projet de loi que vient d'adopter le sénat, après une discussion de plus de deux mois, et qui n'attend plus qu'un dernier vote de la chambre pour être acquis.

Traiter les frères de la doctrine chrétienne comme de simples jésuites, l'entreprise, il y a trois ou quatre ans seulement, n'eût pas paru possible, et M. Jules Ferry lui-même, au début de ses opérations, en repoussait hautement l'idée. Contre les jésuites il y avait un long préjugé, de vieilles rancunes et de pénibles souvenirs entretenus par toute une littérature faite de fiel et d'ignorance. Mais contre ces humbles et contre ces petits quel grief articuler ? En fait d'éducation, ils n'avaient pas seulement une longue et glorieuse possession d'état, ils s'étaient toujours montrés animés de l'esprit le plus libéral et le plus sagement novateur. Les premières écoles normales qu'ait eues la France, c'est à Jean-Baptiste La Salle qu'elle les doit (2). Les premiers essais d'enseignement primaire supérieur et d'enseignement secondaire spécial ou technique, c'est en-

(1) Sans doute M. Guizot, dans les dernières années de sa vie, s'était départi de l'opposition qu'il avait si longtemps faite au principe de l'enseignement obligatoire. « Il peut arriver, écrivait-il en 1872, que l'état social et l'état des esprits rende l'obligation légale en fait d'instruction primaire, légitime, salutaire et nécessaire. » Mais, ajoutait-il aussitôt, il y faut « des garanties efficaces pour le maintien de l'autorité paternelle et de la liberté de conscience. » — M. Jules Simon a toujours pensé de même, et lorsque en 1872 il saisit l'assemblée nationale d'un projet de loi sur l'obligation, je ne sache pas qu'il en ait exclu l'enseignement religieux.

(2) Dès 1684, il avait fondé à Reims, sous le nom de séminaire de maîtres d'écoles, une maison d'éducation destinée à former des sujets pour les campagnes environnantes. Quelques années plus tard, appelé à Paris, il y crée dans le même dessein et sur le même modèle le séminaire urbain de la rue de Lourcine.

core à cet homme admirable qu'en revient le mérite (1). « C'est à lui, disait en 1867 un des ministres du gouvernement d'alors (2), que la France est redevable de la mise en pratique et de la vulgarisation de l'enseignement technique. De ses essais sortit un enseignement qui, s'il avait été régularisé, aurait avancé d'un siècle l'organisation de nos écoles d'adultes et même de l'enseignement secondaire spécial, dont notre temps s'honore à juste titre. »

Voilà pour le passé. Dans le présent que pouvait-on bien reprocher à l'institut? Avait-il dégénéré? Non, certes, car ses élèves, en dépit des préférences officielles, ont gardé dans tous nos concours et dans toutes les expositions une supériorité manifeste (3). Pouvait-on critiquer ses tendances ? Jamais, si ce n'est un moment sous la restauration, il ne s'était mêlé de politique et n'avait pris parti dans nos querelles. Il allait, creusant son sillon, y jetant la semence à pleines mains et sans compter; poussant chaque jour un peu plus loin ses conquêtes sur l'ignorance et sur la misère; s'adressant de préférence aux déshérités de ce monde et ne demandant, au gouvernement quel qu'il fût, que le droit au dévoûment obscur.

Une seule fois, depuis bien des années, les frères avaient fait parler d'eux. C'était en 1870 et vraiment on aurait bien dû le leur pardonner. Il fallait plus que du dévoûment alors, l'heure du sacrifice était venue. En quelques semaines, l'institut jeta cinq cents des siens sur le champ de bataille de la défense nationale, et nos malheureux blessés virent arriver de toutes parts à leurs secours ces brancardiers tout de noirs vêtus, ces ignorantins ignorans de la peur et du danger, que ceux-là seuls ont pu représenter comme des ennemis de leur pays qui n'ont jamais entendu siffler une balle à leurs oreilles.

Serait-ce pas, en effet, à ces souvenirs importuns, serait-ce aux services que ses membres ont rendus pendant la guerre et qu'ils renouvellent tous les jours sur d'autres champs de bataille, en Afrique, au Tonkin, en Chine, aux Indes, que l'institut devrait le coup qui vient de le frapper (4)? Qui sait? Qui saura jamais pour quelle part est entrée dans les violences de ces dernières années l'humiliation de certains rapprochemens?

Quoi qu'il en soit, il s'est trouvé dans ce pays de France, dans cette terre classique du courage et de la générosité, des chambres

(1) Il avait organisé vers 1698, à Paris et à Rome, des écoles dominicales d'apprentis et des pensionnats à l'usage des enfans se destinant aux carrières où la connaissance des langues anciennes n'était pas nécessaire.

(2) M. Victor Duruy.

(3) Lors de l'exposition de Vienne, en 1873, le rapport officiel autrichien constata leur incontestable supériorité.

(4) Ils ne possèdent pas moins de 205 établissemens à l'étranger.

assez peu françaises pour souscrire à cette criante iniquité. Dans le délai de cinq ans, les deux mille trois cent vingt-huit écoles publiques actuellement entre les mains des frères de la doctrine chrétienne ou autres, — car il n'y a pas moins de vingt-quatre congrégations d'hommes vouées à l'enseignement, — devront être pourvues d'instituteurs laïques. Quant aux titulaires actuels, dépossédés, contrairement à tous les principes, sans aucune indemnité, chassés comme indignes, traités en parias, qu'ils fondent, s'ils le peuvent, des écoles libres, ou qu'ils se vengent, puisque aussi bien c'est leur folie de se dévouer, en allant porter au loin l'influence et le nom français. Si la patrie les repousse, les colonies leur restent, et la république, dans sa magnanimité, n'entend pas leur interdire l'émigration.

Parlerai-je à présent des sœurs, car elles sont frappées du même coup, et tout aussi brutalement, quoiqu'on n'ait pas spécifié de délai pour elles? Qui ne les connaît? Qui ne les a vues à l'œuvre et qui ne sait de quels soins touchans elles entourent nos enfans dans les dix mille neuf cent cinquante et une (1) écoles publiques qu'elles dirigent? Ah! ce ne sont pas, il est vrai, des doctoresses, et leur bagage, assurément, n'est pas lourd. Pour enseigner l'économie politique à nos petites villageoises, suivant l'esprit des nouveaux programmes, il se peut qu'elles ne soient pas à la hauteur des bas bleus qu'on nous fabrique aujourd'hui dans les écoles normales primaires et dans les lycées de filles. Mais combien plus expérimentées, plus soigneuses, plus habiles à manier les enfans, à leur faire entrer dans la tête, à force de patience et de douceur, quelques bons élémens, au lieu du fatras dont on les assomme aujourd'hui!

Combien plus aimables surtout, — et c'est ici la vertu pédagogique par excellence, — combien plus avenantes et plus douces sous leurs cornettes blanches, semblables à des ailes! Mais qu'importe aux politiciens faméliques qui se sont abattus sur nous et qui nous rongent? Il leur fallait encore cette épuration et ce débouché (2). Les bureaux de tabac étaient tous pris, les postes et les télégraphes regorgent. Restaient les écoles : à la porte les saintes filles! Article d'exportation comme les frères!

A présent, les conseils municipaux seront-ils consultés, car en tout ceci, vraiment on pourrait se demander s'ils existent encore. Interviendront-ils au moins dans le choix du personnel laïque? Nullement. C'est le préfet, sur la proposition des inspecteurs d'aca-

(1) J'emprunte ce chiffre comme les précédens à la statistique des congrégations religieuses qui a paru vers la fin de l'année 1878, sous le ministère et par les soins de M. Bardoux.

(2) De l'aveu même de M. Ferrouillat, le rapporteur de cette loi, il y avait, au mois d'octobre 1885, 9,760 aspirantes institutrices laïques en quête d'emploi.

démie, qui continuera de nommer les instituteurs. Autres temps, autres opinions. Sous l'empire et même depuis, tant que les conservateurs avaient le pouvoir, le choix des instituteurs par la commune figurait au premier rang des revendications républicaines. Rayé cela aussi, comme la liberté de conscience et comme la liberté du père de famille! Rayées du même coup, supprimées, contre toute justice, les garanties que les instituteurs libres trouvaient dans la composition des conseils départementaux. A l'avenir, ces conseils ne compteront plus, à l'exception de quatre conseillers généraux élus par leurs collègues, que des fonctionnaires publics auxquels se joindront dans « les affaires contentieuses ou disciplinaires intéressant les membres de l'enseignement privé, deux membres de cet enseignement nommés par le ministre. » Est-ce tout? Non, et pourtant je ne fais que passer sur les plus durs articles de ce projet qui n'en compte pas moins de 67.

Même ainsi proscrit et mutilé, il était à craindre que l'enseignement libre ne conservât encore une nombreuse clientèle. Pour l'achever, on le frappe dans ses œuvres vives, à la source même, je veux dire dans son recrutement. Jusqu'ici les frères de la doctrine chrétienne avaient été dispensés du service militaire au même titre et pour les mêmes raisons que les instituteurs laïques, à la condition de se vouer à l'enseignement pendant dix années. Cette faveur avait même été étendue à d'autres associations. Désormais cet engagement ne pourra être réalisé que dans les établissemens d'enseignement public, c'est-à-dire par des laïques, puisqu'aux termes de l'article 17, il ne doit plus être fait aucune nomination de congréganistes. M. Paul Bert lui-même n'en demandait pas tant en 1880 : il se fût contenté d'un an de service militaire pour les futurs ministres des cultes, et dans son projet, les instituteurs laïques étaient traités sur le même pied que les autres. Mais les choses ont marché depuis, l'appétit est venu, et ce dernier coup porté par le vote du sénat à l'ancienne législation couronne bien l'ensemble de mesures inaugurées par l'article 7 et par les décrets de 1880. Il fallait ce trait final à cette œuvre de colère : il la complète et il achève d'en marquer le caractère haineux et mesquin.

VI.

Telles ont été les diverses phases de la lutte engagée par la démocratie pour s'emparer de l'éducation dans ce pays; lutte impie s'il en fut, détestable conflit, provoqué de sang-froid par un de ces risque-tout, comme il s'en rencontre toujours à point nommé dans les antichambres des princes ou dans les couloirs des assemblées, pour les besognes douteuses, reprise avec un peu

moins de rudesse dans la forme par son successeur, conduite à terme avec une sorte d'obstination rageuse par un ministre autrefois épris de liberté, sous l'œil atone d'un chef d'état perdu comme un fakir dans la béatitude de son rêve doré, et que vient de clore enfin, après beaucoup de vicissitudes, un vote brutal. Clore, ai-je dit? Non, non, ce n'est pas le mot. Non, hélas! le conflit n'est pas terminé, la bataille achevée. Dans les guerres ordinaires, il arrive toujours un moment où les armes tombent elles-mêmes des mains du vainqueur. A force de frapper, le bras se fatigue, le cœur mollit, et soudain, sous l'animal en furie, l'homme se réveille et se retrouve. Dans les guerres de religion, et c'est ici le cas, on ne désarme jamais; on s'arrête un instant, mais c'est pour recommencer de plus belle; on souffle et l'on repart.

Au surplus, religieuse ou autre, la démocratie n'a jamais connu dans les combats cette fausse sensibilité qui se fait un point d'honneur de ménager ses adversaires. Quand elle les tient, elle les achève; et, depuis Étienne Marcel jusqu'à la commune de 1871, ses procédés n'ont guère varié. L'histoire nous la montre couvant lentement, pendant des années, ses haines, dévorant ses envies, rongeant son frein, pour éclater un jour en sauvages représailles. On a vu des souverains absolus renoncer d'eux-mêmes à leur toute-puissance et pardonner à leurs assassins; où la foule gouverne, il n'y a pas d'exemple qu'elle ait supporté la contradiction et respecté la liberté; si repue qu'elle soit, elle n'est jamais rassasiée: *Lassata, non satiata.*

C'est pourquoi ceux-là se trompent étrangement qui espèrent encore que le régime actuel pourra mettre un terme à ses entreprises. Un homme d'état, agissant au nom et pour le compte d'un gouvernement fort, assuré de son lendemain, peut bien ouvrir ou fermer à son heure et à son gré l'ère des conflits religieux; une république n'a pas cette ressource: une fois lancée dans le *Culturkampf*, il faut qu'elle en vive ou qu'elle en meure (1). La nôtre s'est condamnée d'elle-même à ces travaux forcés quand rien ne l'y contraignait; il faut qu'elle fasse jusqu'au bout sa peine, et elle la fera. D'un autre côté, comment croire à la possibilité d'une détente et comment prêcher la résignation, l'apaisement aux conservateurs? On peut cesser de lutter pour ses intérêts; on ne renonce pas à défendre ses croyances et ses enfans. C'est un devoir pour tout bon citoyen, quand la patrie est en danger, de courir à l'ennemi; c'en est un non moins étroit de protéger contre les barbares du dedans

(1) Je ne pensais pas, quand j'écrivais ces lignes il y a quelques semaines, que les événemens de Chateauvillain me donneraient si vite raison.

cette patrie supérieure, faite d'idées, de sentimens et de traditions, sans lesquels il n'y aurait en ce monde, au lieu de nationalités, que des poussières de peuples agglomérés par le hasard.

La lutte va donc continuer des deux parts, implacable, sans trêve ni merci : ceux-ci, poussés par leurs fatalités originelles, emportés par la vitesse acquise et gâtés par le succès ; ceux-là, forts de leur conscience et sûrs de leur droit, continuant à protester contre une insupportable tyrannie. Si bien qu'après cette guerre, qu'on pourrait appeler de sept ans, — car elle ne nous aura pas coûté moins que Rosbach, — se dresse déjà, comme une menace et comme une tristesse, après et parmi tant d'autres, la perspective d'une suite indéfinie de chocs et de heurts.

Comme si nous n'avions pas assez déjà des luttes inévitables et nécessaires ! Ah ! ils sont bien coupables ceux qui, au lieu de ne songer qu'à la guerre sainte, ont jeté ce pays qui ne demandait que du travail et du repos, dans l'inextricable complication d'une guerre religieuse ! Ils ont bien mal tenu leur office et compris leur rôle ! Pour cette éventualité suprême où se jouera quelque jour non plus seulement le sort d'une dynastie, mais l'existence même de ce pays, ce n'eût pas été trop de toutes les forces vives de notre jeunesse préparée de longue main, par une éducation vraiment patriotique, aux derniers sacrifices ; et ce n'était pas trop de la nation entière tendant toutes ses facultés et gardant ses trésors pour le grand jour.

A l'une, née dans les angoisses de l'année terrible, nourrie du lait amer de la défaite, au bruit du canon de l'invasion et de la guerre civile, il fallait le puissant réactif et les graves leçons de cette morale chrétienne qui enseigne aux peuples éprouvés la résignation et l'humilité sans leur ôter l'espérance. Il fallait lui montrer avec tous les grands penseurs de ce siècle le devoir comme but suprême de la vie et Dieu comme la source éternelle et nécessaire de tout devoir. Déprimée comme elle l'était déjà par tant d'impressions douloureuses, livrée d'autre part à tant d'influences desséchantes, sa faiblesse avait besoin de ce refuge et nul réconfort ne convenait mieux à son état de langueur.

A l'autre il fallait avoir le courage de dire : Tu possèdes les dons les plus précieux, mais tu as aussi de graves défauts ; tu as de l'esprit, mais tu n'as pas d'esprit de suite ; tu as bon cœur, mais mauvaise tête ; tu es brave, mais tu n'es pas résistant ; tu t'exaltes facilement, mais tu te refroidis de même ; tu aimes le succès, mais tu ne supportes pas l'infortune et tu n'en sais pas accepter les responsabilités ; tu as la prétention d'être la plus spirituelle des nations et tu n'en es souvent que la plus légère ; tu as pour toi le

sol, la nature, la géographie, la population la plus homogène et le territoire le mieux borné de l'Europe, et tu as longtemps été, grâce à tous ces avantages, le premier peuple du monde. Veux-tu le redevenir? Alors trêve à nos dissensions, à nos querelles, unissons-nous, serrons nos rangs, et face à l'est!

Au lieu de cela qu'a-t-on fait de notre jeunesse et qu'a-t-on fait de ce pays? Notre jeunesse, sous prétexte d'éducation scientifique, on lui a pris ce qui lui restait d'idéal; sous prétexte de morale, on l'empoisonne de politique et d'histoire frelatée, et pour tout *Sursum corda* on l'a mise à ce régime de *la Marseillaise* et des bataillons scolaires, qui n'est que la parodie du patriotisme et des vertus militaires. Ce pays, à toutes les scissions qui le tourmentaient déjà, on a trouvé le moyen d'ajouter la plus dangereuse et la pire de toutes: il avait fait sa paix avec l'église; froidement, méchamment on lui a mis sur les bras une nouvelle guerre avec elle. Il était resté catholique en dépit de son scepticisme apparent; il semble qu'on ait pris à tâche de froisser toutes ses habitudes et ses traditions, et qu'on ne légifère plus aujourd'hui qu'en vue d'une infime minorité de libres penseurs et d'athées. Il était riche enfin, et c'était son orgueil en attendant de plus hautes satisfactions; on a dilapidé sa fortune et compromis ses finances.

Voilà, dans une seule direction, le bilan de cette démocratie dont l'avènement devait inaugurer en France le règne de la tolérance, de la concorde et de la prospérité publiques! Voilà la pitoyable banqueroute à laquelle, en moins de huit ans, elle nous a conduits, d'étapes en étapes : banqueroute morale encore plus que matérielle et dont la portée ne se mesure pas seulement à nos milliards gaspillés, mais à la déconsidération qui rejaillit sur les gouvernemens comme sur les particuliers infidèles à leurs principes et traîtres à leurs engagemens.

Trop heureux si, dans la nouvelle période d'activité que les dernières élections lui ont assurée, elle ne pousse pas ses destructions au point qu'il ne soit plus possible à ses successeurs, quels qu'ils soient, de retrouver dans l'affaissement général des caractères quelques vestiges de cette flamme sacrée sans laquelle un peuple ayant perdu sa place et son rang ne les reprend jamais!

ALBERT DURUY.

SIR HENRY SUMNER MAINE

ET

SON LIVRE SUR LE GOUVERNEMENT POPULAIRE

L'éloge de sir Henry Sumner Maine n'est plus à faire. Ses remarquables travaux lui ont acquis, dans son pays, une autorité qui s'impose même à ses adversaires, et quoi qu'il dise, il est sûr d'être écouté. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la législation ont lu ses livres et les ont médités avec fruit. Il a employé une rare sagacité à débrouiller le mystère des origines religieuses du droit, à nous faire connaître les ingénieuses fictions, les ruses légales auxquelles les peuples antiques avaient recours pour modifier des institutions qui les gênaient, pour tromper leurs dieux sans les offenser, pour accommoder les vieux codes aux besoins nouveaux et concilier le respect de la tradition avec les changemens qui s'étaient accomplis dans leurs mœurs comme dans leur conscience. Sir Henry Maine n'est pas seulement un grand savant, un éminent professeur, il a siégé jadis dans le conseil exécutif de Calcutta, et il a été nommé depuis membre du conseil de l'Inde à Londres. Il joint la pratique des affaires à l'originalité des vues, à la supériorité de l'esprit. Il est de ces hommes qui excellent également dans deux métiers fort différens, et il s'est servi de ses expériences pour contrôler son érudition. Quand l'Académie des sciences morales et politiques lui offrit, en 1883, la succession d'Emerson, en l'appelant à prendre place parmi ses associés étrangers, elle s'honora par son choix et rendit hommage à une renommée qui avait depuis longtemps passé la Manche.

Sir Henry Maine avait publié récemment, dans une Revue anglaise, quatre essais intitulés : *les Perspectives du gouvernement populaire, la Nature de la démocratie, l'Age du progrès, la Constitution des États-Unis.* Il vient de réunir en volume ces essais, après les avoir retouchés, mais pas assez pour en élaguer quelques répétitions inutiles et quelques contradictions qui étonnent (1). Nous n'avons pas besoin de dire que son nouveau livre mérite d'être lu; mais nous oserons avouer que, l'ayant ouvert avec beaucoup de curiosité, notre attente a été trompée en quelque mesure. L'auteur est un sage, l'auteur a beaucoup d'esprit et, à la vigueur du raisonnement, il unit la vivacité du style et un grand talent pour l'épigramme. Mais nous l'attendions impatiemment à ses conclusions, et, pour la première fois peut-être dans sa vie, il a oublié de conclure.

M. Maine est peu satisfait de ce qui se passe aujourd'hui dans le monde en général, dans son pays en particulier. Il se plaint que les peuples sont travaillés par de stériles inquiétudes et par de vaines espérances; il les raille sur leurs chimères, sur les déceptions qu'ils se préparent; il regrette le temps où ils étaient plus raisonnables, plus tranquilles et plus heureux. Mais des railleries, des plaintes, des regrets ne sont pas une conclusion. M. Maine regarde les idées démocratiques comme une maladie très dangereuse, et il en détaille les signes diagnostiques avec une merveilleuse subtilité. Il tâte le pouls au malade, il l'ausculte, lui décrit exactement son mal, ses embarras, ses angoisses, ses souffrances, et il le quitte en lui disant : « Mon ami, vous êtes bien bas. — Que dois-je faire, docteur, pour guérir? » Le docteur secoue mélancoliquement la tête, ne répond mot, et il s'en va sans laisser aucune ordonnance et même sans prescrire aucun régime. Les gens qui souffrent sont souvent fort injustes pour ceux qui les soignent, et un médecin célèbre disait à ce propos : « Mes cliens disent beaucoup de mal de moi. Ah! si j'osais dire ce que je pense d'eux! » Mais il faut convenir qu'un docteur qui condamne ses malades sans avoir essayé de les guérir ou de les soulager n'a pas le droit de se plaindre de leur ingratitude, et qu'un illustre légiste, qui emploie près de trois cents pages à prouver que la démocratie est le pire des gouvernemens, sans indiquer comment il faut s'y prendre pour se préserver de ce fléau ou pour en adoucir les conséquences, est exposé à s'entendre dire par ses lecteurs : « Vous êtes un sage, mais à quoi nous sert votre sagesse? »

Sir Henry Maine, comme beaucoup de ses compatriotes, éprouve une invincible aversion pour toute la race des politiciens à systèmes, pour

(1) *Popular Government,* four Essays, by sir Henry Sumner Maine, foreign Associate of the Institute of France, author of *Ancient Law.* London; Murray, 1886.

les abstracteurs de quintessence, pour tous ceux qui se piquent de résoudre par des raisonnemens d'une rigueur géométrique des questions où la géométrie n'a rien à voir. Certains architectes construisent des maisons de fort belle apparence, dont le seul défaut est d'être inhabitables. Certains législateurs sacrifient le bonheur d'un peuple et ses vrais intérêts à leur passion innée pour les édifices réguliers, pour les arrangemens symétriques. Sir Henry Maine ne croit qu'à l'histoire, à la tradition, et se défie beaucoup des principes abstraits. Il s'est longtemps flatté que l'abus de la logique en matière de législation était un vice continental dont la contagion ne s'étendrait pas jusqu'à l'Angleterre, que son détroit la défendrait de cette invasion comme de toutes les autres. Les idées finissent toujours par passer les détroits; le radicalisme soi-disant scientifique compte aujourd'hui dans le royaume-uni de nombreux adeptes, qui ont à peu près la même façon de raisonner que les radicaux de France, de Suisse ou d'Italie. M. Maine prétend « que la politique abstraite, après avoir énervé l'intelligence française, est en train d'affaiblir considérablement l'intelligence anglaise. » Il ressent de vives inquiétudes pour l'avenir de son pays; il estime que si les loirs sont la peste des jardins, les réformateurs de constitutions sont la peste des états.

A la vérité, si on le laissait faire, il serait lui-même assez disposé à retoucher la constitution anglaise, en la ramenant à ses vrais principes, à ses origines, dont elle a dégénéré. Il n'y a, selon lui, de vraie monarchie qu'à la condition que les prérogatives de la royauté demeurent intactes, que le souverain conserve quelque liberté dans le choix de ses ministres, exerce dans toute son étendue le droit de *veto* et nomme à son gré les ambassadeurs, les juges et tous les grands fonctionnaires. « L'Angleterre, a dit M. Bagehot, est gouvernée par un comité choisi dans la législature, lequel prend le nom de cabinet. » Ce mode de gouvernement répugne à M. Maine, et quoiqu'il ne s'en exprime qu'à mots couverts, le régime qu'il préfère à tous les autres est la monarchie, telle que l'entendait George III, telle qu'elle existait dans la tête de cet élève de lord Bute.

Malheureusement c'est d'un autre genre de réformes qu'il est question aujourd'hui en Angleterre. Loin de restaurer les anciennes prérogatives de la couronne, on prétend rogner encore le peu de franchises qui lui restent et sinon abolir, du moins transformer la chambre haute en la rendant élective. « Il faut compter, dit-on, avec la démocratie. C'est une marée montante; on ne résiste pas à la marée. » A quoi M. Maine répond quelquefois : « Vous nous représentez la démocratie comme une puissance irrésistible; il est des événemens qu'on rend inévitables à force de les prédire. » Mais souvent aussi, il passe condamnation, il confesse qu'il y a des fatalités auxquelles on ne peut se soustraire, et il répète tristement le mot de la pythie : « Les dieux

eux-mêmes sont soumis à la destinée. » — « Nous nous acheminons, dit-il, vers un type de gouvernement dont l'idée éveille de sinistres souvenirs. Nous serons soumis aux caprices d'une assemblée unique, remaniant les lois constitutionnelles à sa guise. Ce sera une nouvelle Convention, omnipotente en principe, gouvernée par un comité de salut public, omnipotent de fait. En vain s'efforcera-t-elle de se dérober à ses maîtres par l'obstruction ; ils viendront à bout de ses résistances en inventant quelque nouvelle espèce de guillotine morale. » Voilà de lugubres prophéties ; mais peindre la figure du diable sur la muraille n'est pas le meilleur moyen de le chasser ; les Allemands prétendent qu'au contraire c'est un moyen assuré de le faire venir.

M. Maine est disposé à croire que nous vivons dans un âge de décadence, que nos goûts inconstans, nos inquiétudes d'esprit, la mobilité de nos pensées et de nos désirs sont les tristes symptômes d'une santé profondément altérée. Il combat vivement les novateurs téméraires qui, glorifiant toute mutation comme un progrès, exhortent les peuples à se défaire de toutes leurs habitudes, à réformer tous leurs usages, à rompre avec leurs traditions, à chercher leur bonheur en mettant à droite ce qui était à gauche et dessus ce qui était dessous. Il est fermement convaincu qu'une nation est d'autant plus heureuse qu'elle demeure plus fidèle à son passé, et tout homme de bon sens lui accordera sans peine que l'instabilité n'est pas un bien, que non-seulement il est de funestes changemens, mais que les meilleurs ont leur rançon, et que le progrès n'est que relatif, que tout gain est accompagné d'une perte. Les progressistes eux-mêmes en conviennent pour peu qu'ils soient philosophes.

Nous lisions l'autre jour, dans un volume de *Mélanges* de M. Frédéric Harrison, quelques pages aussi brillantes que spirituelles, où l'auteur a résumé tout le bien et tout le mal qu'on peut dire de notre siècle, prouvant ainsi à M. Maine qu'un esprit très avancé lui accorde sans peine tout ce qu'il est bon de lui accorder (1). Auguste Comte a remarqué qu'il y a dans l'histoire des époques d'effervescence destinées à développer dans l'humanité des forces nouvelles, et des âges d'harmonie dont toute l'activité s'emploie à régler ces forces incohérentes par de sages tempéramens, à les concilier avec nos vrais besoins, à les ordonner dans un ensemble où notre raison a le plaisir de se reconnaître. M. Harrison convient que notre siècle, possédé du démon de la découverte scientifique et des inventions industrielles, n'est pas un âge d'harmonie ; que, s'il faut remonter jusqu'au temps d'Homère, le monde, tel qu'il nous apparaît dans l'*Odyssée*, réunissait quelques avantages que nous avons perdus, qu'il surpassait celui où nous vi-

(1) *The Choice of books and other literary pieces*, by Frederic Harrison. London ; Macmillan and C°, 1886.

vons en beauté et peut-être en sagesse, en bonheur, « quoiqu'il ne connût ni la vapeur, ni les chemins de fer, ni les manufactures, ni le charbon, ni le gaz, ni l'électricité, ni les presses d'imprimerie, ni les gazettes, ni les railways souterrains, ni la poste à un *penny*, ni même les cartes postales. » M. Harrison en conclut que le XIXe siècle, ce grand poseur de problèmes, nous en laisse beaucoup à résoudre, que la société nouvelle devra se soumettre à un dur labeur pour accorder la civilisation raffinée et les découvertes dont elle est fière avec les besoins moraux de l'humanité : « Suffoqué par la fumée, abasourdi par les sifflets de locomotives, il y eut un moment où ce siècle écoutait avec une grande égalité d'âme les plus vulgaires de ses flatteurs. Si pourtant la machine était réellement son dernier mot, il ne nous resterait plus qu'à nous précipiter dans la mer, comme le troupeau de porcs de l'évangile où les démons étaient entrés. » On n'en peut dire davantage ; mais M. Harrison croit à l'avenir de notre race, M. Maine semble quelquefois en douter.

La mauvaise humeur pousse au paradoxe. Dans la chaleur de sa dispute avec les progressistes à outrance, M. Maine va jusqu'à prétendre que la condition naturelle de l'humanité n'est pas le changement, que l'immobilité est sa loi comme le repos est son bonheur, que la disposition à changer est une maladie ignorée du monde entier, sauf de l'Europe occidentale, où elle n'a commencé que fort tard à exercer ses ravages. S'il faut l'en croire, la nature humaine n'a jamais varié dans son fond, et l'homme primitif se retrouve tout entier dans le civilisé : « Comme le sauvage, l'Anglais, le Français, l'Américain fait la guerre, chasse et danse ; comme le sauvage, il se plaît aux délibérations qui n'en finissent pas et il attribue une valeur exorbitante à la rhétorique ; comme le sauvage, il est homme de parti ; s'il ne porte pas une marque de tatouage sur le front ou sur le bras, un journal lui tient lieu de totem, et, en vrai sauvage, il est disposé à se faire de son totem un dieu. » Oui, nous dansons, nous chassons, nous guerroyons trop souvent, et nous avons nos signes de ralliement, nos mots d'ordre, nos superstitions, nos totems souvent plus ridicules que ceux des habitans des îles Fidji. Avec tout cela, le principal résultat des études préhistoriques est de nous démontrer toujours plus combien les sociétés primitives nous ressemblaient peu, qu'elles reposaient sur des principes qui à la fois offensent notre raison et scandalisent notre conscience, que leurs institutions différaient des nôtres autant que le mammouth antédiluvien a pu différer de notre éléphant d'Afrique et d'Asie. Rousseau avait tort de dire : « Le premier qui osa clore et cultiver un terrain fut l'ennemi du genre humain. » Mais, comme le prouvent les récits des voyageurs, des missionnaires et l'étude plus attentive des premiers historiens, Rousseau avait raison de croire qu'il fut un temps où les terrains n'étaient pas clos, où l'usu-

fruit était à tous, où personne ne possédait rien en propre, et nous ne pouvons plus douter que les peuples qui adoptèrent la propriété privée ne fussent des innovateurs hardis, que le mariage, la famille, ainsi que l'art de pétrir le pain et de forger le fer, ne soient des inventions relativement récentes dans le cours infini des âges.

Quand on voit l'océan de loin, il apparaît comme une nappe d'eau tranquille et dormante. C'est une illusion, il est dans sa nature d'être toujours agité, et même dans ses heures de calme son sourd grondement témoigne de l'éternelle inquiétude qui le travaille. M. Maine considère le goût du changement comme une passion particulière au petit coin du monde que nous habitons. A mesure que nous pénétrons davantage dans la connaissance des peuples de l'Orient, dont l'existence nous semblait un sommeil sans histoire, nous découvrons qu'elle a eu ses vicissitudes, ses troubles et ses crises. Nous savons aujourd'hui que les immobiles Chinois ont été parfois fort remuans, que Confucius fut un grand restaurateur, tout occupé de les ramener à d'antiques usages dont ils s'étaient dégoûtés. Nous commençons à savoir aussi de combien de catastrophes la sommeillante Égypte a été le théâtre, et quand les hiéroglyphes nous auront livré tous leurs secrets, on pourra raconter les révolutions religieuses et politiques de la terre des pharaons comme on raconte celles de la Grèce et de Rome. Mieux nous apprenons à connaître l'histoire d'un pays, plus nous y remarquons de changemens d'un siècle à l'autre. On n'a plus besoin de nous dire qu'un Athénien du temps de Démosthène ressemblait peu à un Athénien du temps de Solon, et qu'un contemporain de saint Louis aurait trouvé le monde fort changé s'il avait pu revivre dans le siècle de Louis XI.

Le cœur de l'homme ne change guère; sauf la pitié, qui est la plus jeune des vertus, plante délicate qui ne fleurit qu'au soleil d'une civilisation avancée, nous retrouvons partout, si loin qu'il nous plaise d'aller, nos passions et nos sentimens. Ce qui change continuellement, ce sont nos opinions, lesquelles modifient à la longue nos mœurs, nos coutumes et nos lois. L'homme est de sa nature infiniment curieux, et ses curiosités, heureuses ou malheureuses, jouent un grand rôle dans sa destinée. Il ne peut apercevoir une porte fermée sans avoir envie de l'ouvrir, et quelque grimoire qu'on mette sous ses yeux, il est tenté de le déchiffrer. Accroissant de jour en jour ses connaissances, il éprouve tôt ou tard le besoin de conformer ses institutions à l'idée qu'il se fait du monde et de lui-même. Les Grecs, qui ont soupçonné les premiers que l'univers se gouvernait par des lois, sont aussi le premier peuple qui ait substitué dans l'organisation de ses cités l'empire de la loi à la volonté d'un maître. Depuis que les sciences exactes ou naturelles nous ont fourni l'explication raisonnée de phénomènes qui excitaient jadis l'émerveillement ou la terreur, depuis que les igno-

rans eux-mêmes n'admettent plus l'action occulte des astres et des comètes ni l'intervention incessante des puissances surnaturelles dans les affaires des particuliers ou des états, la politique a perdu son mystère, et nous avons peine à croire à la sainte ampoule et au droit divin.

A ses curiosités irrésistibles l'homme joint beaucoup d'industrie et d'art inventif, et, comme ses idées, ses inventions ont une influence considérable sur la vie et le gouvernement des peuples. L'emploi presque abusif des machines dans ce siècle a profondément modifié les habitudes domestiques et civiles des classes ouvrières. M. Maine se plaint de la mobilité de notre humeur; petits ou grands, tout nous invite à nous mouvoir. Autrefois, il fallait avoir beaucoup de temps et d'argent à dépenser pour se donner le plaisir de voyager, de sortir de sa case ou de son trou. Grâce aux chemins de fer, aux locomotives, le voyage n'est plus un privilège; le goût du déplacement s'est répandu de proche en proche dans toutes les couches de la société, et on ne peut administrer des hommes qui courent comme on administre des hommes qui restent chez eux. Si M. Maine avait employé la première moitié de son livre à signaler tous les changemens intellectuels et sociaux qui poussent les peuples vers la démocratie, il aurait fait œuvre de philosophe. Qu'on aime ou qu'on n'aime pas le progrès, il est permis de croire que les sociétés modernes, d'où a disparu toute trace de servage et dans lesquelles les différences d'une classe à une autre vont sans cesse s'atténuant, veulent être gouvernées autrement que des empires ou des républiques où les inégalités étaient consacrées par les mœurs et par les croyances avant de l'être par les lois. On n'endigue pas les torrens avec des plaintes et des regrets.

Si M. Maine est sévère pour les progressistes, il l'est plus encore pour les démocrates; il les larde de ses épigrammes, et il faut convenir qu'il en est dans le nombre de fort déplaisans. Il y a d'abord le démocrate dogmatique et pontifiant, qui considère la démocratie comme une religion, qui revêt l'aube, l'étole et la chasuble pour nous faire adorer les grands mystères et ne se lasse pas de déclarer que le peuple est un être sacro-saint, que tous ses désirs sont raisonnables, que tous ses verdicts sont justes, que sa sagesse est infaillible, que ses décisions doivent être tenues pour inspirées. La voix du peuple n'est-elle pas la voix de Dieu? Cependant Rousseau lui-même a protesté dans son *Contrat social* contre ces rêveries de visionnaires : « Comment une multitude aveugle, écrivait-il, qui souvent ne sait ce qu'elle veut, parce qu'elle sait rarement ce qui lui est bon, exécuterait-elle d'elle-même une entreprise aussi grande, aussi difficile qu'un système de législation? De lui-même, le peuple veut toujours le bien; mais de lui-même il ne le voit pas toujours. La volonté générale est toujours droite, mais le jugement qui la guide n'est pas toujours éclairé. »

Au surplus, comme le remarque sir Henry Maine, si le peuple est

infaillible, comment faut-il expliquer ses brusques variations, ses soudains retours? L'être sacro-saint se déjuge, s'inflige à lui-même d'éclatans démentis. On dira qu'il y a plusieurs façons de le consulter, qu'il en est de bonnes et de mauvaises. Quelle est la bonne? Est-ce le scrutin d'arrondissement? est-ce le scrutin de liste? est-ce le plébiscite, ou ne fait-il entendre sa véritable voix, sa voix divine, que dans ces assemblées tumultueuses où personne ne peut s'entendre? « En réalité, les dévots de la démocratie sont dans le même embarras que les Grecs avec leurs oracles. Tous pensaient que la voix d'un oracle était la voix d'un dieu; mais on se plaignait que la divinité ne s'expliquât pas toujours d'une manière intelligible et personne ne savait bien nettement s'il était plus sûr d'aller à Delphes ou à Dodone. » Dodone, c'est le scrutin de liste; Delphes, c'est le scrutin d'arrondissement, et Delphes et Dodone se contredisent quelquefois. Mais on s'arrange en conséquence. Quand un Grec avait reçu des chênes sacrés de l'Épire une réponse qui lui déplaisait, il allait en demander une autre au trépied de la pythie, et c'est pour cela que, dans les démocraties, on s'occupe sans cesse de remanier, de perfectionner la loi électorale. On tâtonnera, on cherchera jusqu'au jour où l'on croira posséder un moyen certain d'obtenir de l'oracle en toute occurrence la réponse qu'on désire et qu'on lui souffle. Le peuple souverain est un dieu qui ne travaille bien qu'avec l'aide de son teinturier.

La démocratie a ses dévots, elle a aussi ses exploiteurs, gens d'un esprit fort dégourdi, qui disent la messe sans y croire. C'est leur métier, et qui sert à l'autel doit vivre de l'autel. Les gouvernemens, comme tous les êtres vivans, ont leurs parasites, souvent fort incommodes, qu'ils logent dans leurs parties malades et engraissent de leur substance. Autrefois, on arrivait par la faveur des rois; aujourd'hui, c'est au peuple qu'on fait sa cour. On l'adule, on l'encense, on le flagorne, on lui répète sur tous les tons qu'il est beau, qu'il est charmant, qu'il a toutes les grâces et toutes les vertus, et surtout qu'il est tout-puissant, qu'il est un souverain seigneur, que la rosée du ciel, la graisse de la terre lui appartiennent de droit, que le monde est sa ferme. Saint-Simon a fait le portrait du démagogue en peignant d'Antin, le parfait courtisan, qui joignait, nous dit-il, à la patience infinie la gasconne impudence : « Application sans relâche, fatigues incroyables pour se trouver partout à la fois, assiduité prodigieuse en tous lieux différens, soins sans nombre, vues en tout et cent à la fois, adresses, souplesses, flatteries sans mesure, attention continuelle et à laquelle rien n'échappait, bassesses infinies, rien ne lui coûta, rien ne le rebuta vingt ans durant. » Les rois se laissent prendre aux flatteries, aux prosternations; elles ne déplaisent pas au roi du jour, quoiqu'il n'en soit pas toujours dupe : « O mon bon petit peuple! s'écriait le Cléon d'Aristophane, tu ne sauras jamais assez combien je t'aime! Essuie

tes doigts à mes cheveux. » Mais, comme les monarques à couronnes, le bon petit peuple est sujet aux caprices, aux inconstances, aux dégoûts, à l'ingratitude, et c'est Aristophane qui nous le dit : tel marchand de saucisses supplante quelquefois Cléon dans ses bonnes grâces. Tout métier a ses chagrins.

La démocratie n'est pas une religion, ni un dogme, ni un saint mystère; la démocratie est une forme de gouvernement, qui a ses avantages et ses inconvéniens, ses qualités utiles et ses vices. Sir Henry Maine ne voit que les vices, et bien qu'il accorde à Bentham que la fonction propre de tout gouvernement est de travailler sans relâche au plus grand bonheur de tous, il s'empresse d'ajouter que les peuples sont si ignorans de leurs vrais intérêts qu'ils doivent s'en remettre aux autres du soin de les rendre heureux. Quand ils s'avisent de faire eux-mêmes leur ménage, ils se condamnent à de cruels mécomptes. La maison n'est jamais bien tenue, et vient-elle à menacer ruine, il ne se trouve personne pour la réparer. La démocratie est, selon M. Maine, la machine la plus exposée aux accidens, la plus sujette à se démonter, à se détraquer. Dans une monarchie constitutionnelle, à la façon de George III, le pouvoir dirigeant est retenu par d'autres pouvoirs qui lui font contrepoids et le préservent de ses propres entraînemens. Quand on croit à la souveraineté du peuple, on fabrique des constitutions où la volonté des plus nombreux, qui sont souvent les moins éclairés, n'est tenue en échec par rien. Si le peuple se trompe, comme il arrive quelquefois, qui se chargera de le faire revenir sur ses décisions ou d'en ajourner les effets? S'il s'obstine dans son erreur, il en sera puni par des calamités; s'il vient à résipiscence, ses repentirs mettront tout en confusion, et la confusion est une de ces maladies dont on meurt.

Par une singulière contradiction, M. Maine, l'ennemi juré du progrès, reproche à la démocratie d'être non seulement le plus fragile des gouvernemens, mais le moins progressif, le plus routinier, le plus contraire aux réformes sages et utiles. Les peuples n'aiment pas qu'on les dérange dans leurs habitudes, ils veulent faire aujourd'hui ce qu'ils faisaient hier, et ne croient qu'aux vieux procédés; ils se défient des inventeurs et des inventions, qui imposent de nouveaux apprentissages à leur paresse naturelle, toujours prompte à se rebuter. « Tout ce qui a rendu l'Angleterre glorieuse et riche a été l'œuvre de minorités souvent très faibles. Je tiens pour certain que si, durant quatre siècles, nous avions eu dans notre pays des franchises électorales très étendues au lieu du vote restreint, c'en était fait de la réforme religieuse, de la révolution dynastique de 1689, de la tolérance pour les dissidens, et même de la réforme du calendrier. La machine à battre, le métier à tisser, le métier à filer et peut-être la machine à vapeur auraient été prohibés. Même de nos jours, la vaccination est

toujours en danger d'être supprimée, et nous pouvons affirmer qu'en général l'avènement graduel des masses au pouvoir est une menace pour toute législation fondée sur des opinions scientifiques et qui demande un effort d'esprit pour la comprendre, une certaine abnégation pour s'y soumettre. » Tout cela peut être vrai; mais quand on maudit le progrès, on est tenu d'avoir du goût pour les gouvernemens improgressifs.

M. Maine reproche aux démocraties la fureur qu'elles ont de tout simplifier, en se débarrassant de ce qui les gêne et de tout contrôle incommode : c'est pourquoi, nous dit-il, elles aboutissent si souvent à la dictature, qui est de beaucoup le plus simple des gouvernemens et se résume en ce mot : Je veux. Il se plaint aussi que, dans les pays de suffrage universel, la souveraineté politique se répartit sur un si grand nombre de têtes que la quote-part réservée à chaque citoyen est insignifiante, se réduit presque à rien, ou du moins n'a pas de prix évaluable. Il en résulte que les gens éclairés ou occupés, se désintéressant de plus en plus de la lutte des partis, se tiennent à l'écart, laissent le champ libre aux oisifs, aux énergumènes et aux intrigans. « En Angleterre, on vendrait volontiers ses droits, si la loi le permettait; en Amérique, on les vend, en dépit de la loi; en France et même en Angleterre à un moindre degré, le nombre croissant des abstentions témoigne du peu de valeur qu'on attribue à son vote. »

Enfin M. Maine déplore le système de corruption qui est la plaie secrète, le cancer intérieur des états démocratiques. Promesses de chemins de fer, de ponts et de canaux, promesses de places aux amis dont on veut récompenser le zèle ou aux ennemis dont on veut désarmer l'animosité, promesses électorales, par lesquelles on s'engage à supprimer de ce monde la misère, la nielle et la grêle, tels sont les artifices habituels dont on use pour surprendre la bonne foi du peuple-dieu et obtenir de lui des oracles favorables. On dit que les rois coûtent cher. Prodigues des deniers publics, les démocraties, quoiqu'elles soient dispensées de subvenir aux frais d'une cour, sont toujours endettées, tant elles ont de cliens affamés à mettre à l'abri du besoin, de bouches inutiles à nourrir, et du même coup M. Maine les accuse de travailler à l'abêtissement des nations en les repaissant d'espérances chimériques, de vent et de fumée, en s'appliquant à leur persuader que les drogues de charlatan guérissent de toutes les maladies. Que deviendraient les tribuns si les peuples étaient moins badauds ?

Toutes les institutions humaines étant fatalement imparfaites, il est aisé d'en médire, et sir Henry Maine n'a pas épuisé son sujet. On pourrait ajouter à la liste de ses griefs qu'un gouvernement démocratique, trop sujet à confondre la volonté générale d'une nation avec les

arrêts changeans du suffrage universel, manque trop souvent de cet esprit de suite et de patiente combinaison qu'un grand pays doit apporter dans ses relations étrangères. Une nation qui a le souci de sa grandeur et du rang qu'elle occupe dans le monde doit avoir le souci de ses traditions; elle ne saurait s'écarter de certaines règles de conduite sans s'exposer à des périls ou à de tristes abaissemens. Les peuples vivent d'honneur autant que de pain; mais ils l'oublient quelquefois. Tout entiers à leur idée du moment et tour à tour amoureux d'entreprises ou chérissant trop leur repos, tantôt dépensiers jusqu'à la folie, tantôt économes jusqu'à l'avarice, ils ont besoin qu'on les protège contre leurs fantaisies ou leurs oublis, et il peut arriver que l'homme qui les gouverne représente seul contre tous la véritable volonté générale.

Il importe à un grand pays de laisser au pouvoir exécutif une certaine liberté d'action et de mouvement. Mais Montesquieu l'a dit, une démocratie est ombrageuse, défiante, tracassière, et ses délégués, s'inspirant de son humeur, « ne peuvent souffrir le pouvoir même qu'ils confient et veulent tout faire par eux-mêmes, délibérer pour le sénat, exécuter pour les magistrats. » Un gouvernement qui se résigne à ces ingérences indiscrètes et pernicieuses perd toute autorité ; il compromet par de déplorables transactions les grands intérêts dont il a la garde; c'est lui qui répond de tout, ce sont les irresponsables qui gouvernent. Si au contraire il résiste, comme le veut sa dignité, il se met cent ennemis sur les bras, on lui suscite des difficultés sans nombre; sa principale occupation est de prolonger sa misérable existence, toujours menacée, et les dangers prochains lui font oublier les autres. Ainsi que le disait un homme d'esprit, « il ne peut plus faire que de la politique de quinze jours, » et cette politique très courte est indigne d'un pays qui compte ses années par siècles.

« Un prélat anglais disait que mieux vaut pour une nation être libre qu'être sobre. S'il faut faire son choix et si désormais la démocratie peut seule nous garantir la liberté, je dis : Mieux vaut pour une nation demeurer capable de déployer les vertus d'un grand peuple qu'être libre. » Ainsi s'exprime sir Henry Maine, et nous ne l'accuserons pas de mal résoudre les questions qu'il se pose, nous lui reprocherons seulement de les mal poser. Dans son réquisitoire contre la démocratie, il n'a voulu voir que les abus ; tout gouvernement a les siens, tout gouvernement est sujet à se corrompre : comparer une démocratie vicieuse et abandonnée à ses vices avec un état aristocratique dans sa fleur et dans sa gloire, avec un royaume administré par un homme supérieur, c'est faire une comparaison qui cloche, et les comparaisons boiteuses n'ont jamais rien prouvé. Le sénat romain, au temps des guerres civiles, l'oligarchique Venise dans sa décadence, la monarchie

française dans les mauvais jours du règne de Louis XV ont offert au monde de tristes spectacles. N'est-ce pas le comte de Cavour qui a déclaré qu'il préférait une mauvaise chambre à la meilleure des antichambres?

La philosophie grecque enseignait à ses disciples, il y a quelque deux mille ans, que les gouvernemens mixtes sont les mieux appropriés aux besoins permanens des sociétés, les moins exposés aux funestes aventures. Aristote engageait les tyrans à s'occuper beaucoup des intérêts populaires, les oligarchies à se faire pardonner leurs privilèges en les faisant servir au bien commun, et il déclarait que la meilleure des démocraties n'est pas la plus démocratique, mais la plus durable. Tout gouvernement, quelle que soit sa forme et son principe, est tenu de réagir contre ses inclinations naturelles, de trouver quelque contrepoids pour garder son équilibre. Un état démocratique, incapable de produire quelques-unes de ces vertus qui font fleurir les aristocraties, se condamne à une fin précoce et peu glorieuse. M. Maine remarque « qu'il y a une contradiction inconciliable entre une armée scientifiquement disciplinée et un pays où tout le monde est électeur, que la première des vertus militaires est l'obéissance, que le premier droit d'un électeur est de censurer tout ce que font ses gouvernans. » Il y a des contradictions qui tuent, il en est d'autres qui font vivre, et aussi longtemps que la France aura une véritable armée, elle y trouvera un puissant correctif aux abus de cet esprit d'égalité extrême que Montesquieu considérait comme la perte assurée des républiques. Si M. Maine avait employé son intelligence ingénieuse et sagace à rechercher quelles institutions une démocratie doit adopter pour ne pas verser du côté où elle penche, comment elle doit s'y prendre pour se tempérer elle-même, quelle conduite doivent tenir ses classes dirigeantes pour conserver leur influence et donner du poids à leurs conseils, il aurait écrit un livre moins piquant peut-être, mais plus instructif, d'où l'on pourrait tirer quelque doctrine salutaire.

Un poète persan, d'humeur chagrine, disait : « La nuit dernière, je passai dans le désert de Thous; je vis un hibou perché à l'endroit où jadis perchait le coq. Je lui dis : « Quelle nouvelle m'apportes-tu du désert? — La nouvelle, me répondit il, la voici : Malheur! malheur! » — Le chant du coq, qui réveille les endormis dans un siècle où il est défendu de dormir, nous paraît plus utile que le hôlement funèbre de la chouette, fût-elle une de ces chouettes savantes et lettrées, qui aiment à nicher parmi les marbres du Parthénon, un de ces oiseaux nocturnes chers à Pallas Athéné et tout remplis de sa divine sagesse.

G. Valbert.

REVUE MUSICALE

Théâtre de la Monnaie de Bruxelles : *Saint-Mégrin*, opéra-comique en 4 actes, tiré du drame *Henri III*, de Dumas, par MM. Dubreuil et Adenis, musique de MM. P.-L. Hillemacher. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *Plutus*, opéra-comique en 3 actes, de MM. A. Millaud et G. Jollivet, musique de M. Ch. Lecocq. — Concerts Colonne et Lamoureux : *Rubezahl*, légende symphonique, paroles de MM. Cerfberr et de l'Église, musique de M. Huë; *le Chant de la cloche*, paroles et musique de M. V. d'Indy.

Fidèle jusqu'à la fin à ses traditions d'hospitalité et de courtoisie pour la musique française, l'Opéra de Bruxelles, victime aujourd'hui d'un désastre que nous déplorons, a représenté avec succès l'œuvre de deux de nos compatriotes, MM. Hillemacher. Le théâtre de la Monnaie n'était pas de ceux où pouvait se graver l'inscription que lut Dante au seuil de son enfer; ses portes s'ouvraient à toutes les espérances : devant les maîtres du présent, comme l'auteur d'*Hérodiade* ou celui de *Sigurd*, et devant les débutans, comme les auteurs de *Saint-Mégrin*, qui deviendront peut-être des maîtres à leur tour.

Le livret de *Saint-Mégrin* est emprunté au drame d'Alexandre Dumas, *Henri III et sa Cour*, un des premiers et des plus éclatans manifestes de l'école romantique. Les amours de Saint-Mégrin et de la duchesse de Guise, dans un cadre comme la cour des Valois, prêtaient également à la musique dramatique et à la musique décorative. Le sujet comportait des personnages actifs, passionnés, se détachant avec relief, comme sur un fond de tableau, dans une période d'histoire pittoresque et colorée. Les musiciens de *Saint-Mégrin* ont trop faiblement

exprimé ce double aspect de leur livret, ce mélange de drame intime et de mœurs nationales, cette relation, toujours intéressante, de quelques êtres, choisis dans une époque et dans un pays, avec ce pays et cette époque. Ils n'ont pas suffisamment rattaché les personnages à leur temps, à leur patrie, à leur milieu. *Saint-Mégrin* manque un peu de caractère et de couleur. Ainsi le second acte tout entier, qui se passe au Louvre, nous représente mal la cour de France à la fin du XVIe siècle. Il y est question de la Ligue, des projets et des ambitions du duc de Guise, des intrigues et des querelles du palais, sans qu'une seule fois la musique nous donne l'impression vraie, historique, ni des événemens, ni du théâtre où ils s'accomplissent. Ce qui devrait être un épisode intéressant ne semble qu'un hors-d'œuvre, et le cadre, au lieu de le relever, affadit le ton du tableau.

Plus d'un détail cependant est agréable dans ces dehors de l'œuvre : le premier entr'acte, les ballets, ingénieusement archaïques, sont finement harmonisés ; l'instrumentation de l'entr'acte est particulièrement distinguée. Il faut noter encore le premier chœur du quatrième acte, l'élégant début de la chanson : *Femmes, aimez pour qu'on vous aime,* et surtout une petite entrée de page qui n'est qu'un détail musical et scénique, mais un détail charmant.

Mal ou bien venus, incolores ou pittoresques, les accessoires étouffent trop la partie principale, le corps même du drame. La faute en est-elle aux librettistes? en est-elle aux musiciens? Je ne sais; mais *Saint-Mégrin* laisse l'impression d'une œuvre un peu étroite, à laquelle manquent l'ampleur et le développement. La duchesse de Guise, son mari, son amant ne forcent pas notre intérêt, ne s'imposent pas à notre souvenir : leur caractère n'est pas accusé; leur personnalité reste incertaine et flottante. Ils sont rares aujourd'hui, les compositeurs capables de donner la véritable vie à leur héros, et l'on ne doit pas s'étonner que des jeunes gens, s'essayant pour la première fois au théâtre, n'aient pas trouvé d'emblée des types musicaux. Rien n'est plus difficile pour les musiciens dramatiques que d'être, au sens grec du mot, des poètes, des créateurs. Mais comme ils sont des arrangeurs habiles ! Avec quelle variété de timbres MM. Hillemacher savent orchestrer ! Avec quelle souplesse ils nouent et dénouent l'écheveau de leurs harmonies ! En vérité, si nous souhaitons chez eux plus de spontanéité dans l'inspiration, plus d'abandon à l'idée claire et simple, nous ne saurions leur demander plus d'expérience technique ; à défaut du secret divin de leur art, ils en savent tous les secrets humains.

Ce n'est pas à dire que *Saint-Mégrin* n'ait jamais d'autre mérite que celui du procédé. On peut, au cours de l'ouvrage, signaler mainte page qui justifie un plus haut éloge. Le premier acte est celui que nous aimons le mieux. Saint-Mégrin et deux de ses amis viennent consulter

Ruggieri, l'astrologue de Catherine de Médicis, et le vieillard, prenant la main des jeunes gentilshommes, leur prédit une haute fortune. Toute la scène est bien conduite. Elle s'ouvre par un quatuor léger, insouciant, auquel succède la prophétie, une phrase développée avec noblesse sur un accompagnement intéressant; le tout est d'un sentiment juste et d'un beau style. La romance qui suit : *Comme un rayon céleste et doux* est gracieuse; gracieux également, le chant de Saint-Mégrin apercevant la duchesse endormie. Le violon-solo reprend très heureusement après le ténor cette suave cantilène. Tout le début de l'ouvrage est véritablement digne de louange. Le duo de Saint-Mégrin et de la duchesse contient d'excellentes choses, surtout dans la première partie. La jeune femme, s'éveillant lentement, aperçoit le jeune homme agenouillé près d'elle, et la mélodie caressante : *Au-delà des mondes*, est délicieusement noyée dans une double langueur de sommeil et d'amour. La péroraison du duo nous plaît moins; la phrase : *O brûlante flamme!* manque de naturel et d'aisance dans les développemens; on pourrait, du reste, généraliser ce reproche et critiquer dans l'ensemble de l'opéra une recherche incessante d'originalité qui, parfois, n'amène dans l'expression musicale que la gaucherie et la gêne. Les récitatifs, trop souvent contournés, n'ont pas l'aisance que doit toujours, tout en évitant la banalité, conserver le dialogue musical. Il faut, quand on écrit pour le théâtre, ne pas craindre, au besoin, d'écrire un peu gros.

MM. Hillemacher s'y résigneront, je crois, malaisément : ils ont le goût de toutes les finesses harmoniques et instrumentales, mais ne possèdent pas au même degré cet instinct dramatique sans lequel toute musique de théâtre languit. Les parties passionnées de *Saint-Mégrin* ne sont pas les meilleures. Par exemple, le dernier duo manque de souffle et de grandeur tragique. Nous lui préférons le duo du troisième acte entre le duc et la duchesse de Guise, avec la phrase anxieuse, éperdue de la duchesse : *Ciel! pour quel crime ignoré!* Il y a dans la conduite générale de cette scène du mouvement et de la vie.

Mais ce qui vaut mieux encore parmi les pages importantes de l'opéra, c'est le bel air de la duchesse attendant Saint-Mégrin au rendez-vous d'amour et de mort. Ici, l'émotion se trahit véritablement. Et comme elle a vite raison des complications et des recherches! Comme les brumes se dissipent sous le rayon!

Ciel! épargne ses jours dans cette nuit cruelle!
Fais qu'il m'aime assez peu pour ne pas m'obéir!

La mélodie est libre, libre des craintes trop scrupuleuses qui souvent arrêtaient jusqu'ici son épanchement naturel. Nous sentons enfin

dans cette musique frémir des passions humaines et battre un pauvre cœur de femme. Que les jeunes auteurs de *Saint-Mégrin* se souviennent de cet arioso de la duchesse de Guise. Qu'ils pensent et qu'ils écrivent souvent ainsi; nous ne saurions leur donner un autre conseil, ni former de meilleur vœu pour leur avenir.

Saint-Mégrin avait été refusé par le directeur de notre Opéra-Comique; mais *le Mari d'un jour* et *Plutus* ont été reçus et montés par lui. Il y a des préférences inexplicables. L'opéra comique de M. Coquard a vécu trois jours; celui de M. Lecocq n'a pas eu la vie beaucoup plus longue, malgré le nom de son auteur, popularisé par le gros succès de ses petits ouvrages.

Les premières partitions de M. Lecocq : *la Fille de Mme Angot*, *Giroflé-Girofla*, *la Petite Mariée*, et même *la Marjolaine*, contenaient de fort aimables choses; le duo du Rossignol (*la Petite Mariée*) eût charmé les échos de la salle Favart; le chœur des Pirates (*Giroflé-Girofla*), ou le chœur des Maris (*la Marjolaine*), les eût peut-être égayés. Sans posséder la verve entraînante ni le comique parfois puissant d'Offenbach, M. Lecocq avait jadis quelque gaîté et quelque grâce. S'il eût défendu l'une de la trivialité et l'autre de la sensiblerie, s'il eût affiné sa pensée et son style; au lieu de les émousser et de les user par des redites vulgaires, il aurait pu devenir un compositeur de demi caractère et prendre son rang entre les maîtres de l'opéra comique relevé et le maître de la bouffonnerie musicale que nous avons nommé plus haut. Malheureusement, *Plutus* est aussi loin de l'œuvre sérieuse que de la parodie; aussi inférieur à *Philémon et Baucis*, cette délicieuse copie, qu'à *la Belle Hélène* ou à *Orphée aux enfers*, ces joyeuses caricatures de l'antiquité grecque. Le côté philosophique de la comédie de MM. Millaud et Jollivet ne convient guère au talent très peu abstrait, très peu symbolique de M. Lecocq, fait pour les équivoques malicieuses plutôt que pour les allégories aussi... sérieuses (soyons indulgent), que celle de la Pauvreté. Cette déesse vient faire aux Athéniens une longue homélie; elle leur vante le renoncement et la misère dans un style musical indigent; c'est là vraiment prêcher d'exemple. Quant aux parties de *Plutus* qui voudraient être comiques, elles nous paraissent aussi froides que les autres. Nous ne saurions plus rire longtemps d'une vieille enamourée, fût-elle Grecque, si roux que soit d'ailleurs son chignon postiche, et si dégarni que semble son corsage sexagénaire. Heureusement, le rôle de Carion, l'insensible objet de cette flamme sénile, est joué et chanté remarquablement par un jeune baryton, M. Soulacroix, qui déjà nous avait fait grand plaisir dans la reprise du *Nouveau Seigneur*. Il se sert avec goût d'une voix charmante : c'est un artiste d'avenir, auquel est justement revenu le grand succès de la soirée.

MM. Colonne et Lamoureux ont exécuté les deux œuvres primées

l'année dernière au concours de la ville de Paris. L'une est le *Rubezahl* de M. Huë; l'autre est *le Chant de la cloche* de M. d'Indy. M. d'Indy a dû, je crois, à la majorité d'une seule voix l'honneur de la première récompense; mais l'opinion du public et de la critique a vu plus de distance entre les deux partitions que n'en avaient vu les juges; le suffrage universel s'est prononcé plus nettement, et, selon nous, plus justement que le suffrage restreint.

Nous avons été empêché d'entendre *Rubezahl*, et comme la lecture, même renouvelée, qui pour nous est le complément indispensable de l'audition, n'en saurait être l'équivalent parfait, nous devrions peut-être hésiter à formuler notre jugement. Mais, heureusement, la partition de M. Huë est assez claire, assez simple (cela soit dit à sa louange), pour qu'on puisse la rassembler tout entière sous les yeux et sous les doigts; de plus, le nom des instrumens, très utilement indiqué de place en place, aide le lecteur à se faire une idée de la combinaison des timbres et des effets d'orchestration pure.

Le sujet un peu banal de *Rubezahl* est le double amour du chevalier Rodolphe et de l'enchanteur Rubezahl pour la princesse Hedwige, l'enlèvement de la jeune fille par le magicien et sa prompte délivrance par le héros: voilà toute l'histoire. Elle a pour décor les forêts de la Bohême et le bord de ses lacs mélancoliques. Au début de la première partie, les génies soumis à Rubezahl accourent auprès de leur maître; ils ont cherché partout une vierge digne de lui, et c'est Hedwige, la fille du roi, qu'ils ont choisie. On dirait que de vagues réminiscences du *Manfred* de Schumann ont passé sur cette page. Le dialogue de Rubezahl et des gnomes est martelé comme le premier entretien de Manfred et des esprits. La scène est d'ailleurs intéressante et animée, traversée par d'éclatans appels de cuivres, par une phrase très fière de Rubezahl: *Quand s'éveille en mon âme un désir inconnu*. L'accompagnement annonce ingénieusement le thème du morceau qui suit: un chœur dans les jardins d'Hedwige, élégant et facile sans beaucoup d'originalité. J'aime mieux l'air de la jeune fille, écrit dans une tonalité charmante et dans un sentiment très poétique; les quelques mesures d'orchestre qui le précèdent sont pleines d'harmonies qui se frôlent moelleusement; la phrase principale se pose avec simplicité et se résout avec grâce, pour reprendre ensuite et s'achever avec éclat. A cette rêverie succède un chœur d'allégresse insignifiant, puis la ballade du cavalier de Bohême, une excellente page de musique descriptive. M. Huë n'est pas tombé dans l'excès de la recherche pittoresque ou dans la bizarrerie instrumentale: il a produit toute l'impression de sa chevauchée par la continuité du rythme et par la double progression de la sonorité et de la tonalité. Il avait d'ailleurs dans *le Roi des aulnes*, je ne dis pas un modèle, car il n'a

rien imité, mais un exemple illustre des moyens les plus simples amenant l'effet le plus puissant.

La seconde partie de *Rubezahl* s'ouvre par un aimable paysage musical. La scène se passe au bord d'un lac, et l'on sent sur ce prélude, surtout pendant les dernières mesures, courir la brise des eaux. Le récitatif de Rodolphe, venant avec Hedwige implorer la protection des ondines, amène facilement un duo d'abord embarrassé, mais qui s'achève par un poétique tableau. Les deux fiancés, agenouillés sur la rive, prient les nymphes du lac : à leur voix répond bientôt le murmure harmonieux des ondines. Cet effet de psalmodie lointaine n'est pas nouveau : M. Ambroise Thomas, dans *Hamlet*, M. Massenet, dans *Narcisse*, ont mis sur les lèvres humides de leurs naïades des appels plus attirans, des soupirs encore plus mélodieux. Mais si M. Huë n'a pas répandu sur ce tableau une couleur très personnelle, il l'a relevé par d'ingénieux détails, comme l'alternance continue d'un tremolo de violon et d'un trille de flûte, qui donne à l'accompagnement beaucoup de finesse et de légèreté.

Il y a moins à louer dans la dernière partie de *Rubezahl*. Nous y signalerons seulement un chœur de forgerons et la reprise du chœur des Ondines, qui termine la partition.

Le Chant de la cloche est une des œuvres les plus fortes que nous ayons entendues depuis longtemps. Celle-là, par exemple, ne se livre point par la seule lecture ; elle veut être écoutée, et d'une oreille attentive ; d'une oreille aussi que n'étonnent au passage ni les harmonies audacieuses, ni les modulations singulières ; d'une oreille accoutumée à la complexité, à la complication même des partitions les plus touffues de Berlioz et surtout de Wagner. Wagner est le maître dont M. d'Indy semble le plus subir ou rechercher l'influence, dont se retrouvent en lui les qualités et les défauts, les rayons et les ombres. Par la pensée première, par les idées philosophiques (puisqu'on fait maintenant de la philosophie même en musique) ; par le style et les procédés techniques, c'est de Wagner que relève M. d'Indy. Mais aujourd'hui que les créateurs sont morts, quelles voix, même les plus écoutées, ne sont pas l'écho de grandes voix éteintes ; de qui les œuvres ne sont-elles pas un peu des œuvres de reflet ? Derrière les hommes de génie, qui de temps en temps apparaissent, les hommes de talent forment un long cortège, et quand les maîtres ont frayé une voie nouvelle, leurs disciples suivent, en y marchant, la trace de leurs pas.

Le poème de M. d'Indy n'est pas, comme on pourrait d'abord le croire, absolument imité de l'ode fameuse de Schiller. Schiller nous montre seulement les épisodes successifs de la fonte d'une cloche, en

y rattachant la description anticipée des événemens humains auxquels cette cloche mêlera sa voix. Elle sonnera la naissance, elle sonnera la mort, l'émeute et l'incendie. M. d'Indy, plus que Schiller, a fait prédominer sur l'élément descriptif l'élément humain et dramatique. Le fondeur Wilhelm a terminé son œuvre et sent venir la mort. Aux voûtes d'une salle immense est suspendue, encore silencieuse, la cloche bien-aimée que le vieil artiste contemple avec recueillement. Des flancs profonds de la cloche se dégage peu à peu un essaim de visions et de souvenirs ; ainsi l'homme agenouillé dans une église croit voir descendre vers lui les anges qui brillent sous la coupole d'or. — Un jour, Wilhelm venait de naître, on le portait au baptême et les cloches sonnaient. Wilhelm avait vingt ans ; il marchait sous les tilleuls avec sa bien-aimée, à l'heure du crépuscule, et les cloches sonnaient. Un dimanche, filles et garçons dansaient sur la place ; c'était le jour du concours ; tous les artisans étaient réunis, Wilhelm était reçu maître-fondeur et les cloches sonnaient. Elles sonnaient encore, hélas! pendant cette lugubre nuit que Wilhelm passa dans la tour du clocher, pleurant sa Lénore adorée. Quelle étrange veillée fut la sienne ! A minuit, toute la vieille église s'anima : les charpentes craquèrent, les animaux héraldiques, chimères, dragons, pénétrèrent dans la chambre des cloches. Celles-ci frémirent bientôt, et l'air se remplit de frissons sonores. Les elfes, les lutins, tous les esprits du rêve effleurèrent Wilhelm de leurs ailes et de leur souffle rafraîchissant. Lénore elle-même, couronnée de roses pâles, apparut à son ami et le consola. Enfin, les cloches sonnaient encore quand la ville faillit être la proie de l'incendie et des reîtres étrangers, quand Wilhelm, accourant sur la place publique, rassembla ses compagnons et sauva la cité des flammes et du pillage.

Voilà pourquoi Wilhelm aime les cloches : parce qu'elles ont sonné sa vie tout entière, cette vie qui va s'achever et qu'il a voulu pour ainsi dire enfermer lui-même dans le sein harmonieux de sa cloche, comme un dernier secret dans le sein d'un ami. Wilhelm a repassé toute son existence ; il a, pendant cette nuit suprême, revécu ses longues années ; son œuvre est faite, il peut mourir.

Mais il mourra sans jouir de sa gloire. Quand, par un beau jour d'été, la cloche est portée sur la grand'place, quand les amis de Wilhelm l'appellent, au moment de l'épreuve, il ne répond pas. Ses rivaux déjà se réjouissent ; si le maître fondeur est absent, disent-ils, c'est que son œuvre est imparfaite, c'est qu'il se dérobe à sa honte certaine ; la cloche ne sonnera pas, Wilhelm est un imposteur, il faut briser les portes de son logis... Mais elles s'ouvrent comme d'elles-mêmes ; des prêtres paraissent : Maître Wilhelm est mort, et son cercueil va passer. Alors, sans que nulle main l'ait effleurée, la cloche

soudain s'ébranle et sonne; sa voix tonnante mugit sur ses lèvres de bronze, et proclame immortel celui qui vient de mourir.

Tel est le sujet de *la Cloche*, autrement original et varié que celui de *Rubezahl*. Un pareil livret seul ferait honneur à M. d'Indy. C'est une noble figure, celle de ce vieil artiste jetant, avant de mourir, un long regard sur le passé. Les grands sentimens humains : la religion, l'amour, le courage, l'enthousiasme, interviennent tous dans ces poétiques tableaux, où le surnaturel et le fantastique trouvent également une place.

Par ses tendances musicales et littéraires, l'œuvre, est-il besoin de le dire? est toute germanique. Elle a, disions-nous, les qualités et les défauts des œuvres de Wagner. M. d'Indy tient du maître allemand le sérieux et l'austérité, l'élévation et la pureté des idées. Écoutez les personnages de *la Cloche*, ils ne parlent que de belles choses et de nobles sujets : de gloire, de liberté, d'art et d'idéal. Il n'y a pas jusqu'à l'amour qu'ils ne traitent avec gravité, — pour ne pas dire plus. — Cette grandeur toujours recherchée, et parfois magnifiquement réalisée, est un des caractères du génie de Wagner, un de ceux que nous aimons le plus à reconnaître. L'auteur de *Tannhaüser*, du *Vaisseau Fantôme*, de *Lohengrin*, de la *Tétralogie*, habite toujours sur les sommets, au risque d'y trouver les nuages. On pourrait, par l'analyse des passions, et notamment de l'amour, dans le théâtre de Wagner, se convaincre de cet idéalisme poétique et musical. La Senta, du *Vaisseau Fantôme*, serait sous ce rapport un type particulièrement intéressant : cette fille d'un pêcheur norvégien, éprise pour le Hollandais errant d'un amour presque mystique, est surnaturelle entre toutes les héroïnes de Wagner.

Ce n'est pas seulement par la hauteur de la pensée que l'œuvre de M. d'Indy nous semble wagnérienne; elle l'est encore par d'autres côtés. Amiel a donné quelque part une appréciation de Wagner qui révèle une profonde intelligence de la philosophie musicale. Après avoir constaté que par Wagner « la voix est ramenée au rang d'instrument, mise de niveau avec les violons, les timbales et les hautbois, et traitée instrumentalement, » l'écrivain genevois ajoute : « C'est la musique dépersonnalisée, la musique néo-hégélienne, la musique-foule au lieu de la musique-individu. En ce cas, elle est bien la musique de l'avenir, la musique de la démocratie socialiste remplaçant l'art aristocratique, héroïque ou subjectif. » La remarque est très juste : Wagner, et j'entends ici surtout le Wagner en pleine possession de lui-même, Wagner, dans ses œuvres de raison et de génie, a fait une grande place à la masse, à la foule, au nombre. Le premier acte de *Lohengrin* est presque une suite de chœurs; la plus sublime page de *Tannhaüser* est peut-être le chœur des pèlerins. L'orchestre même

de Wagner n'est jamais aussi admirable que dans l'expression d'un caractère général plutôt qu'individuel. C'est ainsi que les deux magnifiques entr'actes de *Lohengrin* donnent, avec une force étonnante, l'impresssion du moyen âge, de toute une époque féodale et chevaleresque.

M. d'Indy tient de son maître ce goût du nombre et de la multitude. Il s'entend merveilleusement à rendre les scènes populaires, à faire vivre la foule, à la diviser en groupes animés et pittoresques, à la réunir en masses imposantes. — Sous ce rapport, *la Kermesse*, et surtout *l'Incendie*, sont des pages fort remarquables. Les chœurs de *la Kermesse* peuvent être parfois vulgaires, les différens refrains des corporations peuvent avoir plus ou moins de charme et d'originalité mélodique; mais le mouvement général, l'agencement des voix et leurs entrées successives, l'alternance ou la combinaison des chansons carrément rythmées avec la valse, un peu lourde, que marquent les gros souliers allemands, tout cela révèle un musicien vigoureux. — Quant au début de *l'Incendie*, il révèle un homme de théâtre qui sait commencer par un simple coup de cloche, éveillant la nuit silencieuse, et finir, après une progression puissante, par le fracas et le désordre d'une ville entière courant au feu.

C'est dans ces grandes scènes que se déploie à l'aise le talent de M. d'Indy : le compositeur y peut faire étalage de ses richesses orchestrales et harmoniques. Musicien des choses du dehors plus que des choses de l'âme, les scènes intimes le servent beaucoup moins bien : les voix intérieures semblent ne pas chanter en lui. Des détails ingénieux, parfois bizarres, ne sauvent pas de l'ennui l'interminable scène dite d'amour, dialogue à travers lequel se traîne une mélopée sans consistance et sans relief. On a plaisanté beaucoup le macaroni des Italiens; mais certaine école allemande sait faire le sien plus filandreux encore. Le second entretien de Lénore et de Wilhelm, dans le tableau de *la Vision*, n'est ni moins contourné, ni moins pénible que le premier. Il manque ici, pourrions-nous dire encore avec Amiel, « l'aisance, le naturel et la vivacité, c'est-à-dire les ailes et le sourire. » Rien de tout cela ne manque, par bonheur, à la page précédente, à la délicieuse incantation des esprits du rêve. Voilà les ailes, voilà le sourire ! Rarement Berlioz et Mendelssohn ont fait voltiger plus gracieusement les sylphes qu'ils aimaient. Jamais l'essaim de ces douces petites créatures n'a traversé la nuit d'un plus léger essor, avec des souffles plus caressants, avec une cantilène plus suave que cette phrase exquise : *Nous endormirons la pensée*, d'où semble descendre le repos, l'apaisement et l'oubli de toute humaine misère.

L'extrême division des voix de femmes produit dans ce chœur un effet particulier : elle rend la trame harmonique à la fois plus ténue

et plus serrée. Deux pianos, ajoutés à l'orchestre, jettent dans l'accompagnement des crépitations un peu sèches très heureusement trouvées : c'est bien ainsi que les poutres et les charpentes craquent dans les vieilles églises à l'approche des revenans.

Pour ou contre l'œuvre de M. d'Indy nous trouverions encore à dire. Le prologue, après un refrain d'ouvriers qui rappelle un peu trop fidèlement la chevauchée des Walkyries, renferme une sombre phrase de Wilhelm, chargée de mélancolie. — Au sixième tableau, la prière du vieillard expirant est belle, mais d'une beauté malheureusement trop empruntée au style du maître de *Lohengrin*. — Dans la septième scène, *le Triomphe*, signalons la dramatique interruption des grondemens de la foule par le cri brusquement jeté : *Maître Wilhelm est mort!* L'effet en est très puissant et redoublé par la psalmodie des prêtres, litanie funèbre bien plus originale que les chants religieux employés d'ordinaire en de telles circonstances.

La partition s'achève par une explosion de la cloche, que nous eussions voulue plus soudaine et plus retentissante, et par la reprise en chœur du dernier chant de Wilhelm : cet hymne à l'idéal, à la paix, à la fraternité universelle, atteste une dernière fois, chez M. d'Indy, poète et musicien, l'élévation des idées et l'aspiration vers les cimes. C'est surtout de cette tendance générale que nous tenons, en terminant, à le féliciter. Qu'il ne rabaisse point ses ambitions; qu'il soit toujours de ces artistes, trop rares, qui regardent très loin et très haut, de ceux qui ne quittent jamais le long espoir et les vastes pensées.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

Le Théâtre en liberté, par Victor Hugo. Paris, 1886; Hetzel et Quantin.

Lorsque la postérité, — si toutefois la postérité que l'on nous prépare se soucie encore d'art et surtout de poésie, car on peut en douter, — prononcera sur Victor Hugo ce jugement définitif qui met les hommes, et les dieux mêmes à leur vrai rang, elle en usera, selon toute apparence, avec l'auteur des *Contemplations* et de *la Légende des siècles*, comme nous faisons de nos jours, et nos pères avant nous, avec celui de *Polyeucte* et du *Cid*. Le vieux Corneille, en son temps, n'a pas composé moins de trente trois comédies, tragédies et tragi-comédies : combien de Français les lisent, les ont lues, en connaissent les sujets ou les titres seulement, ont entendu parler de *Pertharite, roi des Lombards*, ou de *Suréna, général des Parthes?* Et cependant Corneille est Corneille, il est Pierre et non pas Thomas, c'est-à-dire l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte*, contre lesquels ne sauraient prévaloir ni ce *Pertharite* ni ce *Suréna*, ni son *Attila* ni son *Agésilas*, et pour qu'il le soit, et pour qu'il le demeure, c'est assez qu'il ait atteint trois ou quatre fois en sa vie les sommets de son art. On passe, en effet, quelque chose à l'humaine faiblesse; à ceux qui les ont touchés, on ne demande pas d'avoir habité constamment les sommets; et on a bien raison, puisqu'après tout l'histoire prouve qu'il n'en serait ni plus ni moins de leur réputation : dix autres chefs-d'œuvre n'ajouteraient rien à la gloire de Corneille et dix autres *Attila* n'en retrancheraient pas une parcelle. Victor Hugo pareillement : nos neveux s'étonneront que nous ayons pu supporter à la scène *Marion Delorme* et *Ruy Blas*, ils se demanderont ce que nous avons pu discerner d'admirable dans *l'Ane* ou dans *le Pape*, et ils ne se répondront point; ils ne voudront peut-être seulement pas croire qu'aucun de nous ait lu jusqu'au bout *Quatre-vingt-treize* ou *l'Homme qui rit*, — et, au fait, moi-même qui les nomme

ici, suis-je bien sûr d'avoir eu ce courage? — mais, après cela, Victor Hugo n'en sera pas moins ce qu'il est, tout ce qu'il est, et ce que l'on peut prédire qu'il sera bien longtemps encore : le plus grand de nos poètes lyriques, mais surtout le plus extraordinaire et le plus merveilleusement doué.

C'est ce qui nous met à l'aise, tandis qu'il en est encore temps, pour parler en toute franchise de son *Théâtre en liberté*. Dans sa longue et glorieuse carrière, il est bien certain que ce grand poète ne nous avait rien donné d'aussi bouffon que *Mangeront-ils?* ou d'aussi puéril que *la Forêt mouillée;* mais, puisqu'il est maintenant entendu que sa gloire n'en saurait souffrir, ni même de bien pis que cela, nous pouvons le dire, et nous le disons. Tout de même, si les éditeurs de ce théâtre « idéal » avaient compris le sens du volume qu'ils viennent de publier, ils ne l'eussent pas intitulé *le Théâtre en liberté*, mais *le Théâtre en goguettes;* mais, puisque les licences que le maître y a prises ne nuiront sans doute jamais à la beauté des *Contemplations* ou des *Feuilles d'automne*, et je viens d'en faire tout exprès la remarque, il est permis de croire que ce sont de fortes licences. Car on peut, on doit ménager l'auteur de *Tragaldabas* et des *Funérailles de l'honneur*, M. Auguste Vacquerie, ou l'auteur de *Fanfan la Tulipe* et de *François les Bas bleus*, c'est M. Paul Meurice; — et aussi bien qu'en resterait-il si l'on ne les ménageait point? — mais l'auteur de *la Rose de l'Infante* et de *la Tristesse d'Olympio*, puisqu'il sera toujours placé plus haut que la critique, nous ne lui devons que la vérité, et c'est même la seule façon qu'il y ait de l'honorer. Ajouterai-je que si l'avenir, comme je le crains, jette un jour *la Grand'Mère* et *l'Épée* dans le gouffre d'oubli où gisent déjà, toutes meurtries de leur chute, *Marie Tudor* et *Lucrèce Borgia*, il sera bon à tout hasard que quelqu'un en ait dit quelques mots, pour mémoire, et afin qu'au besoin on s'y puisse reporter plutôt que de les aller lire? Mais j'aime mieux faire observer que ce sont surtout les erreurs du génie qui nous instruisent de sa vraie nature; que la « critique des beautés » est stérile, quand encore elle n'est pas dangereuse, en précipitant sur les traces d'un maître le troupeau des imitateurs; et qu'enfin, s'il n'y a pas plus de qualités sans défauts qu'il n'y a d'endroit sans envers, on ne connaît que la moitié d'un homme quand on ne le connaît que par ses beaux côtés. Le *Théâtre en liberté*, comme les *Chansons des rues et des bois*, dont j'imagine qu'il doit être contemporain et qu'il rappelle en plus d'un passage, — *la Forêt mouillée* notamment, n'est qu'une transposition ou une autre version de *l'Église :*

Tout était d'accord dans les plaines,
Tout était d'accord dans les bois,
Avec la douceur des haleines,
Avec le mystère des voix.

Tout aimait, tout faisait la paire,
L'arbre à la fleur disait : Nini.
Le mouton disait : Notre père,
Que votre sainfoin soit béni ! —

le *Théâtre en liberté* est à peine moins utile que les *Contemplations* elles-mêmes à l'intelligence entière de Victor Hugo, de la nature de son génie poétique, de la longue décadence de ses dernières années. Qui n'aurait pas lu *la Grand' Mère, Mangeront-ils?* ou *la Forêt mouillée*, ne connaîtrait pas bien « le monstre, » son genre d'esprit, — car il en eut, et du plus gros, — son badinage énorme et, si je puis ainsi parler, la qualité *cyclopéenne* de sa plaisanterie.

On ne saurait avoir la prétention de rien dire de neuf en disant que la faculté maîtresse de Victor Hugo fut l'imagination : une imagination de visionnaire ou de voyant, dans le demi-jour de laquelle, les objets, éclairés d'une lumière fantastique, se déformaient démesurément; une imagination singulière et puissante; et une imagination servie par une capacité, une fécondité, une variété d'invention verbale dont je ne crois pas qu'il y eût eu d'exemple en notre langue. Ce n'est pas ici le lieu d'étudier plus avant cette nature d'imagination; aussi bien Victor Hugo lui-même, avec une complaisance visible, et cependant inconsciente, l'a-t-il plusieurs fois décrite, soit en vers, soit en prose; et il ne s'agirait que d'un peu de patience et de temps pour en réunir les principaux traits. Mais, dans la plupart des hommes, et des poètes même, tandis que l'imagination n'est pas tellement prépondérante, n'exerce pas si tyranniquement l'empire qu'elle n'admette avec elle au partage le sens commun, la raison, la logique; Victor Hugo, dans notre littérature, est peut-être le seul poète qui n'ait jamais reconnu d'autre loi ni subi d'autre servitude que celle de son imagination. Tandis que tous les autres, et, — sans parler de nos classiques, — Lamartine, Musset, Vigny dans ce siècle même, selon l'antique tradition de la race, achèvent, réalisent, éclairent l'idée par l'image; Hugo, seul, n'a jamais pensé qu'autant qu'il imaginait, et, comme c'est la rime qui fait la raison de ses vers, de même, jusque dans sa prose, on peut dire littéralement que c'est l'image qui crée l'idée. Aussi, n'en donne-t-elle souvent que le fantôme, l'illusion, le mirage, et l'on s'étonne également que quelques-uns de ses plus beaux vers, quand on les presse, contiennent au fond si peu de sens, et qu'au contraire, dans une image étrange, inattendue, grandiose, il réussisse parfois à enfermer tant de pensée.

Le grand danger de ceux qui se laissent ainsi guider à l'imagination, c'est que, si l'imagination se retire d'eux, n'ayant plus rien qui les soutienne, ils tombent au-dessous d'eux-mêmes; et l'imagination se retire d'eux, comme de tout le monde, avec les années qui viennent, les cheveux qui blanchissent, les sens qui s'émoussent, qui se blasent

ou qui se pervertissent. Malheur alors au poète qui n'a pas su se faire un fond de bon sens et d'expérience; il devient la victime de son propre triomphe. Hugo, tout Hugo qu'il fût, n'évita pas la loi commune. Il y aura bientôt quarante ans de cela, quand il eut quitté la France, donnant libre carrière à cette prodigieuse imagination dont le contact du monde, le souci de sa réputation, quelque crainte aussi du ridicule avaient réprimé la fougue et contenu les écarts, il atteignit d'abord, dans quelques pièces des *Châtimens* et quelques chapitres des *Misérables*, puis, avec *les Contemplations* et *la Légende des siècles*, plus loin et plus haut qu'il n'avait jamais fait. Si ce n'est pas de 1852 à 1865 qu'il produisit ses œuvres les plus parfaites, j'entends celles qui prêtent le moins à la critique et qui n'ont jamais divisé l'opinion, c'est alors certainement qu'il donna, comme l'on dit, toute sa mesure, celle de sa puissance et de son originalité poétiques. Mais *les Chansons des rues et des bois* marquèrent presque aussitôt le commencement de la décadence; et insensiblement, de cette imagination de poète il ne demeura chez le solitaire de Hauteville-House qu'un incomparable versificateur, un étonnant rhéteur, et le vieux satyre qui, s'il perçait déjà dans *les Chansons des rues et des bois*, s'étale plus cyniquement encore peut-être dans *le Théâtre en liberté*.

Le rhéteur, depuis déjà longtemps, les vrais juges l'avaient reconnu et signalé dans l'auteur, non pas même de *Ruy Blas* ou des *Orientales*, mais de *Marion Delorme* et des *Odes et Ballades*. Rien, en effet, ne ressemblait plus à de l'excellent Jean-Baptiste Rousseau que quelques pièces des *Odes et Ballades*. Il y avait là, chez un tout jeune homme, ce que j'appelais tout à l'heure une fécondité d'invention verbale, une abondance de moyens de rhétorique, une ampleur de développement absolument extraordinaire. Il ne faut d'ailleurs jamais oublier qu'en France, avant tout et par-dessus tout, le romantisme a été une révolution de la langue,

> Pour mettre un bonnet rouge au vieux dictionnaire,
> Et nommer le cochon par son nom...

A la vérité, sous l'excès de la rhétorique, dans les *Odes et Ballades*, quelque chose d'autre se montrait, et d'assez neuf, et d'assez considérable en son genre. On pouvait disputer si la Grèce, l'Italie, l'Espagne du poète étaient les véritables, comme plus tard son Égypte, sa Palestine ou sa Chaldée. Ce qui du moins était certain, c'est qu'il avait trouvé, pour les peindre et les représenter, des couleurs originales, des traits caractéristiques, et que, si peut-être elles ne ressemblaient pas à la réalité, elles se ressemblaient encore moins entre elles. Mais ce qui dominait tout, c'était bien le rhéteur ou le déclamateur, habile à épuiser les mots de ce qu'ils con-

tiennent de sens, à les tourner et les retourner en mille manières différentes, à déguiser ou à dissimuler sous la splendeur des rimes et l'éclat des images la pauvreté ou l'absence d'idées. *Les Vierges de Verdun, la Naissance du duc de Bordeaux, la Bande noire, les Deux Iles, le Chant du Cirque, Moïse sur le Nil*, — je cite à peu près au hasard, — on dirait autant de « matières » mises en vers français par un brillant élève de rhétorique, dont on eût pu deviner dès lors, avec un peu de perspicacité, qu'il ne lui importerait guère d'accorder sa lyre au nom de Charles X ou de Napoléon, du roi de Rome ou du duc de Bordeaux, si seulement le thème offrait un abondant prétexte aux infinies variations de sa virtuosité.

Ce qu'il était alors, aux environs de 1822, Hugo l'est toujours demeuré. Plus tard, sans doute, dans ses grandes œuvres, dans *les Feuilles d'Automne*, dans *les Chants du crépuscule*, dans *les Contemplations*, dans *la Légende des siècles*, le rhéteur s'est surpassé lui-même, est sorti de sa rhétorique, a traduit dans quelques-uns des plus beaux vers de la langue française quelques-unes des plus étonnantes visions qu'un grand poète ait jamais eues; il n'a jamais complètement triomphé de sa nature déclamatoire, et, s'il est vrai qu'en fait de figures il ait commencé par abuser de l'antithèse, il a bien plus encore abusé de la répétition. L'abus de la répétition, qui rend insupportable la lecture de ses dernières œuvres, a gâté de tout temps plusieurs de ses plus belles pièces. Et quel énumérateur, que l'auteur du discours de Ruy-Blas et du monologue de Charles-Quint!

C'est peut-être ce goût impérieux de la rhétorique et de la déclamation qui en ont fait un jour l'insulteur que l'on sait. Du moins, quand il insulte, est-ce comme quand il décrit, pour le plaisir de décrire et d'insulter, parce qu'un mot en appelle un autre, une rime une autre rime, une injure une autre injure. Dans *le Roi s'amuse* et dans *Ruy Blas*, dans *les Châtimens* et dans *Napoléon le Petit*, dans *le Pape* et dans *l'Ane*, ce sont toujours des thèmes qu'il développe ou plutôt qu'il amplifie, et qu'on ne peut tout au plus lui reprocher que de s'être donnés comme thèmes, car, une fois donnés, c'est à peine sa faute si, pour dire souvent si peu de choses, il emploie toujours tant de mots. Les noms d'*Empereur* et de *Roi*, par exemple, ceux de *Pape* et de *Prêtre*, comme aussi, par contraste, ceux de *République* et de *Liberté*, ceux de *Révolution* et d'*Humanité* rouvrent en lui, naturellement, toutes les sources de sa rhétorique, et il le voudrait lui-même qu'il ne pourrait arrêter le torrent de grossières injures ou de platitudes rimées qui commencent aussitôt à couler de sa plume.

LE ROI.

Je te fais prince. Viens.

AÏROLO.

Non. Faites-vous voleur.

LE ROI.

Crûment? Non. Je suis roi. Ça suffit...

Voilà le thème; ou encore :

Moi je plains Dieu; peut-être on le calomnia,
Je voudrais l'opérer; il a pour ténia
La religion. Rome exploite son mystère;

et là-dessus, il va, cent, deux cents, trois cents vers durant, n'ajoutant rien à ce qu'il a dit, mais épuisant les synonymes, en inventant au besoin de nouveaux, se répandant en épithètes, en périphrases, en calembredaines jusqu'à ce que le dictionnaire lui manque, en quelque sorte, avec le souffle, et les gros mots avec l'haleine. Évidemment, dans cet état d'esprit, n'étant qu'à demi conscient, il n'est aussi qu'à moitié responsable des choses qu'il dit. Ce n'est qu'un accès de cette manie d'amplification et de grandiloquence à laquelle tout rhéteur est sujet. Et si ce n'est pas sans doute un Dieu, c'est un démon qui l'échauffe et qui s'agite en lui, qui parle par sa bouche et qui l'empêche de la taire, le démon de la phrase et de l'exagération, celui qui préside aux paroles inutiles, aux phrases creuses et aux déclamations sonores. C'est ce cacodémon qui lui a dicté jadis *les Châtimens*, et depuis, sans parler du reste, une bonne partie du *Théâtre en liberté*.

Un autre lui en a dicté l'autre; et c'est le démon qui lui avait soufflé *les Chansons des rues et des bois*. Et, en effet, ce grand poète aura bien été dans notre siècle un poète de l'amour, mais de l'amour sensuel, bas et grossier. Il y avait en lui du « satyre » ou de « l'égipan, » si peut-être, comme je le pense, il eût préféré ce nom plus mythologique. Déjà, dans *les Feuilles d'automne*, dans *les Chants du crépuscule*, un peu partout dans son œuvre, on eût pu signaler de singulières aberrations du sens moral, mais elles y sont cependant assez rares, et, après tout, pour les y trouver, il fallait les y chercher. Dans *les Chansons des rues et des bois*, on dirait que celui qui fut Olympio, connaissant désormais le néant de toutes choses, a décidément placé, pour parler la langue de M. Zola, dans la satisfaction de « l'instinct génésique » la grande ou plutôt l'unique affaire de l'humanité, et qu'il a pris pour unique devise le distique justement fameux :

Le craquement du lit de sangle
Est un des bruits du paradis.

Si, d'ailleurs, l'étonnement de voir sous ce nouvel aspect et dans ce rôle de Roger Bontemps « l'être incliné » qui naguère

Demandait à la nuit le secret du silence,

l'inventeur triste et le puiseur d'ombre, le mage, le pontife des ténèbres et le pape de l'infini; si la drôlerie d'une certaine verve bouffonne, si des rimes rares, si le sentiment profond et ardent des tentations de la pure nature, que sais-je encore? y déguisaient peut-être assez bien l'obscénité de l'inspiration, le *Théâtre en liberté* achèvera de donner leur vrai sens à ces *Chansons*, et avec elles d'éclairer, je le crois, tout un côté relativement obscur de cet étrange tempérament poétique.

Trois pièces, au moins, y roulent en effet sur ce thème : *Sur la lisière d'un bois*, *Être aimé*, et *la Forêt mouillée*. La première est, si l'on veut, une transcription de l'*Oaristys*, — à la manière de Victor Hugo. La seconde est le monologue d'un roi quelconque, d'un tyran vague et anonyme, qui se désole de n'être aimé que pour sa royauté ou, comme il dit encore, que pour la sentinelle qui veille aux barrières du Louvre. Posez le cent-garde, on aime le roi; ôtez le cent-garde, plus d'amour, partant plus de joie. La troisième, dont j'ai déjà dit deux mots, est une sorte de féerie sans poésie, sans grâce et sans esprit, plus courte, mais dans le goût de celles de feu Clairville, et qui se termine par ces deux vers que prononce un ruisseau bavard :

Sans nous, si nous n'avions fait retrousser Goton,
Ce Jocrisse risquait de devenir Platon.

Mais ce que l'on ne saurait dire, c'est le ton de plaisanterie grave dans lequel sont traités ces sujets, l'importance que le poète y attache, la certitude qu'il a d'y donner le mot de l'énigme où les « penseurs blêmes » s'étaient inutilement acharnés jusqu'à lui :

... Ah! le couple est saint, le nid est vénérable;
Le fond de la nature est un immense hymen.
J'en veux ma part!..

Ou encore :

Lumière et pensée!
O ciel époux, reçois la terre fiancée.
Êtres, l'amour est flamme et l'amour est rayon,
Il tend d'en haut la lèvre à la création,
Et la nature pose, en entr'ouvrant son aile,
L'universel baiser sur la bouche éternelle.

Ou encore :

Mais tu dis : Quelque chose existe. J'en conviens.
Quoi? Le sexe. Ève, aux temps antédiluviens,
Daphnis suivant Chloé, Jean pourchassant Jeannette...

C'est le libertinage placé sous l'invocation du dieu de Béranger, la grossièreté rétablie dans les droits dont la civilisation l'avait dépossédée, l'homme rendu au culte de Priape. Et la conclusion est : — d'*Être aimé*, qu'il n'y a qu'une chose de désirable au monde, l'amour de Javotte ou de Goton, à défaut de celui de Chloé ; de *Sur la lisière d'un bois*, que sous le nom d'amour il ne faut entendre que le plaisir avec ses réalités solides; enfin, de *la Forêt mouillée*, qu'entre Platon et Casanova, toute la différence ne tient qu'à un jupon habilement relevé sur la cheville d'une lingère de la rue aux Ours ou d'une actrice de Bobino. C'était bien la peine d'avoir versé tant de *Pleurs dans la nuit*, et de s'appeler Hugo, pour finir comme « le chantre de Lisette, » sans en avoir d'ailleurs jamais eu la gaîté.

Cette façon de traiter l'amour, assez indélicate, et médiocrement poétique, a, si je ne me trompe, quelque chose de plus déplaisant encore chez un vieillard. Il nous devient difficile, en effet, de respecter sincèrement celui qui ne se respecte pas lui-même, et je crains que de pareils aveux, qu'il n'était pas forcé de faire, n'aient quelque chose de fâcheux pour la mémoire du poète. Mais, en revanche, au point de vue de la critique, ils éclairent d'un jour très vif le vrai caractère d'un homme, et ils m'expliquent assez bien ici ce manque de vraie délicatesse et de goût qui ne s'expliquerait guère autrement dans l'œuvre de Victor Hugo. Avant ces aveux, comme avant *les Chansons des rues et des bois*, on ne voyait pas bien d'où procédait la grossièreté dont il y a chez lui tant d'exemples, cette rudesse et cette brutalité de manières qu'il ne pouvait tenir ni de sa naissance, ni de son éducation, ni du monde au milieu duquel il avait toujours vécu. Nous le savons maintenant : c'était ce que l'on appelle une idiosyncrasie, l'effet en lui de son tempérament d'athlète, une opposition de sa vraie nature avec l'attitude qu'il avait d'abord prise et gardée si longtemps. L'exil, cet exil volontaire, ou volontairement prolongé; l'exil, dont il tira le parti que l'on sait ; l'exil, sans lequel il ne fût jamais devenu ce que nous l'avons vu dans ses dernières années, mais, comme l'a dit je ne sais plus qui, le Fontanes du second empire ; l'exil, en le délivrant de toutes les contraintes qu'il avait impatiemment supportées, le rendit lui-même. Sur son rocher de Guernesey, n'ayant plus rien à ménager, il se montra tel qu'il était, moins « fatal » et plus « rabelaisien » qu'on ne le pouvait croire. En ce sens, le *Théâtre en liberté*, comme les *Chansons des rues et des bois*, vaut à bien des égards une longue confession. Parmi beaucoup d'étranges visions ce « voyant » ne laissa pas d'en avoir d'assez matérielles, et il semble que ce ne fût point celles où son œil, quoique « empli de brume, » s'arrêtât d'ordinaire avec le moins de complaisance. Plusieurs grands hommes de notre temps ont fini de cette manière, plus jeunes en quelque sorte à soixante-dix ans qu'à vingt-cinq, et comme inconsolables, alors

qu'ils le pouvaient, de n'avoir pas choisi jadis, au lieu du leur, le lot de Restif de la Bretonne.

Ajoutez maintenant l'incomparable versificateur, et il s'en faudra de très peu que vous n'ayez Victor Hugo tout entier. Quelques qualités du poète ont bien pu lui manquer, et j'en viens d'indiquer quelques-unes: le goût, la légèreté, la grâce; mais je ne vois pas de parties du versificateur qu'il n'ait pleinement possédées, — et sans en excepter cette harmonie même qu'on lui a si souvent refusée. Ce qui est vrai, c'est qu'à force de briser le vers, de rompre la mesure, et de joncher le Pinde, selon son expression, de césures d'alexandrins, il a fini, dans ses dernières œuvres, par écrire en prose rimée.

> Roi, vous êtes heureux! C'est bien facile à dire
> Un roi n'a qu'à vouloir! un roi peut tout! Eh bien,
> *Retiens ceci, je peux tout, mais je ne peux rien.*

Toutes les plus belles théories du monde sur « la discordance » ne feront jamais que cette ligne soit un vers français, mais il convient de ne pas oublier que c'est Hugo qui l'a voulu ainsi, qu'il n'a jamais manqué que sciemment et de parti-pris aux lois de son art, pour en tirer des effets qu'il n'a pas toujours atteints, et que, si l'harmonie de ses vers, plus complexe, plus savante, n'a pas la mollesse de celle de Lamartine ou la facilité de celle de Musset, elle a d'autres qualités, des qualités de résonance et de profondeur, par exemple, que nul, dans notre langue, n'a eues au même degré.

> La borne du chemin, qui vit des jours sans nombre
> Où jadis pour m'attendre elle aimait à s'asseoir
> S'est usée en heurtant, lorsque la route est sombre
> Les grands chars gémissans qui reviennent le soir...

Longtemps après qu'on les a lus, de tels vers continuent de vibrer dans l'oreille, et l'écho s'en prolonge pour aller toucher jusqu'au fond de nous-mêmes les cordes les plus secrètes.

Quant aux aptitudes essentielles du versificateur, en est-il vraiment une seule qu'on lui puisse disputer, et laquelle? Cette imagination de la rime, d'abord, dont ses disciples, en faisant le tout du poète, ne se sont peut-être trompés que d'un mot, — ils devaient dire, plus modestement, du versificateur, — qui l'a jamais possédée plus riche, plus féconde et plus variée que lui? Mais si la rime est d'autant plus parfaite que les deux mots qui la forment sont « plus étonnés, comme disait un homme d'esprit, de se trouver ensemble, » quel autre, et en quel temps, nous a procuré en ce genre de plus vifs ou de plus réjouissans étonnemens? Et non-seulement personne, en français, n'a rimé d'une façon plus heureuse et plus audacieuse, mais personne,

comme lui, n'a su renouveler jusqu'aux rimes les plus banales, ni trouver de plus secrets accords entre les idées et les sons. Je recommande vivement aux curieux de ce genre de questions les quelques pages qu'y ont consacrées, dans son *Petit Traité de poésie française*, M. Théodore de Banville, et M. Becq de Fouquières, dans son *Traité général de versification*. A ce qu'ils en disent l'un et l'autre, et beaucoup mieux que je ne le saurais faire, j'ajouterai seulement un mot. C'est qu'il y aurait peut-être lieu de signaler d'instructifs rapports entre cette préoccupation de la richesse de la rime et ce goût du calembour qui semblent avoir également caractérisé Victor Hugo. L'extrême diversité du sens dans l'extrême identité du son, voilà le triomphe de l'extrême richesse de la rime; c'est aussi le triomphe du calembour, c'en est même la définition.

Avec l'imagination de la rime peut-être eut-il encore à un plus haut degré celle du rythme et du mouvement. Je crois bien l'avoir dit autrefois, mais il ne saurait y avoir d'inconvénient à le redire : rien n'est plus beau que quelques pièces d'Hugo, dont une critique exacte ne laisserait pourtant pas subsister un seul vers, si même on ne prouvait avec la plus grande facilité qu'au fond elles ne signifient absolument rien. Je choisirais des exemples, s'il fallait en donner, dans la *Légende des siècles* et dans *les Contemplations*. Une idée générale assez vague et même un peu confuse, entrevue plutôt que vue et sentie plutôt que pensée; un thème presque plus musical que poétique ou vraiment littéraire; de loin en loin, pour marquer les *temps* de l'idée, une image hardie, grandiose, un éclair dans la nuit, une brusque déchirure de l'ombre, aussitôt reformée; puis un torrent de mots, dont on dirait volontiers qu'ils enferment plus de son que de sens, roulant les uns sur les autres, se heurtant, s'entre-choquant, hurlant de se voir accouplés, mais finissant par se soumettre à la toute-puissance du rythme qui les enchaîne, — il ne lui en faut pas davantage pour nous procurer quelques-unes des plus rares et des plus fortes sensations que la poésie ait jamais éveillées. Soumettez cependant ces pièces, vers par vers, strophe par strophe, à la critique vétilleuse d'un grammairien de profession, ou même à la critique déjà plus libérale que Voltaire a exercée sur Corneille; je le répète, j'ai grand'peur qu'il n'en restât rien. Mais, précisément, la qualité que j'essaie ici de définir, étant de celles qui échappent à la compétence du grammairien, ne serait-elle pas, pour cette raison même, une qualité proprement poétique, et peut-être, s'il en est une, la qualité « lyrique » par excellence? Je serais tenté de le croire. Nous avons l'habitude en France, nous l'avons toujours eue, nous l'avons encore, de ne demander à la poésie que la multiplication des effets dont la prose est capable. Elle a le droit pourtant, même en français, de se proposer quelque chose de plus, et le rythme, qui a sa valeur, sa beauté, son pouvoir propre, est, avec la rime, par lui-même

et de lui-même, un des moyens qu'elle ait pour y atteindre. Dans aucun poète français, il faut bien le savoir, on ne trouverait de rythmes comparables, pour l'ampleur du mouvement, l'aisance et la puissance d'effet, aux beaux rythmes de Victor Hugo.

Mais les qualités lyriques ne vont guère avec les dramatiques, ou plutôt on peut dire, et au besoin démontrer qu'elles s'excluent les unes les autres, qu'elles sont incompatibles, qu'elles ne se rencontrent pas plus dans un même poète que chez un même peintre le génie de la couleur et celui du dessin ; et c'est pour cela que l'on chercherait vainement, dans ce *Théâtre en liberté*, ce que le poète avait affecté la prétention d'y mettre : une action dramatique libérée des contraintes ordinaires et des conventions accoutumées de la scène. « Des courtes pièces qu'on va lire, disait un projet de préface, deux seulement pourraient être représentées sur nos scènes *telles qu'elles existent*. Les autres sont jouables seulement à ce *théâtre idéal* que tout homme a dans l'esprit. » Il voudrait nous faire croire, avec son « théâtre idéal » qu'il avait autant qu'homme du monde l'instinct dramatique, et que les conditions de nos scènes « telles qu'elles existent, » ont seules gêné la liberté de ses sublimes conceptions. Mais nous, si quelque directeur avait un jour l'idée de monter *la Grand'mère* ou *la Forêt mouillée*, nous osons bien lui conseiller, dès maintenant, de n'en rien faire, et de se rappeler seulement l'accueil que recevaient naguère, du public cependant le plus respectueux, *Marion Delorme* ou *le Roi s'amuse*. Il faut que MM. Vacquerie et Paul Meurice en prennent enfin leur parti : Victor Hugo fut un génie lyrique, peut-être même, à beaucoup d'égards, le plus puissant qu'il y ait eu chez les modernes, sans en excepter ni Goethe ni Byron ; mais il y a un instinct dramatique plus sûr dans le moindre vaudeville de Duvert ou de Bayard que dans tout le théâtre de ce grand poète, — et je ne fais pas plus d'exception ici pour *Hernani* que pour *Ruy Blas*.

Après cela, qu'il y ait de beaux vers dans *l'Épée*, par exemple, et dans *Mangeront-ils?* des scènes assez divertissantes, j'y consens volontiers, comme aussi, d'une manière générale, que l'on retrouve dans le *Théâtre en liberté* quelque ombre des qualités que nous avons tant admirées jadis dans *les Chansons des rues et des bois* ou dans *la Légende des siècles;* mais elles y sont malheureusement sans âme, et la grande imagination d'autrefois ne les vivifie plus. Rien de nouveau du reste ; et, pour le fond, trois ou quatre idées, pas davantage, qui sont celles dont le poète a vécu cinquante ou soixante ans, qui n'étaient pas bien neuves quand sa rhétorique s'en empara pour les développer à son tour, et dont il a fait, par sa façon de les développer, la banalité même. C'est ce qui me dispensera d'y insister longuement : nous savons tous qu'un roi n'est qu'un bandit, quand il n'est pas un idiot, qu'un prêtre n'est qu'un charlatan, à moins qu'il ne soit qu'une bête, et que la grandeur d'âme, la

générosité, la noblesse de cœur, la « pitié suprême, » exilées du reste des hommes, se seraient réfugiées tout entières sous la souquenille d'un laquais, s'il n'y en avait une plus grande part encore sous la casaque du galérien. L'unique originalité de ce *Théâtre en liberté* n'est que pour la critique, puisqu'elle ne consiste qu'à rassembler sous un seul point de vue tout ce qui, depuis tant d'années, avait tour à tour ou simultanément défrayé l'énorme production du poète.

Je ne saurais terminer sans faire une dernière remarque. Supposez que Victor Hugo fût un plus grand poète encore, il ne serait pas Victor Hugo, s'il n'avait eu par-dessus tous ses autres mérites, le mérite plus rare de mourir à quatre-vingt-trois ans. Tel est le pouvoir de la durée sur les esprits des hommes. A ceux qui vivent longtemps, nous avons tellement peur de mourir qu'on dirait que nous savons gré du bon exemple qu'ils donnent, et le plus grand poète qu'il y eût au monde, s'il avait fait des vers, ce serait sans doute Mathusalem. Toujours est-il qu'un octogénaire, qu'il s'appelle Voltaire ou Victor Hugo, finit par avoir raison de tous ceux qu'il enterre, quand encore il n'hérite pas de ceux mêmes de ses contemporains qu'il a le plus cruellement injuriés. C'est bien le cas de Victor Hugo. S'il fût mort au lendemain de la publication des *Misérables* ou des *Chansons des rues et des bois*, ayant ainsi donné tous ses chefs-d'œuvre, mais aucune des élucubrations de sa vieillesse, il serait certainement moins grand dans l'estime ou l'opinion populaire; de telle sorte que c'est à *l'Homme qui rit* et à *Quatre-vingt treize*, à *l'Art d'être grand-père* et aux *Quatre Vents de l'esprit* qu'il doit, non sans doute la meilleure, ni la plus pure surtout, mais la plus grosse part de sa gloire. Oui, son nom serait moins fameux s'il l'avait moins compromis dans les pires aventures littéraires; la politique toute seule, — et quelle politique! — a plus fait pour lui que tout son génie; et dans l'avenir, comme déjà de nos jours, la critique et l'histoire, en dépit qu'elles en aient, devront compter et compteront avec ce grossissement factice que les circonstances ont donné au nom de Victor Hugo. La pire partie de son œuvre aidera ainsi la meilleure à se perpétuer d'âge en âge, bien loin, comme l'on croit, qu'elle puisse lui nuire. Ce qui prouve une fois de plus l'ironie qui se joue dans les choses humaines, et que ce n'est pas tout que d'avoir du génie, mais qu'il faut de plus en trouver le placement. On sait assez que le poète de *la Légende des siècles* et des *Contemplations*, avec tout le reste, eut encore le génie du placement.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

Ainsi vont les choses dans ce pauvre monde de la politique du jour On se donne les airs d'un parlement omnipotent jouant à la Convention; on prétend absorber tous les pouvoirs, évoquer toutes les questions, confondre toutes les idées et tous les droits; on passe son temps à faire des ministères et plus souvent à les défaire ou à les asservir, tandis que ces ministères eux-mêmes perdent leur temps à traiter avec les plus vulgaires passions dans l'espoir de fixer, de rallier une majorité insaisissable. On use et on abuse tant qu'on le peut de la domination. Le résultat, pour ce commencement d'année, c'est une session d'hiver qui n'a servi à rien.

Les chambres françaises, en effet, se sont réunies il y a trois mois, elles viennent de se séparer pour un mois. Qu'ont-elles fait pendant qu'elles ont été ou qu'elles ont paru être à l'œuvre, pour le bien du pays, pour les intérêts, pour le travail, pour la paix civile, pour la considération de la France? Les républicains qui veulent bien être à demi sincères en conviennent eux-mêmes : on n'a rien fait, on n'a même essayé de rien faire sérieusement. Sauf un emprunt laborieusement voté, unique bienfait que les contribuables doivent à leurs représentans, tout s'est passé en querelles intestines, en vaines interpellations, en intrigues vulgaires, dans une série de séances sans éclat, sans suite et sans profit. Cette session qui vient de s'interrompre pour quelques semaines, elle n'a servi encore une fois qu'à rendre sensible ce perpétuel contraste entre le tempérament du pays et les stériles turbulences de ceux qui le représentent ou qui sont censés le représenter. Tandis que le pays reste obstinément calme dans sa vie de

travail régulier, ne demandant que l'ordre et la paix, ceux qui ont la prétention de le conduire se démènent à la surface et ne vivent, eux, que d'agitations dans l'atmosphère échauffée et factice qu'ils se créent. Ils se plaisent à fomenter, à envenimer les troubles d'industrie partout où ils paraissent, aussi bien qu'à soulever les questions irritantes qu'ils ne peuvent pas résoudre. Ils se servent d'un pouvoir, d'une influence qu'ils doivent à des circonstances momentanées pour jouer avec les institutions et les lois, pour tout désorganiser ; ils ont le goût du désordre, et ceux-là mêmes qui l'ont un peu moins, qui seraient par instinct plus modérés, se font les complaisans des plus violens. Ils s'acharnent aux mesures d'intolérance et de vexation sans s'apercevoir qu'ils froissent, qu'ils offensent les sentimens les plus inviolables, — et ils ont l'air de s'étonner quelquefois de rencontrer des résistances, de se trouver en face d'incidens douloureux qu'ils ont provoqués. Le vice profond et peut-être irrémédiable de cette situation, c'est que les politiques qui règnent depuis quelques années sont positivement en dehors de la réalité des choses. Au lieu de s'occuper des sentimens, des vœux, des intérêts du pays, ils ne s'occupent que d'eux-mêmes, de leurs calculs et de leurs idées de secte, de leurs passions, qu'ils veulent satisfaire à tout prix. Ils font de la politique ce tourbillon où la violence des instincts de domination et l'incohérence des résolutions règnent à l'envi, où il n'y a pas plus de majorité parlementaire que de gouvernement. La majorité est ce que la fait la passion du jour, l'intérêt momentané de parti. Le gouvernement n'a d'autre souci que de chercher sans cesse où est cette majorité, de céder pour vivre, aux fantaisies, aux entraînemens des uns et des autres, au risque de livrer successivement les conditions, les garanties, la dignité de toute vie régulière.

Que la session soit ouverte ou fermée, la question est la même, et elle est à peu près insoluble tant que la raison, le sentiment des conditions d'un ordre régulier n'auront pas repris leur place dans la politique. On parle sans cesse de la nécessité de refaire un gouvernement, de déployer l'autorité de la république, de la loi républicaine, et jusqu'ici on procède étrangement en vérité pour résoudre ce problème, pour montrer qu'on est un gouvernement. — Ah ! s'il s'agit de guerroyer contre les conservateurs, d'imposer un instituteur laïque à une population, de disperser des sœurs de charité ou de fermer une chapelle, on ne craint rien, on sera fort ; on mettra les gendarmes en mouvement, et au besoin M. le ministre de l'instruction publique se chargera de justifier l'emploi des armes, d'expliquer comment force doit rester à la loi, dût le sang couler comme à Châteauvilain. Il l'a expliqué devant la chambre des députés ; il a repris son thème tout dernièrement devant le sénat, en répondant à une interpellation aussi mesurée que chaleureuse de M. le duc d'Audiffret-Pasquier. S'il s'agit

de résister un peu sérieusement aux usurpations, aux illégalités du conseil municipal de Paris, c'est une bien autre question! Qu'allez-vous parler du conseil municipal? Si on se trouve en face des bons révolutionnaires parisiens réclamant une suspension de la loi pour une fantaisie électorale, on trouvera aussitôt quelque rubrique de diplomatie, — et ces faiblesses seraient en vérité quelquefois assez risibles si elles ne dénotaient une complète subversion de toutes les idées d'ordre légal et de gouvernement. Paris a une élection à faire pour remplacer M. Henri Rochefort, qui a trouvé, à ce qu'il paraît, qu'au Palais-Bourbon il y avait une compagnie un peu trop mêlée. Qui nommera-t-on? Paris, le vrai Paris, il faut le dire, semble complètement désintéressé dans l'affaire, il ne s'en occupe même pas. En revanche, les comités démocratiques, socialistes ou radicaux ont deux candidats. Malheureusement un de ces candidats, M. Ernest Roche, qui est allé faire campagne dans la grève de Decazeville, a encouru une condamnation à quinze mois de prison, et bien entendu c'est pour cela, par bravade révolutionnaire, qu'il a été choisi. Il n'est encore condamné que par défaut, il est vrai, mais il est condamné. Le tribunal de Villefranche lui a de plus refusé la liberté provisoire et devant un jugement l'autorité administrative se trouve désarmée. Comment faire pour que le condamné puisse venir plaider sa cause devant ses électeurs parisiens? Il y a jugement : qu'à cela ne tienne! Entre les radicaux réclamant impérieusement la mise en liberté de leur candidat et un ministère de bonne composition qui ne demande pas mieux que de faire plaisir à ses alliés du radicalisme, il y a toujours moyen de s'entendre. On rusera avec la loi. M. le président du conseil se chargera de la négociation; M. le garde des sceaux n'aura qu'un mot à dire, et le tribunal de Villefranche, désavouant son jugement de la veille, accordera la liberté provisoire qu'il avait refusée! Cela s'est fait comme cela s'est dit, et on n'a pas vu qu'en procédant ainsi, on abaissait l'autorité publique, on humiliait la loi et la magistrature pour une fantaisie de candidature révolutionnaire. C'est ce qu'on appelle se préparer les moyens de refaire un gouvernement!

N'est-ce point, au surplus, le triste système que tous les ministères républicains, et le ministère d'aujourd'hui plus que tous les autres, ont suivi avec une inépuisable et dangereuse complaisance à l'égard du conseil municipal de Paris? On veut avoir la paix, on ne veut pas se brouiller avec la remuante édilité, et, pour avoir la paix, on laisse passer toutes les fantaisies; on subit les caprices d'une assemblée qui peut sans doute se dire la représentation légale de Paris, mais qui est bien la représentation la plus étrange de la première des villes de France. Il n'y a que quelques jours, comme on discutait à l'Hôtel de Ville sur la date de la prochaine session municipale, que le gouvernement seul a le droit de fixer, un des conseillers s'écriait avec

une comique assurance : « C'est nous qui sommes le gouvernement ! » Le fait est que, s'ils ne sont pas le gouvernement, ils sont au moins un pouvoir singulier, original, qui a la prétention de se mêler de tout, de disposer de tout, et qui se moque parfaitement de la loi. Hôpitaux, enseignement, bibliothèques, théâtres, industries, tramways, cet étrange conseil gouverne tout, ou plutôt bouleverse tout, sans s'informer s'il reste dans son rôle municipal, si, avec ses révolutions scolaires, il n'usurpe pas les droits de l'état, si, avec ses laïcisations à outrance, il n'impose pas à la ville des charges démesurées au détriment des malades et des pauvres. La politique lui est interdite sans doute, comme elle est interdite à tous les conseils municipaux ; n'importe, il ne s'arrête pas à cette limite vulgaire de la légalité. Qu'il s'agisse d'une grève, qui n'intéresse certainement pas la population parisienne, il se hâte de voter des subsides et des encouragemens aux grévistes ; il est le protecteur de ceux qui luttent contre la féodalité financière, contre le capital ! Qu'il s'agisse d'une élection législative, il délibère aussitôt, il somme impérieusement les ministres de mettre en liberté le candidat socialiste qui s'est fait condamner. Il a surtout l'ambition d'être l'unique pouvoir à Paris, et, pour y arriver, il a découvert un moyen ingénieux, c'est d'entourer M. le préfet de la Seine, M. le préfet de police, de commissions destinées à se substituer par degrés à l'administration régulière. L'autre jour, il nommait une commission auprès du laboratoire municipal chargé de surveiller les fraudes du commerce des vins, et il ne cachait pas son intention de nommer d'autres commissions pour tous les services.

Que fait cependant le gouvernement ? Le gouvernement ne dit rien. De temps à autre, il est vrai, il annule sans bruit quelque vote d'une trop flagrante illégalité. Le plus souvent il laisse faire, il craint les querelles avec cette tapageuse puissance, qu'il aime mieux ménager et flatter. Il va au-devant des désirs de l'assemblée de l'Hôtel de Ville ; il crée sur sa demande une chaire en Sorbonne pour l'enseignement de l'histoire de la révolution française, — qui probablement n'était pas connue jusqu'ici, — et récemment il laissait voter au Palais-Bourbon une loi qui accorde au conseil parisien la publicité de ses séances. Eh bien ! qu'on suive ce système, et avant peu, avec son budget, avec sa tribune, avec sa mainmise sur les services publics, sur la police, avec son arrogance, l'assemblée de l'Hôtel de Ville sera tout. Le mot de l'édile se trouvera réalisé : le conseil municipal sera le vrai gouvernement, — l'autre, celui de l'Élysée, du Palais-Bourbon et du Luxembourg, ne sera rien. Ainsi tout est confondu et compromis par la faiblesse de ministres qui croient désarmer le radicalisme, tantôt en cédant au conseil municipal de Paris, tantôt en prenant un rôle équivoque dans les grèves, un jour en humiliant la magistrature devant un condamné, un autre jour en se prêtant aux guerres religieuses. Et quand on

cherche à quoi tient cette impuissance agitée et inquiète où l'on se débat, la vraie cause est là : elle est dans cette désorganisation croissante que tout le monde sent, dont les pouvoirs publics eux-mêmes sont à la fois les complices et les victimes.

Cette triste vie de tous les jours, si affairée et si stérile avec ses vaines agitations et ses intrigues vulgaires, elle dévore les hommes, souvent les meilleurs et les plus jeunes, qui s'en vont tout à coup sans avoir rempli tout leur destin. Ainsi vient de disparaître, entre l'œuvre de la veille et l'œuvre méditée pour le lendemain, entre deux polémiques, entre deux voyages, un des plus brillans et des plus aimables représentans des générations nouvelles, M. Gabriel Charmes, brusquement arrêté en chemin, à trente-cinq ans. Une mort prématurée, triste suite d'un mal inexorable, ne lui a pas laissé le temps de faire sa moisson complète : elle l'a surpris et brisé dans le plein épanouissement de sa vive et fertile nature; mais il a vécu assez pour donner à son temps plus que des promesses, pour montrer tout ce qu'il y avait en lui de généreuse et intelligente activité. On aurait dit que ce jeune homme sentait qu'il avait peu de temps devant lui, tant il avait hâte de produire, de prodiguer ses dons heureux dans l'étude de tout ce qui intéressait l'honneur, la sécurité et l'avenir de son pays. Il semblait toujours prêt, et dans tout ce qu'il écrivait il portait, avec un savoir abondant, un esprit rare, l'honnête ardeur d'une âme animée d'inspirations libérales et patriotiques. M. Gabriel Charmes était d'une génération qui n'est entrée dans la carrière que depuis la guerre, après les malheurs de la France, et dans cette génération venue à une heure peu favorable, il a été certes un des talens nouveaux les mieux doués, un des écrivains le plus dévoués à la cause de son pays. Il a été de ceux qui ont pris leur tâche au sérieux, qui se sont dit que si la France venait d'être cruellement éprouvée, elle était toujours digne d'être servie avec passion, et qu'on ne pouvait la bien servir que par une étude attentive de ses intérêts extérieurs et intérieurs, par le travail, par le zèle dans la défense de toutes les idées justes.

A cette œuvre M. Gabriel Charmes a donné tout ce qu'il avait de meilleur, le feu de sa jeunesse, la maturité précoce d'un esprit sérieusement nourri, la bonne grâce d'une nature loyale et saine. C'était un jeune sage alliant à la vivacité confiante une raison droite et réfléchie. Il a été ainsi, pendant quelques années, un des plus brillans publicistes, tantôt décrivant avec sagacité les grands mouvemens de la politique européenne, cherchant partout la place et le rôle de la France, — tantôt, comme dans ces derniers temps, mettant toute la souplesse, toute l'ardeur de son esprit à plaider la cause de la réforme de la marine, de façon à intéresser tous les marins. Surpris dans le plein essor de son talent par le mal qui l'obligeait, depuis quelques années déjà, à aller chercher des climats plus doux, il ne se reposait pas un instant.

Il profitait de ses excursions ou de ses séjours en Égypte, en Palestine, à Tunis, sur les rives méditerranéennes, pour écrire tous ces livres, — *Cinq Mois au Caire*, *Voyage en Syrie*, *Stations d'hiver de la Méditerranée*, — œuvres d'observation fine et aimable, où en parlant de l'Orient le voyageur ne cessait de songer à la France. L'étude de la politique extérieure, du rôle de la France dans le monde était son goût, l'occupation préférée de son esprit; mais en même temps, il suivait avec attention nos affaires intérieures et, au milieu de tous ses autres travaux, il publiait par intervalles ces *Lettres de province* qui ont été réunies, il n'y a que quelques semaines, sous ce titre significatif : *Nos Fautes!* Ces lettres vont de 1879 aux derniers mois de 1885 : elles embrassent le règne républicain, elles retracent avec autant de sagacité que de franchise les progrès du mal qu'une fausse politique a fait en quelques années au pays. Ce n'est pas un ennemi de la république qui instruit ce procès; c'est simplement un esprit honnête, sensé, pénétrant, qui voit les fautes, qui les signale à chaque pas, qui comprend aussi que tout se lie dans la politique, que tout ce qui désorganise et divise la France à l'intérieur l'affaiblit dans son influence, dans son rôle extérieur. Lorsque M. Gabriel Charmes rassemblait et publiait récemment ces lettres qu'il accompagnait de quelques pages d'un sentiment juste sans y mettre son nom, il n'avait plus que quelques jours à vivre. Il est mort à l'œuvre, laissant de lui cette idée qu'il était déjà par son talent l'honneur de sa génération et qu'il aurait pu être un serviteur utile pour son pays dans un temps où l'on ne préférerait pas la basse et tapageuse ignorance au savoir et à l'esprit.

Ces questions de politique extérieure, surtout de politique orientale, que le jeune écrivain aimait à traiter, elles s'agitent toujours sur ce théâtre des Balkans, des provinces ottomanes, des mers de Grèce, où toutes les influences se rencontrent. Elles ne cessent d'attirer l'Europe, perpétuellement occupée à apaiser des conflits, guerres ou insurrections, et avec ces pays d'Orient il faut, en vérité, toujours s'attendre à de l'imprévu. Lorsqu'il y a quelques jours à peine, le règlement de l'affaire turco-bulgare a paru acquis et accepté, on a pu croire que la paix dans les Balkans serait la paix partout en Orient, que la Grèce demeurant seule avec ses revendications contre la Turquie, avec ses apprêts belliqueux, ne résisterait pas à la pression combinée de l'Europe; on ne prévoyait point assurément la péripétie nouvelle qui se préparait, qui vient encore une fois de mettre un certain désarroi dans cette affaire orientale.

Qu'est-il arrivé, en effet? Au moment où la question a paru se serrer plus vivement entre la Grèce, résolue à maintenir ses revendications, ses armemens, et l'Europe, non moins décidée à aller jusqu'au bout, à appuyer au besoin une dernière sommation de l'emploi des

moyens coercitifs, la France, par un mouvement tout personnel, tout amical, a cru pouvoir faire une suprême tentative. La France a parlé à la Grèce en amie; elle lui a représenté que, par ses résistances à l'Europe, elle courait « au-devant d'une catastrophe ou d'une humiliation, » et le cabinet d'Athènes, menacé d'ailleurs d'un ultimatum déjà tout prêt, a accordé à la France, non sans quelques réserves, il est vrai, ce qu'il avait refusé jusqu'ici à l'Europe. Malheureusement ce qui paraissait tout simplifier est au contraire ce qui a tout compliqué. Les représentans des puissances, sans s'arrêter à la concession peu précise faite à la France, n'ont pas moins remis leur ultimatum, et quelques navires européens ont même paru dans les eaux du Pirée. La Grèce, à son tour, blessée de l'insistance de l'Europe, ressaisie par l'irritation, par ses ardeurs belliqueuses, a parlé de nouveau de résister, et l'imbroglio s'est trouvé plus obscur, plus envenimé que jamais. Que peut-il sortir maintenant de cette criseoù la France est exposée à rester seule avec sa démarche inutile, avec sa médiation à demi désavouée? Le gouvernement français a, sans nul doute, obéi aux plus légitimes sentimens de sympathie. S'est-il cependant bien rendu compte de ce qu'il faisait? C'était un peu naïf à lui de croire que l'Europe l'accepterait comme médiateur, comme pacificateur dans son différend avec le cabinet d'Athènes, qu'elle laisserait à la Grèce la satisfaction de n'avoir cédé qu'à la France, à la France l'honneur d'une solution heureuse, en gardant pour elle l'odieux d'une menace de la force contre la faiblesse. Il y avait là des points délicats sur lesquels on n'a peut-être pas assez réfléchi avant de s'engager dans cette aventure dont on ne voit pas bien l'issue. Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est que pour une démarche d'apparat, M. le président du conseil ne se soit pas exposé à servir l'influence française en Grèce aujourd'hui comme il l'a servie il y a quelques années en Égypte.

La campagne engagée en Angleterre pour les affaires d'Irlande aura sans doute à passer par bien des péripéties avant d'arriver à un dénoûment. Elle ne s'interrompt pas pour quelques jours de congé pris par le parlement à l'occasion de la fête de Pâques. Elle continue, au contraire, plus vivement dans le pays, d'autant plus vivement que M. Gladstone, à la veille de ces courtes vacances, a dit le dernier mot de la révolution qu'il médite; il a divulgué tout son secret. Il avait commencé par exposer, il y a quelques semaines, la première partie, la partie politique de son système, tout ce qui touche à l'organisation de l'autonomie irlandaise, à la semi-indépendance parlementaire et administrative de l'île sœur; il a complété, l'autre jour, ses communications en portant au parlement la deuxième partie de ses vastes projets, en présentant son plan agraire et financier, la loi réglant le rachat des terres appartenant aux landlords, et, ce qui est le plus curieux

peut-être, c'est la manière dont il justifie ses propositions. Il est certain que M. Gladstone n'y met pas de ménagemens, qu'il fait tout haut, et avec une hardiesse singulière, la confession des péchés britanniques. Il avoue, sans employer d'euphémismes, les iniquités, les actes de tyrannie et d'oppression, les captations et les spoliations dont l'Angleterre s'est rendue coupable depuis Cromwell, dont elle est responsable aujourd'hui et qu'elle est obligée de réparer. C'est l'Angleterre qui a fait le mal, c'est à l'Angleterre de le payer en rendant justice à l'Irlande et en désintéressant les landlords qui se sont engagés sur la foi de la protection britannique. M. Gladstone lui en offre le moyen. Il compte s'en tirer pour le moment par un emprunt de 1 milliard 250 millions qui servira à racheter les terres au taux d'une capitalisation de vingt années de revenu. Ici encore, comme pour le parlement, il y a des précautions, des conditions. Les fermiers, les *tenants*, nouveaux acquéreurs, auront à s'acquitter envers un trésorier anglais; la redevance irlandaise servira de garantie aux intérêts de la dette, dont l'Angleterre assumera la charge. Au demeurant, ce n'est pas un don absolument gratuit, c'est, à des conditions déterminées et assez laborieusement combinées, la restitution des terres irlandaises aux Irlandais. En sorte qu'on a maintenant au complet le plan de M. Gladstone, le bill agraire après le bill politique. Sur les deux points, la lutte est engagée, elle est assurément faite pour passionner l'Angleterre.

La seconde partie du système de M. Gladstone, la partie agraire et financière, n'est point, à vrai dire, sans avoir soulevé bien des objections et elle a été reçue avec quelque froideur. Les Irlandais, malgré un premier mouvement d'enthousiasme pour celui qui promet d'être le libérateur de l'Irlande, se plaignent d'être traités avec méfiance, et M. Parnell lui-même fait ses réserves. Les hommes d'affaires voient un emprunt qui ne peut qu'être le prélude d'autres emprunts et une opération qui commence avec des garanties fort incertaines. Les contribuables anglais voient une grosse dette qui, en définitive, retombera peut-être sur eux. Les esprits prévoyans ou craintifs se disent qu'en dépit de toutes les précautions, les Irlandais, une fois maîtres d'eux-mêmes, se délieront lestement de leurs obligations et qu'on entre dans une grande aventure sans savoir où l'on va. Les griefs s'accusent, les critiques se multiplient, et l'opposition, avant de se retrouver au rendez-vous prochain, décisif dans le parlement, profite des vacances pour aller dans les meetings, pour émouvoir et rallier l'opinion contre les projets ministériels, contre le bill agraire aussi bien que contre le bill d'émancipation politique. Le duc d'Argyll prononçait l'autre jour à Glasgow une véhémente harangue contre ce qu'il appelait le démembrement de l'empire britannique. Lord Hartington est allé, il y a peu de

jours, auprès de ses électeurs du Lancashire pour expliquer sa scission avec M. Gladstone et sa résolution de combattre les projets ministériels. Lord Derby est tout acquis à la politique de lord Hartington, et M. Bright lui-même se rallie aux libéraux dissidens. Quant à M. Chamberlain et aux radicaux qui se sont séparés du ministère, ils persistent toujours à repousser le bill agraire. M. Gladstone, malgré toutes les oppositions qu'il rencontre parmi les libéraux comme parmi les conservateurs, ne perd pas sa confiance. L'énergique et éloquent vieillard semble ne plus sentir le poids des années dès qu'il est à l'action, et seul peut-être il en est encore à ne pas douter du succès de son entreprise. Il a toujours, sans doute, contre ses adversaires, cette grande raison que la hardiesse peut être quelquefois la sagesse, — que, en dehors de ses projets, il n'y a plus que la compression à outrance, et que la compression a été épuisée à l'égard de l'Irlande; mais il a une autre force. Si hardi qu'il paraisse, il reste un politique. S'il est l'homme des grandes initiatives, il n'est pas aussi absolu qu'on le dirait dans la réalisation pratique de ses idées. Il écoute l'opinion et il sait se prêter aux transactions. Déjà, depuis le premier jour, il a de lui-même modifié ses projets, il peut les modifier encore de façon à rallier une fois de plus autour de lui cette armée libérale aujourd'hui divisée et à demi désorganisée. Qui peut dire ce que réserve de surprises cette campagne qui commence à peine, dont le prix peut être un acte éclatant de réparation nationale, — ou une redoutable crise pour l'Angleterre?

Tel est le mouvement contemporain que les mêmes questions se retrouvent un peu partout, souvent presque sous les mêmes formes. Grèves de l'industrie, luttes entre le radicalisme et les influences plus modérées, problèmes de l'enseignement, ce sont les élémens invariables de la politique dans quelques pays, surtout dans des pays voisins de la France.

L'agitation industrielle ou plutôt révolutionnaire qui s'est produite il y a quelques semaines en Belgique n'a plus sans doute aujourd'hui la même violence; elle n'est plus la guerre organisée avec son cortège sinistre de dévastations et d'incendies. Elle est loin toutefois d'être complètement apaisée; elle se traduit encore en grèves partielles habilement entretenues ou ravivées par les agitateurs politiques, et le ministère conservateur qui est au pouvoir à Bruxelles reste en face des difficultés plus ou moins sérieuses que peuvent lui créer les chefs du radicalisme, avec les manifestations tumultueuses qu'ils préparent ostensiblement, audacieusement. De là pour la Belgique un état toujours assez grave; mais, à côté de ce problème d'ordre public, de paix sociale qui intéresse, à vrai dire, ou plutôt qui menace tous les partis réguliers, constitutionnels, il y a une autre question qui n'est

pas moins significative, qui intéresse particulièrement les libéraux belges, qui se débat depuis quelques jours : c'est une question de conduite ou de tactique pour les libéraux dans leurs rapports avec les radicaux. Il va y avoir à Bruxelles une élection pour remplacer un membre de la chambre des représentans mort récemment; il y aura peut-être d'ici à peu une seconde élection par suite de la démission ou de la déchéance d'un autre député compromis dans une aventure tragique. Les libéraux ont leur candidat, qui est le bourgmestre de Bruxelles, M. Buls; les radicaux ont aussi leur candidat, M. Janson. Radicaux et libéraux feront-ils alliance dans les élections et dans le parlement? C'est ici que la question devient intéressante. Le chef du parti libéral, M. Frère-Orban, il faut le dire, s'est déjà expliqué sans détour; il a pris dans une des dernières séances du parlement une attitude aussi nette que résolue. Ce n'est point assurément qu'il ait désarmé devant ses adversaires, les conservateurs; il a au contraire tout récemment saisi l'occasion de prononcer un de ses plus véhémens discours contre le cabinet et la majorité catholique; mais il a en même temps désavoué presque violemment, et dans tous les cas fort honorablement toute solidarité avec les radicaux. Il n'a point hésité à dire : « Il faut renoncer au thème de l'alliance des libéraux et des radicaux si l'on veut rester honnête, loyal et dans la vérité. » Il y a, il est vrai, ailleurs qu'en Belgique de grands tacticiens qui prétendront que M. Frère-Orban a été peu habile ou trop absolu, qu'il peut être utile à des ministères de se servir des alliances radicales pour réussir et pour vivre. M. Frère-Orban, suffisamment éclairé sans doute par les expériences françaises et un peu aussi par sa propre expérience, a eu le mérite de maintenir l'honneur, l'intégrité de son parti en répudiant hautement cet appui des radicaux dont il sent le danger, qui a peut-être fait sa faiblesse, il y a deux ans, aux derniers jours de son long ministère. Voilà qui est clair, et quelles que soient les opinions que professe M. Frère-Orban, il a certes donné un utile exemple en se défendant de confondre la cause du libéralisme belge avec la cause du radicalisme.

Ce ne sont pas, si l'on veut, les mêmes questions qui s'agitent en Hollande, ou du moins elles ne s'agitent pas dans les mêmes termes, sous les mêmes formes; au fond, elles tiennent à cette lutte, engagée un peu partout, sur le caractère, sur la direction de l'enseignement populaire, et elles viennent de produire une crise ministérielle à La Haye. Le cabinet de M. Heemskerk, qui est depuis trois ans au pouvoir, a cru devoir donner sa démission à la suite d'un vote du parlement dans la discussion de la réforme de la constitution. Cette réforme, reprise successivement par plusieurs ministères, poursuivie laborieusement et toujours vainement depuis quelques années, vient

d'échouer encore une fois. On n'a pas pu s'entendre justement sur la revision de l'ancien article constitutionnel qui a réglé jusqu'ici les conditions de l'instruction primaire en instituant des écoles publiques communales et en laissant aux partisans d'un enseignement confessionnel la liberté d'ouvrir des écoles à leurs frais. Cet article, qui date de 1848, avait été peu contesté autrefois, à une époque où les ardeurs religieuses n'avaient pas envahi la politique, où les protestans orthodoxes comptaient peu au parlement et où les catholiques marchaient avec les libéraux. Il y avait d'ailleurs, même dans l'enseignement public, une assez grande tolérance pour les catholiques du Limbourg comme pour les orthodoxes de la Gueldre. Depuis, tout a singulièrement changé. Les questions religieuses ont fait leur entrée dans la politique. Les protestans orthodoxes, ramenés au combat par un chef habile, ont repris, par degrés, une sérieuse influence dans les affaires publiques, et ils ont commencé à se plaindre de la situation privilégiée aussi bien que de l'esprit de l'enseignement officiel, des conditions ingrates et difficiles faites à leurs écoles confessionnelles. Les catholiques ont réclamé à leur tour, comme les protestans orthodoxes. Un mouvement assez vif n'a pas tardé à se manifester contre les écoles publiques, qu'on a accusées, là comme partout, de déguiser un enseignement athée sous le voile d'une neutralité trompeuse. Ce mouvement a redoublé lorsque, il y a quelques années, un ministère libéral a notablement augmenté le subside accordé par l'état aux écoles des communes. Bref, une réaction sensible s'est faite dans l'opinion, si bien qu'à la suite des élections dernières, la droite de la seconde chambre, composée de protestans orthodoxes, de catholiques et de quelques anciens conservateurs, s'est trouvée aussi nombreuse que les libéraux. Elle a été désormais assez puissante pour que rien ne pût être décidé sans elle.

On en était là lorsque s'est élevée de nouveau cette question d'une revision de la constitution devenue nécessaire, tant pour régler la succession au trône que pour faire passer dans le domaine des lois ordinaires les conditions du droit électoral et du service militaire. M. Heemskerk, chef d'un cabinet d'affaires qui a utilement servi son pays depuis quelques années, a cru sans doute être plus heureux que ses prédécesseurs, M. Kappeyne, M. Van Lynden. Les conservateurs, dont il avait besoin, ne lui ont pas refusé leur concours; ils l'ont seulement subordonné à la revision de l'article de la constitution sur l'enseignement. Entre les conservateurs et les libéraux, M. Heemskerk s'est trouvé assez embarrassé. Vainement il s'est efforcé de désarmer la droite par une légère concession, par une combinaison qui laissait d'ailleurs l'école officielle intacte avec tous ses droits et ses immunités. Les conservateurs exigeaient que toutes les écoles publiques et

confessionnelles fussent désormais traitées également, que l'état pût subventionner les unes et les autres, et, comme leur proposition a été repoussée, ils ont à leur tour repoussé les autres propositions du gouvernement et des libéraux. On arrivait à l'impuissance! C'est alors que M. Heemskerk a cru devoir donner sa démission, et le roi de Hollande ne laisse point, certes, d'être dans l'embarras, voyant un cabinet mixte échouer tristement, — ne pouvant évidemment, d'un autre côté, refaire un ministère politique avec des partis qui ont des forces égales. Le seul dénoûment possible, rationnel, serait une dissolution de la chambre, et cette question de l'enseignement religieux ou laïque qui partage le parlement, qui divise la Hollande comme bien d'autres nations, c'est devant le pays qu'elle se débattrait, c'est le pays lui-même qui la résoudrait par son vote.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les rentes françaises ont franchi, dans cette dernière quinzaine, deux étapes de hausse, l'une sur le vote définitif de l'emprunt, l'autre sur l'annonce de l'acquiescement de la Grèce à la demande de désarmement présentée par le gouvernement français.

Le sénat a donné son assentiment au projet d'emprunt tel qu'il était sorti des délibérations de la chambre, ne le modifiant que sur un point, essentiel il est vrai. Des 900 millions qui doivent constituer le montant effectif, en capital, des rentes nouvelles à créer, il sera toujours fait deux parts, comme l'avaient arrêté d'un commun accord la commission du budget et le ministre des finances; 400 millions seront remis en titres à la Caisse des dépôts et consignations, en atténuation des comptes-courans des caisses d'épargne et de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, et 500 millions feront l'objet de la souscription publique. Mais la chambre des députés avait décidé que la première somme de 400 millions (plus exactement 350 millions) pourrait être mise par la Caisse des dépôts et consignations à la disposi-

tion des déposans des caisses d'épargne au prorata du montant de leurs comptes. C'était une seconde souscription, d'un caractère spécial, exclusivement réservée à une classe particulière de capitalistes. Le résultat n'en eût pas moins été que la totalité de l'emprunt, et non plus seulement la part destinée à l'émission publique, eût pesé sur le marché.

Le sénat a craint que la souscription réservée par privilège aux déposans des caisses d'épargne ne donnât lieu à de fâcheux abus, à des spéculations regrettables, et il a décidé que la Caisse des dépôts et consignations garderait simplement les 400 millions qui lui seraient remis en titres de 3 pour 100 par le trésor, comme elle garde déjà les 1,200 millions en titres de rente 3 pour 100 amortissable qui lui ont été remis il y a quelques années en contre-partie d'un montant égal des avances des caisses d'épargne.

L'opération, qui à l'origine comportait une création de rentes nouvelles pour une somme de 1,500 millions, a donc perdu, après six semaines de débat dans les deux chambres, beaucoup de son importance primitive. Il ne s'agit plus d'une liquidation générale de la dette flottante, du budget extraordinaire et des déficits présumés de 1886 et de 1887, mais d'une modeste consolidation partielle qui, tout en allégeant la charge de la dette flottante, réserve la solution de toutes les questions soulevées dans le projet de budget de M. Sadi-Carnot.

Tandis que le sénat achevait l'examen de la proposition d'emprunt, les cours de notre marché étaient d'une immobilité absolue et les transactions subissaient un ralentissement très marqué. Aussitôt que le sénat eut fait connaître sa décision, et que la chambre l'eut acceptée, les prix des rentes se relevèrent subitement, le 3 pour 100 étant porté de 80.75 à 81.20. Puis la spéculation attendit à ce niveau que le ministre des finances fît promulguer la loi d'emprunt et publier le décret relatif aux conditions et à la date de l'émission. C'est le 2 mai qu'aura lieu cette publication, et la souscription sera fixée au 10 mai. Les versemens seront échelonnés au nombre de quatre, et aucune anticipation de libération ne sera autorisée. L'irréductibilité ne sera assurée à aucune souscription. Il est inutile de parler des chances de succès de l'opération. Nul ne met en doute que l'emprunt sera couvert dix ou quinze fois au moins, dût-il être émis à 80 francs, comme sembleraient l'indiquer les cours atteints sur le 3 pour 100.

Un vif mouvement de reprise s'est dessiné le mardi 27 sous l'impression des dépêches portant que le cabinet hellénique, cédant aux amicales remontrances du gouvernement français, avait promis le désarmement tant de fois demandé en vain par les puissances. On croyait la question grecque bien définitivement réglée ; mais on avait compté sans les autres puissances. Malgré la réponse satisfaisante faite par la Grèce à la note de M. de Freycinet, l'ultimatum des cinq puissances a

été remis à M. Delyannis et l'escadre internationale est venue mouiller devant le Pirée. Sous le coup d'un traitement si cruel, la population hellénique s'est indignée et le gouvernement a été tenté de revenir sur les engagemens pacifiques pris avec le cabinet français. Cette hésitation sera de courte durée, tout le fait espérer, et, avant peu de jours, satisfaction aura été donnée aux exigences du concert européen. Ces péripéties imprévues, survenant à la onzième heure et compliquant l'épilogue de la tragi-comédie du conflit gréco-turc, ont arrêté la hausse sur les rentes. Le 3 pour 100 reste établi à 81.70 environ, l'amortissable à 83.70, le 4 1/2 à 109.60. Les taux de report pour la liquidation tendent à s'élever, conséquence d'une raréfaction passagère des capitaux, ceux-ci se réservant pour la souscription. Dans les derniers jours, les titres du futur emprunt se sont négociés par anticipation avec une prime de 1 fr. 50 à 1 fr. 95.

La perspective d'un règlement prochain, dans le sens pacifique, de la dernière des questions qui agitent depuis un an l'Europe orientale, a raffermi les cours des fonds d'états étrangers, très ébranlés pendant quelques jours par la faiblesse qui tendait à prédominer sur les marchés de Berlin et de Vienne. Le Hongrois avait reculé à 82 1/2, le Turc, à 14.20; la Banque ottomane, à 512; l'Unifiée, à 345; l'Extérieure, à 56 1/2. Aujourd'hui, la reprise sur ces cours atteint une unité pour le Hongrois, 3/4 pour le Turc, 15 francs pour la Banque ottomane, 5 francs pour l'Unifiée, 1/2 pour la Rente espagnole.

L'Italien s'est relevé très vivement à 97.60. La spéculation espère que les élections qui vont avoir lieu en mai fortifieront la situation du cabinet et permettront à celui-ci d'appliquer avec une énergie nouvelle la politique financière dont le royaume a tiré jusqu'ici de si favorables résultats.

Parmi les titres des établissemens de crédit, l'un des mieux tenus est toujours le Crédit foncier, dont l'action se négocie de 1,350 à 1,355 francs. Les actionnaires ont pu se convaincre, par les communications qui leur ont été faites à la dernière assemblée générale, des conditions extrêmement favorables dans lesquelles se développent les opérations sociales. Le dividende, fixé à 60 francs, aurait pu être élevé à 62 francs si le conseil n'avait jugé opportun de reporter à l'exercice en cours un solde important du compte profits et pertes. Les réserves ont été considérablement augmentées, et toutes précautions prises pour qu'aucune conséquence fâcheuse de la persistance de la crise immobilière ne puisse atteindre le Crédit foncier.

Malgré la faiblesse des résultats bénéficiaires que présente depuis le commencement de 1886 le bilan de la Banque de la France, les actions de cet établissement se soutiennent au-dessus de 4,200. Le classement parfait des titres oppose un obstacle des plus sérieux aux

efforts des vendeurs à découvert qui se hasardent sur cette valeur. Les actionnaires comptent d'ailleurs que les mouvemens de capitaux auxquels va donner lieu l'émission de l'emprunt et que provoqueront en outre à bref délai d'autres grandes opérations financières en préparation, relèveront sensiblement le montant des bénéfices et contribueront à compenser les diminutions constatées jusqu'ici.

Un jugement récemment rendu à propos de l'interminable affaire des guanos a été interprété dans un sens plutôt favorable pour la Société générale et a ramené quelques achats sur cette valeur depuis si longtemps dépréciée et négligée. La spéculation et l'épargne ne se sont pas encore résolues à s'occuper de nouveau des titres du Crédit lyonnais, du Crédit industriel, de la Société des dépôts, de la Banque d'escompte. Le Crédit mobilier végète aux environs de 200 francs. On croit qu'un certain nombre d'actionnaires sont de plus en plus disposés à demander la liquidation de cette société, dont l'activité est absolument paralysée et toutes les ressources immobilisées. Le Comptoir d'escompte est toujours très ferme. La Banque franco-égyptienne prépare une forte réduction de son capital.

Nous avons signalé la reprise de la Banque ottomane à 528. Les derniers bilans de cette institution font ressortir un montant de bénéfices qui permettrait la répartition d'un dividende de 12 à 15 francs si les circonstances politiques n'y mettent pas obstacle. L'assemblée de la Banque des Pays autrichiens, tenue à Vienne, a décidé l'échange des titres non libérés contre les titres libérés et fixé le dividende de 1885 à 25 francs pour chacun de ces derniers. On espère à Vienne que la Banque des Pays hongrois sera bientôt en mesure de procéder également à l'échange de ses titres et au paiement d'un dividende de 15 francs.

Les relevés hebdomadaires des recettes de nos chemins de fer ont présenté encore des diminutions considérables; mais les actions, protégées par les conventions de 1883, ont conservé leurs cours antérieurs.

Les valeurs industrielles ont donné lieu à fort peu de transactions. Le Suez s'est raffermi à 2,130, et le Panama se maintient à 468, dans l'attente qu'une solution favorable sera donnée par les pouvoirs publics à la question d'autorisation pour l'emprunt projeté de 600 millions en obligations à lots.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

